LOUIS BAUDIN
Professeur à la Faculté de Droit de Paris

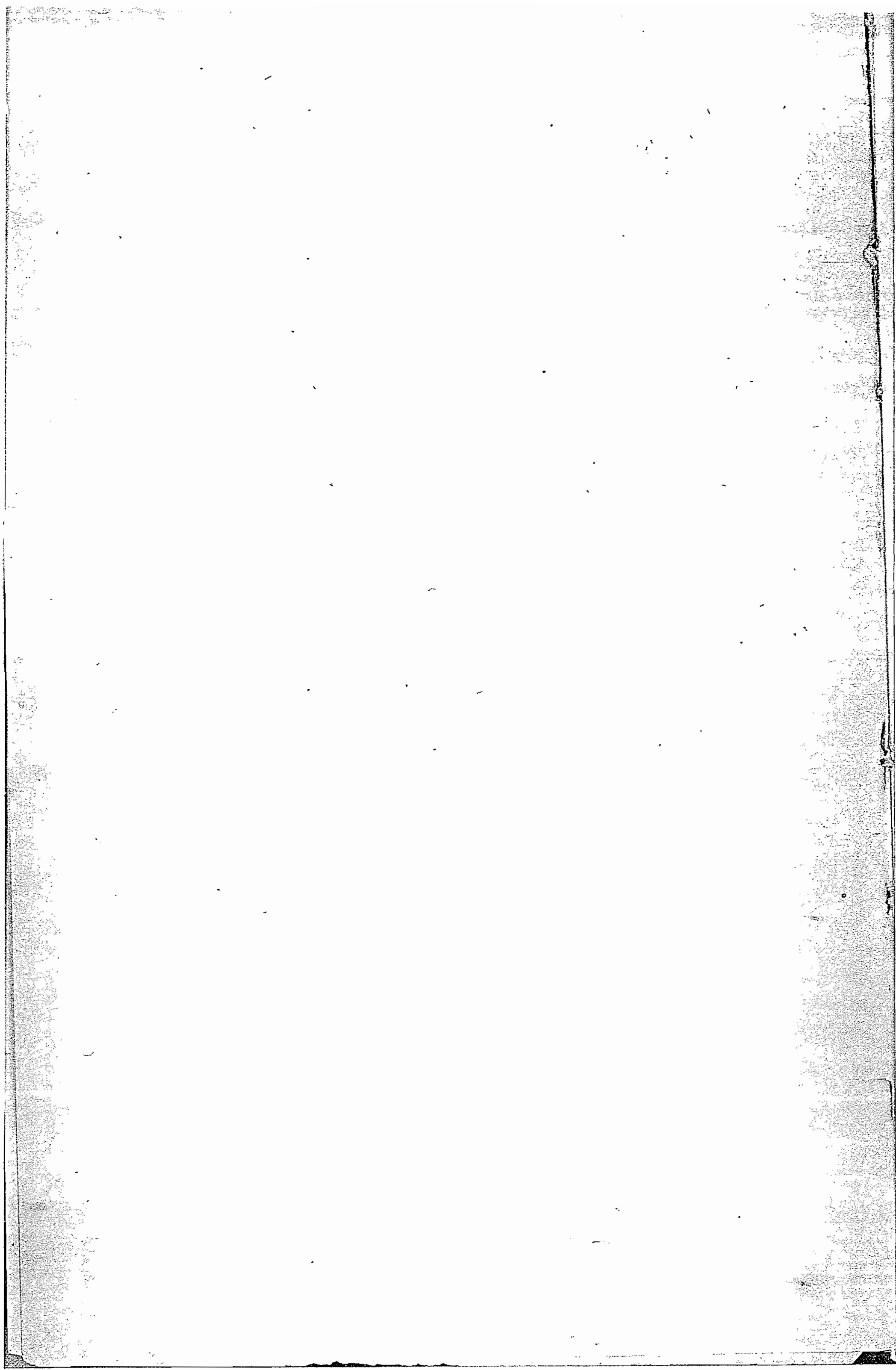
# PRÉCIS D'HISTOIRE DES DOCTRINES ÉCONOMIQUES

*conforme au programme
de la partie générale
du D. E. S. d'Economie politique
de la Faculté de Droit de Paris*

*5e ÉDITION*

ÉDITIONS DOMAT
MONTCHRESTIEN
1949

# PRÉCIS
# D'HISTOIRE
# DES
# DOCTRINES
# ÉCONOMIQUES



LOUIS BAUDIN
Professeur à la Faculté de Droit de Paris



# PRÉCIS D'HISTOIRE DES DOCTRINES ÉCONOMIQUES

*conforme au programme*
*de la partie générale*
*du D. E. S. d'Economie politique*
*de la Faculté de Droit de Paris*

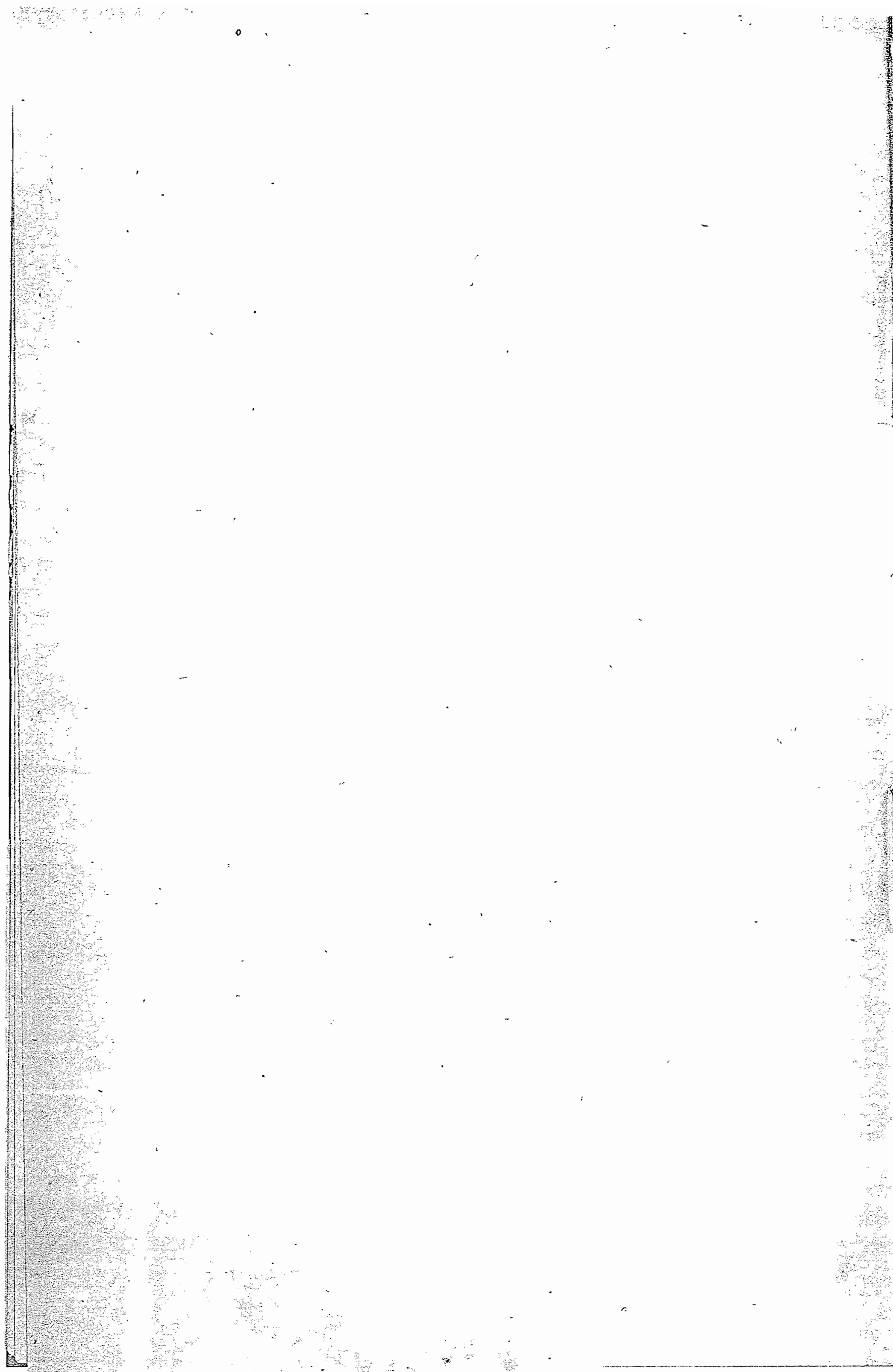
*5e ÉDITION*



ÉDITIONS DOMAT
MONTCHRESTIEN
160, rue Saint-Jacques
PARIS-Ve

## DU MÊME AUTEUR

**L'Empire socialiste des Inka.** — Institut d'Ethnologie, Paris, 1928. (Trad. espagnole, Santiago du Chili, 2me édition 1945).
**Le Crédit.** — Editions Montaigne, Paris 1934.
**La vie de François Pizarre.** — N.R.F. Gallimard, Paris, 1930.
**La monnaie et la formation des prix.** — Librairie du Recueil Sirey, Paris, 2me édition 1947. (Ouvrage couronné par l'Institut).
**Les illusions du crédit.** — Editions Levesque, Montréal, 1936.
**La monnaie, ce que tout le monde devrait en savoir.** — Librairie de Médicis. 4me édition, 1947. (Trad. espagnole, Buenos-Aires, 1939; traduction portugaise, Sao-Paulo, 1940).
**La réforme du crédit.** — Librairie générale de Droit et de Jurisprudence, Paris, 1938.
**Le système non réglementé des relations économiques internationales.** — Institut International de Coopération intellectuelle, Paris, 1939. (Trad. anglaise, Londres, 1939).
**Le mécanisme des prix.** — Librairie générale de Droit et de Jurisprudence, Paris 1940. (Traduction espagnole, Mexico, 1941).
**Le corporatisme.** — Librairie générale de Droit et de Jurisprudence, 2me édition, Paris, 1942.
**L'économie dirigée à la lumière de l'expérience américaine.** — Librairie générale de Droit et de Jurisprudence, Paris, 1941.
**Essais sur le socialisme : les Incas du Pérou.** — Librairie de Médicis, 3me édition, Paris, 1947. (Traduction allemande, Essen, 1947).
**La consommation dirigée en France en matière d'alimentation** (en collaboration avec Madame Baudin). Librairie générale de Droit et de Jurisprudence, Paris, 1942.
**Esquisse de l'économie française sous l'occupation allemande.** — Librairie de Médicis, Paris, 1946.
**Précis d'histoire des doctrines économiques.** — Editions Domat-Montchrestien, 4me édition, Paris, 1947.
**Manuel d'économie politique.** — Librairie générale de Droit et de Jurisprudence, 2 vol., 5me édition, Paris, 1947.
**Le Play.** — Librairie Dalloz, Paris, 1947.



# INTRODUCTION

*Les candidats au diplôme d'études supérieures d'économie politique de la Faculté de Droit de Paris ont à subir une interrogation sur l'* « histoire des doctrines et des faits économiques ». *Cette interrogation porte sur le cours spécial professé à la Faculté et sur une partie dite* générale, *qui comprend un certain nombre de doctrines. Les études qui suivent (simple mise au point de fascicules polycopiés publiés depuis plusieurs années) se réfèrent exclusivement à ces doctrines; elles sont destinées à permettre au candidat une révision rapide des matières qu'il a dû approfondir en lisant avec soin une histoire des doctrines économiques, notamment l'excellent ouvrage de M. R. Gonnard qui vient d'être mis à jour par l'auteur.*

*Pour ces motifs, le lecteur trouvera ici peu de détails et peu de références. Si quelque doctrine jugée par lui spécialement intéressante ne figure pas dans ce volume, qu'il veuille bien rendre le programme de la partie générale responsable de cette lacune.*

*Au cours de ces exposés, aussi brefs que possible, nous avons mentionné les faits économiques essentiels comme le titre précité nous invitait à le faire. Rien de plus légitime d'ailleurs : faits et doctrines sont interdépendants. Les premiers inspirent les secondes qui réagissent sur eux. L'action est évidente : les idées ne surgissent pas toutes construites dans le cerveau des penseurs, elles leur sont dictées par les événements. La place même occupée par le chercheur dans la société explique ses préoccupations : parce qu'il était docteur, Quesnay découvrait la circulation des richesses; parce qu'il était chef d'entreprise, J.-B. Say isolait le profit. La réaction est généralement moins apparente; les économistes ont parfois entraîné l'opinion, tel Bastiat mettant en déroute le protectionnisme, mais le plus souvent leurs idées sont lancées comme semences au vent et lèvent un jour quelque part sans que l'observateur ait pu suivre le lent travail de leur germination.*

*Que l'étudiant, en ouvrant ce livre, ne s'imagine pas qu'il est en présence de thèses mortes. Les doctrines sont matières vivantes, elles naissent, se développent, s'étiolent, meurent et ressuscitent. Qu'elles soient fondées sur des raisonnements vrais ou faux, sur des observations correctes ou sur des hypothèses* a priori, *il importe peu, on les voit reparaître dès que*

*les circonstances leur sont favorables et telle théorie que l'on croyait avoir détruite ressurgit dans tout son éclat. Parfois elle garde son nom ancien pour bien prouver sa filiation et se borne à se parer du qualificatif « nouveau » : néo-mercantilisme, néo-saint-simonisme, néo-marxisme, néo-libéralisme. Parfois, au contraire, elle renie ses ancêtres et s'affuble d'un nom imprévu : ainsi a fait le personnalisme, désireux de briser les liens qui l'attachent à l'individualisme.*

*Les doctrines, quelles qu'elles soient, ne meurent jamais complètement, et aucun économiste ne peut se vanter d'avoir anéanti l'une d'elles. C'est pourquoi il n'existe pas de limites entre l'économie politique et l'histoire des doctrines économiques. La première nous fournit un aperçu des doctrines à l'époque actuelle, à la manière d'une coupe effectuée dans le temps, mais elle n'a rien de définitif, elle est sujette à précision et à révision. L'histoire découvre à nos yeux cet incessant travail de mise au point. Elle est l'économie politique d'hier, comme l'économie politique d'aujourd'hui sera l'histoire de demain. Les étudiants ne l'ignorent pas, car ils ont remarqué la place qu'occupe l'histoire dans les traités d'économie politique : ils ont appris par exemple en quoi consistent la valeur-travail et le fonds des salaires avant de savoir ce qu'est la théorie de la productivité du travail, et pourtant les deux premières thèses appartiennent exclusivement à l'histoire. Grâce à cette continuité de la pensée économique, nous sentons sourdre la vie à travers les pages des manuels, nous savons que nous sommes en présence non pas de vérités révélées, mais de doctrines qui ont un passé et sans nul doute un avenir.*

*Que ces études soient enfin pour nous une leçon de modestie. L'histoire des doctrines économiques est surtout celle des erreurs. Le chercheur procède par tâtonnements. La science avance en trébuchant sans cesse. Etant jeune encore, l'économique demande aide et soutien à ses voisins plus âgés : jadis la théologie, puis la biologie, l'histoire, la psychologie, la mathématique. Et sa marche, ainsi chancelante, se poursuit par de perpétuelles oppositions : les libéraux réagissent contre les mercantilistes, les socialistes contre les libéraux, les hédonistes contre les socialistes... Chaque doctrine repousse la précédente après lui avoir emprunté une large part de sa vitalité. Mais au total, la science progresse et l'édifice déjà imposant de notre économique actuelle se construit peu à peu.*

CHAPITRE PREMIER

# LE MERCANTILISME
(XVe au XVIIIe siècle)

# L'ÉCONOMIE DE PUISSANCE

Cette première doctrine économique que nous nous proposons d'étudier ne mérite ni le nom de doctrine ni l'épithète économique. Son profil est incertain, car les auteurs divergent sur bien des points; elle correspond plutôt à une attitude. En outre, l'économie est mise au service de la politique, elle prend souvent l'aspect d'un recueil de recettes pratiques à l'usage de l'Etat (sciences dites camérales). Apprécier le mercantilisme en tant que théorie pure et uniquement sous l'angle de l'économie est une double erreur. Cet ensemble d'idées n'est pas orienté vers le but qui est devenu ensuite celui de l'économie : le bien-être de l'homme. Sa fin est tout autre, elle consiste à assurer le pouvoir de l'Etat. Nous sommes mieux à même de la comprendre aujourd'hui puisque, tout récemment, nous avons vu se constituer des doctrines, elles aussi plus pratiques que théoriques, elles aussi assez floues et changeantes dans leurs applications, qui se désintéressent de l'individu, ne cherchent pas à obtenir le bien-être et qui peuvent être exactement nommées : économies de puissance. Le mercantilisme mérite donc un examen attentif, non seulement parce qu'il a régné pendant une très longue et très importante période de notre histoire, pendant plus de trois siècles qui comptent parmi les plus brillants, mais encore parce qu'il a repris vie de nos jours.

## § 1. — LES ORIGINES.

### *a) L'évolution économique : Le monde en expansion.*

Coupée de l'Orient par les Arabes, pressée de toutes parts par les invasions des barbares, l'Europe occidentale s'était repliée sur elle-même au IXe siècle et fractionnée en une poussière de petites économies fermées qui cherchaient à se suffire en formant centres de résistance. La *villa* carolin-

gienne et le *manoir* anglais étaient des organismes politiques et militaires autant qu'économiques. Les hommes restaient sur la défensive, ils se groupaient autour du chef, seigneur ou abbé, capable de leur fournir le premier des biens : la sécurité. Les échanges locaux et en nature prédominaient. L'Eglise détournait les pensées des hommes vers les buts spirituels, elle leur enseignait la modération et la résignation. L'économie restait à l'arrière-plan.

Peu à peu cependant la situation se modifie. Les communications deviennent meilleures et plus sûres. Les noyaux de résistance se transforment en centres d'expansion. Dès le xe siècle, les Scandinaves, les Flamands, les Vénitiens s'adonnent aux échanges avec les Byzantins. Au xie siècle, le commerce européen s'organise dans les foires de Champagne. L'Europe, au delà du riche seuil des Flandres, regarde vers la mer du Nord dont les bords sont peuplés d'hommes entreprenants.

Les Croisades achèvent de rompre l'isolement de l'Occident en renouant les liens devenus fort ténus avec les pays du Levant. De nouveau la Méditerranée sert de trait d'union. La balance commerciale entre l'Orient et l'Occident, déficitaire pour ce dernier depuis le ixe siècle, devient plus favorable; l'or, qui avait quitté nos régions pour payer les soldes de cette balance et qui pendant trois siècles avait fait défaut, tend à revenir. Les épices d'Asie reparaissent dans nos foyers. Au même temps que la Méditerranée s'anime, l'Italie devient le grand intermédiaire entre les deux centres de vie de la mer du Nord et du Levant. Les républiques y brillent déjà d'un vif éclat. Le commerce grandit, donnant lieu à de nouvelles formes de paiement et de crédit. Les villes, ceintes de murailles, sont les centres de force de ce monde en expansion. Leurs habitants, groupés en corporations et en confréries, prennent conscience de leur puissance. Les échanges se multiplient avec les campagnes et, malgré les droits et les péages, les objets de grande valeur et de petit volume gagnent les plus lointaines régions. Les économies fermées médiévales se désagrègent.

Cette lente évolution s'accélère à la fin du xve et au début du xvie siècle. L'invention de l'imprimerie assure une diffusion croissante à la pensée, alors que coup sur coup la découverte de l'Amérique et celle de la route des Indes en contournant l'Afrique font apparaître d'infinies possibilités d'action. A la suite des Espagnols et des Portugais, les peuples d'Europe se lancent sur la « mer océane » pour avoir leur part de butin dans les richesses de l'Eldorado. Le désir d'apostolat se mêle à la hantise de l'or.

L'afflux des métaux précieux bouleverse les économies qui deviennent essentiellement monétaires. Les revenus nominaux se gonflent et la demande s'accroît; le coup de fouet de l'inflation ranime les anciennes industries et en fait surgir de nouvelles, des débouchés s'ouvrent au delà des mers, des courants d'échange s'établissent sous la garde vigilante des pouvoirs publics. Les prix fluctuent avec violence, engendrant des troubles; les mutations et les taxations pratiquées de longue date font plus durement sentir leurs effets.

Non seulement le commerce et l'industrie s'accroissent, mais l'économie mondiale change d'aspect. Les puissances qui regardent vers l'Ouest, Espagne, Portugal, France, Angleterre, Pays-Bas, éclipsent les républiques italiennes. La marine commerciale et militaire apparaît comme un des plus sûrs instruments de l'enrichissement des nations. Amsterdam, Anvers, Londres, Bordeaux, Lisbonne, Cadix l'emportent sur Gênes, Venise, Alexandrie, Constantinople. L'Atlantique remplace la Méditerranée. L'axe économique du monde se déplace.

### b) L'évolution psychologique : Le monde en tension.

Les cadres de la vie sociale médiévale subissent la pression des faits économiques; l'Eglise les a construits, la coutume les maintient. Ils tiennent bon, en se modifiant conformément à la tendance générale, comme nous le verrons, mais la mentalité des individus se transforme.

La société féodale était sinon stationnaire, du moins statique, comme nous dirions aujourd'hui. Chacun demeurait, dans l'échelle sociale, à la place que le destin lui avait assignée. L'Eglise blâmait toute ambition et toute envie. De tous côtés, des limitations rappelaient la primauté de l'éthique et canalisaient les activités vers les fins extra-économiques. Prix, salaire, profit devaient être « justes », pour être légitimes. Les théologiens dissertaient de ces notions; l'atmosphère était imprégnée de morale.

Dans ces conditions, il est naturel que l'amour du gain en soi, le désir de s'enrichir dans un but de lucre ou de vanité aient été condamnés. Le revenu devait permettre à celui qui le percevait de vivre et d'entretenir sa famille conformément à son rang social. Le calcul était aisé à faire : le producteur savait quel montant de bénéfice il devait réaliser dans ce but et le consommateur pouvait vérifier le bien-fondé des exigences du fabricant qui travaillait sous ses yeux et presque sous son contrôle. Le coût de production apparaissait comme un élément sûr et chiffrable.

Le gain réalisé par intermédiaire semblait toujours suspect et le commerçant était regardé avec défaveur. Raymond de Pennafort frappait d'une égale réprobation tous ceux qui achetaient des denrées pour les revendre à un prix supérieur au prix d'achat, mais considérait comme légitime une telle différence de prix pour les artisans qui se procuraient des matières premières dans le but de les céder après les avoir transformées par leur travail. Saint Thomas n'admettait qu'un gain commercial limité à destination précise : soutien de la famille, aide aux pauvres, opérations d'intérêt public.

Cependant, la psychologie se modifie parallèlement à l'évolution économique. Les bénéfices obtenus dans le commerce, les améliorations matérielles qui en sont les conséquences, provoquent des mouvements d'opinion. L'intérêt personnel s'éveille; les découvertes suscitent l'esprit d'aventure, le goût du risque, un désir d'indépendance et de liberté jusque-là inconnu. Servir pour servir est une formule qui perd sa signification, on cherche à servir pour gagner. A la vie calme succède la vie dangereuse. Le monde est en tension.

Comme il arrive toujours aux époques de libération de l'individu, des excès se produisent. L'homme est sans mesure. Il se détache de la morale et se met à rechercher le luxe et à goûter l'oisiveté : ces deux vices contre lesquels les meilleurs auteurs du temps ne cessent de prêcher.

Des changements dans l'ordre spirituel favorisent cette évolution. D'une part la Renaissance ressuscite l'individualisme latin. Elle met l'accent sur le développement de la personne humaine, la nécessité de la culture, les droits individuels, la notion de contrat. L'esprit critique et l'imagination se donnent libre cours, des projets singuliers de réforme voient le jour, tels que la célèbre *Utopie* de Thomas Morus, en 1516.

D'autre part, la Réforme introduit dans la société des idées de liberté, d'indépendance, de responsabilité personnelle. Le calvinisme, en particulier, se tourne vers les questions économiques : il enseigne que la fortune est un signe de la faveur divine. La conscience n'a plus à s'inquiéter devant l'amas de richesses offertes par la Providence à celui qui a la volonté et la force de les saisir. L'esprit des affaires prend naissance. Le désordre religieux va jusqu'à engendrer les pires dérèglements et à servir de prétexte aux mouvements anabaptistes.

L'Eglise elle-même nuance ses doctrines. La prohibition du prêt à intérêt finit par être l'objet de subtiles distinctions

qui permettent de tourner la règle. L'Ordre des Templiers se fait banque et les monastères se livrent à des opérations de crédit. La notion du juste prix se désagrège.

La physionomie de la société se modifie. La noblesse terrienne s'efface devant la bourgeoisie des villes. Orfèvres et « merciers » prennent place dans les Conseils du souverain. Jacques Cœur est un grand personnage et Thomas Mun, au début du XVII[e] siècle, évoque la « noble profession de marchand ».

### c) L'évolution politique : Le monde en dilatation.

En même temps que l'individu s'affirme, l'Etat se constitue. Il ne surgit pas inopinément, il est dans la ligne de l'évolution médiévale. L'organisme originaire grandit aux dimensions du territoire nouveau qu'il contrôle, le domaine du roi devient celui de la collectivité, mais ce processus de dilatation ne va pas sans risquer de provoquer des cassures. Comme le bon ouvrier qui s'efforce de maintenir intacte par un modelage incessant une croûte d'argile qui se gonfle, les pouvoirs publics cherchent à réaliser une unification perpétuellement menacée. L'unité prend pour limites la France et pour nom la nation. Cette époque héroïque est celle de la formation nationale.

Une telle évolution se poursuit par la force et tend vers l'absolutisme. Elle brise l'universalisme médiéval qui se réalisait, grâce à l'Eglise, dans le domaine spirituel. La loi canonique régnait alors sans conteste, avec le code de l'honneur, les règles de la Chevalerie, l'usage de la langue latine, l'enseignement de la théologie dans les Universités, ensemble antithétique au localisme économique. A l'Eglise dont le pouvoir décline se substitue l'Etat qui se confond alors avec la nation. Le passage d'une époque à l'autre se fait par les sommets, une transcendance en remplace une autre de même caractère, car le Roi est le droit divin. Mais celui-ci, héritant la puissance de l'Eglise, n'atteint pas à l'universalisme, car il se heurte aux autres Princes de la terre, tous animés des mêmes désirs d'expansion. Il s'oppose même à l'Eglise qui gêne parfois son action. Colbert cherche à limiter le nombre des prêtres et des moines dont le célibat est regardé comme fâcheux en un temps où l'on préconise l'accroissement de la population; il lutte contre les missionnaires qui entravent le commerce fructueux des alcools. Les mercantilistes sont d'accord pour regarder les persécutions religieuses, et en particulier l'expulsion des protestants, comme des mesures défa-

vorables pour l'économie. Ils considèrent généralement avec sympathie les Juifs qui sont habiles commerçants.

Ce qui importe le plus à ces nations naissantes, c'est la puissance qui seule assure la survie. Le mercantilisme n'est que le reflet économique de la politique de force. L'Etat ne s'occupe pas des individus, il est égocentriste, mais il ne les écrase pas, il maintient l'initiative privée et le droit de propriété individuelle, il ne cherche pas à abolir le profit, il n'a rien de socialiste, tout au plus entend-il « diriger ». Il tient à être puissant, non absorbant. Un économiste historien, M. Morini-Comby, qualifie avec exactitude le mercantilisme d' « individualisme étatique » et le docteur Kurt Zielenziger le définit : « nationalisme ayant le principe de centralisation comme idée directrice ».

Chez quelques auteurs seulement, l'Etat prend un aspect farouche que Hobbes a popularisé en 1651 : *Le Léviathan*. Pour ce célèbre écrivain, les hommes sont tous animés des mêmes désirs et se heurtent sauvagement : *homo homini lupus*. La condition naturelle à l'homme, c'est donc la guerre. Celle-ci ne doit même pas être considérée comme injuste, car « la justice et l'injustice ne sont des facultés ni du corps, ni de l'esprit, ce sont des qualités qui se rapportent aux hommes vivant en société, non aux hommes qui vivent solitaires..., il n'y a pendant la guerre ni propriété, ni domination, ni tien, ni mien... » Tous les moyens sont bons pour se défendre, « chacun a droit sur toutes choses », et il n'y a de sécurité pour personne. La paix consiste en une renonciation à ce droit naturel dont chacun dispose sur l'ensemble des personnes et des biens, car si ce droit persiste, il ne peut être assuré pour tous à la fois et il est source d'hostilités incessantes. Mais nul ne consentira à se dépouiller pour autrui. Le dépouillement doit être mutuel, il prend la forme de contrat ou de pacte. Cependant la défiance est générale et celui qui s'exécute n'a aucune assurance que le contractant s'exécutera également; il faut donc qu'un pouvoir constitué contraigne au respect des contrats : l'Etat. La terreur devient le seul instrument de paix, elle explique le maintien de la société. Ainsi surgit l'Etat tout-puissant, seul capable d'assurer l'ordre par la peur qu'il inspire.

Remarquons que ce Léviathan omnipotent n'est pas l'Etat tentaculaire qu'il est devenu dans l'imagination populaire : il met son pouvoir au service de l'individu, il est le défenseur d'un régime de contrats et de propriété individuelle. Hobbes concilie donc l'Etat fort et l'individu libre. Il est dans la tradition mercantiliste et prépare en même temps l'individualisme futur.

## § 2. — LE PRINCIPE CHRYSOHÉDONIQUE.

La conception statique du moyen âge combinée à l'essor des nations donne naissance à un *principe d'antagonisme*. La masse des richesses est regardée comme une donnée et ce que l'un gagne, l'autre le perd. Un pays dépourvu de mines, par exemple, ne peut accroître sa réserve de métal qu'au détriment du stock appartenant aux autres pays. Conception inexacte et dangereuse qui contribue à donner au mercantilisme un aspect brutal et agressif.

Mais un autre principe domine cette doctrine et a surtout retenu l'attention : celui de *l'enrichissement par l'accumulation des métaux précieux*. La puissance, but de l'économie, est fonction de la richesse qui, elle-même, est définie par la monnaie.

Faute d'avoir correctement analysé la nature de la monnaie, les esprits de ce temps se sont laissé hypnotiser par celle-ci et ont simplement traduit les notions courantes d'économie domestique en termes d'économie nationale.

En effet, d'abord, ils ont acquis une *mentalité monétaire*. Victimes d'une illusion qu'un grand nombre de nos contemporains ont partagée, ils ont donné à la monnaie une valeur propre indépendante de celle des biens dont elle permet l'acquisition. Ne les critiquons pas avec trop d'âpreté. Le développement économique a été gêné par une rareté excessive de numéraire jusqu'au jour où l'Amérique a approvisionné l'Europe. Comprenons aussi le prestige dont jouissaient alors l'or et l'argent en songeant que les hommes avaient vécu dans une économie naturelle et que le métal, au lieu d'être un objet désiré déterminé, représentait à leurs yeux des possibilités infinies d'achat, c'est-à-dire tous les objets désirables. Cette indétermination permet à l'esprit d'envisager autant de choix qu'il en peut concevoir et, jusqu'au moment où ce choix s'exerce, de posséder en imagination la masse entière des produits disponibles.

Ensuite, les théoriciens ont regardé l'économie nationale comme une économie domestique élargie sans s'apercevoir que le passage de la seconde à la première comportait une différenciation de nature et non de degré. Puisque la richesse d'un individu se mesure par la quantité de monnaie qu'il détient, celle d'un Etat, pensaient-ils, doit se mesurer par le stock de métal dont il dispose. Les métaux précieux sont la forme inaltérable de la richesse. « Or, argent, bijoux ne périssent pas et sont richesses de tout temps et tout lieu », écrivait

Petty. *L'identification de la monnaie et du capital* est un trait fondamental du mercantilisme, mais cette idée est passée par différentes étapes.

Sous sa forme la plus grossière, la richesse nationale est considérée comme une accumulation de métaux précieux. « Le surplus d'or et d'argent qui est la richesse du pays... », écrit Jean Bodin (1568) ; les métaux sont « la plus pure substance du peuple », déclare Mathias de Saint-Jean (1647). Cette conception s'applique correctement à une économie de puissance, car le stock est trésor de guerre. On pense alors qu'une guerre ne peut être poursuivie que dans la mesure où elle est financée par des réserves monétaires.

Dans une forme plus savante de la théorie, le métal est regardé comme un élément créateur, il stimule le commerce et l'industrie. Pour ce faire, il doit circuler, non demeurer inerte. La monnaie n'est plus richesse en elle-même; si le prince manque de biens à acheter avec de la monnaie, explique Thomas Mun, il est aussi pauvre que s'il manquait de monnaie pour acheter des biens (*England's Treasure by Foreign Trade*, écrit vers 1628, publié en 1664) et William Petty remarque que le montant de la monnaie est relativement peu de chose, puisqu'il n'atteint pas 1 p. 100 de la valeur totale de la propriété nationale (*Verbum Sapienti*, écrit vers 1676, publié en 1690). Davenant expose que la pauvreté de plusieurs nations orientales est due au fait que les trésors restent stagnants dans les coffres des princes. Hobbes compare la circulation de la monnaie à celle du sang.

Enfin, au XVII^e siècle, le prolongement du métal par le crédit est envisagé. Thomas Mun, qui a séjourné en Italie, décrit le système en usage dans les banques de ce pays. En 1698, Davenant, sans admettre que le papier de crédit soit de la richesse comme le métal précieux, lui reconnaît la même action stimulante sur le commerce et l'industrie.

La haute estime en laquelle étaient tenus les métaux précieux et l'afflux massif de ces métaux à la suite de la découverte de l'Amérique, afflux estimé à 180.000 kilogrammes d'or et à 17 millions de kilogrammes d'argent pour la période 1503-1660, ont provoqué deux sortes de conséquences :

### a) La formation du capitalisme monétaire.

Le mot capitalisme est vague et les définitions qu'en donnent nos contemporains sont multiples. Quelques-uns le regardent comme caractérisé par un certain mode d'appropriation du capital, d'autres par un certain état de la tech-

nique. Nous admettrons qu'il correspond à une production indirecte, c'est-à-dire à l'établissement de la division du travail par les soins d'un chef d'entreprise en vue de débouchés futurs et de clients anonymes. C'est la production risquée qui s'applique à un monde en extension.

Le processus de cette production s'allongeant et la clientèle étant incertaine, la monnaie devient la réserve nécessaire qui permet d'attendre l'heure de la vente. Empruntée au besoin par le fabricant et le commerçant, elle est le capital indispensable pour l'achat des immeubles, de l'outillage, des matières premières, pour la mise en marche et pour l'entretien pendant la période de démarrage, puis pour l'agrandissement, la rationalisation, la concentration des entreprises.

Dans l'ordre de la technique, le capitalisme monétaire implique la pratique de nouveaux procédés de crédit et l'essor des banques qui les utilisent : les dépôts de métaux précieux effectués chez les orfèvres de Londres par les commerçants craintifs donnent lieu à la remise de reçus qui deviennent transmissibles par endossement. Les instituts vénitiens délivrent des récépissés nominatifs transmissibles dès le XIII^e^ siècle et au porteur au XV^e^. Aux foires de Lyon, l'extinction des dettes de change se fait par voie de compensation et les bourses permanentes remplacent les foires temporaires au XVI^e^ siècle. L'on spécule fiévreusement à Anvers; Amsterdam devient un centre financier mondial. Au XVIII^e^ siècle, la pratique de l'endossement se généralise pour les lettres de change.

Par ailleurs, les princes besogneux font appel au crédit et de grandes banques se constituent pour leur venir en aide : Banque d'Angleterre, Banque de Prusse, Caisse d'Escompte de Paris (XVIII^e^ siècle). Le billet de banque prend naissance lorsque la Banque de Suède, vers le milieu du XVII^e^ siècle, décide de délivrer des coupures de somme ronde et uniforme en guise de récépissés de dépôt; la Banque d'Angleterre l'utilise en 1694 lors de sa constitution (*lettered note*) concurremment avec de multiples titres endossables portant intérêt. La monnaie scripturale, elle aussi, se multiplie; en 1622, Gérard de Malynes expose une théorie du virement.

C'est à partir de cette époque que beaucoup ont fait de la monnaie une fin, au lieu d'en faire un moyen. La vente des produits a été recherchée pour elle-même, sans préoccupation de la contre-partie future en achat d'autres produits. L'homme s'est fait du monde une représentation monétaire.

### b) La naissance de la théorie quantitative.

Les auteurs de ce temps ont quelque peine à admettre que l'augmentation du volume de la monnaie puisse exercer une action sur les prix. Comment cette augmentation tenue pour un accroissement favorable de richesse, pourrait-elle en même temps provoquer la cherté de vie dont tout le monde se plaint? En outre, l'enchérissement a été dû parfois à d'autres causes, telles que les mutations et les guerres. Au temps des guerres de religion, par exemple, la raréfaction des marchandises et la thésaurisation de la bonne monnaie exercent une action certaine sur les prix. En 1581, Nicolas de Montand constate une telle pénurie de « belles et riches pièces » qu'il ne peut croire à un rapport entre la cherté et le volume monétaire.

Après la signature du traité de Cateau-Cambrésis, l'or et l'argent d'Amérique passent d'Espagne en France, les prix montent, les ordonnances royales déplorent « l'excessive cherté qui se voit en toutes choses » et les pouvoirs publics essayent en vain d'y remédier par la taxation. M. de Malestroït et les officiers de la Cour des Monnaies considèrent cependant cette hausse des prix comme purement apparente; d'après eux, les choses ne sont pas plus chères qu'autrefois, car il ne faut pas « plus d'or ni d'argent que l'on en baillait alors », mais la monnaie réelle contient moins de métal fin et il en résulte une hausse apparente des prix. La vie n'a pas enchéri, c'est le prince qui, par le moyen des mutations, a changé l'expression monétaire de la vie. L'aune de velours vaut toujours 4 écus en 1566 comme sous Philippe de Valois, mais l'écu qui correspondait à 20 sols tournois en représente 50, il faut donner 200 sols (10 livres) pour obtenir l'aune que l'on achetait 80 sols (4 livres). La cause du mal est la mutation. Il est certain que, pendant tout le moyen âge, les souverains, faute d'impôts permanents, ont amenuisé les monnaies pour se procurer des ressources.

C'est l'honneur de Jean Bodin d'avoir mis en relief la principale cause de la hausse des prix dans ses *Réponses aux paradoxes de M. de Malestroit touchant le fait des monnaies et l'enchérissement de toutes choses* (1568). Il montre que l'enchérissement des marchandises a de beaucoup dépassé l'affaiblissement des monnaies et que le mouvement des stocks métalliques est le vrai responsable. « La principale et presque seule cause, que personne jusques ici n'a touchée, est l'abondance d'or et d'argent », et il généralise cette idée : « c'est l'abondance qui cause le mépris ». Il appelle en témoi-

gnage les historiens et compare le roi Jean qui ne put trouver 60.000 francs pour sa rançon, au roi son maître qui tire de la seule ville de Paris 3.400.000 livres en six mois, « sans compter les deniers des offices, des aides et du domaine ». Bodin ne nie d'ailleurs pas les autres influences (monopole des marchands et artisans, exportation excessive, gaspillage, et, dans l'édition des *Réponses* de 1578, mutations).

## § 3. — LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE.

La constitution de trésors métalliques peut être regardée comme le prolongement dans l'ordre monétaire de la politique médiévale de ravitaillement. La crainte de la disette était alors d'autant plus menaçante que les blocus de villes ou de territoires restreints étaient aisés et fréquents. Des prohibitions générales d'exportation étaient édictées au XIVe siècle, des cités obligeaient les marchands qui les traversaient à offrir leurs produits aux habitants (exemple : la Charte de l'archevêché de Cologne, 1259). Ce point de vue du consommateur s'est heurté à celui du producteur, conforme au localisme persistant : mesures contre les étrangers, interdiction de vendre des marchandises achetées à l'extérieur, sauf sur le marché central. La politique s'est ressentie parfois de cette contradiction. Elle a revêtu plusieurs formes :

### a) Le bullionisme *(Espagne)*.

Dans les premières années qui suivirent la découverte de l'Amérique, ce fut surtout de l'or qui arriva en Espagne, provenant des Antilles; depuis le milieu du XVIe siècle, l'argent abonda, originaire du Pérou, où il était traité grâce à l'exploitation du mercure. Le cinquième de tous les trésors était prélevé pour le roi (le quint). Les métaux précieux étaient centralisés à Panama d'où ils partaient en convoi deux fois l'an pour Séville. Ils étaient déposés à la « Maison du Commerce » de cette ville. Une partie était frappée sur place, une autre livrée, sous forme de lingots, aux créanciers de la Couronne.

En se référant aux estimations du comte Hamilton, on suit le cheminement de la hausse des prix en Espagne au fur et à mesure que se répand le courant des métaux précieux : l'Andalousie est la première atteinte, puis la Nouvelle Castille, la Vieille Castille, la province de Valence. Mais rares sont les théoriciens qui ont attribué l'enchérissement de la

vie à l'augmentation du volume monétaire; la plupart accusent l'usure, la spéculation, les mutations, le luxe, le coût du travail.

L'effet stimulant de l'arrivée des métaux précieux a été l'une des causes de l' « âge d'or » espagnol. De grandes industries se sont constituées (Ségovie, Tolède); les foires ont pris une activité remarquable (Medina del Campo). Grâce à l'abondance d'or et d'argent, d'excellentes monnaies furent frappées : la fuite des métaux à l'étranger était compensée par d'autres arrivées d'Amérique. C'est au XVII[e] siècle seulement que les émissions de monnaies de billon se multiplièrent, que les Espagnols enrichis abandonnèrent le travail pour vivre dans le faste et la nonchalance, qu'ils prirent l'habitude de compter sur l'étranger pour les approvisionner. L'industrie nationale périclita et le commerce passa aux mains des Français, des Anglais, des Hollandais.

En 1609, le Jésuite Juan de Mariana réclame des réformes, préconise la stabilité de la monnaie, condamne les mutations et les émissions de pièces de billon, conseille avec tant d'insistance au Roi de réduire les dépenses de sa maison et de contrôler avec sévérité les fonctionnaires qu'il finit par être poursuivi et enfermé dans un couvent.

Pendant toute cette période, la politique économique reste simple. Le Gouvernement cherche à agir directement sur les métaux précieux, en les attirant d'abord et en les retirant ensuite, à coups de lois et de règlements. Mais le métal, qui représente une très grande valeur sous un petit volume, s'échappe de toute part en contrebande. Tant que la monnaie demeure de bon aloi, elle filtre à travers les frontières et se répand dans toute l'Europe au point que l'Espagne devient le grand centre distributeur de métaux précieux.

Au XVIII[e] siècle, pour éviter les exportations clandestines, on va jusqu'à sous-évaluer les monnaies nationales par rapport aux monnaies étrangères, c'est-à-dire jusqu'à les déprécier volontairement, de manière à octroyer aux pièces fortes émises par les autres Etats un pouvoir d'achat supérieur à celui des pièces nationales.

Aux mesures concernant les métaux s'ajoutent les dispositions relatives aux marchandises. Les navires quittant l'Espagne avec une cargaison destinée à d'autres pays doivent rapporter l'équivalent en numéraire et il est interdit aux commerçants étrangers qui viennent vendre leurs produits dans la péninsule d'emporter de la monnaie en échange. Tel est du moins le principe du système qui se nomme *balance des contrats* : toutes les conventions passées entre nationaux

et étrangers sont réglementées, afin de porter au maximum les entrées et de réduire au minimum les sorties de métal.

A titre exceptionnel seulement, des autorisations d'exportation d'or et d'argent sont accordées pour permettre le paiement des intérêts et le remboursement des prêts consentis à la Couronne par des banquiers étrangers.

Le bullionisme repose sur une illusion évidente, sa faillite à partir du XVII[e] siècle a été éclatante. L'Espagne, riche d'or et d'argent a décliné; la France, la Hollande, l'Angleterre, qui ne possèdent pas de mines de métaux précieux, ont atteint un haut degré de prospérité.

### b) *L'industrialisme (France).*

Au lieu d'agir sur les mouvements du métal, les pouvoirs publics s'efforcent de procéder indirectement en s'adressant à l'industrie. Il y a deux catégories de nations dans le monde : les privilégiées qui possèdent des mines d'or et d'argent comme l'Espagne et les déshéritées qui ne peuvent acquérir ces métaux qu'en vendant aux précédentes plus qu'elles ne leur achètent. Dans ce dernier cas, une balance commerciale favorable est la condition de la richesse et de la puissance.

Pour obtenir une telle balance, l'industrie est encouragée et non l'agriculture, car les objets manufacturés, à poids et à volumes égaux, ont une plus grande valeur que les denrées agricoles et, en outre, leur production est plus régulière, elle est soustraite aux influences saisonnières. L'agriculture a pour seul rôle d'approvisionner le pays. Cette politique ne s'oppose donc pas à celle du ravitaillement, elle la complète.

#### 1° Mesures douanières.

Laisser les objets manufacturés nationaux sortir en franchise et frapper de lourds droits de douane les produits concurrents étrangers, tel est le procédé le plus simple. « Tout le commerce consiste : à décharger les entrées des marchandises qui servent aux manufactures au dedans du royaume, charger celles qui entrent manufacturées » (lettre de Colbert). Mais il convient aussi de faciliter la conquête des marchés mondiaux en incitant les chefs d'entreprise nationaux à offrir les marchandises à bas prix, c'est-à-dire en leur permettant de réduire leurs coûts de production à un niveau inférieur à celui qui existe à l'étranger. D'où la nécessité de comprimer les principaux éléments du coût de production : matières premières et salaires. Les unes sont frappées de taxes à leur

sortie, afin d'écarter la demande étrangère susceptible de faire hausser les prix, tandis que leur entrée est autorisée en franchise ou à peu de frais. Les autres sont réduits à un taux aussi faible que possible grâce au maintien du bon marché de la vie, car les mercantilistes estiment que la rémunération de la main-d'œuvre se règle sur le coût de l'existence. C'est ce que nous nommons aujourd'hui une politique de bas salaires. La moralité s'accorde sur ce point avec l'économique chez plusieurs auteurs mercantilistes : pour eux les hauts salaires ne stimulent pas la productivité, mais incitent à la paresse et à l'ivrognerie. L'oisiveté est regardée avec une particulière défaveur et Mandeville va jusqu'à voir dans la pauvreté et dans l'ignorance des conditions de bonheur.

Célèbre est l'exemple des toiles peintes. L'industrie textile française n'était pas à même de lutter contre la concurrence des cotonnades étrangères, favorisées par leur bas prix. Nos dirigeants imbus d'idées mercantilistes menèrent une lutte longue et sans merci pour écarter ces tissus ardemment désirés par les dames. Exécutions et émeutes se succédèrent au point que l'on estime à 16.000 le nombre des martyrs du calicot.

Un tel état d'esprit finit par être caractérisé par la crainte d'un excès de biens. L'intérêt du consommateur n'est pas pris en considération tant est dominant le désir de puissance, et la conception de l'autarcie apparaît : « Nos pères nous ont appris un ancien proverbe, écrit Bodin en 1568, que la France ne fut jamais affamée, c'est-à-dire qu'elle a richement de quoi nourrir son peuple. » En 1615, Montchrétien parle du danger d'abondance. Colbert ne craint pas les représailles, car il croit que la France se suffit à elle-même. D'aucuns vont jusqu'à penser qu'un Etat recevant quantité de marchandises est fort à plaindre et que celui qui, en temps de guerre, approvisionne l'ennemi, lui cause un préjudice.

Dans un texte anonyme remarquable publié à Londres en 1581, sous un titre fort long (*Compendieux ou bref examen de quelques plaintes coutumières...* etc.), nous trouvons une classification caractéristique des artisans et des commerçants : ceux « qui ne servent qu'à ne faire sortir l'argent du pays » et qui sont « tolérés » (importateurs : merciers, épiciers, marchands de vin), ensuite ceux qui dépensent dans le pays l'argent qu'ils y ont gagné et qui sont, pour ainsi dire, neutres (cordonniers, tailleurs, charpentiers, maçons, boulangers, couvreurs, bouchers), enfin ceux qui apportent de l'argent et doivent être encouragés (tisserands, filateurs, tanneurs, tonneliers).

2° Encouragement à l'industrie nationale.

L'Etat, dans le domaine industriel, s'est heurté en France, à la corporation, organisme d'origine spontanée, très vivace, qui groupait alors les hommes appartenant à un même corps et plus particulièrement les artisans. Des conflits ont parfois éclaté entre les pouvoirs publics et le métier juré, mais sans gravité. La corporation était loin de disposer d'un monopole : toute la campagne, tout le commerce de gros, de banque et de change, les forains, les marchands des lieux privilégiés lui échappaient; à Paris, 10.000 artisans subsistaient, rebelles à toutes les unions. La corporation gardait un caractère quasi-familial en raison du nombre restreint de ses membres : à Paris la plus nombreuse était celle des merciers qui comptait moins de 230 membres à la fin du XIII[e] siècle et guère plus de 2.000 au début du XVIII[e]. De son côté, le Roi avait besoin d'elle, car il la frappait d'impôts qu'il eût été fort en peine d'exiger des contribuables isolés; il pouvait toujours, en outre, susciter la concurrence de manufactures ou soustraire à l'emprise du groupement professionnel des fournisseurs de la Cour.

Sachant que la qualité est facteur d'expansion commerciale autant que le bon marché, les pouvoirs publics cherchaient à obtenir des produits excellents en édictant une réglementation sévère. Lorsqu'une méthode était considérée comme la meilleure, ils interdisaient d'en utiliser une autre; les sanctions étaient rigoureuses : le pilori pour le délinquant, un autodafé pour les produits. L'invention se trouva jugulée et le progrès ralenti. Le chapitre corporatif de notre histoire économique est de ceux qui sont les plus brillamment et les plus abondamment traités dans les ouvrages modernes, aussi n'y a-t-il pas lieu d'y insister ici.

C'est pour échapper aux corporations, pour stimuler lui-même l'industrie que Colbert créa des manufactures royales, soit dirigées par l'État (Gobelins, Beauvais), soit encouragées par l'Etat, soit privilégiées. Ces établissements n'impliquaient pas forcément l'installation de vastes ateliers et souvent comportaient le travail à domicile. Déjà cependant, on cite des cas de concentration, telle la fabrique de vêtements de Van Robais à Abbeville, qui comptait 1.200 à 1.700 ouvriers rassemblés dans une série de bâtiments qu'entouraient des murs et des fossés.

Malgré l'existence des manufactures, les petites industries ont gardé la prééminence. Ce sont elles qui, pour la plus large part, ont alimenté le commerce si important que nous avions avec le Levant où la qualité de nos produits était extrême-

ment appréciée. Notre pays n'était pas encore mûr pour la grande industrie. A la fin du XVIII^e siècle même, les débuts du Creusot ont été marqués par un échec.

Quant aux industries de luxe, elles étaient favorisées uniquement en vue de l'exportation. Des édits somptuaires entravaient leurs ventes à l'intérieur.

Pour faire appliquer la réglementation, l'État français disposait d'un corps d'inspecteurs contre lesquels des plaintes se firent souvent entendre, mais qui a compté pourtant des personnages de valeur, tels que l'inventeur Vaucanson, le physiocrate Dupont de Nemours et Savary, l'auteur du « parfait négociant ».

Enfin, pour favoriser la vente dans les pays lointains, l'Etat mercantiliste se substitue aux initiatives privées, car un tel commerce exige des capitaux abondants. Colbert crée les grandes compagnies (Indes orientales, Indes occidentales) et ses intendants font pression sur les particuliers pour obtenir les souscriptions nécessaires. Le nom de « compagnie » est réservé aux grandes associations qui sont formées « pour le commerce étranger et pour les longs voyages », par le moyen de privilèges ou autres dispositions d'ordre public (définition de Savary le jeune).

L'homme d'Etat dont le nom a servi de drapeau au mercantilisme français est Colbert. Il fit une application systématique de cette doctrine. Sous sa direction, la France s'industrialisa, Tours et Lyon supplantèrent les cités italiennes. L'essor économique contribua à assurer la grandeur du règne de Louis XIV.

Quelques théoriciens méritent d'être cités : Jean Bodin, auteur du *Traité de la République* (1576), a fait déjà l'objet d'une mention de notre part à propos d'un autre ouvrage non moins fameux : *Réponses aux paradoxes de M. de Malestroit*. Tout en demeurant mercantiliste et en subordonnant l'association à l'Etat, il annonce les Physiocrates en affirmant la primauté du droit naturel. Il se pose en défenseur de la famille et de la propriété individuelle. Barthélemy Laffemas, contrôleur général du commerce en 1602, auteur de plusieurs mémoires, préconise un système corporatif intégral. Pour la première fois, un *Traité d'économie politique* voit le jour : celui d'Antoine de Montchrétien en 1615. Cet excellent écrivain est un précurseur de l'individualisme à bien des égards. Il sait allier l'action de l'Etat à celle de l'individu. L'Etat, c'est la nation, la patrie, et la patrie est considérée comme l'extension du groupe amical et du groupe familial, elle entre dans la zone effective, où joue l'intérêt personnel. Montchrétien part de cet intérêt : « Chacun prend sa mire au profit et

tourne l'œil partout où il aperçoit reluire quelques étincelles d'utilité... » Il comprend également fort bien le rôle de la concurrence : « L'émulation est en toute chose un grand aiguillon à bien faire... Il n'y a point de plus court moyen pour faire bientôt gagner la haute comble à ceux qui les exercent (les arts) que de les commettre en concurrence d'industrie en la poudre de l'arène d'une lutte d'honneur et de prix. » Ajoutons à ces noms essentiels ceux de l'Italien Antonio Serra, industrialiste (1614), et de notre Sully, agrarien (*Mémoires*, 1634).

### c) Le commercialisme (*Grande-Bretagne*).

Le but subsiste : accroître le volume des métaux précieux, mais le moyen employé pour y parvenir est plus commercial qu'industriel. Le trafic enrichit mieux que la production. Les plus riches cités, remarque-t-on, ont été des places de commerce : Carthage, Alexandrie, Venise. Les Pays-Bas, qui ont peu d'industrie et ne disposent d'aucune mine, connaissent une ère de prospérité.

A la vérité, il n'existe pas de différence nette entre cette forme de mercantilisme et la précédente. L'industrie et le commerce vont généralement de pair et, en France, Colbert développe l'une et l'autre.

L'Angleterre apparaît en cette matière avec ses deux caractéristiques : elle est traditionnelle et maritime. Les *merchants adventurers* sont soumis à des règlements (codifiés en 1608) pénétrés d'esprit médiéval, comportant des obligations d'ordre moral. Les compagnies ne sont pas des créations de l'Etat, comme en France, elles prennent forme de corporations avec affectation spéciale au commerce extérieur. Le passage au capitalisme se fait de manière insensible : la corporation devient association de capitaux et insère les organismes modernes dans la forme ancienne, elle procède souvent à des achats en commun de matières premières et se transforme en comptoir de vente de manière à éviter que la concurrence ne joue entre ses membres; elle est déjà au milieu du XVI^e^ siècle une grande société, temporaire et à but limité.

L'Etat intervient avec énergie. L'*Act* de Cromwell de 1651, complété en 1660, en fournit la preuve. Désormais les navires qui font le commerce avec l'Angleterre et ses colonies doivent appartenir à des Anglais et être montés par un équipage aux trois quarts anglais; les marchandises en provenance de l'étranger ne peuvent être transportées en Angleterre que par navire anglais ou appartenant au pays producteur.

En Angleterre, plus qu'ailleurs encore, le mercantilisme présente un aspect de dureté. Le consommateur et l'ouvrier sont négligés.

La première industrie florissante que ce pays ait connue a été celle du textile. Dès le XIVe siècle, la division du travail a fait son apparition dans cette branche de l'activité économique et, au XVe siècle, la production était déjà conduite en vue de débouchés extérieurs. Les républiques italiennes et l'Espagne s'approvisionnaient en draps anglais. Mais un autre pays avait prospéré plus encore : la Flandre, dont les tissus avaient acquis une réputation européenne et qui cherchait à acheter de la laine chez ses voisins. Sous l'influence de cette demande, le prix de la laine monta. Il devint dès lors avantageux d'élever des moutons. C'est dans ce but que les propriétaires britanniques transformèrent les terres arables qui exigeaient de la main-d'œuvre, en pâturages rémunérateurs et se mirent à enclore les communaux de manière à s'en réserver la jouissance. Des villages entiers durent être abandonnés par leurs habitants qui ne pouvaient plus gagner leur vie. Il y eut des émeutes. Le mercantilisme apparaît comme le moyen de profiter de cet état de fait pour obtenir la puissance industrielle en favorisant l'emploi dans le pays même de cette laine devenue abondante et si chèrement acquise. « Je voudrais qu'aucun article fabriqué avec nos propres produits comme les laines, peaux, étain, ne soit importé d'outremer pour être vendu ici, mais, au contraire, que toutes ces marchandises soient manufacturées dans le Royaume. Ne serait-il pas profitable de faire travailler ainsi notre peuple, plutôt que des étrangers? » (*Compendieux*, 1581.)

Dans l'affaire des calicots, le Gouvernement de la Grande-Bretagne se montra plus avisé que celui de la France : il se borna d'abord en 1700 à prohiber l'importation des calicots peints afin de donner un stimulant aux manufactures nationales, puis, après que celles-ci furent devenues prospères, il interdit l'usage des calicots comme en France, afin d'orienter cette industrie exclusivement vers l'exportation.

Les mercantilistes anglais sont nombreux. Le mérite de Thomas Mun, au début du XVIIe siècle, est d'avoir été l'un des premiers économistes à énumérer les éléments de la balance des comptes distinguée de la balance du commerce. Son tort a été de regarder l'élévation du taux de l'intérêt comme une cause de prospérité. A la fin du même siècle, Josias Child fait l'apologie de la marine marchande. « Le fret, écrit-il, qui a souvent plus de valeur que les biens transportés, est tout profit pour la nation. » (*Discours*, 1690.) Au contraire de Mun, il préconise la baisse du taux de l'intérêt, mais il compte sur

l'Etat pour la provoquer. A la même époque, Davenant oppose la nécessité de protéger le commerce extérieur à la possibilité de libérer le commerce intérieur, et Locke, comme Bodin, demeure mercantiliste tout en affirmant l'existence de droits dérivés d'un état de nature antérieur et supérieur à l'état de société, tel que le droit de propriété.

Enfin, aux trois formes envisagées : bullioniste, industrialiste et commercialiste, il convient de superposer le système colonial, également déterminé par des préoccupations mercantiles. On le nomme « pacte colonial », bien que les colonies n'aient jamais été admises à donner leur avis, et on le résume dans cette idée que les colonies sont faites pour faciliter à la Mère patrie, maîtresse absolue de leurs destinées, l'établissement d'une balance du commerce favorable.

Le pacte comporte « l'exclusive » en quatre points : les esclaves et les produits entrant dans les colonies doivent venir de la métropole et par bateaux nationaux; tous les produits qui sortent des colonies doivent être dirigés sur la métropole et par bateaux nationaux; il est interdit de manufacturer les produits dans les colonies; la métropole ne doit acheter les denrées coloniales qu'à ses propres colonies.

Les inconvénients de ce système sont évidents : la Mère patrie qui bénéficie d'un monopole d'achat et de vente, vend cher et achète bon marché; quand elle n'offre pas de débouché suffisant, elle condamne la colonie à restreindre la production (tabacs et sucres des Antilles par exemple) ou à perdre ses stocks (mélasses et sirops notamment); quand elle ne peut offrir les marchandises demandées par la colonie, celle-ci est obligée de s'en passer; quand les bateaux nationaux sont en trop petit nombre, la colonie risque de connaître la disette.

Dans tous les cas, la monnaie est économisée : le navire qui part de France, par exemple, échange sa pacotille en Afrique contre des esclaves qu'il amène aux « îles d'Amérique », d'où il rapporte des denrées. Tout se fait par troc. Exceptionnellement la vente aux Espagnols est permise de manière à obtenir des métaux précieux.

### *d) Le mercantilisme financier.*

Le banquier écossais John Law, au début du XVIII^e^ siècle, transpose en termes de papier-monnaie la doctrine mercantiliste relative au métal. Il en résulte un ensemble disparate d'idées exactes et d'idées fausses.

Law construit une théorie du papier-monnaie en montrant que tout instrument d'échange acquiert une valeur propre du

chef de sa fonction monétaire, valeur supplémentaire si cet instrument d'échange est déjà apprécié comme marchandise. Le billet de banque n'a donc pas besoin d'être intégralement couvert par une réserve métallique, pourvu qu'il jouisse de la confiance du public, qu'il continue d'être accepté comme monnaie.

Mais, en bon mercantiliste, Law croit que le développement industriel et commercial de la nation dépend de l'abondance de la monnaie; cette idée combinée avec la précédente l'amène à recommander l'accroissement de la circulation du papier au lieu de l'augmentation du stock métallique. En outre et également parce qu'il est situé dans une économie de puissance, il est étatiste, allant jusqu'à proposer « une sorte de plan d'économie dirigée » (Harsin) et il croit pouvoir substituer la contrainte à la confiance pour faire circuler le billet en cas de nécessité (*Mémoires sur les banques, Considérations sur le numéraire et le commerce*).

Ainsi des conceptions, qui sont justes et neuves pour la plupart, engendrent de périlleuses erreurs.

Law fonde d'abord une banque de dépôt et d'escompte qui fonctionne correctement, puis il la transforme en « banque royale » autorisée à émettre des billets non garantis sur simple décision du Conseil d'Etat (1718). Ayant créé par ailleurs la Compagnie d'Occident, devenue Compagnie des Indes, en vue de l'exploitation de territoires lointains, il se procure des capitaux en émettant des billets gagés sur les bénéfices futurs de la Compagnie. Une savante publicité crée l'atmosphère favorable : dix authentiques sauvages du Missouri, avec tatouages et plumes, se promènent à Paris et dansent aux « Italiens ». En 1720, les deux établissements sont réunis et il en résulte une confusion entre le billet et l'action. La spéculation s'étant emparé de l'affaire, les cours de l'action montent en flèche, puis descendent exagérément; les actionnaires inquiets transforment leurs titres en billets aux bureaux de la Banque, et il en résulte une forte inflation. Law recourt alors à la ruse et à la force : annonces de dividendes fictifs, mesures contre la thésaurisation, interdiction de circulation des espèces métalliques. D'où bientôt la panique et l'effondrement du système.

La *South Sea Company* en Angleterre (1711) a eu une histoire analogue à celle que nous venons de conter, preuve que les idées nouvelles, à leur origine, manquaient de mesure; elles étaient poussées à l'extrême et engendraient d'inévitables et pénibles réactions.

## § 4. — DÉCLIN DU MERCANTILISME ET APPRÉCIATION.

Au XVIIIe siècle, le mercantilisme donne naissance à des abus croissants. Bon pour la période de la formation des nationalités, il ne convient pas à l'époque où règnent les philosophes et les moralistes. Il a favorisé l'essor économique, mais ces défauts s'exagèrent et sont de moins en moins tolérés.

*a*) Le système de la balance du commerce prend un caractère de plus en plus agressif. Tous les Etats agissant de même, la lutte risque d'être stérile ou de provoquer des conflits armés, ainsi qu'il est advenu pour le tarif de 1667.

Aux colonies, l' « interlope » ou contrebande sévit. Un effritement du pacte colonial se produit : des ordonnances permettent certaines exportations à l'étranger, des ports sont temporairement ouverts aux importations quand la famine menace. Mais le principe de l'exclusive subsiste. Une ordonnance de 1765 rappelle que les colonies ne sont pas « provinces de France séparées seulement par la mer du sol national ». Il faut attendre la Convention pour que le Pacte soit rompu.

La plus grave conséquence du pacte colonial a été l'hostilité qu'il a créée chez les colons contre la Mère patrie. Dès 1723, le gouvernement de Saint-Domingue signale un état d'esprit dangereux pour l'autorité royale. Des émeutes ont éclaté à plusieurs reprises contre les Compagnies. C'est le système du pacte qui a été le point de départ des guerres d'Indépendance en Amérique du Nord et du Sud.

*b*) Le régime corporatif tend vers le monopole et la routine. Les fils de maîtres bénéficient d'avantages qui leur permettent d'accéder avec plus de facilité à la maîtrise que les autres membres de la corporation (réduction du temps de l'apprentissage, de celui du compagnonnage, diminution des droits de bienvenue, d'entrée, de banquet). Les maîtres cherchent à être aussi peu nombreux que possible et rachètent fréquemment les lettres patentes délivrées par le roi pour permettre une extension de la maîtrise. Ils le peuvent, car le roi ne désigne pas nommément les titulaires et, une fois la finance satisfaite, il se désintéresse de la question. Les autorités corporatives, enfin, sont peu soucieuses de courir les risques que comportent les innovations et immobilisent à la fois les méthodes et les hommes : un maître tisseur en soie de Lyon, par exemple,

ne peut exercer sa profession à Tours qu'à la condition de subir un stage et de passer l'examen comme un simple compagnon.

c) Le caractère inhumain que présente toute économie de puissance s'aggrave. L'obstination à vouloir maintenir le bas prix du blé pour éviter la hausse des salaires rend la classe paysanne misérable et explique les descriptions célèbres de Vauban et de La Bruyère.

La production du blé reste libre au XVIIIe siècle, mais la transformation des terres à blé en terres à vignes est interdite; c'est dans ce but qu'en 1750 la plantation de vignes nouvelles est prohibée : il faut à la fois que le blé soit bon marché et que les paysans continuent à le cultiver. Par contre, la vente du blé est contrôlée. L'exportation n'est permise qu'en cas d'abondance et pour un temps déterminé. Ainsi les permissions particulières ou passeports deviennent-elles cause de favoritisme.

A l'intérieur même de la province, le commerce des grains est interdit aux cultivateurs; il ne peut avoir lieu que sur le marché, non en grenier, car on pense que les ventes en grenier favorisent l'accaparement. Des perquisitions ont lieu parfois pour assurer l'observation de cette règle.

Les autorités provinciales s'efforcent de pratiquer une politique de stabilisation en achetant les blés pendant les années d'abondance pour les revendre pendant les années déficitaires, mais ces procédés appliqués dans le cadre de la province empêchent les régions bien pourvues en céréales de venir en aide aux régions défavorisées. L'administration dite des blés du roi est chargée, sous Louis XV, de constituer des approvisionnements pour l'ensemble de la nation en vue d'alimenter les contrées déficitaires en cas de besoin, mais cette administration est l'objet de critiques violentes de la part du public (pacte de famine).

On comprend que, sous le poids de tant de règlements, sources de difficultés et d'abus, un vif désir de liberté se soit manifesté, qui prendra corps dans la doctrine physiocratique.

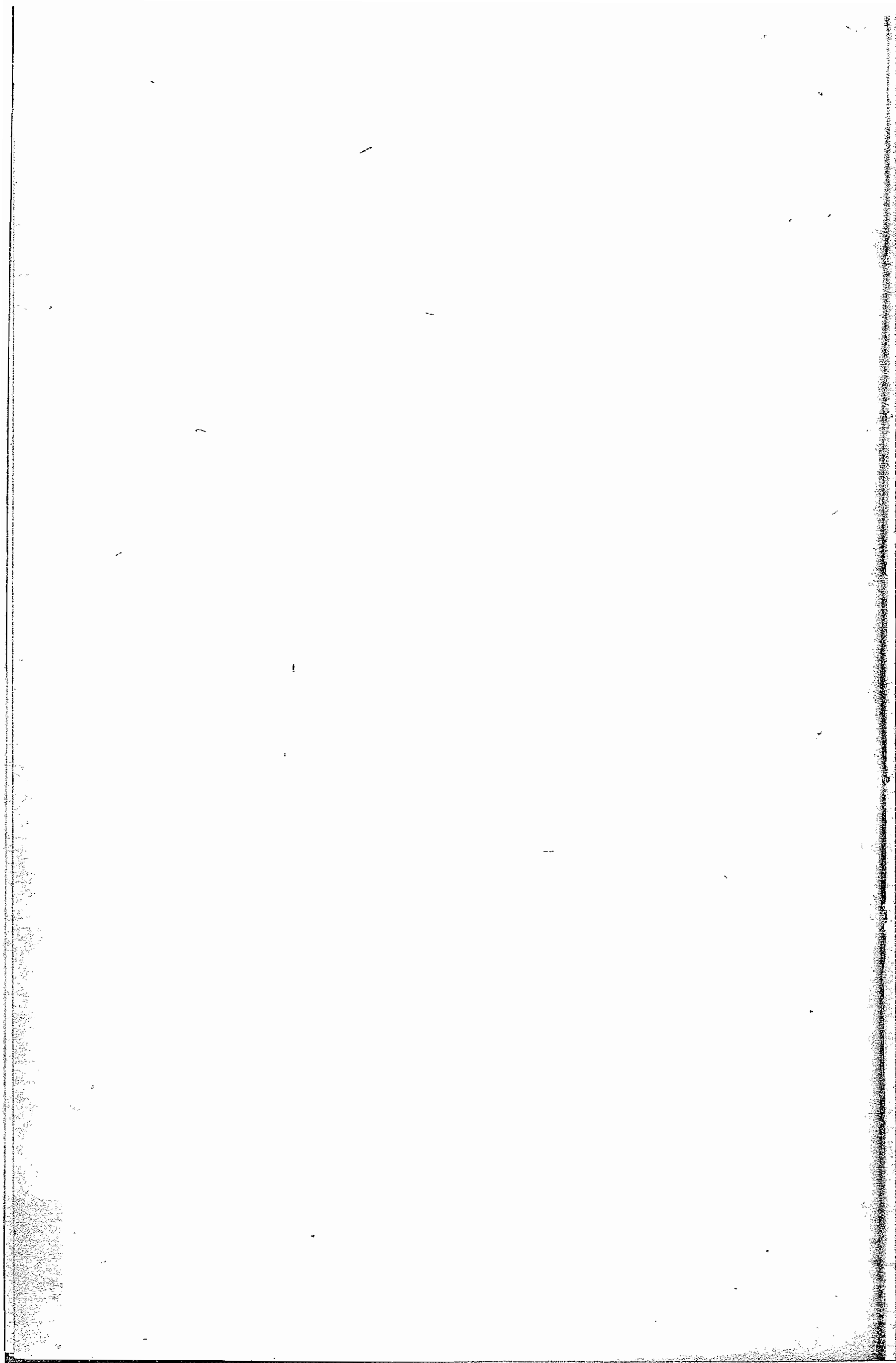


Juger le mercantilisme à la lumière des conceptions en honneur au XIXe ou au début du XXe siècle est une erreur. Destiné à assurer l'existence des Etats nouveau-nés, encore fragiles, se heurtant les uns les autres dans un désir naturel de croissance le long de frontières que la tradition n'a pas encore fixées, il a correctement rempli sa mission. Si les théoriciens ont été hypnotisés par l'or et par l'argent, c'est qu'un trésor

de guerre d'une valeur incontestée leur semble nécessaire; si la balance des comptes ne retient leur attention que tardivement, c'est que la balance du commerce en constitue, de beaucoup, la partie la plus importante.

Contradictoires apparaissent à nos contemporains ces doctrinaires qui veulent produire beaucoup et consommer peu, vendre beaucoup et acheter peu. Mais il y a dans cette attitude une volonté de sacrifice. La grandeur de l'Etat prime tout. Quand les nations seront constituées, quand elles auront atteint une certaine maturité, quand chacune se sera fait sa place au soleil et croira sa sécurité assurée, alors les luttes paraîtront vaines et les règlements rigides; alors on songera au bien-être.

M. Eli F. Heckscher remarque que le mercantilisme n'a pas fondé le développement industriel du XIX^e^ siècle. C'est exact, mais cette doctrine a fourni des éléments à bien des économies du XX^e^ siècle. De nos jours, des théoriciens attribuent la stagnation économique à l'insuffisance du volume monétaire et accusent les pays où l'or afflue de stériliser le métal; des gouvernements prohibent les exportations d'or pour le conserver et le réquisitionnent; certains dévaluent leur monnaie afin de sauvegarder le stock monétaire ou de rendre la balance commerciale favorable. Celle-ci obsède à nouveau les esprits : on cherche à accroître les exportations (primes, tarifs spéciaux de transport, crédits) et en même temps à restreindre les importations (élévation des tarifs douaniers, contingentements). Des tarifs préférentiels incitent les colonies à se fournir dans leurs métropoles respectives. De plus en plus, l'Etat intervient dans l'industrie, la réglemente, la met en tutelle, des systèmes d'imposition de marque tendent à certifier l'origine et la qualité des produits, et certains Etats cherchent à ressusciter les corporations. En vérité, le mercantilisme est encore une doctrine très actuelle.



# LA PHYSIOCRATIE

(deuxième moitié du XVIIIe siècle)

# L'ÉCONOMIE DE BIEN-ÊTRE

## § 1. — LE MILIEU.

Dans ses grandes lignes, l'évolution économique de la France au XVIIIe siècle se divise en deux étapes : la première correspond à un recul ou à une stagnation, la deuxième à un essor.

Pendant le premier quart de ce siècle, l'industrie demeure stationnaire, la population tend à diminuer, les difficultés de communication entravent le développement du commerce : routes mauvaises, rivières peu ou mal aménagées, droits de douanes intérieurs, droits d'octroi, péages. Et surtout l'agriculture est en décadence : la terre est très morcelée dans beaucoup de régions et mal cultivée dans toutes. Le procédé habituel de culture implique le maintien des jachères, l'outillage agricole est rudimentaire, la routine règne. Le sol peu productif doit, en outre, subir le poids d'impôts croissants. En même temps que la production diminue, le revenu foncier et la valeur des domaines fléchissent jusque vers 1740. Aussi les descriptions de la vie paysanne sont-elles attristantes. Beaucoup de cultivateurs sont très pauvres, ils consomment du seigle afin de réserver le blé pour l'exportation, se nourrissent mal et s'adonnent à la boisson dans les trop nombreux cabarets des villages. La misère est grande dans le Nord, en Normandie, en Bretagne; l'exode rural commence à exercer ses ravages et les mendiants pullulent dans les campagnes.

On comprend que des hommes de science, dans la deuxième moitié du siècle, aient cru devoir commencer leur œuvre réformatrice par l'agriculture. Cette attitude dérive de la pensée mercantiliste en ce sens que la terre se substitue au métal comme source de puissance et qu'elle est regardée comme génératrice « des meilleurs soldats » : on se souvient que la disette a contraint la France à signer la paix en 1748. Mais les réformateurs voient plus loin, ils cherchent le bien-être

au delà de la force. La nation est alors solidement constituée, les guerres qui se poursuivent en général dans les contrées étrangères ou sur des terres lointaines ne sont pas pour elle péril de mort. C'est de l'homme qu'il convient de s'occuper. Le rôle de l'Etat comme fondateur et défenseur de l'unité nationale s'efface graduellement. Aussi les réglementations sont-elles moins aisément supportées. Déjà Boisguilbert, au seuil du siècle, fait entendre des plaintes légitimes. Un grand mouvement se dessine en faveur de la liberté que les philosophes louangent et le public éclairé s'engoue de l'économie politique. Une demi-douzaine de revues, chiffre énorme pour l'époque, traitent de questions économiques. L'une d'elles, bi-hebdomadaire, la *Gazette du Commerce*, paraît sur huit pages, et mentionne les prix des denrées. Une mentalité commerciale se fait jour. Le blé, jusqu'alors denrée consommable, devient objet d'échange et de spéculation.

La fin du XVIII^e siècle, avant 1789, est fort différente du début. Si la situation, en général, demeure très peu satisfaisante du point de vue social, comme nous l'indiquerons plus loin (au § 7), elle est au contraire brillante du point de vue économique. La France fait alors grande figure dans le monde. Sa population a beaucoup augmenté, passant de 18 ou 19 millions d'habitants en 1700, à 25 ou 26 en 1789. L'industrie grandit, des manufactures de drap (Rouen, Reims, Louviers, Mulhouse, Sedan), des sociétés minières (Anzin, Aniche), des usines de produits chimiques (Javel, Saint-Denis), des affaires de métallurgie, d'armement, de raffinage se multiplient. Les échanges suivent la même marche ascendante : Arnould, dans son livre sur la balance du commerce (1788) nous donne sur ce sujet des indications précieuses : le commerce extérieur de la France a quadruplé de 1716 à 1789. Notre pays reste sans rival dans le Levant et fait grand trafic avec les Antilles; l'île de Saint-Domingue fournit à elle seule la moitié du sucre consommé dans le monde entier. La monnaie, enfin, reste étonnamment stable pendant toute cette période et la courbe des prix dessine un mouvement de hausse de longue durée.

C'est dans ce cadre que se constitue l'économie de bien-être sous la forme qu'elle gardera de nos jours : l'individualisme. Les physiocrates sont les artisans de cette œuvre. En dégageant l'économique de la politique, en recherchant les lois propres à cette discipline, ils ont fondé la science économique. Ils ont donc joué dans l'histoire un rôle de premier plan.

## § 2. — LA SECTE ET SES PRÉCURSEURS.

Le nom d' « école » ou de « secte » donné aux « philosophes économistes » ou « physiocrates » se justifie par l'homogénéité de la doctrine soutenue par les écrivains groupés autour du docteur Quesnay, médecin du roi. Sans doute, les théories de ces auteurs ne sont-elles pas interchangeables, mais leurs caractères essentiels sont les mêmes.

Nombreux sont les travaux des membres de l'école : le docteur Quesnay fait paraître son célèbre *Tableau économique* en 1758, ses *Maximes générales du Gouvernement économique d'un royaume agricole* en 1760 et plusieurs articles. Le marquis de Mirabeau, père du révolutionnaire, publie la *Théorie de l'impôt* en 1760 et la *Philosophie rurale* en 1763, Dupont de Nemours : *La physiocratie ou Constitution essentielle du Gouvernement le plus avantageux au genre humain* en 1761, et *De l'origine et des progrès d'une science nouvelle* en 1768, Mercier de la Rivière : *L'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques* en 1767, l'abbé Baudeau : *Première introduction à la philosophie économique ou analyse des Etats policés* en 1771, Le Trosne : *De l'intérêt social par rapport à la valeur, à la circulation, à l'industrie et au commerce* en 1777.

L'école se constitue en 1767. Ses adeptes se réunissent chez Mirabeau tous les mardis dans des « assemblées ». Quesnay est le « coryphée de la bande » et c'est lui qui fournit la conception essentielle : celle de l'ordre naturel, matérialisé sous la forme d'un circuit dont la terre est l'origine.

Depuis l'antiquité grecque (Héraclite notamment), la notion de loi naturelle a été analysée à maintes reprises. On trouve chez des mercantilistes, en particulier chez les commercialistes, l'idée que les lois humaines sont impuissantes lorsqu'elles se heurtent à la nature des choses, par exemple que des prohibitions n'arrivent pas à empêcher l'exportation des métaux précieux. Le plus marquant de ces précurseurs a été certainement Bernard de Mandeville, médecin vivant en Angleterre, né de parents français, auteur d'un conte satirique *La ruche bourdonnante ou les fripons devenus honnêtes gens* (1705). Le scandale fut tel que Mandeville chercha à justifier son opinion par la publication de remarques, de divers opuscules, d'une réponse aux accusations portées contre son livre et de dialogues. *La ruche bourdonnante*, traduite en français sous le nom de *La fable des abeilles* rapporte l'histoire d'un essaim qui se compose comme la société humaine, d'exploiteurs et d'exploités, de parasites, de chevaliers d'in-

dustrie, de jurisconsultes chicaniers, de médecins charlatans, de ministres concussionnaires, de juges corrompus... tableau que l'auteur rend presque humoristique à force de le pousser au noir. Or, dans ces conditions, l'essaim prospère. Mais voici qu'un jour les abeilles se mettent en tête de devenir vertueuses. Dès lors la société périclite : plus de vaine dépense, plus de luxe, plus d'ambition, plus de désirs, l'industrie perd ses débouchés, le commerce sa raison d'être, l'art disparaît, les prix s'effondrent, le chômage grandit. Conclusion : « Les vices des particuliers contribuent à la félicité publique. » On comprend que le pamphlet ait causé quelque émoi.

C'est ainsi que l'intérêt personnel est entré dans la science économique, exagéré au point d'être déformé dès son apparition. Mandeville ne voit que le pire et confond à tort égoïsme et intérêt, comme ont continué de le faire un trop grand nombre de nos contemporains. Il se donne ainsi les apparences d'un apologiste du vice. Par contre il dégage l'idée d'une harmonie des intérêts, c'est-à-dire d'un ordre naturel indépendant de l'Etat. Jusqu'alors les auteurs pensaient que les hommes vivaient en société par instinct, par affection ou par convention (contrat social). Mandeville rejette les trois thèses et fait reposer la société humaine sur l'intérêt. Il sépare donc l'économique à la fois de la morale (économie médiévale) et de la politique (mercantilisme étatiste). En outre, il regarde ce paradoxe de la conjonction du vice individuel et du bien général comme un fait providentiel, idée qui sera reprise par des physiocrates. Mais ceux-ci seront les premiers à édifier une doctrine complète.

## § 3. — LA LOI ÉCONOMIQUE.

L'ordre conçu par les physiocrates revêt une dualité de conceptions qui dominera l'individualisme pendant longtemps, amoindrissant le sens et la portée de cette doctrine. Ces économistes établissent à la fois que l'ordre naturel existe et qu'il est le meilleur possible. Or ce sont là choses différentes, qui se trouvent à tel point mêlées dans leurs écrits qu'eux-mêmes et leurs premiers successeurs ne s'en sont pas aperçus.

« On entend par la loi physique le cours réglé de tout événement physique de l'ordre naturel, évidemment le plus avantageux au genre humain. On entend par loi morale la règle de toute action humaine de l'ordre moral conforme à l'ordre physique évidemment le plus avantageux au genre humain. Ces lois forment ensemble ce qu'on appelle la loi naturelle. » (Quennay, *Le droit naturel*, 1765.)

Nous dissocierons, pour les mieux étudier, l'idée de loi naturelle, d'ordre naturel, et celle de loi providentielle, d'ordre providentiel; la première concerne l'existence de la loi, elle est objective, scientifique, la deuxième est relative à la bonté de la loi, elle est finaliste; la première a ses origines dans les sciences biologiques, la deuxième les trouve dans la théologie; la première est l'apport essentiel de l'école physiocratique, son titre de gloire, le fondement de l'individualisme et de la science économique tout entière, la deuxième est une source d'incertitude et un germe de dissolution; la première est ce qui a subsisté, la deuxième est ce qui a disparu.

Et ce dualisme va se perpétuer pendant des générations d'économistes. Il sera l'axe d'innombrables thèses soutenues au XIX^e^ siècle.

### *a)* L'ordre naturel.

Puisque la société fait partie de la nature, pourquoi les lois qui régissent celle-ci ne s'appliqueraient-elles pas à celle-là? L'ordre social rentre dans l'ordre général de l'univers et l'économique est un cas particulier ou une branche de la physique qui comprenait alors la biologie. Celle-ci était au XVIII^e^ siècle un objet d'admiration et d'envie. Beaucoup regrettaient de ne pouvoir appliquer à l'une comme à l'autre de ces disciplines des règles et des lois dont il n'y aurait ensuite qu'à tirer les conséquences. Mais, au lieu de se résigner, les physiocrates ont réagi et ils ont intégré l'économique dans la physique. Du même coup, ils en ont fait une science, ils ont fondé l'économie politique.

En même temps, ils se sont écartés de la voie suivie par la plupart de leurs prédécesseurs. Ils ont manifesté leur volonté de faire appel à la raison, d'étudier les faits en dehors de tout apriorisme. Ils ont opposé la physique à la métaphysique. Leur intention était de ne pas verser dans l'abstraction, de rester sur terre et d'édicter des règles conformes à ce qui existe, à ce qui semble être la volonté de la nature.

« Tout est physique dans la nature, ainsi l'ordre naturel, dont l'ordre social fait partie, n'est et ne peut être autre chose qu'un ordre physique. L'institution de la société est le résultat d'une nécessité physique. » (Mercier de la Rivière.)

Sans doute, les manifestations de la vie sociale ne se ramènent pas toutes à celles de la vie organique des sociétés, pas plus que les manifestations de la vie individuelle ne se ramènent toutes à des phénomènes de respiration et de nutrition. Mais la vie organique est la condition de toutes les autres activités, elle est la vie même. Sans elle, rien n'est possible

dans aucun ordre d'idées, intellectuel, artistique, moral. Or cette vie matérielle doit, non seulement être, mais encore demeurer saine. De même, la vie sociale doit fonctionner correctement, elle doit être bien équilibrée pour que les formes supérieures d'existence puissent prendre naissance et s'étendre.

L'harmonie est donc latente, elle n'est pas pré-établie : l'homme demeure libre, il peut errer par vice ou par ignorance, la société peut en fait s'écarter des lois naturelles, le corps social peut être malsain. Comment l'homme en sera-t-il averti? Il le sera de deux manières.

*Point de vue négatif.* — L'homme en opposition avec les lois naturelles souffrira. C'est par sa sensibilité qu'il sera prévenu qu'il fait fausse route, c'est-à-dire par sa faculté d'éprouver du plaisir ou de la douleur. Il cherchera l'un et s'éloignera de l'autre. Ainsi, par une sorte de tâtonnement, comme un individu enfermé dans une salle obscure, il trouvera sa voie en se heurtant à tous les obstacles, aux murs et aux meubles. Ce n'est pas là autre chose qu'un effet de l'intérêt personnel, celui-ci ayant un caractère physique, puisque son principe est dans la sensation, qui est la manifestation des relations du corps humain avec le monde extérieur. On reconnaît ici la marque de la philosophie de Condillac (*Traité des sensations*, 1754).

*Point de vue positif.* — Nous avons comparé l'homme à un individu enfermé dans une chambre obscure, mais il dispose d'une lumière pour s'éclairer : l'évidence. Cet agent supérieur de certitude s'impose à la raison. Et ici nous observons l'influence de la philosophie cartésienne. C'est à Descartes lui-même que Mercier de la Rivière emprunte la définition de l'évidence : « Discernement clair et distinct des sentiments que nous avons et de toutes les perceptions qui en dépendent. »

Le critère de l'évidence nous paraît aujourd'hui bien faible. Chacun entend l'évidence d'une manière différente. En réalité, pour les physiocrates, l'évidence n'éclate que dans les cerveaux préparés à la recevoir, puisqu'elle résulte de l'observation de nos sensations et qu'elle n'est pas pure intuition cartésienne. Il existe des « dépositaires » de l'évidence. C'est pourquoi l'ignorance leur apparaît comme le pire des maux et l'instruction comme le premier des devoirs des gouvernants.

Quels sont les caractères de la loi naturelle? Celle-ci est absolue, universelle, immuable.

*Absolue* : « L'ordre physique est un ordre absolu. » (Mer-

cier de la Rivière.) Conception abandonnée depuis le début du XX^e siècle en matière de physique. Celle-ci, écrit un philosophe contemporain, ne prétend plus, comme au temps de Newton ou de Clarke, « reproduire les lois éternelles de l'absolu. Scientifiquement, le mot absolu est un mot vide de sens ». (Rey.)

*Universelle :* les lois de la nature sont les mêmes en tous lieux, la pesanteur existe en France comme en Polynésie. Il en va de même pour les lois économiques. Les physiocrates, qui ont très bien noté le fondement psychologique de l'économie politique, ont ignoré les psychologies nationales.

L'ordre naturel est donc, pour eux, un ordre international. « Chaque nation n'est qu'une province du grand royaume de la nature. » Il en résulte un idéal de fraternité et de paix que bien des écrivains avaient entrevu, mais que peu avaient fondé sur une conception économique. Nous savons que la politique mercantile était, au contraire, belliqueuse. Mercier de la Rivière explique fort bien que le système de la balance du commerce était l'occasion de guerres. Il va jusqu'à déclarer : « L'état de paix est l'état naturel des nations. »

*Immuable :* les lois naturelles sont antérieures et supérieures aux hommes. Elles sont « immuables et irréfragables » (Quesnay). L'ordre ne change pas plus dans le temps que dans l'espace.

Ce caractère des lois naturelles fait de la conception de l'histoire chez les physiocrates quelque chose de si original que l'on a pu dire non sans exagération, que ces économistes n'avaient eu ni l'idée d'évolution, ni celle du progrès. Il existe pour eux un type défini de société, dont les groupes humains doivent chercher à se rapprocher : l'histoire est le tableau des oscillations de ces groupes autour de cet idéal, ou le récit des déviations de l'humanité depuis le jour où elle s'est soustraite à l'empire de la loi naturelle jusqu'au jour où, cette loi revenant en pleine lumière, l'homme tente de se rapprocher d'elle. Ainsi les physiocrates font-ils l'apologie du bon sauvage, et, suivant une méthode défectueuse, ils confondent peuples primitifs et peuples attardés et concluent de l'excellence des indigènes habitant des îles lointaines à celle de nos ancêtres. C'est le triomphe de la préhistoire. L'état présocial ou « état de multitude », antérieur à l'état de société, ressemble un peu à l'âge d'or des poètes.

Et pourtant la conception des physiocrates diffère de celle de Rousseau. Si les sociétés sont troublées et ne sont pas conformes à l'ordre naturel, rien ne les empêche de s'améliorer; l'état de société n'est pas inférieur en soi à l'état de nature.

Ce dernier était le meilleur possible dans les conditions d'infériorité sociale propres à l'état de multitude. La société s'est ensuite plus ou moins écartée du but à poursuivre et sa situation est devenue, par sa faute, inférieure à celle qui existait jadis; mais elle a vu grandir ses moyens économiques et le jour où elle se sera amendée, elle dépassera l'état de nature.

Connaissant les lois naturelles, il nous reste à voir comment se présente dans son ensemble l'ordre naturel.

L'homme obéit à son intérêt personnel, « à ses propres sensations, parce qu'il est libre ». Chacun de nous est parfaitement libre d'employer ses biens-fonds, ses richesses mobilières, sa personne, son industrie, ses talents, de la manière qui convient le mieux à son intérêt personnel... Remarquez ici quel est le prix inestimable de l'ordre simple et naturel qui vient de s'établir « chaque homme se trouve être l'instrument du bonheur des autres hommes, et le bonheur d'un seul semble se communiquer comme le mouvement. » (Mercier de la Rivière.)

Mais la concurrence limite l'intérêt personnel; « elle résulte naturellement et nécessairement d'une liberté semblable dans les autres hommes... »

C'est au sujet de la concurrence que nous trouvons chez Le Trosne quelques indications sur une notion trop négligée par les physiocrates : la valeur, et encore ces indications sont-elles bien insuffisantes. Pour cet économiste, la valeur dépend de la rareté ou de l'abondance, mais cet état est relatif et c'est la concurrence qui le détermine. « Comme cet état est dans une variation continuelle, la valeur n'est jamais fixée et ne peut l'être. Voulez-vous la fixer autant qu'il est possible? Etablissez la plus grande liberté de commerce et ouvrez-lui de toutes parts des communications. »

Intérêt personnel et concurrence, nous sommes en plein individualisme.

### b) L'ordre providentiel.

« Tous les hommes et toutes les puissances humaines doivent être soumis à ces lois souveraines instituées par l'Etre Suprême, elles sont immuables et irréfragables et les meilleures lois possibles. » (Quesnay.)

Nous quittons le terrain scientifique. Les physiocrates posent un postulat : celui de la bonté des lois naturelles. Ordre moral et ordre physique ne font qu'un. Dès 1672, Cumberland explique que les sanctions physiques attachées à la violation des lois naturelles (c'est notre point de vue négatif

précédent) établissent la preuve que « les préceptes de la morale ne sont nullement inventés par le clergé ou par le Gouvernement ».

L'acte de foi des physiocrates dans l'excellence de la nature nous surprend — car nous savons aujourd'hui que la nature est loin d'être un modèle d'ordre et qu'elle se livre à d'étonnants gaspillages — mais il ne leur est point propre. Pour les théologiens et en particulier pour saint Thomas, le droit naturel a sa source en Dieu, et l'ordre naturel est un ordre de « perfection ».

L'explication est la suivante : Dieu est, non seulement toute-puissance, mais encore toute bonté, il ne peut donc pas avoir édicté des règles qui ne seraient pas favorables à l'homme. L'ordre qui s'établit de lui-même dans une société est naturel, fruit de ce que nous nommons le hasard; en réalité il est voulu par Dieu, il doit donc, non seulement être bon, mais il doit être le meilleur qui se puisse concevoir. Notre devoir est de le rechercher et de l'appliquer. Il y a accord entre notre conscience et nos intérêts.

Ce revêtement religieux s'étend au mode de connaissance de l'ordre naturel. Comment, en effet, concevons-nous cet ordre? Par notre raison, avons-nous dit, qui nous le révèle. Cette révélation est divine, car notre raison est l'instrument qui permet à Dieu de nous faire connaître sa volonté.

Parmi les conséquences immédiates de cette manière de voir, nous distinguerons :

1° Un optimisme très net.

2° Une justification des inégalités sociales : « L'inégalité résulte de la combinaison des lois de la nature. » (Quesnay.) Si ces lois nous semblent injustes ou défavorables, c'est simplement en raison de la limitation de notre esprit qui ne parvient pas à en discerner tous les effets, car le bien qu'elles engendrent est toujours beaucoup plus grand que le mal dont elles peuvent être la cause : la pluie incommode les voyageurs, mais aussi elle fertilise les terres (Quesnay).

3° La conception d'un droit naturel qui diffère du droit « légitime » ou « droit décerné par les lois humaines » (droit positif). L'un est divin, selon les physiocrates, l'autre humain, l'un est théorique, l'autre pratique. Le deuxième doit chercher à se modeler sur le premier.

Il ne faut pas confondre ordre et droit. Celui-ci s'attache à l'individu; celui-là embrasse la totalité des phénomènes indépendamment de l'individu. L'ordre précède le droit et s'étend au delà de l'homme, à tous les êtres, à toutes les choses, il est

l'explication du monde. Le droit naturel peut donc être défini comme l'ensemble des dispositions les plus propres à la réalisation de l'ordre naturel.

La distinction que nous faisons entre l'ordre naturel et le droit naturel pourrait être difficile à préciser de nos jours en raison des éléments de relativité que nous introduisons dans le droit, de la notion d'art qui nous ferait modeler le droit naturel différemment suivant les peuples, les temps, les circonstances, mais, chez les physiocrates, cette question est simplifiée, car la science et l'art ne font qu'un. Le droit naturel, pour eux, est un reflet des lois naturelles, et le droit légitime le meilleur est celui qui calque le droit naturel.

« Les ordonnances des souverains, qu'on appelle lois positives, ne doivent être que des actes déclaratoires de ces lois essentielles de l'ordre social, lois établies par l'Etre Suprême. » (Dupont de Nemours.)

Pour déterminer la consistance du droit naturel, les physiocrates procèdent par voie de déduction, méthode qui n'est pas condamnable en soi, mais qui nécessite de fréquentes confrontations avec la réalité, pour éviter des chutes dans l'abstraction : l'homme doit utiliser les biens de la terre pour pouvoir vivre (loi de consommation); afin de produire ces biens, il doit travailler (loi de travail); ce travail n'est possible que si l'homme est libre (droit de propriété personnelle), s'il trouve sa récompense dans l'appropriation des fruits du travail (droit de propriété mobilière) et, pour les travaux de longue haleine, dans l'appropriation du fonds lui-même (propriété foncière). Mais la propriété serait précaire si elle n'était pas protégée. Cette protection est ce que les physiocrates nomment la sûreté.

En résumé : « Propriété, sûreté, liberté, voilà l'ordre social, dans tout son entier. » (Mercier de La Rivière.)

Par contre, un aspect de la question qui a été négligé, c'est celui des devoirs corrélatifs aux droits que nous venons d'indiquer. Nous savons que les droits de chacun sont limités par ceux des autres et que les institutions de sûreté sont chargées de faire respecter cette limitation. Mais ce n'est pas seulement de l'extérieur que cette règle doit être imposée, elle doit venir de chacun de nous. Nous avons le devoir de ne pas porter atteinte à la propriété d'autrui. « Les vertus peuvent exister passagèrement sans l'ordre, au lieu que l'ordre ne peut jamais exister sans les vertus. » (Mercier de La Rivière.)

On peut reprocher aux physiocrates de n'avoir pas assez mis en lumière ces devoirs dont ils ont parlé, de n'avoir pas nettement conçu un équilibre des devoirs et des droits qui

eût rendu leur individualisme plus humain, moins organiciste. Quelques-uns d'entre eux, surtout Mirabeau, ont trop rigidifié la thèse, l'ont rendue automatique à l'excès. Ils ont ainsi contribué à amoindrir dans leur doctrine le caractère moral et à donner prise à la critique. Mais comment auraient-ils pu s'apercevoir de cette insuffisance, puisque l'utile et le juste ne faisaient qu'un pour eux?

## § 4. — LE CIRCUIT ÉCONOMIQUE.

Cet ordre naturel, réalisable et non réalisé, est précisé par les physiocrates. Il englobe tous les biens économiques et ceux-ci sont en perpétuel mouvement. Quesnay les voit circuler dans le corps social comme le sang dans le corps humain et il retrace leur course dans son fameux « *Tableau économique* », premier schéma d'un circuit, première représentation d'un équilibre généralisé. La constance, qui est l'essence de la loi, se trouve étendue au système entier. Tout se tient : la production et la répartition ne sont que deux aspects d'un même problème — et tout recommence : les biens décrivent le même circuit inlassablement.

Le mérite de Quesnay, inspiré peut-être par Cantillon (1755), est d'avoir établi une base sur laquelle un grand nombre de bons économistes édifieront leur système; Walras, fondateur d'école, lui aussi, sera son héritier direct. Désormais l'accent est mis sur l'interdépendance des activités et les esprits sont orientés vers l'étude des lois de l'échange.

Mais si le circuit aboutit au consommateur, d'où va-t-il partir? Les faits répondent. *Primum vivere*, d'abord les produits du sol, dons gratuits du Créateur. La nature nourricière, c'est la terre. Elle seule est capable de fournir un « produit net », c'est-à-dire un produit disponible qu'on peut consommer sans s'appauvrir et qui suit les voies tracées avec soin sur le schéma de Quesnay; elle seule est productive. Illusion, certes, mais illusion excusable alors que la France était surtout une nation agricole, illusion bienfaisante au moment où l'agriculture périclitait, illusion conforme aux idées religieuses des membres de la secte, car la production agricole est l'œuvre de Dieu, la production industrielle, l'œuvre des hommes. Ricardo découvrira dans ce produit net un supplément non gagné dont bénéficie le propriétaire; Karl Marx transposera l'erreur physiocratique sur le plan industriel en imaginant que le travail seul fournit une plus-value.

Puisque l'agriculture donne le produit net, source de toute richesse, les classes non agricoles sont « stériles », ce qui

veut dire non qu'elles sont inutiles, mais qu'elles sont uniquement réceptrices et transmetteuses de biens. Cette appellation impropre a été aigrement reprochée aux physiocrates par leurs adversaires.

Voici le jeu du circuit :

*a*) La classe agricole touche le produit net, elle en garde une partie en vue des semailles, de l'alimentation du bétail et de son propre entretien; elle donne le reste à la classe des propriétaires sous forme de fermages.

*b*) La classe des propriétaires reçoit cette dernière fraction de plus-value en rémunération des avances foncières qu'elle a consenties, afin de mettre la terre en valeur. Elle la reverse en partie à la classe précédente, en échange de denrées, et en partie à la classe suivante, en échange d'objets fabriqués ou de services.

*c*) La classe des industriels, commerçants, gens de maison, individus exerçant une profession libérale, reçoit la fraction susmentionnée et la reverse aux agriculteurs en échange des subsistances qui lui sont nécessaires.

Les conséquences du tableau sont importantes à plusieurs points de vue :

1° Le commerce est considéré comme improductif, conception en harmonie avec l'hostilité que les gens du moyen âge montraient à l'égard des commerçants et avec le préjugé courant alors que le gain de l'un est forcément fait de la perte de l'autre. Hypnotisés par la nature, les physiocrates ne voient pas que l'homme même peut être facteur de production.

Toutefois, pour remplir son rôle de transmission des biens, le commerce doit être libre. Au moment où tant d'obstacles s'opposaient aux échanges à l'intérieur même des frontières, on ne saurait sous-estimer le service rendu à cet égard par les physiocrates. Et entre nations aussi, la liberté seule est féconde; quel avantage, en effet, présenterait une balance commerciale favorable? De permettre une accumulation de métaux précieux stériles? Sur tous ces points, les physiocrates se sont opposés aux mercantilistes.

Même remarque pour l'industrie. Les physiocrates combattent les réglementations dont souffrent les fabricants inventifs et dénoncent les corporations soucieuses de maintenir leur monopole. La formule célèbre « laissez-faire, laissez-passer », dont on a fait assez ridiculement une devise

d'anarchie et d'hostilité systématique envers l'Etat, était alors une protestation contre l'ordre établi, un cri de ralliement des partisans de la liberté.

2° La monnaie perd la dignité de richesse première que les mercantilistes lui avaient conférée; elle n'est plus qu'un moyen d'échange, un support de transactions, « une espèce de fleuve sur lequel on voiture toutes les choses commerçables et qui arrose tous les lieux où s'étend le commerce ». (Mercier de La Rivière.) Les hommes « ont pris l'argent pour les choses usuelles qu'il représente; ils ont perdu de vue que son utilité n'est, ni à lui, ni en lui ». (Mercier de La Rivière.) Les physiocrates ont donc bien mis en lumière l'illusion monétaire dont les hommes ont toujours été victimes.

3° Si la monnaie s'efface, le capital au contraire se place au premier rang. Il constitue les avances qui permettent au paysan de cultiver la terre et justifient le fermage. Le propriétaire n'est pas un parasite puisqu'il fournit sous cette forme une indispensable collaboration.

Mais si l'intérêt apparaît ainsi comme légitime dans le cas d'un prêt consenti à un cultivateur, donc productif, il ne devrait pas l'être lorsque les emprunteurs sont des industriels ou des commerçants. Cette conclusion logique n'a pourtant pas été admise. Quesnay désire seulement une limitation légale du taux.

Cet économiste estime que le manque de capitaux est la principale cause de la décadence de l'agriculture française, car le rendement est en proportion des avances, surtout dans le cas des céréales. Il préconise la grande culture qui se fait avec des capitaux abondants. Et il n'est pas sans mérite de s'exprimer ainsi, car il va à l'encontre des désirs des propriétaires, lesquels ne se soucient guère de consentir des avances, les métayers disparaissant parfois avec elles.

4° Puisque la terre seule fournit un produit net, tous les impôts finiront inévitablement par la frapper. Les classes sociales autres que la classe productive ne feront que répercuter les charges dont on veut les accabler. Inutile donc de compliquer la perception. Puisque la seule richesse est aux mains des agriculteurs, il convient d'imposer ceux-ci uniquement.

Rarement il y eut théorie plus nette d'incidence déterminée; rarement système plus simpliste fut proposé : une taxe unique sur le sol. En fait, il en est presque ainsi au XVIII[e] siècle, car la taille et, par répercussion, une large part

des vingtièmes et de la capitation, frappent les paysans. Ce système n'en est pas moins paradoxal : la terre paie la lourde rançon des louanges qui lui sont adressées.

Le plus curieux est qu'il se soit trouvé des princes pour appliquer cette thèse. Le margrave de Bade conduisit l'expérience jusqu'à l'échec total; la valeur des terres s'effondra, la culture périclita, alors que les commerçants libérés d'impôt, se multiplièrent outre mesure. Un essai tenté par le grand-duc de Toscane, Léopold, frère de Joseph II, ne fut pas plus heureux.

5° Les physiocrates reprochent aux mercantilistes, c'est-à-dire aux colbertistes, d'avoir fait de l'agriculture la servante de l'industrie. Prenant le contre-pied de la thèse de leurs prédécesseurs, ils réclament le haut prix des denrées, surtout des grains. La liberté de l'exportation est destinée à permettre à la demande nationale et étrangère de s'exercer et de soutenir les cours du blé. Leur raisonnement est juste : la hausse des prix due à une extension des débouchés stimule la production, mais l'erreur consiste à opposer l'agriculture à l'industrie, erreur de même nature que celle des mercantilistes, mais de sens inverse.

## § 5. — L'ÉTAT.

Si la loi naturelle s'était imposée d'elle-même à tous, si nul n'avait pu l'ignorer, le Gouvernement eût été inutile, les physiocrates auraient abouti à l'anarchie. Il n'en va pas ainsi. L'État existe et doit exister, mais il n'est ni arbitraire, ni illimité.

1° Il n'est pas arbitraire, car il est le gardien de l'ordre naturel. Le prince ne gouverne pas selon son bon plaisir, ni suivant ce qu'il croit être l'intérêt du royaume, il s'efforce de laisser l'ordre naturel s'établir de lui-même. Les lois humaines ne sont pas créatrices de droits, elles sont déclaratives, « L'autorité souveraine n'est pas instituée pour faire des lois, car les lois sont toutes faites par la main de Celui qui créa les droits et les devoirs... ». (Dupont de Nemours.)

Le prince joue donc un rôle passif, il ouvre la voie aux desseins de Dieu. Ainsi reste-t-il monarque absolu, tout-puissant vis-à-vis des sujets et en même temps soumis à l'ordre naturel qui est divin. C'est le *despote éclairé*. Mais en vérité ce despote est lui-même dépendant d'un autre despote : l'évidence.

Remarquons combien les physiocrates sont adroits. Quesnay, médecin du roi, pouvait continuer à fréquenter la cour et à jouir des faveurs du souverain, tout en réduisant celui-ci à un rôle secondaire. Le roi ne pouvait point protester puisqu'on lui demandait de s'effacer devant Dieu même, la loi naturelle étant divine. En pratique cependant, l'absolutisme devenait un vain mot. « Il y a un juge naturel et irrécusable des ordonnances même des souverains, et ce juge est l'évidence de leur conformité ou de leur opposition aux lois naturelles de l'ordre social. » (Dupont de Nemours.)

C'est donc, en somme, l'opinion publique qui contrôle le prince. Cependant, cette opinion n'est pas regardée comme suffisamment éclairée pour pouvoir toujours être invoquée comme un reflet de l'évidence. Voilà pourquoi les physiocrates attachent tant d'importance à l'instruction. Nous sommes bien en présence d'une thèse d'élite, plus ou moins complète : un noyau d'hommes, ayant discerné la vérité, la fait connaître à tous.

Quant à la forme du Gouvernement, les physiocrates préconisent la monarchie (sauf Mirabeau qui reste indifférent). L'intérêt national est celui des propriétaires fonciers, puisque toute richesse vient du sol, or l'intérêt du monarque se confond avec celui de ces propriétaires. En effet, les revenus publics sont constitués par un impôt sur la seule véritable source des revenus privés, comme il est logique, c'est-à-dire sur le produit net fourni par la terre. Le souverain est comme un propriétaire du produit net. Il est par conséquent intéressé à l'accroissement de ce produit et ne se cantonne pas dans l'instant présent. Le monarque héréditaire, qui transmet son royaume à son descendant, comme le propriétaire transmet son sol, est amené à songer au futur et à ne pas épuiser toutes les possibilités du présent en grevant l'avenir; en un mot, il est prévoyant, non gaspilleur.

2° L'Etat n'est pas illimité. Quelles sont ses fonctions? Les physiocrates nous donnent une énumération qui constituera un minimum pour la plupart des individualistes.

La garantie coercitive de l'ordre naturel est assurée par l'armée, la police et la justice. La garantie la meilleure, conformément aux principes de tout individualisme, est l'action volontaire de tout citoyen, éclairé par l'instruction. Plus ce deuxième ordre de garantie se développera, plus le premier se réduira. Une fois tous les habitants devenus vertueux par intérêt bien compris, la police, la justice et même l'armée, si la doctrine se répand hors des frontières, seront inutiles.

Il est une fonction de l'Etat que les physiocrates indiquent et qui ne semble pas cadrer avec leurs principes : l'exécution d'ouvrages d'intérêt public. On pourrait penser que ces économistes ne sont pas dégagés des notions anciennes, qu'ils considèrent le monarque comme le prince d'autrefois, vivant sur ses terres, et faisant construire routes, ponts, canaux ou édifices d'intérêt commun dans l'intérêt des sujets établis sur son domaine, domaine élargi par suite des circonstances jusqu'à devenir la nation elle-même. Mais Quesnay nous donne une raison tout autre : ces travaux sont destinés à faciliter la circulation des marchandises, à diminuer les frais du commerce, donc à augmenter le produit net. L'Etat devient un animateur. On voit combien il est injuste d'accuser les physiocrates d'avoir réduit toute leur doctrine au laissez-faire, laissez-passer.

## § 6. — DISSIDENTS ET ADVERSAIRES.

Vincent de Gournay, intendant du commerce, et Turgot méritent d'être mentionnés en raison de l'influence qu'ils ont exercée sur les faits. Ils n'admettent pas toutes les idées des physiocrates. Turgot a laissé plusieurs écrits et, comme contrôleur des finances, il a édicté des réformes. Apôtre de la concurrence, il a libéré le commerce des grains (1774) et aboli les corporations (1776). Allant plus loin que Quesnay, il ne veut pas limiter le taux de l'intérêt. Surtout il apporte une notable contribution à la théorie de la valeur : il découvre le fondement de celle-ci dans l'estime en laquelle l'homme tient les choses qu'il désire. Condillac soutient la même thèse qui s'oppose heureusement aux conceptions objectives de l'école britannique, et en tire une théorie féconde des échanges qui ne se font pas entre valeurs égales, mais au contraire entre valeurs inégales, chacun conférant à la chose qu'il cherche à acquérir une valeur subjective supérieure à celle de la chose qu'il consent à céder.

A côté des dissidents, les adversaires : dès son apparition, la doctrine fut l'objet de critiques. Mably fait part au public de ses *Doutes proposés aux philosophes économiques sur l'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques* (1768). Sur les dix lettres qui composent cet ouvrage, deux seulement se rapportent aux questions économiques; l'auteur semble choqué par ce fait que la vertu n'est pas mise au premier rang et qu'elle cède la place à l'intérêt. Il se place sur un terrain très sûr lorsqu'il s'en prend au dogme de l'évidence, car la nécessité même d'un despotisme prouve, d'après

lui, que l'évidence est un leurre. Il admet pourtant l'existence de lois naturelles. Par contre, il attaque le droit de propriété dans les termes qui l'ont fait regarder comme socialiste, bien qu'il n'entende point supprimer la propriété foncière.

Linguet, dans sa *Théorie des lois civiles ou principes fondamentaux de la Société* (1767), s'oppose nettement aux physiocrates en déclarant ne connaître que la loi positive et en niant le postulat de l'évidence. Il lui semble absurde qu'un soldat ne puisse plus se livrer à la maraude, parce qu'on lui aura appris à connaître l'ordre naturel.

Le spirituel abbé Galiani n'attaque pas de front l'ordre naturel, mais il le met, pour ainsi dire, hors de la portée des hommes. Certes l'ordre existe, seulement il est institué sur un plan supérieur, divin, inaccessible. Les *Dialogues sur le commerce des blés* (1768-1769), le huitième en particulier, sont un régal pour le lecteur qui n'aperçoit pas toujours la profondeur de la pensée, tant il est charmé par le style. « La nature est quelque chose d'immense, d'infini, elle est le digne ouvrage de son Créateur. Et nous, qui sommes-nous? Des insectes, des atomes, des riens... Concluons donc de ne pas laisser à la nature le soin de nos petites guenilles. Elle est trop grande dame pour cela. »

## § 7. — LES RÉSULTATS. APPRÉCIATION.

L'engouement des Français pour la doctrine physiocratique s'est traduit par un mouvement idéologique en faveur du retour à la terre. Les seigneurs de la suite du roi parlent de labours et de semences et vont surveiller leurs domaines. Une « fureur de défrichage » (Weulersse) s'empare de la population, un mémoire du temps atteste que des régions entières « ont changé de face » et que « le roi a acquis pour ainsi dire de nouvelles provinces ».

Des sociétés d'agriculture se fondent partout, favorisant une amélioration de la technique. Le système de la jachère est peu à peu remplacé par l'assolement triennal, caractéristique de la grande culture que les physiocrates préconisent parce qu'elle facilite la mise en valeur scientifique du sol. Les prairies artificielles se multiplient, l'usage des engrais se répand et l'outillage se perfectionne. L'Etat stimule cet élan, il accorde des exemptions fiscales pour les baux à long terme qui comportent des améliorations foncières, il facilite le remembrement, il institue des concours, distribue des semences et des plants, achète des animaux reproducteurs.

On observe un mouvement analogue en faveur de l'agriculture en Angleterre au début du siècle, mais chez nos voisins comme chez nous il n'y a pas eu de retour véritable à la terre: des nobles ont séjourné dans leurs châteaux, des capitaux se sont investis dans le sol, mais les paysans qui avaient émigré dans les villes ne sont pas revenus dans les campagnes.

Dans l'ordre commercial, les droits sur la circulation des grains sont réduits, puis la liberté à l'intérieur du royaume est établie en 1763, la liberté d'exportation en 1764, mais ces mesures demeurent incomplètes et temporaires. La question du rachat des péages n'est pas tranchée à cause du paiement des indemnités, la sortie doit être de nouveau interdite de 1770 à 1774 en raison de l'insuffisance des récoltes; les greniers de l'Etat disparaissent en 1769. L'exportation devient libre pour les laines et les bestiaux, des traités de commerce sont signés avec les Etats-Unis, comportant la clause de la nation la plus favorisée (1778), et avec l'Angleterre (1786).

L'industrie aussi est en partie libérée. En 1759, l'importation et la fabrication des toiles peintes sont autorisées, les étoffes conformes aux règlements bénéficient d'une marque spéciale, celles qui sont fabriquées librement doivent porter une marque différente, et beaucoup ne sont pas marquées du tout.

Enfin, conformément aux vœux des physiocrates, les prix des produits manufacturés, grâce au développement industriel, baissent tandis que ceux des denrées agricoles s'élèvent. Aussi les centres industriels deviennent-ils hostiles à la secte, alors que les centres agricoles lui restent favorables. Rouen, par exemple, s'oppose à Caen.

Il faut savoir gré aux physiocrates d'avoir amélioré la production agricole et d'avoir eu un goût très vif pour la liberté; grâce à eux, la production a pu s'accroître et les échanges se multiplier à une époque où l'augmentation de la population risquait de provoquer des famines; leur politique a posé les fondements de l'économie future; la terre était désormais prête pour servir de support à une grande nation.

Par contre, les physiocrates, en s'efforçant de favoriser les grandes cultures, ont perdu de vue la masse paysanne. Les statistiques enregistrent une hausse des prix et des fermages, mais le paysan propriétaire ne profite pas de la cherté des produits sur les marchés, ni des progrès de la productivité, ni de la baisse relative des salaires, en raison du caractère local et limité des ventes qu'il effectue, de la médiocrité de sa technique et de son mode d'exploitation à base de main-d'œuvre familiale.

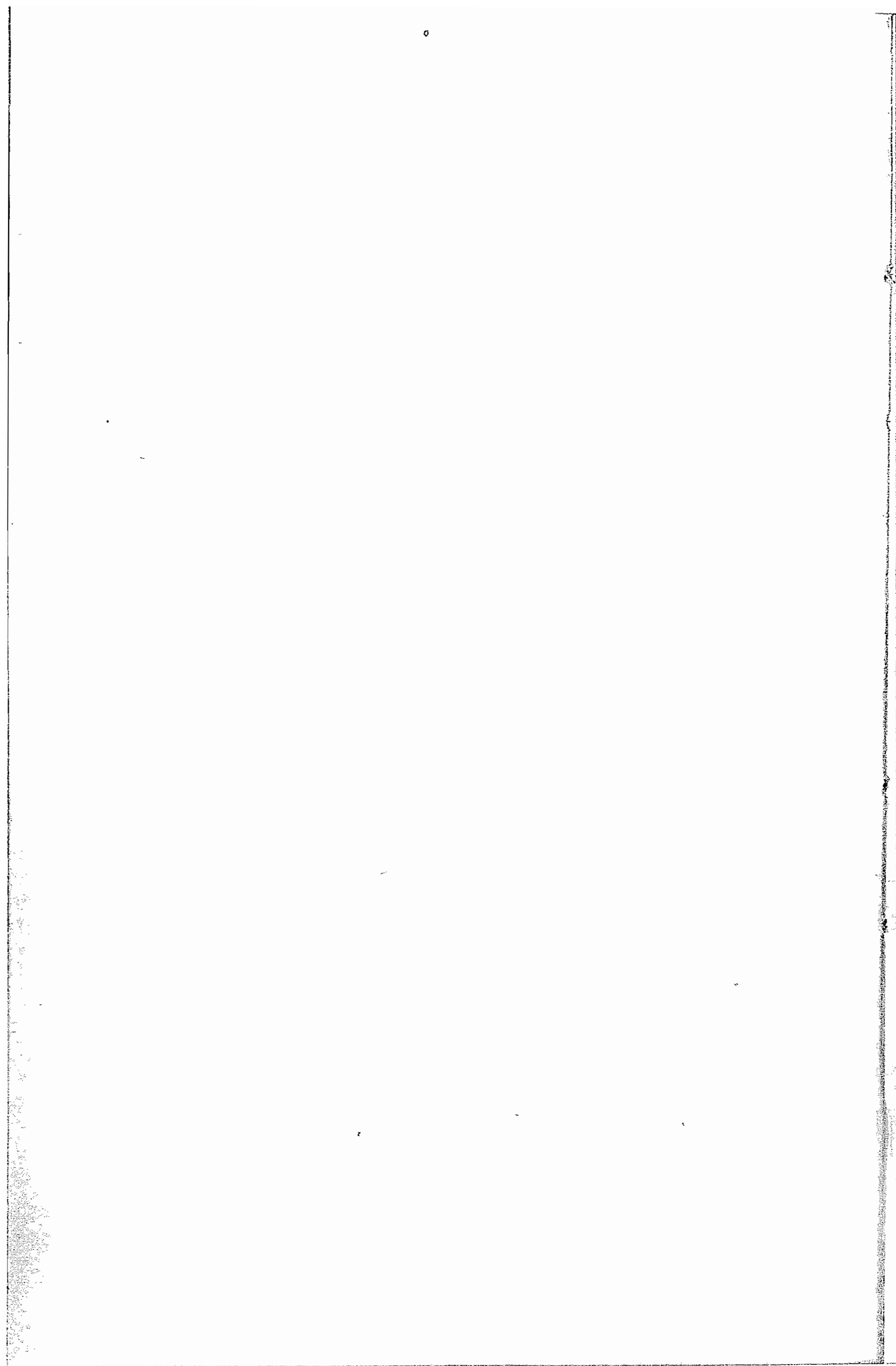
D'une manière générale, tout concourt à accabler les individus peu fortunés. Non seulement l'enchérissement de la vie engendre une chute du salaire réel, mais encore l'amplitude des variations cycliques des prix des produits est d'autant plus grande que ceux-ci tiennent une plus large place dans les budgets des familles pauvres. Les fluctuations de la viande sont moindres que celles des céréales, et l'instabilité diminue lorsqu'on passe du maïs au sarrasin, du sarrasin à l'orge, de l'orge au seigle, du seigle au méteil, du méteil au blé. Les fèves varient plus que les haricots, le lard plus que le bœuf ou le mouton. Tous ces « écarts sociaux » provoquent un état de malaise et font naître un vif mécontentement. M. Labrousse remarque qu'en 1789 précisément le mouvement cyclique et le mouvement de longue durée des prix atteignent tous deux leur maximum, point de crise redoutable par conséquent.

Enfin, du point de vue de la doctrine, ce qui restera des physiocrates est immense : le fondement de la science même et celui de l'individualisme. Regrettons seulement ce dualisme initial que nous avons analysé et qui est des plus dangereux. En effet d'autres viendront qui constateront que l'ordre naturel engendre des maux, s'insurgeront contre lui et commettront, en sens contraire, la même erreur que les physiocrates : de l'existence des lois, ceux-ci ont conclu à leur excellence; de la nocivité de ces lois, ceux-là concluront à leur négation. Et ainsi pourra-t-on croire que l'économie politique est sapée par la base.

Il n'en sera rien cependant, car le revêtement providentiel de la doctrine physiocratique s'effritera peu à peu et nous devons reconnaître qu'il lui a donné, en son temps, une particulière majesté.

Quant à la théorie du produit net, source impure de courants fécondants, élaborée par Quesnay en vue d'obtenir un but pratique et insérée par les disciples de ce maître à sa place logique dans l'ensemble doctrinal, elle n'a pas résisté à la critique. Le retour à la terre, souhaité en France en d'autres temps, n'a pas eu besoin de cette prétendue justification.

Résumons l'évolution de la pensée économique : les auteurs du moyen âge désirent obtenir la sécurité et la stabilité et tentent d'y parvenir par la modération; le mercantilisme veut assurer la même sécurité dans l'expansion par le développement de la puissance; la physiocratie recherche la constance et la perpétuité dans les phénomènes, afin de fonder le bien-être sur des bases scientifiques.



# L'ÉCOLE CLASSIQUE

(fin XVIII[e] siècle, début XIX[e] siècle)

## LA DOCTRINE INDIVIDUALISTE

C'EST en Angleterre que s'est constituée l'école dite classique. Nous avons vu que le commerce s'était grandement développé au XVIII[e] siècle; il a servi d'entraîneur de l'industrie. L'importance du débouché a déterminé celle de la fabrication, simple application de ce principe que la consommation commande la production. C'est Liverpool qui a créé Manchester. Aussi le développement de l'industrie a-t-il été spontané chez nos voisins, alors que chez nous l'Etat a cru devoir intervenir.

Ce développement a été facilité par les découvertes techniques qui se sont commandées les unes les autres. Quand John Kay eut facilité le tissage par l'invention de la navette volante, on manqua de fils pour approvisionner les tisseurs; la *Spinning Jenny* de Hargreaves porta remède à cette situation, mais deux autres inventions, dues à Arkwright et à Crompton, accrurent à tel point la production des filatures que le tissage, à son tour, se trouva en retard. L'invention du métier à tisser mécanique finit par rétablir l'équilibre.

En métallurgie, le maître de forge Darby parvint à utiliser le coke pour produire la fonte, mais celle-ci devint alors si abondante que la transformation en fer ne put l'absorber. Cort inventa opportunément en 1783 le puddlage et le laminage qui mirent fin à cette crise.

L'industrie était jusque-là tributaire de l'eau et du vent, ce qui l'empêchait souvent de se localiser à côté des matières premières. Dès la fin du XVII[e] siècle, Denis Papin ouvre la voie à la découverte de l'utilisation de la vapeur. Savery utilise dans le travail des mines une pompe à vapeur que remplace celle, plus pratique, de Newcomen en 1715; enfin Watt construit sa célèbre machine. En 1785 s'installe une filature à vapeur.

Cet essor industriel nécessite des capitaux. Ceux-ci sont le plus souvent fournis par le chef d'entreprise et sa famille.

Les banques se multiplient pour rendre les services financiers nécessaires, mais avec moins de rapidité que leurs clients; les *country banks* sont nombreuses, mais petites, et le crédit fait parfois défaut.

De telles modifications entraînent des perturbations sociales : la classe moyenne qui avait fait la grandeur de l'Angleterre, cette *Yeomanry*, « race éminemment virile et sincère » (Macaulay), formée de paysans propriétaires qui avaient fourni les soldats de la guerre de Cent ans, est en voie de disparition. La campagne devient pourvoyeuse de la cité. Les hommes s'entassent et le prolétariat prend naissance. Après une hausse qui avait contribué, pendant le cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, à attirer les cultivateurs vers les villes, le salaire réel fléchit en raison de la montée des prix en flèche pendant les guerres de la Révolution française et de l'Empire. Le blé est à 47 shillings le quarter en 1792, à 127 en 1800 (Mantoux).

La misère ne tarde pas à apparaître, provoquant une double hostilité contre les machines et contre les chefs d'entreprise. Les luddites, en 1811, brisent les premières; les chartistes s'attaquent aux seconds. Un fossé se creuse entre les classes qui se constituent, face à face, et la masse ouvrière elle-même est hétérogène; les travailleurs de la grande industrie sont privilégiés par rapport aux ouvriers à domicile.

En somme, la « révolution industrielle » britannique provoque un progrès économique que ne suit pas un progrès social; le déséquilibre qui en résulte est tragique. L'école classique anglaise observe ces mouvements. Après avoir mis l'accent sur la production, avec Adam Smith, elle insiste sur la répartition avec Ricardo, et elle se livre à des considérations d'ordre social avec Stuart Mill, que nous étudierons dans un chapitre ultérieur.

## *SECTION I*

## ADAM SMITH (1723-1790)

Adam Smith, né en Ecosse, enseigna à Edimbourg, puis à Glasgow. En 1759, il publia la *Théorie des sentiments moraux*, puis il voyagea en Suisse et en France. En 1776, il fit paraître à Londres l'ouvrage qui devait établir sa renommée : *Recherches sur la nature et les causes de la Richesse des Nations*.

Ce livre dont le plan est défectueux, abonde en informations et en analyses. Si les insuffisances et les obscurités sont nombreuses, il ne faut pas s'en étonner : le langage économique était alors imprécis et Smith jouait le rôle de pionnier dans un domaine particulièrement difficile à explorer.

## § 1. — L'INDIVIDUALISME.

### a) Smith comme successeur des physiocrates et des mercantilistes.

Smith est plus réaliste que les physiocrates. Il ne pose pas l'ordre naturel *a priori*, il le constate. Il ne dit pas : « laissez-faire », il observe que le monde se fait de lui-même. Il ne propose pas de but, il admet que ce but est la richesse nationale et qu'il est spontanément atteint par les sociétés progressives. Le système simple de la liberté naturelle prouve sa vitalité en vivant. Ce nom de « système de liberté naturelle » est resté à la doctrine de Smith.

L'individu, constate l'économiste anglais, est poussé par son intérêt personnel; ainsi il est amené à chercher pour son capital l'emploi le plus avantageux. Il a en vue son propre bénéfice et non celui de la société, mais « la préoccupation de son avantage le conduit naturellement ou plutôt nécessairement à préférer le genre d'emploi qui est le plus avantageux à la société ». Voilà bien l'harmonie des intérêts : « A la vérité son intention, en général, n'est pas de servir l'intérêt public, et il ne sait même pas combien il le sert... Il est conduit par une main invisible à remplir une fin qui n'entrait nullement dans ses intentions. » Et Smith va très loin puisqu'il ajoute : « En poursuivant son propre intérêt, il sert souvent d'une manière bien plus efficace l'intérêt de la société que s'il avait réellement pour but de la servir. »

La conséquence de cette conception est que la liberté assure le bien-être. Aucun souverain, explique Smith, ne serait capable d'être « le surintendant de l'industrie des particuliers et de la diriger vers les emplois les plus conformes à l'intérêt de la société ». Ainsi l'une des caractéristiques de l'individualisme est-elle mise en lumière : la méfiance à l'égard des dirigeants, en raison de la faiblesse humaine et de la complexité sociale.

Malgré cette attitude, voisine de celle que les physiocrates ont adoptée, et en dépit des critiques qu'il adresse aux mercantilistes, Smith approuve certaines idées chères à ces der-

niers. Il se place dans le cadre de la nation, comme l'indique le titre de son livre et adopte parfois le point de vue mercantiliste lorsqu'il passe de la théorie à la politique économique, comme nous le verrons.

### b) La productivité.

La richesse, fin de l'économie, s'obtient par la production et celle-ci par le travail. L'individualisme de Smith est essentiellement une doctrine de production et, plus précisément, de productivité car nul mieux que lui n'a apprécié l'importance du rendement. Ici nous notons un progrès marqué sur la théorie mercantiliste : la richesse n'est pas une accumulation, c'est un accroissement.

Analysons cette idée : pour Smith, le travail est la cause de la richesse, du moins dans un état social primitif, car, pour se perpétuer et accroître sa puissance, il a besoin du capital, c'est-à-dire d'un fonds d'entretien amassé grâce à un retranchement sur les revenus (épargne). Smith remarque que des peuples végètent dans des régions bien pourvues de ressources naturelles et que d'autres, comme les Hollandais, prospèrent sur des territoires exigus. C'est que sans le travail, la nature n'est rien. Selon que le produit de ce travail se trouve être plus ou moins grand par rapport au nombre des consommateurs, la nation est plus ou moins riche, c'est-à-dire plus ou moins pourvue de toutes les choses nécessaires ou commodes. La proportion entre les produits du travail et les besoins de la consommation est déterminée à un titre secondaire par la quantité du travail, c'est-à-dire par le rapport existant entre le chiffre de la population active — comme nous dirions aujourd'hui — et celui de la population inactive, et à titre principal par la « puissance productive du travail », autrement dit le rendement. Chez les peuples primitifs personne n'est oisif et pourtant la tribu reste pauvre. Au contraire, dans les nations civilisées, l'oisiveté règne. Pour qu'il en soit ainsi, il faut que la productivité du travail soit infiniment plus grande chez les secondes que chez les premiers.

### c) La cause de la productivité : La division du travail.

Ce qui explique l'accroissement de la productivité, c'est la division du travail. Adam Smith donne comme exemple la fabrication des épingles : dix ouvriers réussissent à faire, grâce à la division, 48.000 épingles par jour, alors que chacun

d'eux ne parviendrait même pas à en fabriquer une vingtaine s'il était isolé. Une telle augmentation est due à trois circonstances :

D'abord l'habileté de l'ouvrier grandit, mais cette spécialisation n'est pas sans inconvénient du point de vue intellectuel et moral pour le travailleur contraint de jouer un rôle machinal.

Ensuite l'entreprise économise le temps qui se perd communément en passant d'une sorte d'ouvrage à une autre, exercée en des lieux divers et avec des outils différents, car la nécessité de se déplacer sans cesse favorise la flânerie.

Enfin un homme est bien plus apte à découvrir les méthodes les plus aisées et les plus rapides pour atteindre un but déterminé quand toute l'attention de son esprit est dirigée vers ce but unique, que si elle est dissipée par une grande variété de buts : la preuve en est qu'une partie des machines employées dans les manufactures a été inventée par des ouvriers désireux de faciliter et d'abréger leur besogne.

### *d)* Les conditions de l'extension de la division du travail.

Ces conditions sont multiples : gouvernement préservant les personnes et les biens, système fiscal juste et modéré, étendue du marché, abondance des capitaux. Ces deux dernières conditions étant d'ordre économique méritent qu'on les examine.

Lorsque Smith nous parle de l'étendue du marché, il a des exemples sous les yeux puisqu'en Angleterre c'est le commerce qui a stimulé le développement industriel, comme nous l'avons indiqué. Il en résulte que la liberté des échanges est favorable à la division du travail, donc à l'accroissement de la production.

Les capitaux, de leur côté, fournissent le fonds de l'entreprise en attendant que le travail soit effectué, que les produits soient vendus; ils permettent de procéder aux dépenses d'installation, d'outillage, d'approvisionnement en matières premières. Pour que leur accumulation se poursuive de manière favorable, il faut que la liberté règne. En effet, chaque capitaliste, sous l'impulsion de son intérêt personnel, est mieux à même que quiconque d'orienter son épargne et en particulier que les hommes d'Etat. Chacun cherche et découvre dans quelle industrie le produit vaudra davantage et donnera un plus grand profit.

Smith ne semble pas avoir vu que l'augmentation du capital et le développement de la division du travail ne marchent pas forcément de pair. Celle-ci tend à économiser celui-là dans une large mesure. S'il n'y avait pas de boucher, chacun de nous devrait acheter un bœuf entier, lorsqu'il désirerait de la viande de bœuf. L'homme isolé qui doit pourvoir à tous ses besoins personnels doit avoir un outillage complet, un stock de matières premières, une réserve en vue des risques, plus considérables que s'il vivait en société et se spécialisait dans une production déterminée. Et Cannan observe que Smith conclut trop hâtivement de l'individu à la communauté. « Voyant que le capital d'un employeur doit être plus grand s'il veut être efficace, lorsque la division du travail est très avancée, Smith suppose que la communauté est soumise au même besoin. »

On pourrait objecter par ailleurs que la liberté tend à niveler les profits, sous l'action de la concurrence, et qu'un monopole, générateur de profits élevés, favoriserait l'accumulation des capitaux, puisque l'épargne se constitue par un prélèvement sur le profit. Mais Smith répond en distinguant l'intérêt du monopoleur et celui de la nation. Le monopole provoque une hausse des prix, donc diminue la masse des revenus disponibles et par conséquent les facultés d'épargne générale. Or un petit profit réalisé par un grand nombre d'individus fournit un plus grand revenu qu'un gros profit obtenu par un seul entrepreneur. Le monopole nuit donc en définitive à l'accroissement des capitaux.

Cet accroissement du fonds de capitaux peut prendre fin et un état stationnaire risque d'apparaître; il en est ainsi lorsque le taux du profit, qui baisse au fur et à mesure que la masse des capitaux augmente, tombe à un niveau qui n'incite plus les capitalistes à courir le risque d'un placement.

### *e)* Le rôle de l'Etat.

Après avoir critiqué les systèmes interventionnistes, notamment le système mercantiliste, Adam Smith formule sa politique générale. « Tout système qui cherche, par des encouragements extraordinaires, à attirer vers une espèce particulière d'industrie une proportion plus forte du capital que celle qui s'y porterait naturellement, ou, par des entraves extraordinaires, à détourner une partie de ce capital d'une espèce particulière d'industrie vers laquelle il irait sans cela, serait un système réellement subversif de l'objet même qu'il se propose comme terme. En effet, loin d'accélérer les progrès de la société vers l'opulence, il diminue la valeur réelle du produit

annuel des terres et du travail de la société. Donc tout homme, tant qu'il n'enfreint pas les règles de la justice, demeure entièrement libre de suivre la route de son intérêt. »

Dans ce système, l'Etat a un rôle réduit, il doit assurer la sécurité, la justice, la création et l'entretien de certains ouvrages publics ou de certaines institutions dont les particuliers ne pourraient pas se charger parce que le profit n'en rembourserait pas la dépense.

Smith précise son idée de justice qui n'a rien à voir avec celle d'égalité. Le souverain, dit-il, doit protéger le riche, non à cause de sa richesse, mais parce que le droit de propriété doit être défendu. Certes, il y a des riches avares et ambitieux, mais l'inégalité est naturelle et la propriété doit être protégée contre les pauvres envieux. « A tout moment, le propriétaire est environné d'une foule d'ennemis inconnus, qu'il ne lui est pas possible d'apaiser, quoiqu'il ne les ait jamais provoqués, et contre l'injustice desquels il ne saurait être protégé que par le bras tout-puissant de l'autorité civile sans cesse levé pour les punir. » Des modernes humanitaires se sont indignés; pourtant Smith est logique et équitable. Il sait que la propriété s'acquiert « par le travail de beaucoup d'années ou peut-être de plusieurs générations successives », il la considère donc comme on doit la considérer, jusqu'à preuve du contraire, à savoir sous la forme d'une récompense attribuée au mérite. Le pauvre est celui qui n'a pas eu les vertus nécessaires pour accumuler les capitaux et effectuer les travaux dont dérive la richesse.

### *f) Les tempéraments au système de liberté naturelle.*

Smith énumère des atténuations ou modifications de sa doctrine qui ont souvent excité la verve des commentateurs, prompts à l'accuser d'inconséquence. Nous verrons à quel point ces critiques sont excessives.

#### 1° Les mesures destinées a rétablir le système de liberté naturelle.

Ce ne sont pas là des exceptions, au contraire, ce sont des dispositions par lesquelles les Gouvernements doivent s'efforcer de restaurer les cadres détériorés du système. La conception est la même que celle dont fait état le néo-libéralisme moderne : il s'agit de maintenir les conditions nécessaires au jeu de l'individualisme.

Ainsi Smith admet l'établissement de droits de douane à l'importation pour compenser les impôts que des marchandises ont à supporter à l'intérieur, afin de rétablir une concurrence loyale entre les produits nationaux et les produits étrangers. Il limite, d'ailleurs, cette mesure en refusant de l'étendre au cas où la taxe douanière chercherait à compenser le coût de la vie, en particulier lorsque des impôts ont élevé ce coût. Ce serait chose singulière, explique-t-il, d'établir un droit de douane, c'est-à-dire de frapper le peuple d'un nouvel impôt, pour cette raison qu'il paye déjà trop cher les choses nécessaires à l'existence. Smith est donc hostile à ce que nous nommons aujourd'hui la théorie des droits compensateurs.

Sur la question de savoir s'il convient de se livrer à des représailles douanières, Smith hésite. Une telle méthode est défectueuse, pense-t-il, car elle ajoute à un dommage dont on souffre la seule satisfaction de faire souffrir une autre nation; cependant elle peut être nécessaire pour amener l'étranger à supprimer des droits excessifs dont on a à se plaindre.

Quand Smith estime qu'on peut accorder des monopoles temporaires au profit de compagnies, telles que les compagnies des Indes, parce qu'elles entreprennent des opérations lointaines et périlleuses, il ne s'écarte pas de son système. Si la concurrence est momentanément supprimée, c'est parce qu'en raison de l'importance du risque, l'intérêt personnel ne peut jouer qu'avec un stimulant particulier. Cette notion de risque n'est, d'ailleurs, pas approfondie.

Lorsque Smith se montre partisan des marques de fabrique, contrairement à Turgot, il le fait pour assurer la qualité des produits et il déclare préférer cette mesure au maintien d'un apprentissage qu'il juge trop long déjà, car les ouvrages défectueux sont dus généralement à une tromperie et non à un manque d'habileté de l'ouvrier.

Enfin Smith demande la taxation des objets de première nécessité, quand il existe un monopole corporatif, ce qui est logique. Le système est faussé dans ce cas et il serait dangereux de laisser jouer les prix librement. Le même raisonnement a été fait souvent de nos jours.

### 2° Les mesures destinées a améliorer le système existant.

On ne peut pas considérer que Smith est inconséquent lorsqu'il préconise des mesures qui ne cadrent pas avec son système, mais sont plus modérées que celles dont il se plaint et dont il souhaite la disparition. Il marque une étape intermédiaire. Ainsi, il considère que dans un pays habitué depuis longtemps au protectionnisme, il ne faut pas revenir brusque-

ment à un régime de liberté commerciale, car on obligerait certaines manufactures à renvoyer une partie de leur personnel ouvrier, ce qui serait inhumain. Smith n'est nullement indifférent aux misères imméritées. Il ne croit pas d'ailleurs que la Grande-Bretagne puisse admettre le libre-échange, à cause de la force des intérêts privés contraires et des préjugés publics. Smith n'est pas cet optimiste aveugle que l'on a parfois représenté et critiqué. Au contraire, il a manqué d'optimisme en l'espèce, puisque l'Angleterre a donné l'exemple de la politique libérale au XIXe siècle.

Les commentateurs sont généralement d'avis que Smith est infidèle à sa doctrine lorsqu'il propose de fixer un taux minimum légal d'intérêt. Nous ne le pensons pas. La prohibition de l'intérêt demeure, en ce temps-là, la règle théorique. Réclamer une fixation, c'est rompre avec le passé.

Pour Smith, le taux doit être fixé un peu au-dessus du taux courant de la place. Mais ici, il n'est pas d'accord avec lui-même. Un taux trop élevé, écrit-il, ne pourrait être offert que par des prodigues ou des chevaliers d'industrie et détournerait les capitaux vers des emplois fâcheux. Y aurait-il donc des cas où la liberté serait en défaut?

Smith, d'ailleurs, en remarquant que le taux fixe dont il parle est voisin du taux libre, atténue l'impression de malaise que peut ressentir le lecteur. En fait, l'intérêt est réglé en Angleterre, mais les pouvoirs publics suivent les indications fournies par le taux courant constaté sur la place. La loi obéit aux fluctuations des cours plutôt qu'elle ne les commande. Les dirigeants désirent surtout éviter des variations trop violentes. La fixation du taux, telle qu'elle est appliquée, c'est presque la liberté.

### 3° Les tempéraments dus a l'influence mercantiliste.

Il y a chez Smith un curieux mélange d'économie de puissance et d'économie de bien-être. Ainsi, d'une part, il consacre la déchéance des métaux précieux en regardant comme désirable leur remplacement par le billet de banque « moins coûteux et non moins commode », il imagine une sorte de fonds de monnaie correspondant aux nécessités des échanges et semble croire à une compensation entre la quantité et la vitesse de la circulation de la monnaie. Mais, d'autre part, il craint que les métaux ne soient exportés dans le cas d'une émission excessive de billets et qu'ils ne fassent défaut au prince si une guerre survient. Il redoute aussi que l'ennemi ne s'empare de l'encaisse qui garantit le papier. Smith ne se

dégage donc pas de la préoccupation dominante chez les mercantilistes et c'est pour ce motif qu'il approuve l'*Act de navigation* de Cromwell.

Il ne faudrait pas croire, d'ailleurs, que Smith soit hostile à la guerre; il parle de sa noblesse et constate qu'elle est un stimulant pour les manufactures.

Il est un cas seulement où Smith se met en contradiction avec ses principes, c'est celui de la taxe sur l'exportation des laines, qu'il admet, mais à titre de concession à l'opinion publique.

## § 2. — LA VALEUR ET LES PRIX.

Tout le raisonnement des physiocrates se déroulait en termes de quantités; il y avait là une insuffisance qu'Adam Smith rectifie en posant nettement la notion de valeur. Il commence par faire la distinction devenue classique entre la valeur d'usage et la valeur d'échange, et abandonne fâcheusement la première pour s'en tenir à la seconde. Il écrit ensuite : « Le travail est la mesure réelle de la valeur échangeable de toute marchandise. » Mais il ajoute : « Dans un pays civilisé, il n'y a que très peu de marchandises dont toute la valeur échangeable procède du travail seul. » Et encore : « Dans la culture de la terre, la nature travaille conjointement avec l'homme. » On voit que cette conception est bien éloignée de la théorie marxiste de valeur-travail. Smith, frappé par l'aspect changeant et fluide du monde économique et surtout des expressions monétaires cherche un point d'appui. Or, l'unité du travail lui semble stable dans le temps et dans l'espace; elle correspond au prix réel des marchandises dont la monnaie n'exprime que l'aspect nominal. « Le travail ne varie pas, dit Smith, dans sa propre valeur. » Il est donc un étalon idéal, il constitue, non pas la *source* de la valeur, comme pour Marx, mais la *mesure* de la valeur.

On peut être surpris qu'un esprit aussi avisé que celui d'Adam Smith se soit engagé dans une voie aussi périlleuse. Comprenons que le rattachement de la valeur et des prix à un élément étranger au vendeur, tel que l'utilité — ce qui nous semble aujourd'hui élémentaire — devait paraître illogique et injuste. Comment la valeur d'une marchandise ne viendrait-elle pas de celui-là même qui lui donne la vie? Comment un prix serait-il équitable s'il n'est pas proportionné à l'effort du producteur?

Il est naturel aussi que Smith se soit efforcé de découvrir un élément stable. Les penseurs du moyen âge s'étaient obstinés à imposer la stabilité aux prix. Le *juste* prix était fondé sur la *communis estimatio*, c'est-à-dire sur la tradition, sur la coutume éminemment stable; il était une sorte de valeur sociale de la marchandise. Smith ne se fait pas d'illusion, il sait que le changement est le propre de la vie, il consent à se jeter dans le mouvant, mais il ne veut pas perdre pied et croit trouver un terrain solide dans le travail.

Smith dissipe fort bien l'illusion du nominal. Les prix des marchandises varient et les métaux sont, eux aussi, des marchandises, tantôt rares, tantôt abondantes. Quant au papier-monnaie, son volume est plus changeant encore. Les prix nominaux ne suffisent donc pas à nous renseigner sur les biens auxquels ils s'appliquent, puisqu'ils peuvent enregistrer des mouvements d'ordre purement monétaire.

Ce travail que Smith retient comme mesure de la valeur, il est à la fois quantitatif et qualitatif. Sa conception est, encore sur ce point, supérieure à celle de Marx. « Il peut y avoir plus de travail dans une heure d'ouvrage pénible que dans deux heures de besogne aisée, ou dans une heure d'application à un métier qui a coûté dix années d'apprentissage que dans un mois d'application d'un genre ordinaire et à quoi tout le monde est propre. »

Si telle est la mesure de la valeur, quelle est la cause de cette valeur? Smith aime à raisonner sur des sociétés primitives dans lesquelles le travail tient une place éminente, étant seul élément ou presque du coût de production. Il reconnaît que dans les sociétés avancées, ce coût comprend, en outre, la rémunération du capital et de la propriété foncière. C'est ce coût de production complexe qui engendre la valeur.

Encore le prix ne coïncide-t-il avec cette valeur que s'il est *naturel*, or il n'apparaît pas ainsi sur le marché. Ce que nous constatons, ce sont des prix qui varient incessamment : les prix *courants*. Ceux-ci gravitent autour du prix naturel, ils s'en écartent sans cesse plus ou moins, mais « tendent constamment vers lui ».

Smith voit en profondeur, il scrute les fonds, il discerne l'élément stable au delà des apparences : le prix naturel, qui deviendra plus tard le prix normal.

Si les prix du marché sont sujets à d'incessantes fluctuations, c'est qu'ils sont soumis à l'action de la loi de l'offre et de la demande dont le rôle est parfaitement mis en lumière par Smith. L'offre s'ajuste à la demande effective, et non absolue, c'est-à-dire à celle qui est susceptible d'offrir elle-

même une contre-partie, celle qui dispose d'une capacité d'achat. Si la quantité de marchandises apportée sur le marché dépasse la demande effective, elle ne peut être complètement vendue à un prix supérieur au coût de production, « il faut en céder une partie à ceux qui sont disposés à payer moins, et le bas prix qu'ils en donnent doit réduire le prix de tout le stock ». Le prix de marché tombe donc au-dessous du prix naturel. Quand la demande effective dépasse l'offre, c'est l'inverse qui se produit.

Smith étend la loi de l'offre et de la demande à la généralité des phénomènes : au nombre des habitants qui s'adapte aux moyens de subsistance, à la quantité de monnaie qui correspond aux besoins, aux exportations qui impliquent des importations. Si la population s'accroît trop, la misère la réduit; si le volume de la circulation devient excessif, le surplus de métal sort des frontières « pour chercher un emploi profitable qu'il ne peut pas trouver à l'intérieur », si les exportations dépassent les importations, comme le veulent les mercantilistes, le solde est représenté par l'entrée d'une marchandise d'un autre genre, moins utile : la monnaie.

Précisons encore un point : le rôle du capital. Bien que la pensée de Smith ne soit pas toujours très claire, il semble que le capital soit le facteur du progrès. « L'industrie de la nation ne peut augmenter qu'à proportion de l'augmentation de son capital. » D'où la formule ultérieure de Stuart Mill : le capital limite l'industrie. C'est l'accumulation du capital qui permet l'accroissement du travail, car le nombre des ouvriers ne peut grandir qu'en raison « des fonds qui servent à les entretenir ».

## § 3. — LA RÉPARTITION.

Smith envisage trois revenus : le salaire, le profit, la rente qui correspondent aux fournisseurs de travail, de capital et de terre. Ceux-ci peuvent ne former qu'une seule et même personne, par exemple le paysan propriétaire ayant une épargne.

L'étude de la théorie smithienne des revenus est souvent laissée de côté, parce qu'elle est périmée; pourtant elle présente un certain intérêt, car elle nous montre que l'économiste écossais ne se cantonnait nullement dans la statique, comme on a reproché à tous les classiques de le faire, mais avait des notions d'ordre dynamique. Il distingue les économies progressives, déclinantes ou stationnaires. La population est

l'indice qui permet de déceler quel adjectif doit s'appliquer au cas que l'on considère, car elle varie avec les moyens d'existence. Une population croissante est signe de prospérité, une population décroissante implique un déclin, une population stationnaire révèle un état de même qualificatif.

### *a)* Le salaire.

Il existe un taux nécessaire du salaire, qui correspond à la somme indispensable pour faire vivre le travailleur, à son coût de production. Dans une économie stationnaire ou déclinante, la masse des capitaux qui alimentent les salaires n'augmente pas, donc ceux-ci ne peuvent pas s'accroître, même si la richesse est très grande. Au contraire, dans une économie progressive, les capitaux se multiplient et le salaire s'élève au-dessus du taux nécessaire. Exemples : en Angleterre, pays riche, mais stationnaire, les salaires tendent à décroître; en Amérique du Nord, pays progressif, ils tendent à augmenter. En définitive, ce n'est pas la situation économique de la nation qui compte, c'est le changement qui intervient dans cette situation.

Malgré l'apparence de sécheresse que Smith donne à sa théorie, lui-même reste humain dans ses commentaires. Il constate qu'en Angleterre les salaires sont plus stables que les prix, observation qu'on peut généraliser, et en conclut qu'ils doivent se situer au-dessus du taux nécessaire; en effet, si l'ouvrier peut vivre et élever sa famille même dans les périodes de cherté, il se trouve avoir plus que le nécessaire dans les périodes de bon marché.

Or Smith déclare que des salaires élevés sont un bien, il ne voit pas en eux une incitation à la paresse, comme certains de ses contemporains; au contraire, il les considère comme un stimulant : « La douce espérance d'améliorer sa condition et de finir peut-être ses jours dans le repos et dans l'aisance excite l'ouvrier à tirer tout le parti possible de ses forces; aussi on verra toujours les ouvriers plus actifs, plus diligents, plus expéditifs là où les salaires sont élevés que là où ils sont bas. » Dira-t-on qu'une hausse du salaire, agissant sur le prix de revient, déterminera une augmentation du prix de vente? Mais cette hausse étant due à l'abondance des capitaux, est corrélative à une élévation du rendement du travail qui tend à faire baisser le prix des produits. Ces deux tendances contraires, l'une à la hausse, l'autre à la baisse, se neutraliseront et la vie n'enchérira pas.

### b) Le profit.

Smith considère à juste titre ce revenu comme très variable et difficile à estimer, aussi emploie-t-il pour le connaître un moyen indirect : il juge les mouvements des profits d'après ceux du taux de l'intérêt. Il en donne pour raison que là où l'on peut obtenir de grands profits, les emprunteurs sont disposés à servir des intérêts élevés pour obtenir des fonds, et là où les profits demeurent faibles, les prêteurs ne peuvent obtenir de rémunération importante.

Dans un pays progressif, l'accroissement des capitaux qui fait hausser les salaires tend à faire baisser les profits, par l'effet de la concurrence entre les chefs d'entreprise. Ainsi en Ecosse, la richesse progresse plus lentement qu'en Angleterre et les salaires y sont plus bas, par suite le profit y est très élevé. En France, la situation est la même qu'en Ecosse par rapport à l'Angleterre. En Hollande, pays plus riche que l'Angleterre, la richesse nationale progresse, le salaire est plus élevé et le profit plus faible (l'intérêt y est de 2 à 3 % seulement).

Dans un pays déclinant, la masse des capitaux diminue, donc les salaires baissent, le coût de production fléchit et les profits croissent. Exemple : au Bengale, l'économie décline, les salaires sont minimes, l'intérêt est excessif (40 à 60 % parfois).

Dans un pays stationnaire, il faut distinguer deux cas :

Dans le premier cas, la population est parvenue à un point tel qu'elle ne peut plus s'accroître sans risquer de manquer de subsistances ou de capitaux, c'est-à-dire d'emplois. La concurrence entre les travailleurs maintient les salaires au taux nécessaire et l'accumulation des capitaux réduit l'intérêt au chiffre le plus bas. Smith ne connaît pas d'exemple.

Dans le deuxième cas, le salaire et le profit sont tous deux très élevés, fait exceptionnel constaté en Amérique du Nord et dans les colonies. Dans ces pays, en effet, les capitaux sont rares, les terres abondantes, aussi les colons appliquent-ils leurs capitaux aux terres les plus fertiles dont le prix est très faible et leur font-ils rendre de gros profits. Cette situation favorable incite ces colons à faire appel à de la main-d'œuvre et les salaires montent : à mesure que la colonie se développe, des terres moins fertiles sont cultivées, — idée que Ricardo développera plus tard — et les profits diminuent, alors que l'accumulation des capitaux accroît la demande de travail et engendre une hausse des salaires. Les deux revenus vont dès lors diverger.

### c) La rente.

Smith identifie rente et fermage, c'est-à-dire prix payé pour l'usage de la terre. Il observe que la rente ne fait pas partie du prix de la même manière que le salaire et le profit, qu'elle est effet du prix alors que ces deux autres revenus sont causes du prix, mais il ne procède pas à une analyse comparable à celle que Ricardo donnera ultérieurement.

Il part d'un examen de l'évolution historique. A l'origine de l'appropriation des terres, le produit du sol nourrit le travailleur et ne laisse qu'un revenu fort mince comme fermage. Plus tard, à l'époque féodale, un peu de capital est appliqué à la culture. Ce capital consiste ordinairement en bestiaux qui appartiennent au propriétaire. Mais à mesure que la richesse et la civilisation se développent, un plus grand nombre d'hommes et une plus grande quantité de capitaux sont appliqués à la culture, le produit de la terre augmente et la rente s'accroît. L'histoire confirme cet état de choses car, dit Smith, la rente de la terre a triplé ou quadruplé de l'époque féodale au XVIII^e siècle.

En raison de l'application de plus en plus considérable des capitaux à la culture chez les nations opulentes de l'Europe, une très forte partie du produit de la terre est destinée à fournir le profit. Donc, à mesure que l'amélioration des terres se poursuit, la rente augmente relativement à l'étendue de la terre, mais diminue dans sa proportion avec le produit.

Mais pourquoi la rente ne reste-t-elle pas tout entière entre les mains de l'entrepreneur de culture, du fermier? La réponse est la suivante : le sol est indispensable à toute production et comme il n'existe qu'en quantité limitée, le propriétaire peut exiger une redevance pour son usage : c'est un fait de monopole. Il en est ainsi même lorsque le propriétaire n'a fait aucune dépense sur son sol. Du reste, dans un état social avancé, il est facile de trouver des cas de rente qui ne peuvent s'expliquer que par le monopole. Smith prend comme exemple le salicorne, plante marine cultivée en Ecosse. Le propriétaire d'un domaine où croît cette plante exige une rente aussi bien que pour une terre à blé. « Le fermage de la terre, écrit Smith, est donc naturellement un prix de monopole. »

Bien que Smith ne nous ait pas clairement indiqué quelle est la cause de la rente, il semble s'être rallié sur ce point à la doctrine physiocratique : « La nature travaille conjointement avec l'homme, et quoique ce travail ne coûte aucune dépense, ce qu'il produit n'en a pas moins sa valeur. »

### *d)* Harmonie et antagonisme des intérêts.

Smith estime que l'intérêt des propriétaires fonciers et celui des ouvriers sont liés à l'intérêt général. De là ce corollaire que les premiers sont toujours qualifiés pour participer à l'élaboration des lois quand ils ont des connaissances élémentaires, ce qui, semble-t-il, n'était pas toujours le cas. Quant aux seconds, ils ignorent l'intérêt général, car leur condition ne leur laisse pas le temps de prendre les informations nécessaires.

Au contraire, l'intérêt des marchands et maîtres manufacturiers s'oppose à l'intérêt général. Cet antagonisme résulte de ce fait que le taux du profit ne hausse point lorsque grandit la prospérité nationale, qu'il est bas dans les pays riches et élevé dans les pays pauvres.

Smith prétend que les hauts salaires enchérissent les produits moins que les profits élevés, les uns opérant comme l'intérêt simple et les autres comme l'intérêt composé. Aussi blâme-t-il les commerçants et entrepreneurs qui « gardent le silence sur les conséquences de leur propre gain et se plaignent de celles du gain des autres ».

On voit que Smith ne croit pas aveuglément à une harmonie des intérêts, qu'il ne pratique pas un optimisme systématique, et que, dans les cas où cette harmonie existe, elle est « une harmonie de résultat et non pas d'intention » (Deschamps).

## § 4. — APPRÉCIATION.

En dépit des influences mercantilistes qu'il a subies et que nous avons notées, Smith s'oppose aux mercantilistes par son système de liberté naturelle. Il critique en particulier le protectionnisme, mais avec peu de bonheur.

Sa théorie de commerce international, appelée théorie des coûts absolus, est simple. Un pays a intérêt à importer ce qu'il produit à plus haut coût que l'étranger et à exporter ce qu'il produit à plus bas coût. Smith étend au monde entier les principes qu'il juge bons pour une nation, il conçoit une division internationale du travail.

Le système correct consisterait pour Smith à établir des droits fiscaux et non des droits protecteurs, ce que précisément, le Gouvernement anglais a décidé de faire.

***

Adam Smith a fourni un apport considérable à la science économique. Il est à la fois psychologue et sociologue : il s'appuie sur de nombreuses observations et, à la statique du circuit physiocratique, il ajoute l'idée d'évolution.

Sa conception fondamentale de la spontanéité dans les institutions humaines vient de ce même sens aigu qu'il a de l'action du temps. Alors que les institutions considérées comme excellentes par les physiocrates doivent être construites par les esprits éclairés conformément aux modèles éternels fournis par la nature, celles qui s'offrent aux regards d'Adam Smith sont excellentes déjà, dans la mesure où elles laissent les hommes libres et se sont créées d'elles-mêmes par l'action combinée de l'individu et du temps. Idée féconde, souvent vérifiée. Que de fois les économistes se sont penchés avec surprise sur des institutions que personne n'avait voulues ni prévues et se sont bornés à les baptiser après coup : la division du travail, la monnaie, le mécanisme des prix tout entier, régulateur qu'on n'est pas encore parvenu à remplacer, voire même des systèmes moins vastes comme l'étalon de change.

L'ajustement spontané des divers éléments de l'économie conduit, il est vrai, à une conception d'ordre mécanique. L'automatisme des adaptations a été vivement critiqué. Aussi plusieurs parties de l'œuvre de Smith seront-elles revisées par ses successeurs, disciples ou adversaires. Il n'en reste pas moins que l'auteur de la *Richesse des Nations* mérite, à bien des égards, le beau nom qu'on lui a donné de « père de l'économie politique ».

## *SECTION II*

## JEAN-BAPTISTE SAY (1767-1832)

Né à Lyon, Jean-Baptiste Say séjourna en Angleterre à l'âge de 19 ans et fit, comme volontaire, la campagne de 1792 en compagnie d'artistes et de gens de lettres. Il garda toujours l'impression du développement industriel britannique et cet amour de la liberté qui lui avait fait répondre à l'appel aux armes. Il fut employé de banque à Paris, employé de compa-

gnie d'assurances, journaliste, membre du Tribunat qu'il quitta en 1804 pour avoir manifesté une certaine opposition à Bonaparte.

A cette époque le machinisme fait son apparition en France, mais modestement, et point du tout comme en Grande-Bretagne. Notre pays reste agricole. Les guerres incessantes, l'insuffisance de notre marine ne permettent pas une large extension des débouchés. L'organisation bancaire n'offre que des moyens médiocres de financement : la Banque de France est déjà importante, mais à côté d'elle ne figurent guère que la haute banque parisienne, à la recherche d'emprunts d'Etat, et quelques banques provinciales. Les grands établissements de crédit ne sont pas nés encore. L'industrie minière et surtout l'industrie textile sont à l'avant-garde. Elles progressent en vase clos, à l'ombre des droits protecteurs, et des types de grands chefs d'entreprise surgissent : Bauwens, Richard Lenoir. Les filatures de coton comptent parmi les fabriques les plus prospères de l'industrie textile : le prix de revient des fils de coton diminue de 30 % de 1812 à 1827.

J.-B. Say devient l'un de ces grands entrepreneurs : il s'enrichit en dirigeant une filature qu'il crée à Auchy (Pas-de-Calais) en 1806 dans un couvent de Bénédictins vendu comme bien national.

Mais il ne se contente pas d'être un praticien. En 1819, il est chargé d'un cours d'économie industrielle au Conservatoire des Arts et Métiers et, en 1830, il est nommé professeur d'économie politique au Collège de France.

Dès 1803 paraît sous sa signature un petit volume : *Traité d'économie politique ou simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses.* La deuxième édition, très remaniée, date de 1814. En 1817, Say publie un résumé sous le titre : *Catéchisme d'économie politique* et, de 1828 à 1830, il donne son *Cours complet d'économie politique* en 6 volumes, reproduction de ses leçons faites au Conservatoire des Arts et Métiers.

J.-B. Say a été souvent regardé comme le vulgarisateur d'Adam Smith. Lui-même déclare que la lecture de la *Richesse des Nations* fut pour lui une révélation et il a contribué à répandre les idées du maître écossais. La clarté de l'exposition, l'habileté à discerner et à grouper les principales séries de phénomènes font de lui un professeur éminent. C'est lui qui a fixé la grande division de l'économique qui a subsisté jusqu'à nos jours; production, distribution, consommation. Mais Say va plus loin. Ses connaissances pratiques lui permettent de découvrir de nouveaux points de vue au delà du

domaine exploré par Smith. Non seulement il donne aux idées du maître une nuance qui lui est personnelle, mais encore il y ajoute ses propres conceptions. « Le livre de Smith, écrit-il, est un vaste chaos d'idées justes pêle-mêle avec des connaissances positives », et il ajoute ailleurs : « Adam Smith me montra la route. Appuyé sur la *Richesse des Nations,* j'appris à marcher seul. Maintenant, je ne suis plus d'aucune école. »

On reproche parfois à Say d'avoir donné à l'économie politique un caractère dogmatique. Le titre « catéchisme » peut faire illusion. Cependant Say ne prescrit pas, ne conseille pas; il expose et analyse. C'est aux hommes d'Etat et aux particuliers à tenir compte des enseignements de la science dans les combinaisons qu'ils imaginent en vue d'atteindre les buts proposés.

Car pour lui l'économie politique est une science, celle des lois qui régissent la richesse; elle se rapproche de la physique, étant fondée sur l'observation. Say se livre à la recherche des principes qu'il veut dépouiller de tout caractère politique, moral, pratique. Il est objectif, jusqu'à prendre un aspect indifférent qui lui a nui aux yeux des lecteurs peu avertis, et il tente de découvrir ce qui est universel dans les phénomènes observés. Son attitude est donc rigoureusement scientifique.

## § 1. — LA PRODUCTIVITÉ.

De même qu'Adam Smith est séduit par la division du travail, J.-B. Say proclame la prééminence de l'échange, qui différencie l'homme de l'animal. Or ce que nous apprécions dans l'échange, ce n'est pas la nature des objets échangés, c'est leur valeur. Say dématérialise l'économique. Il écrit à Malthus : « Vous prétendez qu'il n'y a point de produits immatériels. Eh! Monsieur, originairement il n'y en a point d'autres. » Au delà de la matière, Say aperçoit l'utilité pure ou ce qu'il nomme *le service.* La production n'est pas création de matière, elle est création d'utilité. Ainsi parvient-il à mettre sur le même pied toutes les activités humaines.

Loin de proclamer que telle ou telle branche d'activité est la seule source de la richesse, Say découvre une unité profonde. La division tripartite entre l'agriculture, l'industrie et le commerce est superficielle, car il s'agit toujours de fourniture de services; la productivité existe partout. L'agriculture n'est pas autre chose qu'une « manufacture de produits agricoles », et

les physiocrates ont cru à une primauté que rien ne permet d'admettre. De son côté, le commerce rend un service de transport.

Mais si J.-B. Say détruit les hiérarchies établies par ses prédécesseurs, c'est pour les remplacer par une autre dans laquelle l'industrie arrivera au premier rang, le propriétaire foncier au dernier. C'est cette nouvelle thèse que l'on appelle l'industrialisme et qui s'apparente à celle de même nom dont Saint-Simon est l'auteur.

## § 2. — L'INDUSTRIALISME.

Etant industriel lui-même, Say a correctement analysé les bases du développement de l'industrie. Celle-ci repose sur la multiplication des capitaux, les progrès du machinisme, l'affirmation de la personnalité de l'entrepreneur. Le premier point avait été indiqué par Smith, mais le deuxième était resté dans la pénombre et le troisième était à peu près ignoré jusqu'alors.

Say a fait l'apologie de la machine, qu'il a défendue contre l'opinion ouvrière hostile à cette concurrente; ses arguments n'ont rien perdu de leur valeur; il a contribué à créer ces illusions de développement mécanique indéfini et de réduction illimitée du travail humain qui ont servi de thème aux rêves des utopistes. Cependant il n'a pas ignoré les périodes de transition et il a admis la mise à exécution de programmes de travaux publics pour faire face au chômage.

L'apport capital de Say dans ce domaine est sa conception de l'*entrepreneur*. Il a campé ce personnage sur la scène économique. Le propriétaire foncier, si important chez les classiques anglais, s'efface. Le capitaliste, confondu jusqu'alors avec l'entrepreneur, est confiné dans un rôle de second plan. Du même coup, le profit est séparé de l'intérêt en même temps que s'évanouit l'opposition créée par Ricardo entre le profit et la rente. La théorie de la production et celle de la répartition marquent ainsi un progrès considérable. Bien mieux, l'esprit prend place près du travail actuel ou accumulé, et à côté de la terre; sa primauté même est assurée, car l'entrepreneur est le grand agent de coordination et de direction de tous les facteurs de production, la clef de voûte de l'édifice économique. En le mettant en relief, on éclaire tout le système. L'entrepreneur fait appel à l'ouvrier, au capitaliste, au savant, à la nature, qui lui fournissent respectivement la force de travail, les fonds, les connaissances, les terres et les forces naturelles.

Il achète ces éléments (dont le prix se nomme salaire, traitement, intérêt et fermage), puis les combine de manière à produire des objets en prenant garde que ces objets soient demandés par les consommateurs. Il opère donc d'abord sur le marché des services productifs, puis sur le marché des produits, attentif aux variations de l'offre et de la demande sur ces deux marchés, afin de se réserver une marge de profit. Il demeure le lien entre les facteurs de production et les consommateurs. C'est déjà là une esquisse de la thèse future de l'équilibre. Partis de Quesnay, nous nous rapprochons de Walras.

## § 3. — L'ÉTAT.

Remarquons que cet équilibre, comme chez Smith, est spontané. Say reste fidèle à son idéal de liberté. Pour lui, l'Etat est un mauvais entrepreneur; il doit s'abstenir dans toute la mesure du possible et s'efforcer de réduire son coût pour diminuer les charges fiscales qui grèvent les producteurs.

Cependant Say indique les nuances : l'intervention croît en nocivité quand elle passe de l'agriculture à l'industrie et de l'industrie au commerce. Il reconnaît qu'on ne doit pas laisser péricliter dans un pays la culture des céréales et qu'un gouvernement peut avoir raison d'accorder des encouragements « à une production qui, bien que donnant de la perte dans les commencements, doit pourtant donner évidemment des profits au bout de peu d'années ». Il n'hésite pas à écrire : « Il est des circonstances qui peuvent modifier cette proposition généralement vraie que chacun est le meilleur juge de l'emploi de son industrie et de ses capitaux. » On voit que Say finit par s'éloigner de Smith; son contact avec les réalités ne lui permet pas d'approuver des formules trop rigides.

## § 4. — LA LOI DES DÉBOUCHÉS.

La formule de cette loi célèbre est : « Les produits s'échangent contre les produits » ou plus exactement : « Les produits et les services s'échangent contre les produits et les services. » Une telle règle traduit cette vérité trop oubliée que la monnaie n'est qu'un intermédiaire, qu'on cherche à l'obtenir seulement pour l'utiliser en achats, à moins que ne sévisse cette maladie exceptionnelle qu'on nomme la thésaurisation. La production se crée donc son propre débouché. Dès qu'on fabrique un objet demandé, on fait surgir la possibilité d'en

acquérir un autre, et c'est dans ce but que la fabrication a lieu. D'où une série de corollaires de la plus haute importance :

*a)* L'inexactitude de l'argument de l'insuffisance monétaire. « Lors donc qu'on dit : la vente ne va pas, parce que l'argent est rare, on prend le moyen pour cause; on commet une erreur qui provient de ce que presque tous les produits se résolvent en argent, avant de s'échanger contre d'autres marchandises. » Ce n'est pas la monnaie qui manque, ce sont les produits qui font défaut.

*b)* La définition du pouvoir d'achat. La monnaie n'est qu'un moyen commode de prolonger le temps qui sépare la vente d'un objet de l'achat d'un autre objet. Un produit cherche un autre produit contre lequel il puisse être échangé. Il est donc le seul véritable pouvoir d'achat. On aura beau augmenter ou diminuer le volume monétaire, les individus ne pourront acheter que dans la mesure où ils auront vendu, c'est-à-dire produit.

La loi des débouchés commande plusieurs théories économiques :

#### *a)* La théorie des crises de surproduction générale.

Une telle surproduction devient impossible, puisque les individus ne produisent, sauf erreur de leur part, que des objets demandés, susceptibles d'être achetés. Si effectivement ces objets restent invendus, c'est que les acquéreurs, ayant le désir de se les procurer, n'ont pas les moyens de le faire, autrement dit n'ont pas produit eux-mêmes suffisamment d'objets pour pouvoir les échanger contre ceux qu'ils désirent. Dans ce cas, il y a insuffisance partielle de production; là est la cause du déséquilibre. Le remède est donc, non dans une limitation, mais au contraire dans une augmentation de la production.

Ce raisonnement est exact. Tant que les désirs des consommateurs ne seront pas arrivés à un point de saturation — et nous sommes encore loin de ce point final — les surproductions qui apparaissent dans une branche d'industrie peuvent être compensées par des surproductions partielles que l'on fera naître dans d'autres branches. S'il y a trop de tissus, ce n'est pas que tous les hommes désireux d'avoir des vêtements aient obtenu satisfaction, c'est qu'ils n'ont pas produit les automobiles désirées par les producteurs de tissus et qui serviraient de paiement à ces tissus. Les déséquilibres ne peu-

vent être que passagers, à la condition que les échanges demeurent libres, que le mécanisme des prix permette au producteur de savoir ce qui est désiré, ce qu'il doit fabriquer.

Vouloir réduire la production, alors que tant d'hommes ont à peine le nécessaire, est une lourde erreur. Sismondi et Malthus redoutent un engorgement général par suite de l'excès du machinisme. Vaine inquiétude, pense Say : c'est là au contraire le signe du progrès. La liberté, dans ce domaine, comme dans les autres, a des conséquences heureuses. La théorie de Say dépasse la question des crises : elle est un complément de la technique de l'individualisme exposé par Smith.

*b) La théorie du commerce international.*

Le commerce, lui aussi, se résout en un échange de produits, aussi un Etat ne peut-il être indéfiniment débiteur ou créancier; il doit finir par obtenir un équilibre avec l'étranger, à moins de faillite. On peut reporter un solde de balance grâce aux procédés de crédit, mais on doit se libérer un jour en marchandises. Il en résulte que la politique des Etats qui réclament le paiement de leurs créances et s'entourent en même temps de barrières douanières est contradictoire.

Il est vrai que plusieurs nations modernes, comme les Etats-Unis, sont tombées dans cette dernière erreur. Il faut cependant avoir soin de faire jouer la loi des débouchés sur une certaine période de temps, les échanges entre produits ne s'opérant qu'à la longue.

*c) La théorie du pouvoir d'achat.*

La politique qui consiste à augmenter le pouvoir d'achat des classes dites dépensières en élevant les salaires, petits traitements, secours de chômage ou de toute autre manière, sous le prétexte que cette augmentation aboutira à accroître le montant des achats et suscitera une reprise économique, est une erreur. Ce qu'on accroît ainsi, ce n'est nullement le pouvoir d'achat constitué par la production, c'est simplement la masse monétaire. En effet, comment procédera-t-on? Par voie d'inflation, d'impôt ou d'emprunt, car il faut bien prendre quelque part l'argent que l'on entend distribuer aux membres des classes dépensières. Dans tous ces cas, il s'agit d'un simple transfert de pouvoir d'achat, au bénéfice de ces membres et au détriment soit de la masse des consommateurs (inflation), soit des contribuables (impôt), soit des prêteurs (emprunts). Ce que les uns achèteront en plus, les autres

l'achèteront en moins. Il y aura des individus privilégiés et d'autres défavorisés. La théorie du pouvoir d'achat ne présente donc aucune justification économique et toute politique fondée sur elle est incapable d'aboutir à une amélioration générale de la situation du pays considéré.

### *d)* La théorie des harmonies économiques.

Chacun se trouve intéressé à la prospérité de tous. Un genre d'industrie est intéressé au succès des autres genres d'industrie, les villes sont intéressées à la prospérité des campagnes et réciproquement, les peuples sont intéressés à la prospérité des autres peuples — conception antithétique à celle du mercantilisme — l'importation est favorable à l'exportation et inversement. Par contre, ce n'est point encourager le commerce que de favoriser la consommation, « car il s'agit bien moins de donner l'envie de consommer que d'en procurer les moyens », c'est-à-dire de stimuler la production. Si un produit créé est un débouché ouvert, un produit consommé est un débouché fermé.

## *SECTION III*

## THOMAS-ROBERT MALTHUS (1766-1834)

Né en Angleterre, Malthus étudia à Cambridge, devint pasteur et professa au collège des Indes occidentales. L'*Essai sur le principe de population,* qui devait le rendre célèbre, parut en 1798, sans nom d'auteur, mais il fut entièrement refondu lors de la deuxième édition en 1803. Parmi ses autres ouvrages, mentionnons : *Observations relatives aux lois sur les céréales* (1814), *Nature et progrès de la rente* (1815), *Principes d'économie politique* (1820).

Malthus ne nous offre pas une théorie originale d'économie politique. Çà et là seulement, il énonce quelques thèses intéressantes : pour lui, les salaires ne sont pas commandés par la quantité des subsistances, ils correspondent à un niveau de vie variable; l'état stationnaire perd son sens péjoratif et s'applique à des situations différentes selon les nations. Ailleurs, il annonce List en rejetant les vues unilatérales des admirateurs, soit du commerce, soit de l'agriculture, et en

affirmant la supériorité d'un complexe comprenant les différentes activités nationales sous le nom de « système combiné ».

Par contre, sa conception optimiste de la rente est très inférieure à la conception pessimiste de Ricardo. Il note que les capitaux incorporés au sol fournissent des rendements ou profits inégaux, puisque la fertilité des terres est ellemême inégale. Le surplus dont certains propriétaires bénéficient de ce chef lui paraît « un don généreux de la Providence ». La nature est une bonne mère pour Malthus, une avare marâtre pour Ricardo, et les deux auteurs se sont querellés à ce sujet.

## LE PRINCIPE DE POPULATION.

Les philosophes de l'Antiquité craignaient un excès de population. Aristote recommande l'exposition des enfants dans le but de prévenir la formation d'une classe d'indigents et Platon fixe un nombre optimum d'habitants dans sa cité future. Au contraire, canonistes et mercantilistes prêchent en faveur de l'augmentation de la population, les uns par raison de moralité, les autres parce que la population est un élément de force pour l'Etat. A la fin du XVI[e] siècle, l'Italien Botero marque la transition : il croit que le manque de subsistances limite la propagation de l'espèce humaine, mais que tout danger peut être évité par l'émigration et par l'accroissement de la production.

En 1786, Townsend, reprenant des idées de Smith, note que la population est déterminée par la quantité des subsistances grâce à un mécanisme automatique : si le nombre des habitants augmente sans que varie le volume des subsistances, les salaires baissent, la misère grandit, la mortalité croît et la population se trouve ramenée à son chiffre antérieur; si le nombre des habitants diminue, les salaires haussent, la mortalité décroît et la population augmente jusqu'au retour à l'équilibre ancien. Avant lui, en France, Cantillon avait remarqué qu'une même étendue de territoire pouvait nourrir une population plus ou moins abondante suivant le genre de vie adopté (1755).

A la fin du siècle, Malthus s'effraye en constatant le succès des théories de Godwin (*Political Justice*, 1793) qui voit dans la pauvreté du bas peuple la conséquence des défauts des institutions et recommande, afin d'y remédier, la socialisation des biens. Etant pasteur, Malthus ne saurait approuver ni le maintien de la misère, ni les violences de ce réforma-

teur. C'est pourquoi il cherche ailleurs la cause de cet état de choses défectueux et la découvre dans un phénomène naturel : la surpopulation est due, non pas à des mesures fâcheuses de répartition édictées par des dirigeants malhabiles ou malhonnêtes, mais à un élan vital propre à l'homme. La source des maux est dans le peuple même qui en souffre, dans son incapacité à modérer ses instincts, dans son manque de prévoyance. Si la masse devient de plus en plus grande, on ne peut pas plus améliorer son sort par une socialisation que par l'application de plans d'émigration ou par la reconnaissance d'un droit à l'assistance. Tant que les nouveau-venus sont trop nombreux ils troublent inévitablement « l'ordre et l'harmonie du festin ».

Il n'y a pas là contradiction avec l'ordre naturel et providentiel physiocratique. C'est le dérèglement de l'homme qui en est la cause; il a abouti à un déséquilibre que Malthus schématise sous forme d'une double règle : la population s'accroît en progression géométrique et les subsistances n'augmentent qu'en progression arithmétique, la raison de la première étant 2 et celle de la seconde étant l'unité, ce qui nous donne respectivement les chiffres 1, 2, 4, 8, 16, 32 et 1, 2, 3, 4, 5, 6. L'intervalle de temps qui sépare un chiffre du suivant dans chaque progression est de vingt-cinq ans. Ainsi la population et les subsistances divergent de plus en plus et l'on comprend que ces dernières deviennent très vite insuffisantes pour alimenter la première.

Malthus fonde sa loi sur l'observation de faits contemporains : il constate que la population de la Nouvelle-Angleterre, type de nation progressive, a doublé tous les vingt-cinq ans durant le XVIII[e] siècle, mais il oublie que cet accroissement est dû dans une large mesure à l'immigration. Quant aux subsistances, Malthus fonde sa proposition sur la loi des rendements décroissants, qu'il justifie en faisant appel à l'expérience.

Le devoir des hommes est clair dans ces conditions, il faut arrêter cette prolifération dangereuse. Or il existe deux catégories de moyens : la suppression (*positive check*) ou la modération (*préventive check*). Les pratiques vicieuses, les crimes, les épidémies, les guerres rentrent dans la première catégorie et historiquement ont rempli leur rôle, mais ne suffisent pas : pendant la Révolution française, par exemple, il y a eu une forte mortalité, or elle a été plus que compensée par une augmentation ultérieure des naissances. Si grâce à ces vices et à ces malheurs, la surpopulation n'a pas encore été redoutable, elle commence pourtant à faire sentir ses effets. Le seul remède qui doive être préconisé est la

*contrainte morale*, c'est-à-dire l'abstinence du mariage jointe à la chasteté. Le chrétien ne saurait être effrayé par la difficulté de remplir un tel devoir. S'il ne le fait pas, il est responsable de la misère et de la mort de ses frères en humanité.

Théorie de dure moralité, par conséquent. Et non seulement l'homme doit éviter de multiplier l'espèce, mais encore il doit aider ceux qui sont déjà en surnombre. Malthus est hostile aux lois des pauvres qui habituent les déshérités à compter sur l'Etat et les incitent à procréer au delà de toute mesure; mais il met en relief le double devoir impérieux qui s'impose aux classes aisées : devoir de charité et devoir d'éducation.

Toute cette doctrine, qui faisait alors écho aux préoccupations de la plupart des Anglais, apparaît aujourd'hui fragile et désuète. Il en reste que la population est limitée par les moyens d'existence, ce qui est évident. Ce pasteur a procédé à une généralisation hâtive de quelques observations. Sa règle, abstraction faite de son caractère spectaculaire mathématique, énonce une possibilité, mais n'apprend rien sur la réalité. Déjà du vivant de Malthus, Godwin, dans une réponse violente, notait que les trois quarts du globe terrestre étaient encore incultes et que les parties cultivées pouvaient être améliorées. Nassau Senior, en 1828 (Conférences d'Oxford), estimait que des « institutions sages » devaient suffire à renverser la « tendance » fâcheuse indiquée par Malthus.

Il est vrai que certains peuples ont souffert ou cru souffrir de surpopulation, par exemple l'Italie et l'Angleterre à des époques récentes, et dans ce dernier pays, une vive campagne a été menée en faveur du malthusianisme dans le but d'éviter le chômage, mais loin d'être la règle, ces cas sont restés exceptionnels. Le spectre de la surpopulation a fait place, dans beaucoup de nations, notamment en France, à celui de la dépopulation. Ce mouvement est dû à diverses causes parmi lesquelles il en est une que Malthus ne pouvait prévoir : c'est que l'homme arriverait à s'affranchir de la loi de la reproduction sans renoncer à celle de l'amour, et donnerait ainsi satisfaction à la fois à ses instincts et à son égoïsme. Par une singulière ironie du sort, les disciples de Malthus ne consentent aucun sacrifice, mais cherchent à réduire le nombre de leurs enfants dans le désir d'accroître leur bien-être ou d'assurer celui de leur héritier unique en évitant de diviser leur fortune.

Enfin la nature semble avoir répondu aux vœux de Malthus en diminuant la fécondité de l'élite. Plus l'homme s'éloigne de l'animal, moins il paraît apte à la procréation. Nous ignorons s'il s'agit là d'une loi biologique (Spencer) ou d'une

tendance psychologique (capillarité sociale), mais c'est un fait. Les gouvernements cherchent à réagir par des mesures de tous ordres, avec d'autant plus de vigueur que les économies actuelles de puissance sont forcément populationnistes, le nombre des habitants étant un élément de force.

Ce dont il faut savoir gré à Malthus, c'est d'avoir posé le problème sur le terrain moral. Le devoir était alors, d'après lui, de se restreindre; il est aujourd'hui, pour les Français, de procréer.

## *SECTION IV*

### DAVID RICARDO (1772-1823)

David Ricardo, né à Londres, initié aux affaires dès son jeune âge, juif d'origine, mais converti au catholicisme et brouillé pour ce motif avec son père, devint courtier à la Bourse de Londres. Il fut élu à la Chambre des Communes en 1819. Il acquit une fortune considérable et jouit d'une grande célébrité en raison de ses ouvrages, dont les principaux sont : *Le haut prix des lingots est une preuve de la dépréciation des billets de banque* (1809); *Réponse aux observations pratiques de M. Bosanquet* (1811); *L'influence du bas prix des blés sur les profits du capital* (1815); *Propositions pour une circulation monétaire économique et sûre* (1816); *Des principes de l'économie politique et de l'impôt* (1817).

Ricardo est puissant, profond, abstrait; il a la manie de la simplification, ce qui lui permet de découvrir des formules frappantes; ses déductions se poursuivent dans le domaine de la théorie, logiques, implacables et parfois fragiles.

L'influence la plus marquante dont il semble avoir été l'objet est celle de Bentham, pour qui « l'utilité générale » est « le principe du raisonnement en législation ». Ce froid calculateur de plaisirs et de peines est un libéral : « Toute loi est un mal, écrit-il, car toute loi est une infraction à la liberté », et encore : « Laissez aux individus la plus grande latitude possible dans tous les cas où ils ne peuvent nuire qu'à eux-mêmes, car ils sont les meilleurs juges de leurs intérêts. » (*Principes de législation.*)

Dans l'ordre des faits, deux phénomènes ont fortement impressionné Ricardo. D'une part l'accroissement des revenus fonciers dû à la hausse des prix du blé s'est poursuivie pendant la fin du XVIIIe siècle et le début du XIXe, c'est-à-dire à l'époque où la Grande-Bretagne, à cause des guerres et du

Blocus continental, se ravitaillait malaisément et où, par suite de l'appropriation des communaux autorisée par le Parlement dans le but d'accroître la production agricole, des terres peu fertiles étaient mises en valeur. En 1812, un choc en retour brutal provoqua une baisse des prix et des droits de douane sur les blés furent l'objet de vives discussions. Ricardo prit part à ces controverses en construisant sa théorie de la rente. D'autre part, l'établissement du cours forcé des billets par la Banque d'Angleterre et la dépréciation monétaire qui l'a suivi ne pouvaient pas laisser un financier indifférent.

## § 1. — LA VALEUR.

Le moins qu'on puisse dire de la théorie ricardienne de la valeur est qu'elle est peu satisfaisante. Ricardo reprend la thèse de Smith en la simplifiant. La valeur est engendrée par le coût, c'est-à-dire par les dépenses réelles de production qui comprennent du capital et du travail, or le capital vient lui-même du travail. Celui-ci est donc, en dernière analyse, source de la valeur sous sa double forme de « travail immédiatement appliqué » et de « travail investi ».

Suivant l'exemple de Smith, Ricardo limite sa théorie aux choses reproductibles, il ne voit pas que les choses ne se divisent pas en deux catégories: celles qui sont rares et celles qui ne le sont pas, mais que toutes sont plus ou moins rares.

## § 2. — LA RENTE.

Au début de l'occupation d'un pays, les hommes choisissent les terres les plus fécondes A et vendent le produit de ces terres, mettons le blé, au prix *a*. Puis la population venant à s'accroître, ils se voient incités, pour se nourrir, à cultiver d'autres terres B, moins riches que les premières. Les occupants de cette deuxième fraction du sol jettent sur le marché du blé dont le coût est supérieur à celui du blé obtenu sur les parcelles de première catégorie et dont le prix de vente *b* est par conséquent supérieur à *a*. Ce blé trouve preneur puisqu'il correspond par hypothèse à une demande. Or il n'existe qu'un prix sur un marché. Il est impossible que *b* tombe au niveau de *a*, puisque la culture du blé dont on a besoin ne saurait avoir lieu sur la terre B si le prix de vente est inférieur au coût de production. C'est donc *a* qui monte au niveau de *b*. Il en résulte que les propriétaires des parcelles A touchent une différence *b-a*, indé-

pendante du coût de production, donc non gagnée. Il suffit de répéter le raisonnement pour des terres de moins en moins riches A, B, C, D..., N pour obtenir une échelle des prix de vente *a*, *b*, *c*, *d*..., *n*. Les propriétaires des terres A, au fur et à mesure que la population grandira, encaisseront une rente de plus en plus élevée, égale successivement à *b-a*, *c-a*, *d-a*..., *n-a*; les propriétaires des terres B, une rente égale à *c-b*, *d-b*... et ainsi de suite.

Si donc la loi de Malthus est vraie, c'est-à-dire si la population croît plus vite que les moyens de subsistance, la rente foncière doit augmenter indéfiniment.

Dans l'exemple que nous avons pris, nous avons supposé une culture extensive, dont le rendement tend à décroître en raison de l'inégale fécondité des terres, mais un cas analogue se présente lorsque les terres disponibles sont entièrement occupées et travaillées. Alors la pression de la population s'exerce dans le sens d'une intensification de la culture. Au lieu que la productivité totale du territoire exploité augmente par addition de nouvelles parcelles de sol, elle s'élève grâce à l'addition de nouvelles doses de capital et de travail sur les parcelles déjà mises en valeur, autrement dit le cultivateur emploie une plus grande quantité d'engrais et fait appel à une main-d'œuvre plus abondante. Mais alors il se heurte à la loi du rendement moins que proportionnel qui a été énoncée par Turgot et par West (1815) et qui joue dans ce cas le même rôle que l'hypothèse de la fertilité décroissante dans le cas précédent. L'augmentation de la productivité est moins que proportionnelle à celle des facteurs de production. Le cultivateur obtiendra un supplément de produits au fur et à mesure qu'il intensifiera la culture, mais ce supplément décroîtra; son effort sera de moins en moins récompensé. Rien de plus naturel : la production agricole comporte plusieurs facteurs : capital, main-d'œuvre, qualités professionnelles du chef d'entreprise et évidemment terre; si tous ces facteurs grandissent, sauf le dernier qui est limité, celui-ci va jouer comme un frein. Le paysan se trouve dans la situation d'un industriel qui, par exemple, ne pourrait pas augmenter son outillage alors qu'il agrandit son usine et multiplie le nombre de ses ouvriers.

Un troisième cas se présente enfin lorsque, abstraction faite de l'état de la culture, on se réfère uniquement à la situation géographique des terres cultivées. Les premières terres exploitées sont celles qui se trouvent aux environs immédiats de la ville dont la population grandit, puis vient le tour des terres situées à une plus grande distance. Or plus les parcelles de sol cultivé sont éloignées du marché, plus les

frais de transport des produits sont élevés, donc moins le rendement des exploitations est satisfaisant, toutes choses étant égales par ailleurs. L'inégalité du coût de transport joue ici le rôle de l'inégalité de la fécondité des terres et de l'inégalité d'accroissement des facteurs de production dans les cas précédents.

De toute manière, il existe donc une hiérarchie de producteurs. Les derniers venus ou ceux qui ont poussé la culture intensive à l'extrême limite font le prix du marché, ils touchent juste ce qui est nécessaire pour leur permettre de poursuivre leur exploitation sans réaliser de perte : ils sont *marginaux*. Tous les autres encaissent un supplément : *la rente*. Ce sont ceux qui continuent à produire dans les circonstances les plus défavorables, c'est-à-dire ceux dont les produits trouvent preneurs, malgré ces circonstances, à cause de l'accroissement de la demande motivé par la loi de Malthus, qui permettent à la rente de naître et de grandir. C'est pourquoi cette rente se nomme *différentielle*.

La nature est responsable de cette situation; elle apparaît comme une gêne, et l'optimisme des premiers classiques se change en pessimisme. Plus l'homme travaille, épargne, organise, moins il est récompensé. Quant aux détenteurs de rentes, ils encaissent un revenu qui ne correspond pas à leur effort, qui est indépendant d'eux, un revenu de la conjoncture ou « surplus non gagné » qui semble immoral.

Cette théorie célèbre appelle un certain nombre de critiques ou de rectifications :

*a*) Historiquement, les premières terres travaillées dans les pays neufs ne sont pas les plus fertiles, ce sont les plus faciles à exploiter, les plus légères. Cette remarque a été faite par Carey, dès le milieu du XIXe siècle, cet économiste ayant pu observer le phénomène dans son propre pays, les Etats-Unis;

*b*) La théorie ricardienne repose sur la loi de Malthus, or celle-ci est inexacte. Il importe donc d'apporter un complément : lorsque la population décroît ou même lorsque la demande fléchit pour une cause quelconque, une *contre-rente* prend naissance. Alors les producteurs marginaux, mis en perte, font faillite et disparaissent. Les détenteurs des terres N une fois éliminés, ceux des terres M deviennent marginaux, puis ceux des terres L et ainsi de suite au fur et à mesure que la rente fléchit. Exemple de contre-rente : quartier d'une ville abandonné par la clientèle aisée pour cause de mode, installation d'une usine à proximité d'une habitation bourgeoise, etc... Ricardo indique des cas de contre-rente, mais à titre d'exceptions;

*c*) Dans le schéma indiqué, il faut supposer que la demande est rigide, sinon la hausse du prix fait fléchir la demande et la rente s'évanouit. L'exemple du blé est évidemment bien choisi à cet égard;

*d*) Telle qu'elle est présentée par Ricardo, la théorie risque d'induire en erreur. C'est le propriétaire qui est mis en cause, mais rien ne permet de croire qu'il touche toujours la rente. Le bénéficiaire peut être l'exploitant, fermier ou métayer. Cela dépend de la situation respective des parties.

Certains économistes ont cherché à tirer de la théorie ricardienne des politiques sociales ou fiscales. Regardant les propriétaires du sol comme des privilégiés, ils ont voulu restituer à la société ce que la société a engendré ou au moins reprendre par un impôt une partie de la rente. Il existe des taxes de ce genre dans plusieurs pays, par exemple sur les immeubles qui bénéficient d'une plus-value grâce à l'aménagement d'un parc dans le voisinage. Mais si la collectivité est instituée ainsi bénéficiaire de la rente, il est juste qu'elle fasse les frais de la contre-rente quand celle-ci vient à apparaître.

Dans les pays neufs où surtout l'on constate le phénomène décrit par Ricardo, des hommes d'Etat ont cherché à capter la rente entière au profit du fisc. Ils se sont heurtés à de grandes difficultés. Pour calculer la plus-value non gagnée, il faut nécessairement déduire de la différence de valeur d'un sol entre deux dates déterminées le montant de la plus-value gagnée, c'est-à-dire due aux améliorations apportées par le propriétaire ou par l'exploitant; il faut en outre tenir compte des variations de valeur de la monnaie entre les deux dates considérées. Cependant, une école s'est instituée qui mène campagne en faveur de l'institution d'un impôt sur la rente, voire même d'un impôt unique sur la rente. On la nomme école *georgiste*, du nom de l'économiste américain qui a préconisé cette politique fiscale, Henri George, dans son ouvrage *Progrès et pauvreté* (1879).

Pendant le cours du XIX<sup>e</sup> siècle, la notion de rente s'est étendue.

*a*) A la rente différentielle de Ricardo s'est ajoutée la rente de monopole. Nous avons supposé jusqu'à présent qu'il y avait toujours un producteur marginal, une terre limite; mais la demande peut être telle qu'elle fasse monter le prix au-dessus du coût de production de tous les vendeurs. Il suffit d'imaginer un territoire complètement exploité extensivement et intensivement et une population croissante indéfiniment, ou bien un peuple approvisionné en grande partie par l'étranger et soumis à un étroit blocus.

*b*) L'exemple précédent prouve que la rente n'est qu'une conséquence de la loi de l'offre et de la demande. Offrant et demandeur arrivent chacun sur le marché, disposés à vendre ou à acheter la marchandise à un prix donné, la rente naîtra pour l'un et pour l'autre du fait que le prix qui s'établira ne sera pas conforme au prix escompté (déterminé du côté de l'offre par le coût, dans la thèse ricardienne). Ce n'est pas la rente qui fait le prix, c'est le prix qui fait la rente. Comme ce prix est unique et que les estimations individuelles sont multiples, tous les écarts, favorables aux acheteurs ou aux vendeurs, qui se produisent entre le prix et les estimations, constituent des surplus non gagnés (offre) ou non espérés (demande). Il existe, par conséquent, une rente du consommateur comme il existe une rente du producteur, elle est d'essence subjective : le consommateur gagne la différence entre ce qu'il a payé et ce qu'il était disposé à payer. Le producteur encaisse la rente sous forme de supplément de revenu, le consommateur bénéficie de la rente sous forme de réduction de dépense. Le prix est donc situé au centre d'un réseau de rentes qui sont la conséquence inévitable des inégalités humaines. Supprimer ces rentes, ce serait faire disparaître les différences naturelles ou acquises qui existent dans le monde, entraver le jeu de l'offre et de la demande et aboutir à un complet bouleversement économique.

*c*) Lorsqu'il s'agit de surplus qui ne correspondent pas à la terre, on les appelle *quasi-rentes :* ils sont de même nature que les rentes. Les sources de ces quasi-rentes sont très variées : si une voie ferrée ou un canal vient à être construit à proximité d'une usine, celle-ci bénéficie d'une rente de situation; si des machines se révèlent à l'expérience plus résistantes que celles dont les concurrents font usage, leur détenteur profite d'une rente d'outillage; lorsque l'avantage vient d'une meilleure organisation, on parle même d'une rente d'habileté. Il y a lieu de remarquer, à propos de ce dernier cas, que le surplus n'est pas toujours non-gagné, car l'habileté n'est pas forcément naturelle, elle est le plus souvent acquise. La rente n'est pas alors un don gratuit de la nature, elle est une récompense attribuée au mérite.

## § 3. — LA RÉPARTITION.

Ce ne sont plus les commerçants et manufacturiers comme chez Adam Smith, ce sont les propriétaires fonciers qui vont apparaître comme les grands profiteurs. Ils vont s'opposer aux autres producteurs qui touchent le salaire et le profit.

Ces deux derniers revenus sont eux-mêmes antagonistes, mais le salaire dépend d'un élément extérieur à l'entreprise : les subsistances.

La conception ricardienne du salaire a eu un retentissement singulier puisqu'elle a été la source de la théorie lassalienne et marxiste de la *loi d'airain*. Elle n'a pas été cependant formulée en termes rigides comme elle devait l'être plus tard. Ricardo envisage le prix du travail comme un prix quelconque, soumis au jeu de l'offre et de la demande (prix courant) et oscillant autour d'un prix sous-jacent (prix naturel) qui est déterminé par le coût de la famille ouvrière, c'est-à-dire par « les choses nécessaires ou utiles à l'entretien de l'ouvrier et de sa famille ». Or, comme le remarque M. Gonnard, Ricardo admet que le prix courant peut pendant longtemps dépasser le prix naturel et que celui-ci peut même varier selon les mœurs des peuples. Pourtant, en règle générale, les salaires tendent à rester voisins d'un certain minimum d'existence.

Faisons maintenant jouer la loi de Malthus : la population croît, les prix montent, la rente augmente. La part attribuée aux autres revenus va donc diminuer, or le salaire nominal s'élèvera en même temps que le prix en vertu de la loi d'airain et le salaire réel tendra à rester constant ou même à baisser légèrement, car « le nombre des ouvriers continuera à s'accroître un peu plus rapidement que ne le fera la demande ». Le profit va donc être doublement amputé, nominalement par l'accroissement du salaire nominal, réellement par la hausse des prix. D'où la loi de baisse du profit qui sera reprise par Stuart Mill.

Ainsi, les ouvriers sont hors de cause. Reste l'antagonisme entre les propriétaires fonciers et les chefs d'entreprise. Excellente argumentation pour dresser ces derniers contre les premiers et battre en brèche les lois sur les céréales (Cannan).

## § 4. — LA MONNAIE.

En ce qui concerne le métal, Ricardo reste fidèle à sa théorie et donne le coût de production pour base de la valeur de l'or et de l'argent. Mais il est frappé par les excès des émissions de billets qu'il considère comme générateurs de hausse des prix. D'après lui, tant que la Banque d'Angleterre émet des billets remboursables en métal, l'afflux du papier dans la circulation provoque une fuite correspondante de l'or. Lorsqu'elle émet du papier à cours forcé, celui-ci ne

pouvant être ni remboursé en métal, ni exporté, la monnaie se déprécie. Le remède consiste à « réduire graduellement le montant des billets ». Cette déflation doit être lente, car elle serait désastreuse si elle était subite.

Ricardo admet donc une théorie quantitative qui lui permet de construire une théorie de la couverture. En effet, pour éviter les maux dont nous venons de parler, il convient par avance de lier le papier au métal, c'est-à-dire d'obliger l'Institut central à n'émettre que des billets intégralement couverts par de l'or et de l'argent. C'est le *currency principle*. Il s'est heurté au *banking principle* d'après lequel des excès d'émission sont impossibles puisque la quantité des billets dépend du montant des opérations faites par la banque, c'est-à-dire des besoins du commerce. La thèse prudente de Ricardo, après avoir été repoussée par le Parlement sous prétexte qu'elle constituait une attaque contre la Banque d'Angleterre, fut adoptée par l'*Act* fondamental de 1844. On sait que ce principe trop rigide a été violé chaque fois qu'une crise grave a éclaté.

Pour les controverses qui ont eu lieu à cette époque, on se reportera au célèbre *Bullion Report* de 1910, à l'ouvrage de Thornton (*Recherches sur la nature et les effets du papier de crédit en Grande-Bretagne*, 1802) qui, le premier, a exposé le rôle d'une banque centrale d'émission, et à celui de Tooke, le plus remarquable adversaire de Ricardo (*Histoire des prix*, 1838).

Grâce à son principe, Ricardo espère que l'on pourra, sans courir de risques, se servir des billets, plus commodes que les pièces. Les avantages des billets sont tels à ses yeux qu'il conseille de garder la couverture sous forme de lingots.

Enfin Ricardo suit David Hume et reste antimercantiliste lorsqu'il considère le stock monétaire comme indifférent. Une petite quantité de monnaie remplit aussi bien qu'une grande quantité les fonctions d'agent de circulation.

## § 5. — LE COMMERCE INTERNATIONAL.

### a) Théorie des coûts comparés.

D'après Adam Smith, un pays a intérêt à acheter ailleurs ce qui est produit chez lui à plus haut coût, et telle est la base du commerce international. Dans ces conditions, un pays où toute la production nécessite de faibles dépenses de travail et de capital, ne ferait aucun commerce avec l'étran-

ger. Ricardo révise cette thèse, il explique qu'en tout état de cause un pays a toujours avantage à procéder à des échanges.

Ricardo part de cette idée antimercantiliste qu'il faut raisonner en faisant abstraction de la monnaie, simple intermédiaire, et de cette autre idée héritée du mercantilisme que les nations sont des groupes échangistes formant des unités distinctes. Cette dernière conception l'amène à regarder les nations comme des unités qui échangent entre elles des produits, mais entre lesquelles les agents de production ne circulent pas; au contraire, il suppose le capital et le travail mobiles à l'intérieur des frontières, en sorte qu'il peut parler d'un coût de production national pour un objet déterminé. Une fois de plus, il simplifie outre mesure : parfaite concurrence entre les facteurs de production à l'intérieur, impossibilité de concurrence de ces facteurs avec l'étranger. Cairnes a cru devoir plus tard corriger cette rigueur en déclarant que la doctrine exigeait seulement « un degré de difficulté tel à effectuer le transport international qu'il dérangerait essentiellement l'action de la concurrence ».

Partant de ces prémisses, Ricardo énonce un raisonnement que l'on comprend aisément en le schématisant comme l'ont fait les commentateurs (Fontana-Russo, par exemple) : Soit un pays A qui produit 10 unités de blé et 24 unités de fer, les premières ayant même coût de production global que les secondes (représentant, par exemple, un même nombre de journées de travail), c'est-à-dire étant équivalentes d'après la théorie ricardienne de la valeur, et soit un pays B qui produit 10 unités de blé et 12 unités de fer, les premières ayant également même coût de production global que les secondes. Chacun aura intérêt à se spécialiser dans la production qui lui coûte relativement le moins. En effet, si A se spécialise dans la production du fer, il lui applique tous ses facteurs de production et ajoute aux unités qu'il obtenait auparavant l'équivalent des 10 unités de blé qu'il n'obtient plus, il aura donc à sa disposition 48 unités de fer; il cherchera ensuite à envoyer 12 de ces unités à B pour obtenir en échange les 10 unités de blé qui lui font défaut. Il disposera en fin d'opération de 10 unités de blé et de 36 unités de fer, soit un gain de 12 unités de fer, qu'il peut convertir, s'il le préfère, en 10 unités supplémentaires de blé. Pour les mêmes raisons, B a intérêt à se spécialiser dans la production du blé, puisqu'il produira 20 unités de blé, dont il suffira de distraire 5 unités pour obtenir les 12 unités de fer qu'il produisait auparavant. Le gain est pour lui de 5 unités de blé. Mais ces deux bénéfices ne peuvent être obtenus à la fois dans un seul échange. L'opération réelle se fera entre les deux limites

constituées par les échanges virtuels que nous avons indiqués et qui apportent respectivement à chaque partie le maximum d'avantages, c'est-à-dire que le gain définitif (12 unités de fer ou 5 unités de blé, ou une combinaison des deux) sera partagé. Comment se fait ce partage? C'est Stuart Mill qui répondra plus tard à cette question.

Ce schéma n'est pas purement théorique. L'histoire enregistre des exemples. Bastable signale que les habitants de Jersey pouvaient produire du blé à meilleur prix que leurs voisins d'Angleterre, mais comme la culture des arbres fruitiers était encore plus rémunératrice que celle du blé ils s'adonnèrent exclusivement à cette dernière et importèrent le blé dont ils avaient besoin.

Ainsi, ce sont les coûts des différents produits à l'intérieur d'un même pays qu'il faut rapprocher et non les coûts d'un même produit dans les pays différents. La spécialisation ne porte pas sur la marchandise que l'on obtient à meilleur marché que l'étranger, mais sur celle que l'on produit dans les conditions les plus favorables par rapport aux autres marchandises nationales.

Un Etat n'a donc pas à se préoccuper de ce que sont ou de ce que font les autres Etats, il doit ouvrir largement ses portes. Si un pays cherche à se protéger, il se nuit à luimême puisqu'en restreignant ses importations, il enchérit la vie. Plus un pays est arriéré, plus il a intérêt à échanger ses produits. La théorie ricardienne abstraite du commerce international aboutit à une politique de libre échange absolu.

### b) Théorie du rétablissement automatique de la balance du commerce.

Cette thèse se trouve déjà exposée, vers le milieu du XVIII^e siècle, par Cantillon qui l'a découverte en cherchant à prouver que les mercantilistes avaient tort de craindre l'exportation du stock monétaire national.

Le raisonnement est le suivant : lorsque la balance entre deux pays A et B est défavorable au pays A, l'or sort de A pour payer le solde dû à B, donc le volume de la circulation se contracte dans le pays A, par suite les prix baissent. Les habitants de B trouvent dès lors avantageux de s'approvisionner dans le pays A et ceux de A renoncent à acheter dans le pays B où les marchandises sont devenues relativement plus chères. En conséquence, les importations de A diminuent et ses exportations augmentent, la balance se renverse, l'or rentre et les prix regagnent leur niveau antérieur.

Cette thèse repose sur une conception mathématique de la théorie quantitative beaucoup trop simpliste pour pouvoir être acceptée. Il existe seulement une tendance des prix à obéir aux mouvements du volume de la monnaie, toutes choses étant égales par ailleurs — et il est rare que cette égalité existe. La loi de rétablissement a pourtant une part de vérité, elle exprime, elle aussi, une tendance.

### c) Théorie de la répartition internationale des métaux précieux.

Selon la théorie quantitative, les variations du volume de la monnaie en circulation dans un pays commandent celles du niveau général des prix nationaux et les variations de la production de l'or commandent celles du niveau général des prix mondiaux exprimés en or, pourvu que l'on envisage une période assez longue de temps. Le lien entre ces deux thèses est donné par la théorie ricardienne de la répartition nationale des métaux précieux. « L'or et l'argent, ayant été choisis comme intermédiaires généraux des échanges, sont distribués par la concurrence commerciale entre les divers pays du monde en proportions telles qu'ils s'adaptent au commerce naturel qui s'établirait si ces métaux n'existaient pas et si le commerce entre nations était simplement un commerce de troc. » Ainsi, dans un système de liberté des échanges, les métaux précieux ne sont que des instruments secondaires agissant « comme l'huile pour lubrifier les rouages ». Cette analyse concorde avec la loi des débouchés de J.-B. Say.

Nous dirons, en termes modernes, que l'or, monnaie internationale, se dirige vers les pays où il a la plus grande capacité d'achat en marchandises. Quand les prix baissent, ils attirent les acquéreurs, donc la monnaie, et le niveau national des prix se relève. L'or est pareil à un liquide que n'arrête aucun barrage ; dès qu'une cuvette se creuse en quelque endroit, il la remplit et établit un niveau uniforme.

Toutes ces conceptions ricardiennes ne sont pas devenues inexactes au XX^e^ siècle, comme on l'a dit : elles se sont révélées incomplètes. Les circonstances, en effet, se sont modifiées. La balance des comptes remplace la balance du commerce et les mouvements internationaux des métaux précieux sont commandés non seulement par des faits d'ordre commercial et monétaire, mais encore par des faits d'ordre psychologique, comme l'expliquent les manuels d'économie politique dans les chapitres relatifs aux changes. Quant aux politiques,

souvent invoquées, de stérilisation dans le pays qui reçoit un excès d'or, afin d'éviter que celui-ci ne gage de nouveaux crédits et ne fasse grandir démesurément le volume de la circulation au risque d'engendrer une hausse des prix, et quant aux politiques de neutralisation dans le pays qui voit l'or s'enfuir et cherche à parer à la baisse des prix en jetant des billets dans la circulation, elles sont dues généralement à des facteurs d'ordre psychologique et elles attestent le bien-fondé de la thèse ricardienne, car elles maintiennent des déséquilibres dangereux. La prétendue maldistribution de l'or est le plus souvent le fruit des inquiétudes causées par les actions déréglées des hommes et aggravées par leurs maladroites interventions.

## § 6. — LES ORIGINES DU MANCHESTÉRIANISME.

La doctrine libérale de l'école de Manchester, dont le plus éminent représentant a été Richard Cobden (1804-1865) est à bien des égards une héritière des thèses classiques, mais quelques-uns en ont fait une doctrine d'exploitation forgée par des industriels pour servir leurs propres intérêts ou une doctrine d'indifférence à l'égard de la misère du bas peuple (laissez-faire) et à l'égard de la nation (laissez-passer). C'est là une légende. Le manchestérianisme britannique a formé sur le plan économique le pendant du libéralisme politique français qu'incarne, par exemple, Benjamin Constant. Ces deux doctrines, au début du XIXe siècle, sont révolutionnaires et populaires, elles se présentent comme des protestations contre les privilèges et contre la hausse des prix. Les privilégiés sont alors les propriétaires fonciers et si les Manchestériens obtiennent l'abrogation des droits de douane sur les blés en 1846, c'est dans le but de détruire un monopole, source de la cherté de la vie.

« Le monopole, s'écrie Cobden dans une apostrophe célèbre, oh! c'est un mystérieux personnage. Il s'assied à votre table à l'heure du thé et, à chaque morceau de sucre que vous mettez dans votre tasse, psst! il en enlève un autre du sucrier; quand votre femme et vos enfants lèvent les yeux et demandent ce morceau de sucre qu'ils ont bien gagné et qu'ils croient leur appartenir à bon droit, ce mystérieux filou, le monopole, leur dit : Je le prends pour votre protection. »

Cobden est partisan du libre-échange qui constitue, d'après lui, le meilleur moyen d'assurer le bien-être de la masse du peuple. Il considère la France, productrice d'objets de luxe, comme complémentaire de la Grande-Bretagne et entre en

rapport avec Michel Chevalier lorsque Napoléon III ouvre secrètement des négociations avec l'Angleterre en vue de la conclusion d'un traité de commerce : celui qui est signé en 1860.

## § 7. — APPRÉCIATION.

Ricardo a découvert et approfondi des notions essentielles, comme celles de la rente et des coûts comparés et à cet égard il mérite les louanges dont la plupart des économistes ont été prodigues à son égard, mais il est à la fois abstrait et pratique, il vise certains résultats en se livrant à des simplifications aventurées, il donne à la science un aspect mécanique, rigide, inhumain, il aggrave le caractère atomistique de l'individualisme, il ouvre la voie périlleuse des règles absolues et des raisonnements théoriques dans laquelle Marx s'engagera avec plus de témérité encore. En outre, il écrit mal et la lecture de ses ouvrages est pénible. Il a parfois de la profondeur, jamais de charme. Grâce à lui, la science économique a avancé dangereusement.

CHAPITRE QUATRIÈME

# LES DISSIDENCES DE L'INDIVIDUALISME

(première moitié du XIX[e] siècle en France)

Les trois auteurs que nous groupons sous ce titre ne rompent pas avec les principes essentiels de l'individualisme, mais corrigent cette doctrine sur des points importants. Aucun d'eux n'est de premier plan. Tous s'occupent du point de vue social plus que du point de vue économique proprement dit, tous s'orientent même vers le socialisme dans une certaine mesure, mais en demeurant fort éloignés de celui-ci.

Assurément les faits se sont modifiés depuis que J.-B. Say dirigeait son entreprise : l'industrie a grandi, elle s'est concentrée, elle a modifié les données de l'économie traditionnelle et créé des déséquilibres inquiétants. La Révolution a fait table rase, les individus sont restés seuls en face de l'Etat. Oublieux des principes moraux, les chefs d'entreprise se sont laissés entraîner par l'appât du profit et se sont livrés à une concurrence acharnée. Ils ne se sont préoccupés ni de la consistance des débouchés, ni de la situation des travailleurs. Ils se sont lancés en avant avec enthousiasme et témérité. Les crises économiques et la misère ouvrière ont sanctionné leur attitude.

Les crises sont d'autant plus redoutables que les entrepreneurs sont mal soutenus par les banques, comme nous l'avons indiqué en parlant de J.-B. Say. Ils recourent au procédé de la commandite qui comporte des engagements personnels et aggrave le risque. Isaac Péreire, en 1831, dans ses conférences de l'Athénée, attaque la Banque de France, il demande la création d'instituts capables de fournir des crédits aux affaires et même d'atténuer les crises en modérant l'essor des branches d'activité menacées de surproduction.

En 1837, il est vrai, Laffitte ouvre le premier « bazar financier » sous le nom de « Caisse générale du commerce et de l'industrie », établissement qui fait à la fois de l'escompte, du découvert, des émissions de titres, mais la Bourse naissante est un centre de spéculations et de manœuvres de la part de ces financiers sans scrupules que Balzac a évoqués dans certains de ses romans.

La misère ouvrière est révélée par l'enquête célèbre de Villermé qui porte sur la décade 1830-1840. Ce n'est pas que le chiffre absolu du salaire soit très faible, mais ce chiffre est réduit au moment où la vie enchérit : le salaire quotidien moyen des ouvriers est de 2 francs, alors que celui des professeurs est de 5 francs, celui des magistrats de septième classe de 4 francs, mais les canuts lyonnais qui touchaient 4 et 6 francs en 1820 ne reçoivent plus que 1 fr. 25 en 1831, et le prix de la vie monte. Ce n'est pas non plus que les conditions de vie soient toujours intolérables, mais de grandes inégalités existent : il y a une cité ouvrière chez Kœchlin à Mulhouse, la participation aux bénéfices est appliquée chez l'imprimeur Paul Dupont, mais le « système de la sueur » régit le travail en chambre, les ateliers sont souvent insalubres, les ouvriers logent dans des taudis, la journée de travail est de 13 heures en moyenne et l'on cite le cas d'enfants de quatre ans employés à dévider des trames. Aussi ne faut-il pas s'étonner que des troubles surgissent : grèves des boulangers en 1832, des charpentiers en 1833, de tous les travailleurs en 1840.

Historiquement, le premier mouvement social a été l'insurrection des canuts ou ouvriers tisseurs lyonnais, en 1831, qui souffraient de la crise provoquée par une violente concurrence étrangère. Les canuts arborèrent le drapeau noir et furent rapidement désarmés par les troupes du maréchal Soult. Ce que demandaient les insurgés, c'était simplement un arrêt de la baisse de leurs salaires; il n'y avait là aucun socialisme. Mais leur action fit apparaître la nécessité de réformes.

Les économistes cherchent à cette époque à organiser l'industrie dans son ensemble; peu à peu, le champ d'action se restreindra, et, aux approches de 1848, ils s'occuperont spécialement de l'organisation du travail.

## *SECTION I*

### SAINT-SIMON (1760-1825)

### La notion d'élite

Claude-Henri de Rouvroy, comte de Saint-Simon, petit cousin du célèbre duc, est avant tout un non-conformiste. Sa pensée est imprégnée des idées de liberté. Il est successivement soldat en Amérique, voyageur en Europe, spectateur de la Révolution, à laquelle il refuse de participer, spéculateur

sur les biens nationaux. Il passe quelque temps en prison sous la Terreur. Puis il étudie à l'Ecole polytechnique, à l'Ecole de médecine, se lie d'amitié avec un grand nombre de savants et commence à écrire. Avide de tout apprendre et de tout savoir, infatigable constructeur de systèmes, il ne tarde pas à être ruiné par le goût de la prodigalité, qu'il a hérité de ses ancêtres, mais il est soutenu par cette idée qu'il a une mission à remplir. Il dit en mourant : « Toute ma vie se résume dans une seule pensée : assurer à tous les hommes le plus libre développement de leurs facultés. »

C'est dans une certaine mesure parce que sa doctrine est imparfaite et incomplète, comme l'explique M. Charléty, qu'elle a été féconde. L'obscurité et les lacunes ont fait de lui un initiateur. Ses disciples ont travaillé à sa gloire posthume. Beaucoup jouèrent un rôle. Enfantin, ancien polytechnicien, Bazard, ancien carbonaro, Augustin Thierry et Auguste Comte, qui furent tous deux secrétaires du maître, Olindes Rodrigues, directeur de la Caisse Hypothécaire, Léon Halévy, homme de lettres, frère du musicien, Duvergier, juriste, plus tard Buchez, qui prit une large part au mouvement coopératif, Ferdinand de Lesseps, Michel Chevalier, les frères Péreire, Hippolyte Carnot, qui rédigea en partie « l'Exposition de la Doctrine ».

L'œuvre de Saint-Simon lui-même comprend les *Lettres d'un habitant de Genève* (1802), l'*Esquisse d'une nouvelle Encyclopédie*, l'*Introduction aux travaux scientifiques du* XIX*e siècle*, le *Mémoire sur la Science de l'homme*, les *Vues sur la Propriété et la Législation*, la *Réorganisation de la société européenne*, *De l'industrie*, la *Politique*, le *Système industriel*, le *Catéchisme des Industriels*, le *Nouveau Christianisme* (1825). Certaines parties de l'*Industrie* et du *Catéchisme des Industriels* sont d'Auguste Comte.

La plupart des économistes qui ont étudié ce réformateur ont été déconcertés. Ils l'ont parfois regardé simplement comme un adversaire des classiques, ce qui est insuffisant, ou comme un socialiste, ce qui est inexact. Ils ont été spécialement surpris par ce qui est le couronnement de l'œuvre saint-simonienne, l'élan religieux qu'ils tiennent pour une bizarrerie.

Il est vrai que le mouvement capitaliste le plus considérable du siècle est le fruit de cette doctrine, que les disciples ont attaqué la propriété individuelle et la concurrence, que le maître lui-même a créé un nouveau christianisme, mais ces aspects contradictoires en apparence composent un ensemble lorsqu'on saisit la fin poursuivie par Saint-Simon : la consti-

tution d'une classe dirigeante, d'une élite. La doctrine s'est construite peu à peu, d'abord sur le plan économique : c'est l'industrialisme, mais elle se révèle insuffisante, car les chefs ne sont dignes d'assumer la maîtrise de l'économie que s'ils ont une moralité. La critique de la propriété et l'appel à la religion sont des compléments logiques de la thèse et non des déviations. Tous deux répondent à des préoccupations morales, à ce deuxième aspect de l'individualisme trop souvent laissé dans l'ombre, qui exige de l'individu, libre et capable, un minimum de conscience. C'est pourquoi la propriété est critiquée, non pas en elle-même, mais du chef seulement des revenus sans travail qu'elle est susceptible de fournir; c'est pourquoi aussi la religion est appelée à l'aide, non sous une forme cultuelle déterminée, mais en tant que source de moralité.

## § 1. — L'ÉLITE INTELLECTUELLE.

La formation de la société dérive d'une philosophie de l'histoire, dont les éléments sont empruntés à Condorcet. Elle est rigoureusement indiquée par les Saint-Simoniens qui tracent une loi d'évolution.

Au spirituel, le développement de la société a été d'abord théologique, tous les phénomènes comportant une explication surnaturelle et les prêtres étant les chefs, puis métaphysique, âge de la critique, enfin scientifique ou positif, ère des savants.

Au temporel, il a été d'abord militaire, l'Etat se fondant sur l'obéissance passive, puis libéral ou démocratique, l'Etat restant basé sur la souveraineté du peuple, enfin industriel, les hommes mettant leurs connaissances en pratique pour assurer leur bonheur.

Les étapes de cette double évolution parallèle se correspondent et réalisent le progrès. Economiquement, celui-ci s'entend de la manière suivante : tout au long de l'histoire se poursuit une lutte entre l'antagonisme et l'association; le triomphe de la seconde sur le premier est la forme concrète du progrès, il est assuré peu à peu par des séries d'à-coups, de heurts, séparés par des intervalles de temps. Pendant les périodes organiques ou d'ententes, les relations entre les individus sont pacifiques, mais chacune de ces périodes aboutit à une période critique ou d'antagonisme qui donne naissance à une nouvelle période organique. Il est aisé de découvrir dans cette conception une préformation de la théorie matérialiste de l'histoire de Karl Marx.

Dans le dernier stade de l'évolution, l'élite ou classe supérieure est constituée par les producteurs ou industriels *lato sensu*. Conception purement utilitaire, qui trouve son expression dans la célèbre parabole, publiée par l'*Organisateur*, en 1819. Saint-Simon suppose que la France perd subitement ses cinquante premiers physiciens, ses cinquante premiers chimistes, ses cinquante premiers physiologistes, ses cinquante premiers banquiers, ses deux cents premiers négociants, ses six cents premiers agriculteurs..., etc., la nation subirait une catastrophe, deviendrait « un corps sans âme ». Puis il suppose que la France perd tous les membres de la famille royale, les grands officiers de la Couronne, tous les ministres d'Etat, tous les conseillers d'Etat, tous les maîtres des requêtes, tous les maréchaux, tous les cardinaux, tous les préfets, tous les employés des ministères, tous les juges et dix mille propriétaires les plus riches parmi ceux qui vivent noblement, et il constate que la nation ne subirait aucun préjudice. Ce qui compte, c'est le producteur.

La classe industrielle détient le pouvoir économique, elle doit avoir aussi la puissance économique : « Elle doit continuer à gagner et envahir la société tout entière. C'est là que vont les choses, c'est là que nous allons. » (*Lettres à un Américain.*) L'évolution ainsi conçue est fatale.

Saint-Simon ajoute que les industriels sont les plus intéressés à l'économie, à la tranquillité, à la limitation de l'arbitraire, car ils ont fait preuve de leur capacité en dirigeant leurs propres affaires. Il regarde notre pays comme on le fait aujourd'hui lorsqu'on parle de la « firme France » : il en fait une sorte de vaste entreprise nationale à la tête de laquelle il place l'intelligence. Il s'oppose ainsi au marxisme qui fait tout reposer sur les bras, non sur la tête. Il admire la science d'autant plus qu'il en a une connaissance très superficielle. « Un savant est un homme qui prévoit; c'est par la raison que la science donne le moyen de prédire, qu'elle est utile, et que les savants sont supérieurs à tous les autres hommes. » (*Lettres d'un habitant de Genève.*) Il ne s'agit donc pas ici de science désintéressée et ce sont les industriels qui, en réalité, sont mis en première place : les savants, malgré des déclarations qui pourraient prêter à équivoque, restent dans la pénombre. Auguste Comte, qui a rédigé le troisième Cahier du Catéchisme des Industriels, désire confier la réorganisation de la société aux savants pour quatre motifs : ils sont seuls compétents, ils forment le « pouvoir spirituel », ils jouissent de l'autorité morale, ils constituent la seule force qui soit « européenne »; mais Saint-Simon relègue ces savants au rang de conseillers.

Par industriels, Saint-Simon entend tous les producteurs : cultivateurs, commerçants, banquiers..., etc., et à côté d'eux figurent les artistes : « La haute capacité administrative comprend trois capacités : celle des artistes, celle des savants et celle des industriels dont le concours remplit toutes les conditions nécessaires pour la satisfaction des besoins moraux et physiques de la société. » (*De l'organisation sociale.*)

Saint-Simon imagine un Parlement, comprenant trois chambres : la chambre d'invention où les artistes « ouvrent la marche »; la chambre d'examen, où les savants « établissent les lois hygiéniques du corps social »; la chambre d'exécution où les industriels « jugent ce qu'il y a d'immédiatement praticable dans les projets d'utilité publique, conçus et élaborés de concert par les savants et les artistes ». (*L'Organisateur,* sixième lettre). La dernière chambre est la plus importante : « les industriels ont une supériorité très prononcée et très positive d'intelligence acquise sur les autres Français », et jusqu'alors, la royauté et l'industrie n'ont été dirigées que par des « sabreurs » et des « parleurs ». (*Système industriel.*)

Cette organisation n'est nullement conçue comme étouffante. Saint-Simon s'attache à maintes reprises à affirmer son désir de liberté. Il demeure strictement individualiste lorsqu'il déclare : « Le gouvernement est un mal nécessaire; il est un bien sous ce rapport qu'il empêche le plus grand de tous les maux, qui est l'anarchie. Les hommes instruits doivent toujours se proposer pour objet de réduire la force du gouvernement à l'action nécessaire pour le maintien de l'ordre. » (*Lettres pendant sa détresse.*) Ce que désire Saint-Simon, c'est plutôt une administration qu'un gouvernement. Il veut remplacer l'action des hommes sur les hommes par celle des hommes sur les choses. La politique devient « une science de la production ».

Individualiste aussi est Saint-Simon, quand il rejette avec violence le dogme de l'égalité. Il s'indigne de la « bêtise sanguinaire : l'égalité ou la mort » et parle des « atrocités épouvantables » dues à l'application du principe d'égalité. Pour lui, chacun doit retirer de la société « des bénéfices exactement proportionnés à sa mise sociale, c'est-à-dire à sa capacité positive, à l'emploi qu'il fait de ses moyens, parmi lesquels il faut comprendre, bien entendu, ses capitaux ». La formule saint-simonienne de répartition est : *A chacun selon sa capacité, à chaque capacité selon ses œuvres.* (*Système industriel.*)

Notons, en terminant, que Saint-Simon demeure utilitaire dans ses conceptions les plus hardies. Les industriels forment le centre du plan parce qu'ils sont mêlés aux affaires. Saint-

Simon va jusqu'à remarquer que « les idées les plus fortes, lorsqu'elles se trouvent trop en avant de l'état des lumières, ne sont presque d'aucune utilité, on les oublie avant que l'esprit humain soit capable d'en faire d'importantes applications ». (*Mémoire introductif sur la contestation avec M. de Redern.*)

## § 2. — L'ÉLITE MORALE.

Saint-Simon a toujours eu des préoccupations d'ordre moral. « Il n'y a point de société possible, dit-il, sans idées morales communes. » Il existe, d'après lui, deux lacunes dans la morale, l'une concernant les rapports internationaux, l'autre les relations entre les gouvernants et les gouvernés. Cette dernière lacune sera comblée « lorsque les hommes en seront à considérer le gouvernement non comme le directeur, mais comme l'agent, le chargé d'affaires de la société » (*De l'industrie*). Saint-Simon veut que les principes moraux soient déduits de l'observation; il se méfie de la métaphysique et de la théologie. Le monde engendré par les savants et les industriels sera « tout moral » (*De l'organisation sociale*).

Dans l'*Adresse aux philanthropes*, Saint-Simon met en relief la puissance et l'importance de la morale, qu'il nomme « morale pure de l'Evangile » et dont il fait « la base de la nouvelle instruction publique ». Des savants, détachés par le pouvoir spirituel, lequel sera composé « de toutes les académies des sciences d'Europe et de toutes les personnes savantes » auront pour mission « d'enflammer leurs administrés spirituels de la passion du bien public ». Les philanthropes, qui dirigeront cette force morale, seront des « agents directs de l'Eternel »; ils agiront uniquement par la prédication.

Mais Saint-Simon s'aperçoit que la morale pure n'a pas de portée sur les hommes. La science doit être complétée par la religion, d'où une deuxième conception très proche de la première, mais qui va devenir choquante pour beaucoup. Le philosophe de la science se transforme en fondateur de religion; il veut rénover le christianisme.

Saint-Simon reste dans sa voie lorsqu'il adopte une telle attitude. Après avoir cru que « la gravitation universelle est la seule cause de tous les phénomènes physiques et moraux », il semble désespérer d'instituer un ordre sur de telles bases et, fidèle à sa conception dualiste, de masse et d'élite, comme nous dirions aujourd'hui, il s'aperçoit que le physicisme est incapable d'assurer la moralité au moins pour la masse, en sorte que « la forme des choses veut qu'il y ait deux doctrines

différentes : le physicisme pour les gens instruits et le déisme pour la classe ignorante » (*Moyen de forcer les Anglais à reconnaître l'indépendance des pavillons*, 1813). C'est là sans doute l'étape intermédiaire de sa pensée. Puis il finit par admettre la nécessité de la religion pour toutes les classes.

Malheureusement, au lieu de s'en tenir à une religion établie, Saint-Simon a créé une religion et n'a pas résisté à l'attrait d'en être le grand prêtre. Il donne libre cours à son rêve messianique. Il s'écrie : « Princes, écoutez la voix de Dieu, qui vous parle par ma bouche. » Il est sincère, il s'enthousiasme, il se ridiculise, il a toutes les apparences d'un fou. Le recours à une religion nouvelle mal conçue et mal appliquée brouille tous les éléments du problème et efface une solution prête à apparaître.

Saint-Simon, pas plus qu'il n'a achevé son *Nouveau Christianisme*, n'a mis le point final à sa doctrine.

## § 3. — LES DISCIPLES.

Les disciples de Saint-Simon ont très vite perdu de vue ce qui faisait l'unité de la thèse du maître. Ils ont dissocié les deux aspects dont nous venons de parler. Les uns sont devenus de grands industriels, de puissants capitalistes, les autres ont aggravé le caractère religieux.

Saint-Simon ne condamnait la propriété que dans la mesure où elle favorisait l'oisiveté; il ne restreignait l'inégalité qu'en abolissant l'héritage, en établissant l'égalité au point de départ, c'est-à-dire « en accusant plus complètement le caractère individuel de la propriété subsistante », comme l'écrit M. Gonnard. C'est la famille qu'il frappait par cette dernière réforme. Il se montrait ultra-individualiste. Lui-même, dans sa vie privée, est resté aussi éloigné de toute idée communautaire qu'il est possible de l'être. Décidé à se singulariser, indiscipliné, aventurier de la philosophie — comme on l'a nommé — ne capitulant même pas devant la souffrance, comme il l'a prouvé à l'heure de la mort, il écrit : « Ces recherches m'ont beaucoup nui dans l'opinion publique, mais je suis loin de les regretter. Mon estime pour moi a toujours augmenté dans la proportion du tort que j'ai fait à ma réputation. » (*Histoire de ma vie.*)

Les Saint-Simoniens, au contraire, se sont rapprochés du socialisme dans la théorie et dans la pratique. Leur grand ouvrage se nomme : *Doctrine de Saint-Simon. Exposition.* En dépit de son titre, il constitue un travail original. L'idée économique et sociale centrale est la lutte contre l'oisiveté,

mais elle est précisée d'une manière nouvelle : le revenu du capital est regardé comme illégitime, non pas que le capitaliste soit forcément un oisif, — il ne l'est pas puisque son capital a été constitué par l'accumulation des bénéfices de son travail antérieur, — mais parce qu'il enlève au travailleur une partie du fruit de son labeur; en d'autres termes, il n'a pas vécu dans l'oisiveté et il peut continuer à travailler et à gagner un salaire, mais il n'a droit à aucun revenu du fait que son capital permet à autrui de travailler; d'où une condamnation de l'intérêt, du loyer, du fermage. Au contraire, le profit de l'entrepreneur, qui correspond à une utilité immédiate, est légitime.

L'injustice est plus grande encore lorsque les capitaux n'ont pas été réunis par celui-là même qui touche les revenus, mais par des parents ou des ancêtres. Les Saint-Simoniens attaquent vivement l'héritage et, combinant leur hostilité envers cette institution avec leur désir d'organisation, ils imaginent un système : l'Etat deviendrait seul héritier; il aurait donc à sa disposition les fonds nécessaires pour financer l'économie et pourrait les distribuer ou les faire distribuer à ceux qui seraient capables de les faire valoir. Ainsi se réaliserait l'ordre souhaité. Ce serait une sorte de système bancaire supérieur et tout-puissant; il comprendrait : « une banque centrale représentant le gouvernement dans l'ordre matériel; cette banque serait dépositaire de toutes les richesses, du fonds entier de production, de tous les instruments de travail, en un mot de ce qui compose aujourd'hui la masse entière des propriétés individuelles »

Les Saint-Simoniens paraissent donc s'acheminer vers le collectivisme, mais il faut mettre en lumière deux points qui les différencient profondément des Marxistes et que les commentateurs ont trop laissés dans l'ombre, deux points par lesquels ils se relient à leur maître et aux théoriciens de l'élite.

En premier lieu, il ne s'agit pas d'une étatisation de la propriété et du crédit. Les personnages chargés de distribuer les capitaux, que l'Etat a hérités, ne sont nullement des hommes politiques, ce sont des « hommes généraux », c'est-à-dire des hommes supérieurs non spécialisés, capables d'allier le « dévouement » et le « génie ». Qu'est-ce, si ce n'est une élite?

En deuxième lieu les Saint-Simoniens insistent toujours sur l'aspect moral. Les hommes généraux, avons-nous remarqué, doivent être dévoués. Les citoyens ne leur obéiront donc pas par contrainte, mais par discipline consentie, car ils se rendront compte du sentiment de l'intérêt collectif social qui animera ces hommes généraux.

Il est clair que de telles thèses suggèrent bien des critiques : si l'héritage est supprimé, il est probable que l'Etat retirera peu d'avantages de cette mesure, car, d'une part, les individus s'efforceront de dépenser tous leurs revenus durant leur vie, sans accumuler de réserves; d'autre part, ils produiront moins au détriment de tous, puisqu'un des principaux stimulants du travail aura disparu. C'est ne pas tenir compte de la psychologie individuelle que de s'imaginer que l'Etat héritera ce que les enfants aujourd'hui héritent de leurs parents.

En outre, la distribution des capitaux, en tenant compte de la capacité et de la moralité de chacun des solliciteurs, est une opération si délicate que l'on peut se demander qui osera y procéder. Il faudrait à coup sûr des hommes exempts de passion, inaccessibles à toutes les influences, incorruptibles, d'une rare conscience. C'est bien ainsi que les Saint-Simoniens les conçoivent. Ceux qui peuvent disposer à leur gré de la richesse de la nation pour en opérer la répartition doivent être des surhommes!

Rien de plus naturel donc, ici encore, qu'un appel à la morale la plus élevée, mais les Saint-Simoniens ont accentué et outré le caractère religieux et c'est alors qu'ils se sont discrédités. Ces excès sont surtout imputables à Enfantin. Comme Saint-Simon, il ne s'est pas tenu à la prédication de la morale établie et au recours aux religions constituées. On peut se faire une idée de sa conception en parcourant un étrange livre dû à sa plume, qui s'intitule : *La vie éternelle.*

A la fin de 1829, Enfantin et Bazard sont élus « pères » de l'Eglise saint-simonienne. Le premier est sentimental et mystique, le second scientifique et raisonnable. Une telle alliance ne pouvait durer; moins de deux ans après, Bazard se retirait, entraînant avec lui Pierre Leroux et Carnot. La primauté de la religion, affirmée dans la *Doctrine de Saint-Simon* fort nettement (« l'ordre politique sera dans son ensemble une institution religieuse ») s'accentue plus encore dans le journal du parti : *Le Globe;* mais toujours la religion est présentée comme une moralisation de l'économie politique, notamment dans les leçons professées par Isaac Péreire à l'Athénée, et toujours persiste l'idée de classes inférieures et de classes supérieures.

Quelques fidèles aboutissent au collectivisme : Pecqueur, le plus remarquable des précurseurs de Marx, et Vidal, qui tous deux rédigent l'*Exposé général,* soumis à la Commission du Luxembourg, en 1848.

Le Saint-Simonisme a connu une renaissance après la guerre 1914-1918, sous le nom de Néo-Saint-Simonisme. L'ancien journal de l'école : *Le Producteur* a de nouveau été publié quelque temps, pour redisparaître ensuite. C'est surtout l'industrialisme qui a repris vie.

Un des personnages les plus représentatifs du Néo-Saint-Simonisme et un de ceux qui ont exercé la plus grande influence en raison de leur situation, l'Allemand Walter Rathenau, président de l'*Allgemeine Elektrizität Gesellschaft*, n'admet ni l'individualisme, ni l'étatisme, il préconise la formation de groupements organiques dans le domaine de la grande industrie. Les chefs de ces groupements forment l'élite, l'Etat garde seulement un droit de contrôle, et tous doivent s'appliquer à réagir contre l'infériorité intellectuelle et morale du prolétariat.

## § 4. — APPRÉCIATION.

La doctrine de Saint-Simon n'est pas socialiste. Elle ne réclame la suppression de la propriété privée qu'au point de départ et admet les inégalités, si grandes soient-elles. Elle se termine par un appel à la foi qui l'éloigne du matérialisme. Elle est étatiste, en ce sens qu'elle donne à l'Etat des pouvoirs immenses, mais les maîtres de cette organisation sont des chefs d'entreprise, c'est-à-dire des individus que les socialistes regardent comme des exploiteurs.

Que la doctrine saint-simonienne soit critiquable à maints égards, nul ne le conteste. Cependant on trouve en elle des idées fécondes :

*a)* La nécessité de constituer une élite, reposant sur une triple base : la connaissance (chez les savants); la volonté (chez les entrepreneurs); la morale (chez tous les dirigeants). D'où un système autoritaire. L'élection ne joue pas. Le pouvoir vient d'en haut. On ne construit rien de durable sur la masse. Par là, les Saint-Simoniens s'opposent d'une manière remarquable au courant d'idées démocratiques de leur temps;

*b)* L'impossibilité d'établir un système autoritaire qui n'aboutisse pas à une tyrannie, sans faire appel à un sentiment d'ordre supérieur, à une religion. Dès que l'on écarte l'échange libre, l'autorité s'impose, et il ne saurait y avoir d'autorité dépourvue de morale sans de graves périls;

*c*) L'institution d'une représentation professionnelle, fort à la mode de nos jours, la substitution du gouvernement des choses à celui des personnes;

*d*) L'importance du rôle des banques chargées de la distribution des fonds nécessaires au financement de l'économie, suivant les indications fournies par les « hommes généraux ».

## *SECTION II*

### CHARLES FOURIER (1772-1837)

### Le coopératisme

Né à Besançon, Fourier eut une vie médiocre et sans histoire. Il passa une grande partie de son existence comme commis d'écritures et chef de bureau dans des entreprises commerciales de Lyon. Puis, lorsqu'il eut amassé suffisamment d'économies, il prit sa retraite et vécut comme un petit rentier.

C'était un célibataire endurci. Son genre de vie, son horreur de la famille, n'ont pas été sans influencer ses conceptions économiques. Ces principales œuvres sont : *Théorie des quatre mouvements* (1808), *Théorie de l'unité universelle* (1822), *Le Nouveau monde industriel et sociétaire* (1829), *La fausse industrie* (1835-1836).

Fourier a noyé ses idées dans une masse d'extravagances; c'est un déséquilibré doué d'une grande intuition; il est surtout connu comme précurseur du coopératisme.

#### § 1. — THÉORIE DU TRAVAIL ATTRAYANT.

La psychologie de Fourier est à la base de tout son système théorique. Il distingue douze passions, dont les principales sont : la Papillonne, la Cabaliste et la Composite, qu'il estime toutes bonnes et qui guident l'être humain dans ses actions. Loin de les réfréner, il faut les développer et les combiner. L'utilisation ingénieuse des passions va permettre de rendre le travail attrayant, de libérer l'homme de l'antique malédiction. Aujourd'hui encore, comme il y a des centaines de siècles, l'homme ne travaille que parce qu'il y est contraint par la nécessité. Désormais, il doit le faire par plaisir.

A cette fin, il convient d'abord de substituer le travail agricole au travail industriel dans la plus large mesure possible. Fourier est un adversaire résolu de l'industrialisme, tant au point de vue psychologique et moral qu'au point de vue économique.

Le travail agricole, ensuite, doit subir des transformations profondes. Fourier s'élève contre la culture en grand, notamment contre celle des céréales, laquelle, à son avis, exige une dépense d'énergie humaine disproportionnée au résultat. Aussi préconise-t-il la substitution de l'horticulture, de l'aviculture, du jardinage, aux travaux des champs, à l'élevage et à l'agriculture proprement dite.

Horticulture et jardinage permettent en effet d'organiser le travail d'une manière attrayante, d'effectuer le travail en séries. Celles-ci seraient des groupements restreints constitués d'après des affinités. La division du travail y serait introduite et l'on aurait des séries de petits groupes de spécialistes, par exemple de la culture des cerisiers, de celle des poiriers, ou de toute autre culture fruitière. La passion que Fourier nomme joliment la Papillonne s'exercerait librement dans les séries, car chacune d'elles requérant pendant un délai assez bref l'activité de ses membres, laisserait à ceux-ci la possibilité de participer aux travaux des autres séries de leur choix.

Pour que le travail soit pleinement attrayant, il faut que les hommes soient délivrés de tout souci d'ordre matériel, qu'ils soient assurés d'un minimum de subsistance. Il appartient à la collectivité de garantir à ses membres ce minimum en même temps que la liberté de choix et de mouvement dans le travail.

## § 2. — LE PHALANSTÈRE.

L'organisation du travail attrayant entraîne nécessairement un plan d'association. Pour qu'il y ait des séries, il faut que des hommes se groupent. Ces groupements se nomment des phalanstères.

Le phalanstère n'est pas une colonie communiste du genre de celles qu'avaient imaginées Thomas Morus et Cabet. C'est plutôt un hôtel coopératif, suivant l'heureuse expression de Ch. Gide, hôtel très confortable où la consommation serait commune, ce qui permettrait de créer de grands services collectifs beaucoup moins coûteux que la multiplicité des services individuels ou familiaux. L'épineux problème de la domesticité serait résolu par l'adoption d'un service mutuel

gratuit. Fourier insiste sur les détails avec une excessive minutie. La cuisine collective lui inspire un intérêt particulièrement vif.

Le phalanstère ne présente pas que des avantages économiques. Il a surtout le mérite, aux yeux de Fourier, de créer un milieu qui n'aurait plus rien de commun avec le monde « civilisé » actuel. La création de ce milieu permettrait de modifier le comportement général des hommes, les amènerait à agir harmonieusement suivant le rythme de leurs passions naturelles en se soumettant librement à la grande loi de l'attraction passionnelle.

Fourier est partisan du coopératisme intégral. Le phalanstère est, autant qu'une coopérative de consommation, une coopérative de production. Il doit se suffire à lui-même, produire tout ou presque tout ce qui est nécessaire à l'entretien de ses membres. Il est constitué sous forme de société par actions. Les bénéfices réalisés sont répartis comme suit : au travail 5/12, au capital 4/12, au talent, c'est-à-dire à la direction élue du phalanstère, 3/12. Répartition ingénieuse qui n'a rien de socialiste, puisque le capital est largement rémunéré.

Chaque membre du phalanstère est à la fois propriétaire, employé et intéressé à la gestion (soit comme administrateur, soit indirectement comme actionnaire). Il est à la fois producteur et consommateur. Du même coup, le salariat disparaît. C'est le règne de l'harmonie.

### § 3. — LES DISCIPLES ET LES RÉALISATIONS.

Les poêles Godin, bien connus, portent le nom d'un disciple de Fourier, créateur d'une fabrique d'appareils de chauffage : le Familistère de Guise; mais si cette affaire, à son origine, a été régie par des principes fouriéristes, notamment quant à la répartition des bénéfices, elle est ensuite devenue une sorte d'entreprise capitaliste qui a été le théâtre de conflits entre ses membres.

Le plus remarquable des disciples de Fourier est Victor Considérant.

Comme théoricien, il ajoute beaucoup aux idées du maître. Il nous donne une conception universaliste dans sa *Doctrine sociale* (1834-1844). Il part, comme Fourier, d'une minutieuse analyse des passions qu'il intègre dans l'économie politique. Ces passions ne sont pas mauvaises en soi, explique-t-il, car Dieu veut le bonheur de l'homme, mais nous ne savons pas les orienter. Il envisage l'aménagement d'une société comme le tissage d'une étoffe. Alors que les classiques voyaient dans

l'harmonie la résultante de l'opposition des intérêts, il la regarde comme la conséquence d'une heureuse combinaison des passions. Les « rivalités et antipathies » entre individus se résorbent par accords entre groupes et les « rivalités et antipathies » entre groupes se résorbent par accords entre individus appartenant à différents groupes. C'est donc là un système non de destruction des antagonismes passionnels, mais de complémentarité. L'équilibre s'obtient par un engrenage.

Il y a dans cet exposé une conception du développement de l'individu par le moyen de la formation de groupes qui mérite de retenir l'attention. Nous dirions volontiers que c'est un principe individualiste d'association. La société résulte d'une expansion totale des individus qui se séparent ou se joignent suivant leurs sentiments personnels et finissent par composer un tout.

Comme homme d'action, Considérant joua un certain rôle dans la Révolution de 1848. Déçu de ne pas voir ses idées comprises, il passa au socialisme. Son œuvre, dans ce domaine, est restée également peu connue. En 1847, il publia : *Principes du socialisme, manifeste de la démocratie au* XIX<sup>e</sup> *siècle* qui paraît avoir inspiré le *Manifeste du parti communiste* de Karl Marx (1848). On trouve, en effet dans la brochure de Considérant, une esquisse historique complète : ordre antique et ordre féodal, misère croissante des travailleurs, division de la société en deux classes, l'une peu nombreuse et riche, l'autre très nombreuse et pauvre, révolutions sociales. Considérant aboutit à la propriété collective, non « par la promiscuité et la communauté égalitaire, confuse et barbare », mais par « l'association hiérarchique, volontaire et savamment combinée de toutes les propriétés individuelles ».

Signalons enfin que des tentatives de création de phalanstères ont eu lieu aux Etats-Unis. Les deux communautés fouriéristes les plus connues dans ce pays ont été *Brook Farm* et la *Phalange du Nord. Brook Farm,* fondée par les Ripley en 1840, ne serait pas sortie de l'ombre si Emerson n'avait manifesté pour elle quelque sympathie. Les Ripley avaient adopté les principes de répartition harmonique des travailleurs par groupes, des élections fréquentes des chefs, des transferts continuels des travailleurs d'un groupe à un autre. La maison centrale brûla et la communauté disparut en 1849 après une période d'anarchisme de fait. Le résultat principal et inattendu de cette expérience fut de renforcer l'individualisme d'Emerson et son hostilité à l'égard de toutes les formes de socialisme.

La *Phalange du Nord*, création de l'Américain Brisbane en 1843, a constitué une bonne application des idées de Fourier : société par actions avec distribution de dividendes, maison commune, dans laquelle chaque famille disposait de deux chambres et d'un salon, repas en commun, production en commun par groupes avec spécialisation et changements fréquents de tâches.

Cette société s'est dissoute sans que l'on sache exactement pour quel motif.

Victor Considérant lui-même fonda en 1852 une colonie fouriériste au Texas. Il y perdit sa fortune personnelle et celle des actionnaires qui lui avaient confié leurs fonds.

De nos jours, le succès des coopératives de consommation a fait croire à quelques-uns que ces institutions pourraient, à la longue, éliminer les intermédiaires et substituer l'association à la concurrence, tout en rétablissant la suprématie du consommateur (Ch. Gide, Ecole de Nîmes). En pratique cependant, on constate, en France, qu'après une période de prospérité dont le terme se situe vers 1934, les coopératives de consommation progressent fort lentement. Tout espoir de changement important de la structure sociale par ce moyen semble devoir être abandonné.

## *SECTION III*

## SIMONDE DE SISMONDI (1773-1842)

### L'économie de sécurité

Nous avons rencontré en Ricardo le type nécessaire et redoutable de l'économiste abstrait; nous trouvons en Sismondi celui de l'économiste sentimental.

Sismondi, né à Genève en 1773, est un honnête homme et un beau caractère, il s'enthousiasme pour les nègres, les esclaves, les Irlandais, les colons d'Amérique; adversaire du suffrage universel et du socialisme, il est toujours resté libéral.

C'est par l'histoire qu'il est arrivé à l'économique et sa méthode a gardé la trace de cette origine, car il est demeuré historien sans qu'on puisse affirmer qu'il mérite vraiment le nom d'économiste, non seulement parce que la plupart de ses théories proprement économiques sont souvent médiocres, mais parce qu'il ne dégage pas l'économie des autres disciplines : politique, morale et Droit.

Ses ouvrages principaux sont : *Tableau de l'agriculture en Toscane* (1801), *De la Richesse commerciale* (1803), *Histoire des Républiques italiennes* (1818), *Nouveaux principes d'économie politique* (1819), *Etudes sur la constitution des peuples libres* (1836), *Etudes sur l'économie politique* (1837-1838).

Frappé par la vue des misères dont nous avons parlé, Sismondi prend le contre-pied du développement économique auquel il assiste. Il veut le bonheur de tous, dit-il, non la richesse; c'est pourquoi il craint le risque et s'oppose au progrès. L'idée de sécurité domine son œuvre, mais il n'a ni des connaissances suffisantes, ni une intelligence assez vive pour fonder sur elle une doctrine solide.

## § 1. — LES CRISES DE SURPRODUCTION.

Le moins qu'on puisse dire est que Sismondi ne comprend pas le circuit économique. Il se rend compte de l'interdépendance de la production et des revenus, mais il les fait correspondre de la manière la plus singulière avec un retard d'une année : pour lui, le revenu d'une année paye la production de l'année suivante. Or, l'offre augmente chaque année en raison de l'accroissement du machinisme, donc la demande effective, qui correspond non aux désirs, mais aux moyens d'achat des consommateurs et dont la consistance dépend du revenu de l'année antérieure, se trouve toujours en retard. La grande coupable est la machine. Si l'on obéissait aux classiques, il n'y aurait plus qu'à désirer une chose : « Que le roi, demeuré tout seul dans l'île (britannique), en tournant constamment une manivelle, fasse accomplir par des automates tout l'ouvrage de l'Angleterre. »

Ce dépassement perpétuel de la demande par l'offre est aggravé par l'action des banques qui fournissent des capitaux abondants, car l'importance des immobilisations empêche ensuite les chefs d'entreprise de modifier ou de réduire leur production. Et, comme l'outillage a été obtenu souvent à crédit, la crise économique se double d'une crise financière.

Les remèdes que Sismondi préconise sont « réactionnaires ». Il faut ralentir le progrès, pratiquer un véritable « anti-industrialisme », retourner au passé. Pas d'encouragements aux inventeurs, pas de récompenses pour les manufacturiers. Sismondi rêve de voir le métier reprendre la place de la fabrique. Nous avons connu de nos jours des hommes de lettres qui réclamaient la trêve des inventeurs, vantaient la sagesse de nos ancêtres, et raisonnaient comme si l'histoire était réversible.

## § 2. — LE MAINTIEN DES CLASSES MOYENNES.

Sismondi est « petit bourgeois », comme dira Karl Marx avec quelque mépris. Pour diviser les grosses fortunes, il recommande l'établissement de la progression dans les impôts, et de l'égalité de partage des successions entre les descendants du défunt. L'agriculture, à ses yeux, est surtout susceptible de permettre le maintien d'une excellente classe moyenne. Elle présente l'avantage d'être rebelle à la division du travail et au machinisme. Le paysan propriétaire est le citoyen modèle, il aime la terre, ne se spécialise pas outre mesure et ignore le chômage. Etant indépendant, n'effectuant pas, comme l'ouvrier, une tâche monotone, il travaille avec joie. Les crises ne sauraient l'atteindre. Il réalise donc bien ce qui semble être l'idéal pour notre auteur : le bonheur dans la médiocrité.

Au reste, la société y trouve son compte, puisque le paysan a bonne santé et bon esprit, aime l'ordre et sait défendre son sol. La Suisse, que Sismondi connaît bien, offre un bon exemple de ces avantages. Aucune forme de tenure n'est à rejeter *a priori*. Le métayage, observé en Toscane, n'est pas excellent, mais donne des résultats heureux, lorsqu'il est appliqué d'une manière favorable au métayer.

A la grande culture, au contraire, Sismondi lance l'anathème, car elle ne connaît pas la sécurité : elle dépend d'un marché, elle doit se préoccuper de débouchés incertains, elle risque d'être ruinée par les crises. Sismondi admet à regret le maintien des droits de douane, afin de la protéger, et il fournit à ce propos un argument de poids : le grand propriétaire cherche le produit net, qui lui donne un bénéfice, non le produit brut, qui intéresse la société, antagonisme grave qui menace de ruiner l'harmonie physiocratique et qui sera mis en lumière plus tard sous forme d'opposition entre la productivité et la rentabilité.

Pour porter remède à un tel état de choses, Sismondi préconise le morcellement des terres par la réforme du droit successoral, la prohibition des substitutions et du droit d'aînesse, le recours à des expropriations. Il prend pour exemple la campagne romaine où se perpétuent les *latifundia* et où sévit la malaria. Craignant de violer des droits acquis, il propose des concessions emphytéotiques, les propriétaires gardant seulement le domaine éminent, les paysans acquérant le domaine utile.

## § 3. — LA PROPRIÉTÉ ET L'ÉTAT.

Pour Sismondi, la propriété n'est pas de droit naturel, elle a été « inventée » et constitue un monopole qui peut devenir dangereux. Pourtant, elle doit être maintenue, non pour des raisons de justice, mais pour des motifs d'utilité publique. Le droit de propriété a pour fondement cette utilité, car il est un puissant stimulant. Celui qui enclot un champ « appelle à l'existence celui même qui n'a point de champ à lui et ne pourrait pas vivre, si le champ du premier ne fournissait pas un surplus de production ». Le riche n'est pas un ennemi, même si sa richesse a des origines discutables, parce qu'il permet d'obtenir un accroissement de bien-être dont le pauvre bénéficie en partie. Si le propriétaire ne remplit pas son rôle, son droit devient caduc.

Le droit de propriété se prolonge par l'héritage qui se justifie dans la même mesure que lui.

Cette manière de voir aboutit à un interventionnisme. Puisque le droit de propriété, et en général toutes les institutions, sont des créations de la loi, l'Etat doit mettre fin aux maux que ces institutions peuvent engendrer.

## § 4. — LE GARANTISME.

Sismondi a bien noté que le développement industriel séparait dangereusement le capital du travail et empêchait l'ouvrier de s'intéresser au progrès. Mais, étant historien, il reste historien; il observe, il décrit, il émeut et il ne parvient pas à construire une thèse. Typique est sa manière de considérer le profit. « Le bénéfice d'un entrepreneur n'est quelquefois autre chose qu'une spoliation de l'ouvrier. » Simple constatation. Sismondi s'exprime comme l'homme de la rue : il voit des riches et des pauvres, des oisifs et des travailleurs, il en conclut que le profit doit être souvent constitué d'une manière malhonnête par un prélèvement sur le salaire. En aucune manière la légitimité de ce profit n'est contestée, ni le rôle du capital amoindri, mais le machinisme a donné au travail une productivité considérable et la « mieux-value » qui en est résultée a été saisie par le capitaliste.

Sommes-nous en présence d'une théorie de spoliation directe par amputation du salaire ou de spoliation indirecte par accaparement du surplus qui serait dû aux progrès de la technique? Nous ne saurions le dire. La mieux-value annonce la plus-value marxiste, mais combien imprécise et édulcorée.

Précurseur de Marx sur ce point, Sismondi l'est encore quand il divise la société en deux classes, en identifiant les ouvriers avec les pauvres, ce qui était exact en son temps, mais est resté un dogme pour ses successeurs, alors même que les conditions de vie ont changé.

Afin de donner aux ouvriers cette sécurité qui leur fait si grandement défaut, Sismondi propose un ensemble de mesures connues sous le nom de « garantisme » ; c'est la partie de son œuvre qui a survécu, celle que nous retrouverons sous forme de lois dites sociales : reconnaissance du droit de coalition, interdiction du travail des enfants, limitation du temps de travail des adultes, obligation pour les patrons de faire vivre leurs ouvriers pendant les périodes de maladie, de vieillesse et de chômage. Toutefois, pour Sismondi, c'est au chef d'entreprise et non à la société à assumer de telles charges, car le producteur doit être incité à prendre garde de ne pas provoquer les maladies, la vieillesse prématurée ou le chômage par des excès de travail; il y a là une différence avec le régime moderne des assurances sociales.

On a reproché fréquemment à Sismondi d'avoir été trop timide dans son programme de réformes, mais il ne devait pas sembler tel en son temps.

## § 5. — DE VILLENEUVE-BARGEMONT.

Parmi les disciples de Sismondi, nous ne retiendrons qu'un nom, celui de Villeneuve-Bargemont, auteur d'une *Economie politique chrétienne ou Recherches sur la nature et la cause du paupérisme* en 3 volumes (1834). Cet auteur ajoute peu aux thèses du maître, il met sur elles l'accent confessionnel. Il trace un tableau de l'indigence ouvrière, critique l'Angleterre où fleurit le paupérisme, préconise la charité privée (cuisines économiques, chauffoirs publics, cités ouvrières, prêts sans intérêt...), mais avec pour contre-partie des obligations légales : l'ouvrier est « en état de minorité pour cause d'indigence », on doit l'obliger à envoyer son enfant à l'école, à se soumettre aux règlements d'hygiène, à verser une partie de son salaire à la caisse d'épargne. De Villeneuve-Bargemont dépasse Sismondi sur un point : il comprend les tendances ouvrières à l'association et propose l'établissement de groupements qui ne seraient ni des corporations, ni des compagnonnages, et auraient surtout un rôle moral; d'autre part, il diffère de Sismondi par son optimisme, il croit que l'ouvrier comprendra la nécessité de l'inégalité des conditions.

Des idées aussi peu conformes à une grande partie de l'opinion ouvrière ne pouvaient guère trouver d'écho. Sismondi les critiqua avec douceur et Blanqui avec violence.

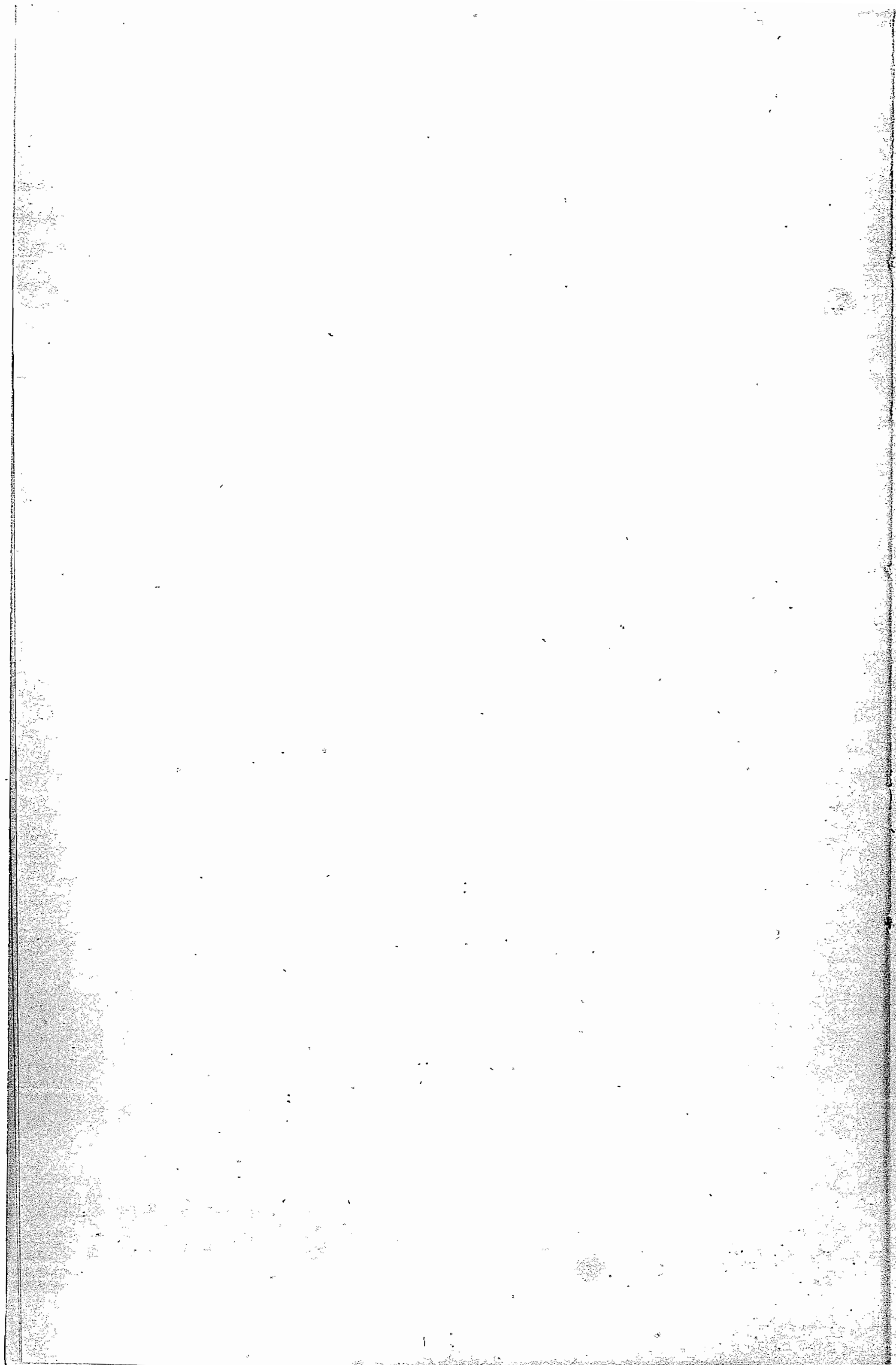
## § 6. — APPRÉCIATION.

Sismondi, piètre théoricien, attire l'attention des économistes sur d'importantes réalités. Il rappelle à plusieurs reprises que l'économie politique est une « science morale ». Il critique les auteurs classiques, abstraits, admirateurs du rétablissement spontané des équilibres détruits, car l'homme souffre des déséquilibres, même temporaires. Galiani avait déjà énoncé très heureusement cette vérité. Sismondi l'applique à la société industrielle naissante : impossible d'abandonner à leur sort les ouvriers que l'emploi des machines a privés de travail, sous prétexte que ces mêmes machines, en accroissant la production, permettront le rembauchage plus tard : les ouvriers ne peuvent pas attendre.

Mais Sismondi ne voit pas au delà; il s'imagine avec un grand nombre de ses contemporains que la machine doit permettre de satisfaire à tous les besoins et que la multiplication des produits va se poursuivre à un rythme accéléré. Quand il cherche à entraver la production, il ne se doute pas qu'il risque de porter gravement atteinte au progrès économique dans son ensemble et par conséquent d'empêcher l'amélioration du sort de toutes les classes sociales, y compris la classe ouvrière.

Il y a cependant ceci de vrai dans son raisonnement : que toute précipitation est dangereuse et que le progrès matériel doit être lent pour être sûr. L'excès des immobilisations, grevant les entreprises de charges fixes considérables, est un fait maintes fois constaté et déploré.

Enfin il n'est pas douteux que Sismondi a, sans le vouloir, préparé les voies au marxisme : concentration capitaliste, critique de la grande industrie et de la grande propriété foncière, division de la société en deux classes, opposition de la productivité et de la rentabilité, mieux-value, spoliation : ce sont là des matériaux apportés à la construction d'un socialisme que Sismondi blâmait et redoutait. Cet économiste prudent aurait été sans doute surpris et fâché s'il avait connu certains de ceux qui le regardent comme leur ancêtre spirituel.



CHAPITRE CINQUIÈME

# LES ANNÉES QUARANTE

(1840-1848)

Nous avons déjà indiqué quels troubles sociaux le développement du machinisme et de la grande industrie avait provoqués en France pendant la première moitié du XIXe siècle. La situation empire pendant la période de 1840-1848. La crise éclate en 1847 dans les chemins de fer, se répercute sur les autres entreprises et aggrave le chômage.

Mais c'est le bouillonnement des idées qui a rendu célèbres les années quarante. Rarement il y eut tant de mystiques, d'exaltés, de ratés prétentieux, de constructeurs de sociétés futures et de révolutionnaires en chambre. L'atmosphère politique est favorable à cette fermentation : les opposants au régime surgissent de toutes parts, à la droite comme à la gauche du roi. Les tentatives d'assassinat sont nombreuses. Fait typique, les sociétés secrètes se multiplient, de tendances très diverses, nationales, patriotiques, républicaines, ouvrières : Société des amis du peuple, Société des droits de l'homme, Société de l'Enfer..., etc. Quelques-unes comptent parmi les berceaux du socialisme, telle la Société des Familles qui, après sa dissolution, devient la Société des Saisons. Toutes sont des centres de discussion et de propagande. On y traite de l'établissement du suffrage universel comme de l'organisation du crédit et de la libération des peuples opprimés.

« C'est la foire sur la place dans toute sa beauté », nous dit l'historien Jules Bertaut. Le spectacle est varié et les acteurs nombreux : Barbès, naïf, passionné, héroïque, contrastant avec Blanqui, habile et haineux, tous deux militants, Ledru-Rollin, idole de la foule, médiocre et vaniteux, Albert, ouvrier consciencieux, jouet et otage des politiciens, Cabet, jaloux de l'ombre de Babœuf, communiste intégral, auteur d'une ennuyeuse utopie *l'Icarie*, dont le succès atteste le déséquilibre des esprits, Lamartine, courageux, éloquent, vivant en plein romantisme. Qu'il soit ouvrier ou bourgeois, l'homme de la rue n'a pas encore appris la leçon du matérialisme, il est sensible aux idées et il aime le panache; une épithète, devenue historique, le résume : il est un quarante-huitard. Il dressera des barricades pour obtenir le droit au travail ou partira pour le Texas, confiant en la parole de Cabet, pour fonder la cité de ses rêves.

Nous avons déjà rencontré quelques-uns des doctrinaires qui règnent à cette époque : Saint-Simoniens en plein délire religieux, Fouriéristes attardés, disciples de J.-B. Say et de Sismondi, économistes catholiques ou socialistes. Quelques-uns mériteraient une étude détaillée que nous n'avons pas à faire ici, tels Rodbertus, qui, en Allemagne, prépare le socialisme d'Etat, et Pecqueur, théoricien, qui nous fournit un marxisme avant la lettre, plus clair et plus loyal que celui de Karl Marx lui-même : dans son ouvrage *Théorie d'économie sociale ou politique*, 1842, il cherche à construire une société collectiviste, mais se heurte à une série d'obstacles et se voit obligé, malgré lui, « par nécessité » — c'est l'expression qui revient sans cesse sous sa plume — de réintégrer peu à peu les éléments d'individualisme qu'il prétendait écarter.

Nous étudierons dans ce chapitre les théories de Bastiat, de Louis Blanc, de Proudhon, de List et de Stuart Mill, et nous trouverons dans un autre chapitre des auteurs ou des écoles qui déjà profilent leurs doctrines : Roscher écrit en 1843, Hildebrand en 1848 (tous deux appartiennent à l'école historique) et c'est en 1848 que Karl Marx lance de Londres son belliqueux appel : le Manifeste du parti communiste.

La révolution de 1848 marque la fin des années quarante, mais elle est elle-même stérile : ses réalisations sont minimes et fragiles. Les idées ont violemment fusé, puis la machine a repris sa marche, un instant interrompue.

1848 a été une simple parenthèse dans l'histoire.

## *SECTION I*

## LOUIS BLANC (1811-1882)

### Le socialisme d'Etat

Lorsqu'éclate la Révolution de février, trois socialistes entrent dans le Gouvernement provisoire : un doctrinaire, Louis Blanc, et deux ouvriers. Louis Blanc y fait figure de démagogue, en face de Lamartine, modéré. Il est éloquent, adroit et décidé à jouer un rôle. Dès le 25 février, il donne sa mesure : la foule pénètre à l'Hôtel de Ville et exige la reconnaissance immédiate du droit au travail; la demande peut être légitime, mais le procédé est inacceptable; Lamartine proteste, Louis Blanc capitule. Il veut capituler encore

quand, un peu plus tard, la foule réclame l'adoption du drapeau rouge et c'est Lamartine qui, par une harangue célèbre, sauve le drapeau tricolore.

Le 28 février, les ateliers nationaux sont créés, corollaire de la reconnaissance du droit au travail. Louis Blanc, qui veut être ministre, fait pression sur les membres du Gouvernement et obtient la présidence d'une commission chargée de l'étude des questions ouvrières : la Commission du Luxembourg.

Cette assemblée décrète la limitation des heures de travail, la suppression du marchandage, celle du travail dans les prisons, la création de bureaux de placement gratuits, elle sert d'arbitre dans les conflits entre patrons et ouvriers, elle fait subventionner quelques coopératives de production qui ne tardent pas à disparaître ensuite.

Cependant les ateliers nationaux inspirent des inquiétudes croissantes. Les ouvriers inscrits ne sont pas qualifiés et ne peuvent effectuer que des tâches simples (terrassements, pavages); leur nombre grandit sans cesse; l'Assemblée Nationale, qui ne sait plus comment les payer et a dû décréter le cours forcé des billets de la Banque de France, se décide à les licencier. C'est le signal de l'insurrection de juin.

Une fois l'ordre rétabli, la plupart des mesures de caractère social sont rapportées ou tombent en désuétude.

Piètre caractère, Louis Blanc est un médiocre théoricien. Ses conceptions économiques figurent dans son ouvrage : *L'organisation du travail* (1839).

## § 1. — L'ORGANISATION DU TRAVAIL.

### *a)* Partie critique.

Elle est la plus intéressante de ce livre dont elle forme la moitié. Pour Louis Blanc la Révolution de 1789 n'est pas achevée. Elle a proclamé la liberté, mais en faisant de celle-ci une abstraction. Pour être véritable, la liberté doit être soutenue par la propriété. Tant qu'il n'en est pas ainsi, la liberté n'est qu'un mot pour les faibles, obligés de capituler devant les forts.

Pour porter remède à cette situation, Louis Blanc fait appel aux pouvoirs publics. L'Etat doit affranchir les prolétaires en leur fournissant les instruments de travail. Puisqu'aujourd'hui l'on ne prête qu'aux riches, l'Etat doit être le banquier des pauvres et c'est au nom de la liberté que Louis Blanc demande

la réhabilitation du principe d'autorité. Il faut faire disparaître la concurrence, qui est pour le peuple un système d'extermination et pour la bourgeoisie une cause d'appauvrissement et de ruine.

En premier lieu, la concurrence extermine les ouvriers, dit Louis Blanc, et il nous fait une peinture mélodramatique en ne retenant que les conséquences regrettables et en négligeant les effets heureux. La concurrence entraîne la baisse continue des salaires et elle développe l'emploi des machines qui privent les ouvriers de travail : chaque outillage nouveau est un instrument de mort pour les prolétaires.

En second lieu la concurrence est une cause de ruine pour la bourgeoisie : elle conduit au monopole, à la disparition de la moyenne industrie, du moyen commerce, de la moyenne propriété. « On parle des périls que court la propriété, s'écrie Louis Blanc. Ses véritables périls, je les dénonce ici. Car lorsqu'elle se développe dans un cercle inflexible qui ne s'élargit jamais, la concurrence arrive à être... une expropriation universelle. »

Quant à l'avantage que représente le bon marché pour le consommateur, il est illusoire, car il ne dure qu'autant qu'il y a des concurrents. Aussitôt que le plus riche a mis ses rivaux hors de cause, les prix remontent.

De plus, cette concurrence, qui tend à tarir les sources de la consommation, incite les chefs d'entreprise à accroître aveuglément et démesurément leur production. Ce serait là, d'après Louis Blanc, une explication des crises.

Les maux engendrés par la concurrence sont résumés comme suit : « Lutte des producteurs entre eux pour la conquête du marché, lutte des ouvriers entre eux pour la conquête de l'emploi, lutte du journalier contre la machine qui menace de le faire mourir de faim en le remplaçant, lutte universelle, permanente, inexorable, où la victoire reste toujours aux grands capitaux, comme, dans les batailles d'un autre genre, elle reste aux gros bataillons. »

### b) Partie constructive.

Le remède à ce désordre, c'est l'association. Plus de salariés, des associés. Mais il ne faut pas que ces groupements recommencent à se concurrencer entre eux. « L'association ne constitue un progrès qu'à condition d'être universelle. » Un tel résultat ne peut être obtenu que si l'Etat organise le travail. Il sera dorénavant considéré comme le régulateur de la production et fera disparaître la concurrence en instituant des

*ateliers sociaux* qu'on ne doit pas confondre avec les *ateliers nationaux*. Il les équipera, puis les laissera triompher par leurs propres moyens.

Les ateliers sociaux seront créés dans les branches les plus importantes de l'industrie nationale. Ils grouperont les ouvriers se rapportant à l'industrie considérée et offrant des garanties de moralité. Dans chacun d'eux, les salaires seront égaux. Une telle égalité brisera le stimulant de l'intérêt personnel, car cet intérêt est immoral et il sera remplacé par un autre stimulant, très supérieur : le point d'honneur du travail. Le travailleur sera, comme le soldat sur le champ de bataille, poussé par ce sentiment puissant à accomplir des exploits.

Les capitalistes seront admis à apporter leurs fonds comme appoint au capital fourni par l'Etat; ils ne recevront qu'un intérêt peu élevé et ne pourront entrer dans l'association que comme travailleurs. Les chefs seront élus.

Le bénéfice annuel de l'atelier sera divisé en plusieurs parts : une pour les travailleurs membres de l'association (elle sera ajoutée au salaire), une pour les vieillards, malades et infirmes, une pour la réserve, une en vue de fournir des instruments de travail à ceux qui voudront faire partie du groupement.

Les avantages de l'atelier social permettront d'éliminer rapidement la concurrence des entreprises particulières. D'après Louis Blanc, ils résulteront des économies dues à la vie en commun et de ce fait que tous les travailleurs seront intéressés à produire vite et bien. Cependant, l'Etat devra amortir les effets de cette lutte en empêchant la vente à trop bas prix des produits sortis de ces ateliers, pour ne pas bouleverser l'industrie.

Enfin, on créera un atelier central, duquel relèveront tous les autres ateliers; l'hostilité des forces éparpillées sera remplacée par leur convergence. Une banque, des entrepôts, des bazars d'Etat complètent l'organisation.

Dans l'ensemble, le plan constructif est faible; il donne l'impression d'une ébauche. Louis Blanc pourrait répondre qu'il a voulu esquisser simplement une organisation transitoire. Ce qu'il rêve en définitive, c'est le communisme par le moyen d'un étatisme accentué. Louis Blanc qui réclame constamment la liberté fait appel sans cesse à l'Etat. Il n'évite les contradictions que grâce au vague des formules qu'il emploie. Il finit par admettre la fixation des prix par les pouvoirs publics et semble donner à l'Etat la propriété des capitaux confiés aux ateliers. Mais tout cela est fort imprécis.

## § 2. — DUPONT-WHITE.

Les conceptions de Louis Blanc sont loin d'avoir l'intérêt qu'offrent celles de Dupont-White, représentant le plus qualifié du socialisme d'Etat français vers le milieu du XIXe siècle. On ne peut même pas dire que les premières aient inspiré les secondes.

Dupont-White fut aussi membre de la Commission du Luxembourg, mais il ne paraît pas avoir apprécié cette assemblée où siégeaient « tant de réformateurs utopistes qui n'avaient peur de rien, parce qu'ils ne savaient rien » (D. Villey) et dont les tendances politiques et socialistes l'inquiétèrent. Dupont-White fut admirateur de Lamartine et non de Louis Blanc.

Dupont-White dans son ouvrage *L'individu et l'Etat* (1856) expose avec une grande clarté comment les fonctions de l'Etat se sont multipliées au cours de l'histoire, évolution logique, en raison de la complexité croissante des économies. Le Droit doit suivre ces transformations de la vie en conférant à l'Etat des pouvoirs de plus en plus étendus. Pourtant l'individu ne sera pas étouffé, car Dupont-White se maintient avec beaucoup d'ingéniosité dans un domaine mixte, à la fois individualiste et étatiste. Il reconnaît que l'individu est la source de la richesse et doit rester le but de l'action collective. L'affirmation de l'individu va de pair avec le renforcement de l'Etat. Ce n'est point là une formule contradictoire, car il y a place pour l'expansion de l'un et de l'autre dans un monde en perpétuelle croissance.

En outre Dupont-White voit l'Etat plutôt comme il devrait être que comme il est en réalité, il croit que le fonctionnaire acquiert des capacités et des vertus par le seul fait qu'il occupe une situation officielle, il imagine que la fonction « transfigure » l'homme. Un tel Etat aboutit à « perfectionner » et « grandir » l'individu.

Les expériences que nous avons faites depuis le jour où Dupont-White brossait ce tableau ne nous permettent malheureusement pas de partager ses illusions.

## § 3. — LE SOCIALISME D'ÉTAT EN FRANCE À LA FIN DU XIXe SIÈCLE.

Nous parlerons du socialisme d'Etat allemand à propos de l'Ecole historique, mais nous devons mentionner ici une doctrine qui s'est constituée à la fin du XIXe siècle dans notre pays et qui a été justement regardée comme un socialisme d'Etat

« habillé à la française » : *le solidarisme.* Son fondateur est Léon Bourgeois (*La Solidarité,* 1897), son thème essentiel peut être résumé ainsi : tous les hommes sont interdépendants; quiconque jouit d'un avantage en est redevable à cette interdépendance, il en doit donc compensation à autrui. La société est représentée comme un ensemble dont toutes les parties sont étroitement unies les unes aux autres, comme les parties du corps humain; ceux qui réussissent sont ceux qui savent ou peuvent profiter de l'action des autres, ils deviennent donc leurs débiteurs. Cette dette prend forme juridique, elle est un engagement formé sans convention, un quasi-contrat. On ne parle plus de mérite et de récompense, la société se partage en privilégiés et déshérités, et les premiers sont constitués débiteurs des seconds. Les conséquences de cette doctrine sont les suivantes :

1° Economiquement, elle favorise le parasitisme. Tout effort individuel est immédiatement sanctionné, frappé d'une amende au bénéfice de la masse, puisque tout avantage profite à ceux qui n'ont, apparemment au moins, rien fait pour l'obtenir, sous prétexte que la société entière a collaboré du chef de la solidarité naturelle humaine.

Mieux vaut être le déshérité, ce collaborateur anonyme qui recevra la part du produit final sans avoir fait d'effort spécifique.

« On tend à constituer ainsi dans toute société des couches de plus en plus épaisses de gens qui vivent de la solidarité, comme autrefois celles qui vivaient de la mendicité. » (Ch. Gide.)

2° Pratiquement, ce système confère les plus grands pouvoirs à l'Etat, représentant de la collectivité créancière de l'individu et répartiteur du montant des créances entre les déshérités. Il se traduit par une redistribution de la richesse au moyen de l'impôt.

3° Moralement, la plainte des déshérités prend aspect de juste revendication. La charité est éliminée.

Cette doctrine, adoptée en France par un grand nombre d'hommes politiques, a exercé la plus funeste influence. Elle est, en effet, un des meilleurs moyens qui ait été trouvé pour permettre à la masse d'étouffer l'élite et elle a, sans nul doute, contribué dans une large mesure à la détérioration des mentalités.

## *SECTION II*

## FRÉDÉRIC BASTIAT (1801-1850)

### Le libéralisme

Né à Bayonne, Bastiat, agriculteur landais, devint juge de paix, conseiller général, député à la Constituante. Sa santé, déjà minée, ne lui permit de paraître que deux fois à la tribune. Il mourut à Rome à 49 ans.

Ses œuvres complètes comprennent sept volumes, dont les plus célèbres sont : les *Sophismes économiques* (1845-1848), les *Petits Pamphlets* (1848), les *Harmonies économiques* (1850).

Bastiat s'est inspiré de Carey et de J.-B. Say. Mais si les idées dont il se fait le champion ne lui sont point entièrement propres, si fréquemment elles sont assez banales, Bastiat, par la clarté de son style, par sa bonhomie empreinte de finesse, sait leur donner un tel relief et une telle portée qu'elles deviennent siennes en quelque manière, au point qu'il demeure le type par excellence de l'économiste libéral.

Il est aussi regardé comme un optimiste impénitent. Il voit très bien la filiation qui existe entre les classiques pessimistes et les socialistes : les premiers ont poussé le monde vers la désespérance en énonçant des lois d'injustice, d'inégalité progressive, de paupérisation croissante : loi de la rente de Ricardo, loi de la population de Malthus. C'est en raison de ce pessimisme des économistes anglais que les socialistes proposent de recourir à la contrainte et qu'ils s'écrient : « Nous voulons essayer de notre puissance, puisque la puissance de Dieu a échoué. »

De leur côté, les catholiques pensent qu'il faut échapper aux lois naturelles en se réfugiant dans l'abstention, le sacrifice, l'ascétisme, la résignation. Mais Bastiat, « au milieu de ce tumulte, de ces cris d'angoisse et de détresse », essaye de faire entendre sa voix : il n'est pas vrai que les lois naturelles conduisent l'homme à la souffrance. Non pas que Bastiat estime que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes, comme ses détracteurs le lui reprocheront. Il admet le mal, mais lui reconnaît une explication et une mission : chaque douleur permet d'éviter une douleur plus grande. Le mal existe, parce que l'homme est libre, que par conséquent, il peut se tromper; le mal frappe qui il doit frapper, il rectifie

l'erreur. Mais il manque son but si l'homme n'est pas libre et partant responsable, si les institutions établissent une solidarité entre les citoyens, car alors il atteint l'innocent et non le coupable.

## § 1. — THÉORIE DE LA VALEUR-SERVICE.

L'économie politique est la science des valeurs. L'économiste observe l'homme réel en tenant compte des désirs et des intérêts. Seul le socialiste « imagine une société de fantaisie et ensuite un cœur humain assorti à cette société ». Or l'homme réel est mû par l'intérêt personnel, qui diffère de l'égoïsme car il est le plus souvent familial. L'intérêt vise à la satisfaction des besoins et l'on nomme utilité tout ce qui réalise cette satisfaction.

Parmi les utilités, il en est qui nous sont accordées gratuitement par la Providence, les autres doivent être acquises par notre effort. L'évolution complète embrasse donc les quatre termes suivants :

Besoin.
Utilité gratuite (don de Dieu).
Utilité onéreuse (effort humain).
Satisfaction.

L'homme cherche à éviter la peine dans la mesure où cette tentative ne nuit pas à la satisfaction, c'est-à-dire qu'il cherche à remplacer l'utilité onéreuse par l'utilité gratuite (loi du moindre effort). Le progrès consiste dans l'extension de cette substitution. Par exemple, il y a eu progrès lorsque l'homme a fait exécuter par la force du vent ou de l'eau ce qu'il accomplissait jadis à la force de ses bras. Chaque progrès détruit donc de la valeur, car l'utilité gratuite n'a pas de valeur et sort du domaine de l'économie politique. L'économiste n'a rien à dire au sujet de l'air et de la lumière.

Cette diminution de la valeur n'est évidemment pas une diminution de la richesse, bien au contraire. La vraie richesse est la somme des utilités gratuites. Le progrès se traduit par une augmentation de la richesse et une diminution de la valeur, autrement dit encore par la mise d'un nombre croissant de biens à la disposition de tous, par un « communisme » dû à l'abondance.

Pour un individu déterminé, la valeur d'un objet correspond à l'importance de l'obstacle qui s'interpose entre le besoin et la satisfaction, c'est-à-dire à l'effort. Or la valeur

doit s'appliquer non seulement aux efforts produits, mais encore aux efforts « échangés et échangeables ». Deux individus, échangeant des produits, échangent des efforts : on dit que les parties se rendent réciproquement service. La valeur est donc le rapport de deux services échangés, et Bastiat cite à ce propos la fable de Florian : l'aveugle et le paralytique. Ce service n'est nullement mesuré par le travail de celui qui le fournit, il est mesuré par l'effort épargné à celui qui en bénéficie. Là est le point essentiel, la différence avec les thèses classiques et marxistes. Au lieu de se placer du point de vue du producteur, du vendeur, Bastiat se place du point de vue du consommateur, de l'acheteur. La valeur n'est pas déterminée par le travail effectué, par le coût de production réel, elle l'est par le travail épargné, par le coût de reproduction.

En cette matière Bastiat suit Carey pour qui la valeur « est la mesure de la résistance à vaincre pour se procurer les choses nécessaires à nos besoins ».

## § 2. — LA PROPRIÉTÉ.

Cette théorie de la valeur et du progrès économique justifie le droit de propriété. L'intérêt personnel stimule l'homme, parce que celui-ci recueille le fruit de son travail, inséparable de la matière à laquelle le travail a été appliqué. Mais, comme l'utilité onéreuse, la propriété va en se rétrécissant, puisque le progrès réalise de plus en plus la gratuité des biens, c'est-à-dire la communauté. Il n'en résulte pas que la propriété soit destinée à périr, car une fois son rôle bienfaisant terminé dans une branche de l'activité, elle va le remplir dans une autre branche. On ne peut pas plus imaginer la dernière étape et mettre le point final en matière de propriété qu'en matière d'effort : on n'est pas « autorisé à conclure que les hommes cesseront jamais de faire des efforts. Tout ce qu'on doit déduire (de ce raisonnement), c'est que leurs forces devenues disponibles s'attaqueront à d'autres obstacles, réalisant à travail égal des satisfactions jusque-là inconnues ». Le domaine des satisfactions possibles est « un horizon sans limites ». La propriété relative fait place à la communauté, mais la propriété absolue subsiste : elle est « un pionnier, qui accomplit son œuvre dans un cercle et passe dans un autre ». Elle ne pourrait s'évanouir que si tout obstacle disparaissait, si tout effort devenait par conséquent inutile, si toute production était spontanée, si la satisfaction suivait immédiatement le désir, si nous étions « tous égaux aux dieux ».

La propriété est donc inséparable de l'effort, c'est-à-dire de l'homme. Celui-ci « naît propriétaire » puisqu'il naît avec des besoins dont la satisfaction est indispensable à l'existence. « Les facultés ne sont que le prolongement de la personne; la propriété n'est que le prolongement des facultés. » Ce n'est pas le Code qui crée la propriété; celle-ci est d'institution divine. Sa sûreté seule est l'objet de la loi humaine. La loi a consacré la propriété, rien de plus.

« Il y a des publicistes qui se préoccupent beaucoup de savoir comment Dieu aurait dû faire l'homme : pour nous, nous étudions l'homme tel que Dieu l'a fait; nous constatons qu'il ne peut vivre sans pourvoir à ses besoins, qu'il ne peut pourvoir à ses besoins sans travail, et qu'il ne peut travailler s'il n'est pas sûr d'appliquer à ses besoins le fruit de son travail. » (*Propriété et loi, Sophismes économiques.*)

## § 3. — CONSTITUTION DE L'INDIVIDUALISME ÉCONOMIQUE.

Bastiat est peut-être l'économiste qui a le mieux analysé le mécanisme des sociétés individualistes. Il distingue les deux phases que comporte le développement de telles sociétés.

D'abord l'homme, poussé par son intérêt personnel, cherche à obtenir le maximum de profit et, dans ce but, s'ingénie à discerner les désirs des autres, à les faire naître même si possible pour leur donner ensuite satisfaction.

Le mécanisme des prix, grâce au jeu de l'offre et de la demande, permet au producteur de se rendre compte de l'objet des désirs des consommateurs et d'y faire face.

Ensuite, une fois cette phase première écoulée, le producteur, toujours poussé par son intérêt personnel, cherche à maintenir la situation qu'il a acquise, c'est-à-dire à se constituer un monopole. Mais alors surgit une autre force. L'individu, en effet, n'est pas seul; son obstination à vouloir réaliser des bénéfices excessifs en imposant des prix élevés, suscite la concurrence, c'est-à-dire que d'autres individus sont attirés et, dans l'espoir de toucher aussi de gros profits, fabriquent les mêmes objets demandés. De ce chef, le premier producteur perd sa situation privilégiée. La quantité de marchandises augmentant, leur prix baisse. Le grand gagnant de la lutte est le consommateur, dont la situation se trouve améliorée. C'est là le deuxième aspect de l'harmonie des intérêts.

« Dieu, écrit Bastiat, qui a mis dans l'individu l'intérêt personnel qui, comme un aimant, attire toujours tout à lui, Dieu,

dis-je, a placé aussi au sein de l'ordre social un autre ressort, auquel il a confié le soin de conserver à ses bienfaits leur destination primitive : la gratuité, la communauté. Ce ressort, c'est la concurrence... Ainsi l'intérêt personnel est cette indomptable force individualiste qui nous fait chercher le progrès, qui nous y pousse, l'aiguillon dans les flancs, mais qui nous pousse aussi à le monopoliser. La concurrence est cette force humanitaire non moins indomptable, qui arrache le progrès, à mesure qu'il se réalise, des mains de l'individu pour en faire l'héritage de la grande famille humaine. Ces deux forces qu'on peut critiquer quand on les considère isolément, constituent dans leur ensemble, par le jeu de leurs combinaisons, l'harmonie sociale. »

Bastiat raille ceux qui ne savent pas prononcer le mot concurrence sans lui adjoindre l'épithète anarchique, habitude fâcheuse, en effet, et qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Concurrence, dit-il, signifie : « absence d'une autorité arbitraire comme juge des échanges ». Elle est démocratique, car c'est elle qui fait successivement tomber dans le domaine commun la jouissance des biens que la nature ne semblait pas avoir accordé gratuitement.

Si le public est plus frappé par les inconvénients de la concurrence que par les avantages, c'est parce qu'on l'entretient sans cesse de la production et non de la consommation. Pourtant tout doit être orienté vers le consommateur. Un des grands mérites de cet économiste est d'avoir fait du consommateur le roi de l'économie.

Le tableau que nous venons de tracer est très optimiste. Bastiat cependant n'est pas aveugle. Il y a certes des inégalités dans le système individualiste, mais il faut distinguer celles qui sont factices, conséquences du trouble apporté par l'application des lois et sources « d'irritation, de jalousies et de vices », et celles qui sont naturelles, résultat du libre jeu de l'intérêt personnel. Ces dernières présentent un double caractère : elles sont justes, car elles se proportionnent à l'effort fourni, et elles sont temporaires, puisque la concurrence tend à les effacer, de telle sorte que « l'inégalité n'est qu'un aiguillon, qui nous pousse malgré nous vers l'égalité ». C'est là une des plus belles intentions finales du mécanisme social : « Il semble que la Bonté infinie qui a répandu ses biens sur la terre, ait choisi l'avide producteur pour en opérer entre tous la distribution équitable; et certes c'est un merveilleux spectacle que celui de l'intérêt privé, réalisant sans cesse ce qu'il évite toujours. » Cette harmonie des intérêts fait de la concurrence une des branches de la grande loi de la solidarité humaine.

Bastiat reconnaît aussi dans notre société l'existence de « dissonances sociales », car l'homme peut se tromper dans la poursuite de ce qu'il croit être son intérêt, et sa volonté peut fléchir et ne pas lui permettre d'atteindre le but proposé par sa raison. Mais, dans l'ensemble, Bastiat est de tendance apologétique; l'harmonie qu'il établit est divine, et, sur ce point, il nous ramène aux idées physiocratiques, il rend providentielles les lois qui sont simplement naturelles.

## § 4. — L'ÉTAT.

Qu'est-ce que l'Etat vient faire dans cet ordre spontané? Bastiat lui a consacré un pamphlet en 1848 : « Je voudrais, dit-il, qu'on fondât un prix non de 500 francs, mais d'un million, avec couronnes, croix et rubans, en faveur de celui qui donnerait une bonne, simple et intelligible définition de ce mot : l'Etat. » On considère l'Etat comme une source intarissable de richesses et de lumières, un médecin universel, un trésor sans fond, un conseiller infaillible : n'est-ce point un phénix? En réalité l'Etat, « c'est la grande fiction, à travers laquelle tout le monde s'efforce de vivre aux dépens de tout le monde ». Chaque classe s'adresse à l'Etat pour « profiter du travail d'autrui ». Le « pillage réciproque » n'est pas moins pillage, parce qu'il est réciproque; il n'ajoute rien au bien-être public.

La personnification de l'Etat a beaucoup contribué à tout obscurcir : c'est un être paradoxal, car il doit beaucoup donner et ne rien prendre.

« Quant à nous, écrit Bastiat, nous pensons que l'Etat ce n'est ou ce ne devrait être que la force commune instituée, non pour être entre tous les citoyens un instrument d'oppression et de spoliation réciproque, mais au contraire pour garantir à chacun le sien et faire régner la justice et la sécurité. »

Bastiat voit nettement comment les adversaires de la liberté arrivent à la détruire en l'empêchant de jouer, puis en l'accusant. Par exemple, on altère le rapport du travail à sa récompense, au moyen d'une intervention abusive de la force publique, puis l'on reproche aux lois naturelles de ne pas accorder au travail la récompense qu'il mérite.

[1] Précis d'histoire des doctrines économiques.

## § 5. — LES REVENUS.

### a) La rente.

Bastiat n'est pas satisfait de la théorie ricardienne, qui consacre une iniquité sociale, aussi cherche-t-il à la détruire. L'utilité totale d'un bien déterminé ne change pas tant que la satisfaction procurée par ce bien ne varie pas, or le progrès, assuré par l'invention et les perfectionnements techniques, consiste dans un accroissement de la part d'utilité gratuite qu'il renferme. Celle-ci grandit et il en résulte que la nature est de plus en plus généreuse, contrairement à ce que pensait Ricardo. Les propriétaires fonciers, en particulier, touchent des redevances justifiées, car elles forment la contrepartie de leurs investissements; ces redevances fléchissent en même temps que l'utilité onéreuse dont elles sont le prix. Donc le revenu des propriétaires fonciers, loin de s'accroître, tend à s'annuler.

### b) L'intérêt.

C'est au cours d'une polémique avec Proudhon que Bastiat a élaboré sa théorie de l'intérêt. Pour lui, tout service méritant une rémunération, l'emprunteur doit « quelque chose » en sus de la simple restitution. A l'échéance, le prêteur doit recouvrer la valeur intégrale prêtée et en outre la valeur du service rendu par le prêt.

Les conséquences du prêt à intérêt sont-elles fâcheuses pour la classe ouvrière, comme l'estime Proudhon? Bastiat ne le pense pas, car il prétend avoir trouvé une loi selon laquelle les produits de la coopération du capital et du travail se répartissent harmonieusement entre ces deux éléments.

Cette loi se formule en cinq propositions « susceptibles d'être démontrées » : 1° le capital féconde le travail; 2° le capital est du travail; 3° à mesure que le capital s'accroît, l'intérêt baisse, mais de telle sorte que le revenu total du capitaliste augmente; 4° à mesure que les capitaux augmentent, la part absolue qui revient au capital augmente et sa part proportionnelle diminue; 5° à mesure que les capitaux augmentent, la part proportionnelle et la part absolue du travail augmentent.

Cette prétendue loi a fait l'objet de critiques justifiées. La tendance à la baisse du taux de l'intérêt n'est pas prouvée et ce taux n'indique rien au sujet de la répartition globale entre

les copatargeants. Une controverse a mis aux prises à ce sujet Yves Guyot (*Journal de la Société de Statistique de Paris*, 1909) et Emile Châtelain (*Revue d'Economie politique*, 1911). L'examen par ces auteurs des statistiques de l'industrie américaine de 1890 à 1905 paraît infirmer la thèse de Bastiat.

Rodbertus, au milieu du XIXe siècle également, a énoncé une règle contraire à celle de Bastiat. D'après lui, la part relative des travailleurs dans le produit total annuel de la nation tend à diminuer. Pourtant nul ne peut contester que dans le courant de ces dernières années en France, cette part a énormément augmenté. Cette prétendue loi est donc aussi inexacte que la précédente. La vérité est que les deux économistes peuvent être renvoyés dos à dos. Aucune fatalité ne préside à la distribution du revenu national entre les classes sociales.

## § 6. — BASTIAT ET LE LIBRE-ÉCHANGE.

C'est à combattre la politique protectionniste que Bastiat a consacré le meilleur de ses forces.

Dès 1834, il intervient par la plume pour dénoncer le danger des taxes douanières que le ministre du commerce d'alors songeait à renforcer. Dix ans plus tard, il collabore au *Journal des Economistes*, et il publie une étude sur l'influence des tarifs français et anglais. Son premier livre : *Cobden et la Ligue* est consacré au protectionnisme.

En 1846, il fonde, à Paris et à Bordeaux, une « Association pour la liberté des échanges ». Il multiplie les conférences, les articles dans les journaux les plus divers; il ouvre même un cours sur le libre-échange. Il attaque avec esprit les protectionnistes dans ses *Sophismes économiques*.

Bastiat part de l'idée que les droits protecteurs appauvrissent davantage ceux qui en subissent les effets qu'ils n'enrichissent le Trésor public et que, par surcroît, ils vont à l'encontre des lois naturelles. « L'échange est droit de nature, comme la propriété. Tout citoyen qui a créé ou acquis un produit doit jouir de la liberté, soit de l'employer immédiatement, à son propre usage, soit de le céder à qui, sur la surface du globe, consent à lui donner en échange l'objet de ses désirs. »

Par un raisonnement impeccable, Bastiat montre l'erreur que commettaient les mercantilistes en s'efforçant d'obtenir à tout prix une balance commerciale active, dite favorable.

Il suppose que deux navires quittent un port français, chacun avec une masse de marchandises évaluée en France à 10 millions de francs. La cargaison de l'un est échangée à l'étranger contre un lot de produits qui, ramené en France, est vendu pour 20 millions de francs. Celle de l'autre est perdue à la suite d'un naufrage. Or le voyage du premier navire rend notre balance commerciale déficitaire de 10 millions, tandis que la disparition du deuxième se traduit par un excédent du même chiffre : heureux naufrage!

Bastiat assimile l'échange entre les individus à l'échange entre les nations. Ce dernier lui paraît l'un des moyens les plus efficaces d'assurer la paix universelle. « Le temps n'est pas éloigné où l'union et le bien-être des peuples seront fondés sur une base immuable, la libre et fraternelle communication des hommes de toutes les régions, de tous les climats et de toutes les races. »

Plusieurs des pages dans lesquelles Bastiat a montré les contradictions internes du protectionnisme sont restées célèbres, par exemple la pétition des marchands de chandelles qui se plaignent de la concurrence du soleil.

## § 7. — APPRÉCIATION.

Bastiat a été un grand apôtre du libéralisme auquel il a donné une forme apologétique qui a nui à son œuvre. Il ressuscite les physiocrates dans ce qu'ils ont de meilleur et dans ce qu'ils ont de pire. Il est médiocre quand il se lance dans des considérations théoriques qu'il croit décisives. Sa doctrine toutefois, a eu à souffrir des interprétations postérieures, car ses commentateurs et surtout ses adversaires ont souvent passé sous silence les nuances que lui-même a apportées à ses conceptions. Reconnaissons qu'il a admirablement mis en lumière l'intérêt personnel, la concurrence, le rôle du consommateur et l'importance de la solidarité.

Son influence a été considérable de son temps, il a lutté contre les socialistes dont il a su à maintes reprises dévoiler les erreurs et surtout il a triomphé des protectionnistes en les raillant avec verve. C'est à lui que l'on doit, dans une large mesure, l'application du libre-échange sous le Second Empire.

Il a rendu enfin attrayante une science que quelques-uns ont qualifiée d'ennuyeuse — voyez ses pamphlets par exemple — et ce n'est pas là le moindre de ses mérites.

## SECTION III

# PIERRE-JOSEPH PROUDHON (1809-1865)

## L'anarchisme

P.-J. Proudhon naquit à Besançon. Il obtint une bourse au collège de cette ville et devint typographe, puis patron imprimeur, comptable et journaliste. Elu membre de l'Assemblée nationale en 1848, il refusa de faire partie de la Commission du Luxembourg; il fut emprisonné en 1849 et résida à Bruxelles de 1858 à 1862.

Ses principales œuvres qui s'échelonnent depuis 1839 sont : *L'Utilité de la célébration du Dimanche — Qu'est-ce que la propriété? — Création de l'ordre dans l'humanité — Système des contradictions économiques ou Philosophie de la misère — Organisation du crédit — Confessions d'un révolutionnaire — Idée générale de la Révolution au XIXe siècle — De la justice dans la Révolution et dans l'Eglise — La guerre et la paix — Théorie de l'impôt — Théorie de la propriété — De la capacité politique des classes ouvrières.* Ces deux derniers ouvrages sont posthumes.

Polémiste violent, attaquant et attaqué de tous côtés, Proudhon déconcerte le lecteur par le désordre de sa pensée. Parfois génial, parfois puéril, il manie mal une dialectique qui lui plaît et se livre à de vaines digressions. Dans son œuvre chaotique, chacun peut découvrir des idées voisines de celles qu'il se propose de défendre, en sorte que Proudhon est revendiqué par plusieurs partis différents. On dirait qu'il ne parvient pas à parfaire ses thèses, à les coordonner, à les présenter d'une manière satisfaisante en raison de l'insuffisance de ses connaissances et de la fougue de son esprit; trop souvent son lyrisme et ses outrances masquent mal une absence de fond, mais des lueurs éclairent çà et là le fatras de son œuvre et font resplendir des aspects grandioses, imprévus, émouvants. Lui-même se qualifie exactement d'aventurier de la pensée. Ses adversaires ne se comptent pas. Libéraux, étatistes, Saint-Simoniens, Fouriéristes, Marxistes, il les invective abondamment et reste, somme toute, très isolé : « Toute sa vie, il fut en marge. » (Guy Grand.)

## § 1. — ÉVOLUTION GÉNÉRALE DE LA PENSÉE.

Proudhon garde pendant toute son existence l'empreinte qui lui a été donnée durant sa jeunesse. Il conserve de ce temps à la fois l'esprit de famille, le sens de la continuité, la volonté d'exalter le travail manuel et la haine des inégalités sociales dont il a souffert. Il a trop vu autour de lui les petites gens s'efforcer en vain d'améliorer leur sort. Il est resté un petit bourgeois. Malgré le fracas de ses paroles, il n'aime pas les révolutions et cherche à les éviter. Son attitude de haute moralité est particulièrement expressive. Il prêche contre l'émancipation de la femme, pour le maintien de la puissance maritale et paternelle, il attaque l'amour contre lequel sa mère l'avait jadis mis en garde et dont le culte lui apparaît comme « le cancer de la nation française », il défend même avec talent l'hérédité qui permet à la famille de se perpétuer.

Quant au travail, il veut le réhabiliter. Travailler avec la conscience d'accomplir son destin est une joie. La préparation extérieure et artificielle prévue par Fourier ne saurait se comparer à cette exaltation toute subjective de l'homme qui comprend son travail. Le praticien est même plus apte que le théoricien à manier des idées, car « le contact habituel des choses préserve de la fantaisie et des vains systèmes ». Proudhon, exagérant sa pensée, en arrive à minimiser le rôle des intellectuels.

De ses souvenirs de jeunesse, Proudhon tire la conception qui domine toute son œuvre, l'unifie et lui donne un caractère grandiose : la *justice*. Il la définit : « le respect spontanément éprouvé et réciproquement garanti de la dignité humaine » (*De la Justice*) et il fait d'elle le fondement de la société. Les utilitaires se trompent quand ils réduisent toutes les sources d'action à l'intérêt. Le progrès consiste dans une approximation plus grande de la justice, et la révolution dans une accélération de ce progrès, conception bien différente de celle de la plupart des révolutionnaires. Aussi Proudhon va-t-il jusqu'à refuser aux ouvriers le droit de grève et admettre le droit d'insurrection seulement pour la majorité contre une minorité.

Ayant posé le concept de justice, Proudhon, dans une première étape de sa pensée, en tire un principe d'égalité. Les raisonnements qu'il fait en ce sens justifient l'appellation de « mauvais philosophe » que Renouvier lui a décernée et les pages célèbres dans lesquelles de Tocqueville, au début du

siècle, dénonce les méfaits de la passion égalitaire. Car c'est bien d'une passion qu'il s'agit. « L'égalité ou la mort, telle est la loi de la révolution », écrit Proudhon, et farouchement il donne l'assaut à toutes les supériorités, sans examiner au préalable si elles sont méritées ou non. Il en vient à nier le caractère individuel du génie ou du talent, car ce sont là « produits de l'intelligence universelle et d'une science lentement accumulée par une multitude de maîtres ». L'intelligence est, pour lui, une faculté « qui vient, qui se forme et se développe ». La seule différence qui existe entre l'homme de génie et l'homme du peuple est que « l'un a appris plus que l'autre, mais la raison est la même chez tous deux ». On peut donc atténuer par l'éducation les inégalités qui demeurent entre les individus. Et c'est pourquoi Proudhon se fait l'éducateur du peuple, l'apôtre de la philosophie populaire.

Tous ces raisonnements singuliers s'appuient sur la dialectique hégélienne dont Proudhon est féru et qu'il manie avec imprudence. Mais, dans une deuxième étape de sa pensée, il modifie son procédé. Au lieu de s'efforcer de résoudre l'antinomie thèse-antithèse, il cherche à en compenser les termes et il trouve une solution nouvelle : l'équilibre. L'antagonisme n'est pas générateur de lutte, au contraire il crée un ordre spontané entre les individus et les groupes, sans intervention de l'Etat. On le voit, Proudhon redécouvre l'ordre naturel spontané des physiocrates. De là ses conceptions de fédéralisme et de mutuellisme. Il n'est pas surprenant que Marx, fidèle à sa dialectique, n'ait pas compris cette évolution de Proudhon et l'ait raillé, à son habitude.

Peu à peu Proudhon modifie ses idées premières. Son principe de justice subsiste, intact, mais l'autorité menace de vouloir instaurer une justice à sa guise. Or Proudhon pense logiquement que l'autorité risque d'empiéter sur la personne humaine, il cherche à tout prix à écarter ce danger. Son individualisme s'accentue, devient extrême, il s'insurge contre l'Etat, il le charge de tous les défauts, il le maudit. L'égalité s'efface et c'est la liberté qui acquiert la primauté. Le fédéralisme répond encore à cette conception. La société n'est pas atomisée, elle est composée d'individus et de groupes, mais elle doit être fondée exclusivement sur le contrat libre.

Il est singulier qu'un grand nombre d'auteurs aient regardé Proudhon comme socialiste; lui-même ne laisse aucun doute à cet égard : « Je répudie le socialisme, écrit-il, vide d'idées, impuissant, immoral, propre seulement à faire des dupes et des escrocs. » (*Contradictions économiques.*)

Proudhon a été bien nommé : le père de l'anarchisme.

## § 2. — VALEUR ET PROPRIÉTÉ.

Bien que reposant sur le temps de travail, la théorie de la valeur de Proudhon diffère grandement de celle de Marx. Le réformateur français rejette en effet dans l'avenir ce qui, pour le réformateur allemand, appartient au présent. L'un souhaite que le travail détermine la valeur, il est moraliste et son vœu est acceptable; il pense ainsi supprimer les revenus non gagnés. L'autre constate, il se dit économiste et son analyse est inadmissible.

Proudhon est surtout connu par sa fameuse formule : la propriété, c'est le vol. Mais ce « coup de pistolet », comme on l'a nommé, a été souvent mal compris. Procédant suivant les règles de la dialectique hégélienne, Proudhon déclare que « la propriété est une institution de justice », parce qu'il est juste que l'individu soit maître des fruits de son travail, puis il affirme que la propriété est un vol, parce qu'elle est exclusive du droit des non-propriétaires, toute portion de matière appropriée diminuant d'autant la possibilité d'appropriation des autres individus. Ceux-ci, ne trouvant plus d'objet à s'approprier, sont obligés d'emprunter et doivent payer le crédit sous forme d'intérêts, loyers et fermages. Nous avons ainsi la thèse et l'antithèse. Il n'y a plus qu'à chercher la synthèse.

Encore la thèse de Proudhon a-t-elle changé conformément à l'évolution générale de sa pensée que nous avons indiquée. La condamnation du droit de propriété, qu'il propose d'abord, est un corollaire de sa conception de l'égalité. Ce droit, en effet, engendre fatalement des inégalités.

Dans le premier mémoire sur la propriété, intitulé : « Qu'est-ce que la propriété? », nous trouvons une réfutation détaillée des théories classiques qui cherchent à justifier la propriété. L'argument de l'occupation ne peut être retenu; quand tout est occupé, les autres ayants droit sont éliminés, donc le droit du premier occupant, c'est « la religion de la force ». L'argument du travail est insuffisant, puisque tout travailleur, en tant que capacité, est une résultante de la société, donc celle-ci a une hypothèque sur chaque produit. L'argument du droit naturel n'a pas de portée, car ce droit ne pourrait s'exercer au profit des non-propriétaires qu'en expropriant les propriétaires déjà nantis, c'est-à-dire en détruisant la propriété existante.

Ce que Proudhon veut substituer à la propriété, dans ce premier stade de pensée, c'est la *possession*, mot auquel il donne le sens de « détention à titre précaire ». Le possesseur

a le *corpus* sans l'*animus*. Les modes de possession sont le fermage, le métayage et l'emphytéose. Toute parcelle de terre ainsi « possédée » pourra être retirée des mains du possesseur en cas de négligence de celui-ci, elle sera inaliénable, indivisible et héréditaire. Idéal de petite exploitation paysanne très conforme à la tendance d'esprit de Proudhon. Pour y parvenir, un plan de rachat des fermages par annuités est envisagé grâce à l'intervention d'un Crédit foncier, comme dans d'autres pays (Pologne, Prusse, Ecosse). Mais ce procédé étant lent, Proudhon en indique un autre plus radical dans *Idée générale de la Révolution*. Il n'admet pas l'intérêt, comme nous le verrons, aussi propose-t-il de considérer dorénavant le montant des fermages comme un paiement partiel de la propriété. Quand celle-ci aura été entièrement payée de la sorte, la commune succédera au propriétaire. Puis les communes s'entendront entre elles pour « égaliser les différences de qualité des terrains ainsi que les accidents de culture ».

Mais l'évolution des idées politiques de Proudhon entraîne celle de ses idées sur le droit de propriété. Au deuxième stade, l'idéal de liberté se substitue à celui d'égalité. L'ennemi public n° 1, c'est l'Etat; or la propriété individuelle est la meilleure sauvegarde contre l'Etat. Proudhon expose ses idées dans son ouvrage posthume *Théorie de la propriété*. Il faut « équilibrer » l'individu et l'Etat et, pour y parvenir, permettre au citoyen d'appuyer sa personnalité sur « une portion de matière possédée en toute souveraineté, comme l'Etat a la souveraineté du domaine public ». La propriété foncière est le support de la liberté. Proudhon devient l'apôtre de la propriété paysanne. « La propriété, si on la saisit à l'origine, est un principe vicieux en soi et anti-social, mais destiné à devenir, par sa généralisation et par le concours d'autres institutions, le pivot et le grand ressort de tout le système social. »

## § 3. — LE SALAIRE.

Proudhon constate que l'ouvrier gagne à peine de quoi subvenir à ses besoins. Il y a certainement exploitation de la part du chef d'entreprise. D'où vient-elle? Du fait que le travailleur est payé comme s'il était seul. Or la force de travail du groupe ouvrier est supérieure à la somme des forces du travail des ouvriers qui forment le groupe. La différence représente *la force spécifique du groupe*, celle qui résulte de l'union des efforts. « Deux cents grenadiers ont, en quelques heures, dressé l'obélisque de Louqsor sur sa base; suppose-t-on qu'un seul homme, en deux cents jours, en serait venu

à bout? Cependant au compte du capitaliste, la somme du salaire eût été la même. » Il est curieux que Proudhon ne pense pas que cette union harmonieuse ne se fait pas toute seule, qu'elle est précisément la conséquence de l'action d'un directeur-organisateur et qu'en conséquence la justice la plus élémentaire commande d'attribuer le gain résultant de la force spécifique du groupe à celui qui lui a donné naissance.

Par ailleurs, rien ne prouve que l'ouvrier ne touche pas une partie de cette force productive; Proudhon s'appuie sur un postulat.

A cette conception, Proudhon en ajoute une autre qui ne vaut guère mieux. Entraîné par sa passion égalitaire, il veut rendre tous les salaires égaux entre eux. Il justifie son point de vue en affirmant que toutes les fonctions sont égales entre elles et en soutenant la thèse dont nous avons parlé de l'origine collective de tous les talents individuels. De telles affirmations ne méritent pas un examen approfondi, car l'égalisation des salaires est pratiquement inapplicable. Il y a toujours des emplois répugnants, malsains ou pénibles qui ne sauraient susciter de vocations et qui seraient désertés si les idées de Proudhon étaient adoptées. Les dirigeants de l'Union des Républiques Soviétiques en ont fait l'expérience; ils ont rétabli les inégalités de rémunération.

## § 4. — LE CRÉDIT.

Nous savons que la propriété explique le crédit. Qui n'a pas de biens les emprunte, mais s'il paye un intérêt pour cet emprunt, il fait naître ainsi un revenu sans travail, il provoque une rupture du principe d'égalité. La justice dans l'échange exige la gratuité du crédit.

La dialectique vient appuyer cette conception. La thèse est que l'invention de la monnaie est « la plus heureuse qu'ait faite le génie économique », ce moyen d'échange est « l'organe le plus parfait de la solidarité du bien et de l'insolidarité du mal, en d'autres termes de la responsabilité individuelle et de la justice », les institutions de crédit « ont fait baisser le chiffre de la criminalité », ils ont « diminué les chances aléatoires et augmenté, avec la sécurité, la bienveillance et le dévouement ». L'antithèse est que la monnaie est devenue « le type de toutes les valeurs vagues et oscillantes » et que le crédit, plein de mensonges, jouit d'une immense « puissance paupérifiante ». « Quel est le despote de la circulation, le tyran du commerce, le chef de la féodalité mercantile? C'est l'argent. »

Supprimer la monnaie serait déplorable, car nous avons besoin d'une commune mesure de valeur. Proudhon dénonce « l'inintelligence du socialisme à l'égard de la monnaie » et croit trouver la synthèse dans la gratuité du crédit.

La Banque d'échange dont il préconise la création dans ce but est un établissement sans capital, qui escompte les effets de commerce avec des billets ou bons non convertibles en numéraire. Ceux-ci sont garantis car ils représentent des « valeurs faites », c'est-à-dire des marchandises ayant trouvé leur débouché (non pas seulement offertes, mais demandées, soit qu'on les ait livrées, soit qu'elles fassent l'objet d'une promesse d'achat). Le producteur peut bénéficier du système comme le commerçant, à condition de n'obtenir les moyens de financement qu'après avoir reçu les commandes. Proudhon est donc très prudent, mais il donne prise à la critique, car c'est là un procédé d'une application difficile en raison de la longueur du procès de la production. Qui passera commande un ou deux ans à l'avance?

Mais ce qui importe pour notre auteur, c'est la suppression de l'intérêt. La Banque n'ayant pas de capital à rémunérer, n'exige que les sommes minimes nécessaires pour couvrir les frais généraux : 1/2 ou 1/4 %. Or l'intérêt représente le prix du temps. Une telle réforme suppose donc que les adhérents renoncent volontairement à préférer un bien présent à un bien futur; elle est d'ordre moral plus qu'économique. On dit parfois que l'intérêt renaîtra forcément dans le système sous forme de dépréciation du bon de circulation par rapport à la monnaie courante, mais cette dépréciation ne se produira pas puisque les individus, en s'engageant à recevoir les bons pour leur valeur nominale, sans agio, renoncent à se prévaloir de la préférence qu'ils peuvent avoir pour les biens présents.

Quel que soit le mécanisme monétaire envisagé, les individus sont toujours libres de supprimer l'intérêt, comme ils demeurent libres d'acheter au plus haut prix. L'institution prévue par Proudhon n'y est pour rien et, dès le moment qu'il s'agit d'une décision contraire au sentiment général, peu en harmonie avec la psychologie des habitants, le système entier devient d'une réalisation douteuse, pour ne pas dire utopique.

D'autres critiques peuvent être adressées à la Banque d'échange :

1° On peut se demander ce qui adviendrait si certains adhérents devenaient insolvables. Quand un effet est retourné impayé, la banque doit supprimer un montant correspondant

de bons en circulation, or elle n'a aucune réserve qui lui permette de le faire. Donc c'est la masse des porteurs qui subira la perte, autrement dit, les bons se déprécieront.

2° Puisque les billets sont gagés par des valeurs faites, la banque n'est accessible qu'à des capitalistes et elle est incapable de résoudre la question sociale. Bastiat l'a remarqué très justement lors de la longue controverse qu'il a soutenue sur ce point avec Proudhon. On le conçoit, puisque l'intérêt correspond au risque résultant de l'intrusion du temps; la meilleure manière d'éliminer ce risque, en cas de prêt gratuit, est de ne prêter qu'à ceux qui sont capables d'offrir des garanties.

Il y a cependant, dans le projet de Proudhon, un certain nombre d'idées exactes et intéressantes :

*a)* La nécessité de favoriser l'abaissement du taux de l'intérêt de manière à permettre le développement des entreprises; mais un tel fléchissement ne se commande pas, il doit résulter de l'abondance des capitaux.

*b)* Le principe du crédit mutuel. Proudhon a compris que toute banque repose sur un tel crédit : l'établissement fait crédit au client à qui elle consent une avance, mais le client fait crédit à la banque en acceptant, en représentation de cette avance, des billets sans aucune valeur intrinsèque.

*c)* Le danger de l'intervention de l'Etat dans le domaine de l'émission monétaire, car Proudhon ne ménage pas ses termes : « Mettez la Banque du Peuple aux mains du gouvernement et... l'on créera à la charge du peuple de nouvelles sinécures, de gros traitements, des gaspillages inconnus; on favorisera de nouveau l'usure, le parasitisme et le privilège. » (*Idée générale de la Révolution au XIX^e siècle.*) On découvre là l'anarchisme fondamental de cet auteur.

Pratiquement, la Banque d'échange ne pouvait pas exister. Proudhon tenta de la créer sous le nom de « Banque du Peuple », en admettant la constitution d'un capital, mais celui-ci ne fut pas souscrit.

Théoriquement, sa conception, comme la plupart de celles qu'il défend, contient une part de vérité et une part d'erreur. L'erreur grossière est la méconnaissance de la nature de l'intérêt, que Proudhon considère comme un prélèvement arbitraire effectué par les banques. Il retire simplement le facteur temps du phénomène monétaire. En un mot, il croit aboutir à une synthèse et il procède à une amputation.

La vérité, dont Proudhon n'a pas tiré tout le parti possible, est le principe mutuelliste dont nous allons parler.

## § 5. — MUTUELLISME ET FÉDÉRALISME.

Le mutuellisme est une « équilibration entre forces libres. La théorie de la mutualité est... la synthèse des deux idées de propriété et de communauté... le résultat d'une méditation de six mille ans sur cette proposition fondamentale A = A ». (*Contradictions économiques*). Proudhon veut appliquer son principe au travail, aux transports, à l'assistance, à l'instruction, même aux fonctions politiques. Par exemple, il conçoit l'impôt comme le prix des services rendus et regarde l'Etat comme un simple échangiste : « L'Etat est assujetti à la loi rigoureuse du Doit et de l'Avoir. » (*Théorie de l'impôt.*) Partout et toujours, nous retrouvons l'application du principe d'égalité. Et, pour être certain que l'échange sera loyal, que l'Etat n'abusera pas de sa puissance, Proudhon fixe le maximum des dépenses budgétaires au dixième du produit brut national.

Le mutuellisme est la base du système fédéraliste : les hommes obéissent à leur intérêt personnel, mais ils sont ignorants; le jour où ils auront acquis la connaissance économique, ils agiront conformément à la justice parce que tel sera leur intérêt même. Ils concluront librement des contrats qui se substitueront aux lois. La disparition de l'intérêt du loyer, du fermage, provoquera celle des grandes propriétés. Des compagnies ouvrières assureront le travail dans les industries où la concentration est nécessaire. Ces associations s'uniront en fédérations et tout un réseau de ces organismes couvrira le pays d'un enchevêtrement de liens de dépendance mutuelle.

Ce fédéralisme économique engendrera le fédéralisme politique. La France sera morcelée en 36 souverainetés dépendant d'un conseil suprême « presque sans attributions administratives et juridiques ». L'Etat ainsi est éliminé. C'est l'anarchisme.

## § 6. — LES SUCCESSEURS.

Il n'est pas vrai de dire que la partie négative du Proudhonisme ait été seule retenue par les successeurs. Sans doute l'idéal médiocre d'artisanat et de petite paysannerie, la réhabilitation tardive de la propriété, la condamnation de la violence ont été généralement omises dans les théories postérieures. Mais le fédéralisme a subsisté avec l'idée de mutualité.

Les membres français de la première *Internationale* étaient des disciples de Proudhon, ils remportèrent d'abord des succès sur les Marxistes au Congrès de Genève (1866), mais bientôt la lutte entre ces deux partis ennemis prit l'aspect d'un duel entre Marx et Bakounine. Ce fut Marx qui l'emporta lorsque le Congrès de Londres (1871) déclara dissoute l'*Alliance internationale de la démocratie*, fondée par Bakounine. Au Congrès de La Haye (1872), Marx triompha encore en obtenant l'exclusion des fédéralistes, mais il fit transférer le conseil général de l'Internationale à New-York en manière d'enterrement.

Egalement proudhoniens étaient les chefs socialistes de la Commune de Paris. Le Manifeste du 19 avril proclame le principe fédératif : « L'unité, telle qu'elle nous a été imposée jusqu'à ce jour par l'empire, la monarchie et le parlementarisme, n'est que la centralisation despotique, inintelligente, arbitraire et onéreuse. L'unité politique, telle que la veut Paris, c'est l'association volontaire de toutes les initiatives locales, le concours spontané, libre, de toutes les énergies individuelles... »

L'anarchisme après Proudhon revêt deux aspects, l'un théorique, l'autre pratique.

Théoriquement, la société anarchiste est une préfiguration de ce que pourrait être une réunion d'hommes libres, raisonnables et moraux. Ceux-ci engendreraient un ordre spontané et capable de se perpétuer sans même la présence d'un Etat. Les individualistes admettent l'existence de cet ordre, mais ils ne croient pas l'homme parfait et ils placent un gardien en surveillance : l'Etat. Les anarchistes ont dans l'homme une confiance aveugle. Ils font leur l'affirmation de Bakounine : « Vis-à-vis des lois naturelles il n'est pour l'homme qu'une liberté possible, c'est de les reconnaître et de les appliquer toujours davantage. » Les physiocrates sont dépassés.

Les anarchistes font aussi confiance à la science. L'hypothèse d'une production capable de dépasser de beaucoup la demande simplifie les choses : elle permet d'admettre « la prise au tas » et de ne pas craindre l'oisiveté.

Le lien qui subsiste dans la société anarchiste, c'est un lien volontaire, le plus solide de tous par conséquent, l'*entr'aide*, titre d'un livre de Kropotkine. Aucune uniformisation dégradante, aucune centralisation étouffante, un fédéralisme général. Cet idéal d'individualisme exaspéré a une incontestable grandeur et c'est ainsi qu'il a été compris par des esprits éclairés comme Elisée Reclus.

Mais précisément parce que l'anarchisme suppose des hommes supérieurs, capables d'auto-discipline, et une surabon-

dance de produits, il est utopique. La suppression des prisons n'est admissible que si les hommes ne méritent plus d'y être enfermés. Dans la pratique, cette doctrine engendre la haine de la propriété et de l'État; la liberté devient licence, toute obéissance est regardée comme une humiliation, le mot « servir » perd sa signification. Bref, l'anarchisme n'engendre plus que violences et désordre.

Le même divorce entre la théorie et la pratique se retrouve dans le syndicaliste révolutionnaire qui, lui aussi, a recueilli une part de l'héritage proudhonien. G. Pirou a montré quelles ressemblances et quelles différences existent entre les deux doctrines. Du point de vue théorique nous trouvons dans l'une et l'autre mêmes préoccupations morales, même attitude critique à l'égard des libéraux, des socialistes et des réformistes, même inspiration anarchiste et mêmes tendances fédéralistes. Mais le syndicalisme a ses conceptions propres qu'il convient de rappeler. On les trouve exprimées au début de notre siècle, dans les ouvrages de Georges Sorel (*Illusion du progrès, Les matériaux d'une histoire du prolétariat, La décomposition du marxisme. Réflexions sur la violence*), E. Berth (*Nouveaux aspects du socialisme, Les méfaits des intellectuels*), H. Lagardelle (*Le socialisme ouvrier*).

Ces théoriciens s'inspirent de la philosophie bergsonienne. L'ordre naturel, expression physiocratique d'un ordre rationnel, échappe aux concepts et devient ordre vital. Aucun but ne saurait être assigné au mouvement qui le réalise, car ce mouvement est, à lui seul, sa propre justification. L'intuition, mode suprême de connaissance, dirige l'action. A titre de moyen tactique seulement, il est bon de faire surgir des *mythes* à l'horizon de la route que suivent les masses, c'est-à-dire des buts fictifs, assez obscurs souvent, voire fantaisistes, destinés à stimuler les énergies, buts qui ne seront sans doute jamais atteints : tel est le mythe de la grève générale révolutionnaire, par exemple. La conséquence de cette philosophie est que nul n'est capable de prévoir l'avenir, la société future ne saurait être décrite.

Il peut sembler singulier de préconiser l'emploi de la violence pour déclencher ou poursuivre un mouvement sans but; telle est pourtant l'attitude des syndicalistes et elle s'explique : la lutte est bonne en elle-même, parce qu'elle est facteur de progrès moral. Le syndicalisme est analogue sur le plan social aux doctrines qui voient dans la guerre un mode d'amélioration de l'humanité. Sur ce point, il se sépare nettement du Proudhonisme. Il est naturel, comme le remarque G. Pirou, que les syndicalistes, ayant posé le primat de l'action sur la science, attendent d'une révolution l'avènement de la société nouvelle.

Il va de soi que les militants apprécient peu les thèses mythiques et qu'ils comprennent, au contraire, fort bien le recours à la force. Mais dépouillée de son appareil philosophique, que devient la théorie syndicaliste, sinon un brutal appel aux armes? Tous les mouvements populaires se trouvent justifiés et toutes les violences deviennent légitimes. Les préoccupations morales aboutissent à une complète immoralité.

## *SECTION IV*

### JOHN STUART MILL (1806-1873)

#### La codification de l'individualisme

Nul ne mériterait mieux que Mill d'être appelé un économiste-né. Lui-même nous a expliqué, dans son *Autobiographie,* comment son père, James Mill, économiste également, lui avait fait enseigner les humanités à l'âge où d'autres apprennent à lire. A 13 ans, le petit John n'ignorait rien de l'économie ricardienne. On comprend qu'une telle instruction ait laissé une forte empreinte sur son esprit, on comprend moins qu'elle n'ait pas abêti celui qui en était l'objet.

Employé à la Compagnie des Indes orientales, John Stuart Mill devint, à la fin de sa vie, membre de la Chambre des Communes. Il fit subir quelques retouches à son classicisme après son mariage avec une femme sentimentale qui eut sur lui la plus grande influence. En 1843, il donna son *Système de logique,* en 1844 ses *Essais sur quelques problèmes non résolus de l'Economie politique,* en 1848, ses *Principes d'économie politique,* en 1859, un ouvrage sur *La liberté.*

Ses *Principes* constituent surtout une codification de l'individualisme. Le plan est précis, l'exposé clair. La science économique se présente sous forme d'une suite de théorèmes, avec démonstration et corollaires. Ce livre est une Somme.

Dans un grand nombre de questions, Mill suit les traces de ses prédécesseurs. Il adopte aveuglément les idées de Malthus sur la population, de Ricardo sur la rente, de J.-B. Say sur les crises de surproduction. Aussi pouvons-nous nous dispenser de revenir sur ces théories et nous borner à indiquer les points sur lesquels Mill s'écarte des solutions admises par ses devanciers.

## § 1. — LES LOIS NATURELLES.

Les apports de Mill dans ce domaine sont importants, mais d'inégale valeur. Tout à fait défectueuse est la distinction qu'il établit dans ses *Principes* entre les lois relatives à la production et les lois concernant la distribution : l'économie politique forme un tout et aucune raison n'existe pour établir une hiérarchie entre les règles qui concernent les différentes parties. Le problème de l'imputation, par exemple, c'est-à-dire de la distribution des valeurs obtenues entre les ayants droit en fonction des valeurs fournies, est un aspect de la production.

Par contre, la distinction qu'il fait dans sa *Logique* entre les lois primitives ou supérieures et les lois dérivées est féconde. Mill pense qu'en remontant la chaîne des lois, le chercheur pourrait découvrir un jour la loi unique universelle du monde. Cette conception, rejetée par Auguste Comte, l'a amené à admettre l'explication des couleurs par les vibrations d'un fluide et la science lui a donné raison.

Au sujet de la nature des lois, Mill nous offre deux idées. Pour lui, les lois de l'économique ne sont pas identiques à celles des sciences exactes, elles ont une grande importance pratique, mais demeurent peu certaines. C'est à ce propos que, dans sa *Logique*, il compare l'économique à la science des marées, comparaison que Marshall reproduira ultérieurement. Il renforce ainsi une opinion détestable qui n'est aucunement justifiée et qui autorise toutes les fantaisies des législateurs.

Par contre, il entrevoit la véritable nature des lois, lorsqu'il établit que celles-ci sont d'ordre statistique. On sait, en effet, que c'est à cette conclusion que l'on a abouti aujourd'hui, non seulement en économique, mais dans toutes les sciences, même exactes. « Ce qui n'est que probable, quand on l'affirme d'individus pris au hasard, écrit Mill, est certain quand on l'affirme du caractère et de la conduite des masses. »

## § 2. — L'INTÉRÊT PERSONNEL.

Stuart Mill critique Rousseau et Hobbes, « raisonneurs, qui ont traité les faits sociaux d'après les méthodes géométriques ». Parlant de Bentham, il reconnaît que les actions humaines sont déterminées principalement par l'intérêt personnel. L'économie politique considère le genre humain

comme occupé uniquement de l'acquisition et de la consommation des richesses; son but est de montrer « quelle serait la conduite des hommes vivant en état de société, si ce mobile, abstraction faite des deux mobiles contraires (aversion pour le travail et désir de la jouissance immédiate des plaisirs coûteux) était la règle absolue de toutes leurs actions ». L'économiste suppose que l'homme est un être qui préfère toujours une richesse plus grande à une richesse moindre, sans autre exception que celle des deux motifs contraires précités, qu'on peut considérer comme « perpétuellement en lutte avec le désir de la richesse ». Mill insiste, car déjà l'on a attaqué ses devanciers en raillant l'*homo œconomicus*, comme on continue à le faire de nos jours. « Ce n'est pas, affirme Mill, qu'il y ait jamais eu un économiste assez absurde pour supposer que le genre humain soit réellement ainsi constitué; mais ce procédé est, par la nature des choses, imposé à la science... L'économiste recherche quelles sont les actions qui produiraient ce désir (de richesse), s'il n'était pas combattu par quelque autre. On obtient ainsi la plus grande approximation possible de l'ordre réel des affaires humaines dans cette sphère. On doit ensuite rectifier cette approximation. » (*Système de Logique.*) L'*homo œconomicus* n'est donc pas une caricature, une sorte de déformation de la réalité, il répond à une simplification nécessaire. L'économiste qui l'analyse sait qu'il étudie une abstraction.

Cet individu intéressé n'est pas un produit de son milieu. Pourtant, Mill reconnaît que des relations existent entre l'un et l'autre. A plusieurs reprises, il aperçoit ce que nous nommons aujourd'hui des phénomènes d'interdépendance, notamment à propos de la loi de l'offre et de la demande. D'une manière générale, les effets réagissent sur les causes. En particulier : « Les circonstances dans lesquelles l'humanité se trouve placée forment les caractères des êtres humains : mais les êtres humains, à leur tour, modèlent et façonnent les circonstances pour eux-mêmes et pour ceux qui viennent après eux. » (*Système de Logique.*)

Toutefois, l'homme reste ce qu'il est : élément, cellule sociale, et le groupement ne jouit pas d'une sorte d'existence indépendante de celle des individus qui le composent. « Les hommes, dans l'état de société, sont toujours des hommes; leurs actions et leurs passions obéissent aux lois de la nature humaine individuelle. »

## § 3. — LE LIBÉRALISME.

La liberté fait l'objet du livre qui porte ce titre. Jadis, explique Mill, on entendait par ce mot la protection contre la tyrannie des gouvernements politiques : homme, tribu ou caste, qui tiraient leur autorité du droit de conquête ou de succession. Cette protection était assurée en obtenant la reconnaissance de certaines immunités ou droits politiques, que le gouvernement ne pouvait violer sans un manque de foi, ou en exigeant le consentement de la communauté pour quelques-uns des actes les plus importants des dirigeants. On pensera que ce deuxième moyen, une fois étendu, pouvait servir de règle politique : au lieu de limiter les pouvoirs du gouvernement, il convenait d'identifier les gouvernants et les gouvernés, de manière que l'intérêt et la volonté des uns devînt l'intérêt et la volonté des autres... « La nation n'avait pas besoin d'être protégée contre sa propre volonté. Il n'y avait pas à craindre qu'elle se tyrannisât elle-même. » C'était la manière de penser des libéraux sous la Révolution française.

Erreur redoutable, remarque Mill. La volonté du peuple signifie pratiquement celle « de la portion la plus nombreuse et la plus active du peuple, la majorité ou ceux qui réussissent à se faire accepter pour tels ». Donc, le peuple peut « désirer supprimer une partie de lui-même, et les précautions sont aussi utiles là contre, que contre aucun autre abus de pouvoir ». En un mot, la société doit se tenir en garde contre « la tyrannie de la majorité, tyrannie plus redoutable que toute autre, car elle pénètre bien plus avant dans les détails de la vie et enchaîne l'âme elle-même ».

Mill énonce le principe qui, d'après lui, doit régir la conduite de la société à l'égard de l'individu : « Le seul objet qui autorise les hommes, individuellement ou collectivement, à troubler la liberté d'action d'un de leurs semblables, est la protection de soi-même. La seule raison légitime que puisse avoir une communauté pour user de force contre un de ses membres est de l'empêcher de nuire aux autres. » On ne doit pas obliger un homme à agir ou à s'abstenir, sous le prétexte que ce serait meilleur pour lui, qu'on le rendrait heureux, ou que, dans l'opinion des autres, ce serait sage ou même juste. On peut chercher à le convaincre, non à le contraindre. « Pour ce qui n'intéresse que lui, son indépendance est, de droit, absolue. Sur lui-même, sur son corps et sur son esprit, l'individu est souverain. » Chacun est le propre gardien de sa santé physique, mentale et spirituelle.

Cette liberté permet le développement des « forces intérieures », elle est donc bien présentée comme complément de l'individualisme : « L'espèce humaine gagne plus à laisser chaque homme vivre comme bon lui semble qu'à obliger de vivre comme bon semble au reste. » L'homme libre seul a des désirs et des impulsions qui lui appartiennent en propre, « qui sont l'expression de sa nature ». « Un être qui n'a pas de désirs et d'impulsion à lui n'a pas plus de caractère qu'une machine à vapeur. »

Dans le domaine de la politique économique, Mill est prudent. Il est plus individualiste que libéral. Il pose le principe de la concurrence et se déclare sur ce point adversaire des socialistes. Partout où faiblit la concurrence, s'établit le monopole, « taxe levée sur ceux qui travaillent, au profit de la fainéantise, sinon de la rapacité ». Il ne prétend pas que la concurrence soit sans inconvénients, mais il estime qu'elle en prévient de plus grands encore. « La concurrence peut ne pas être le stimulant le plus honnête que l'on puisse concevoir, mais en ce moment, c'est un stimulant indispensable... Tout ce qui la limite est un mal et tout ce qui l'étend, fût-ce même au dépens du bien-être temporaire d'une classe de travailleurs, est un bien en définitive. La protection contre la concurrence est une protection en faveur de l'oisiveté, de l'inaction intellectuelle, une dispense de l'obligation d'être aussi intelligent et aussi laborieux que les autres hommes. » (*Principes.*)

Mill pose également le laissez-faire comme règle générale : « Toutes les fois qu'on s'en écarte, à moins que ce ne soit absolument nécessaire pour réaliser quelque chose de grand et de bon, on fait mal très certainement. »

## § 4. — LES FONCTIONS DE L'ÉTAT.

Cette matière fait l'objet du Livre V des *Principes d'économie politique*, intitulé : *De l'influence du Gouvernement.*

Mill distingue les fonctions nécessaires et les fonctions facultatives. Les premières sont inséparables de l'idée de gouvernement et celui-ci les exerce sans qu'il s'élève aucune objection à leur sujet. Ce sont :

*a*) Les moyens adoptés par les gouvernements pour lever les revenus, qui sont une condition de leur existence;

*b*) Les lois relatives à la propriété et aux contrats;

*c*) Les moyens par lesquels les gouvernements assurent l'exécution de leurs lois : justice et police.

Mill expose les dangers qui surviennent lorsque l'Etat s'acquitte mal de ses fonctions : excès des impôts, imperfections des lois et de l'administration de la justice; il passe ensuite en revue des cas où l'intervention de l'Etat est fondée sur des théories erronées : doctrine de la protection de l'industrie nationale (Mill fait la critique des idées de Carey), loi sur l'usure (il s'oppose à Adam Smith et fait l'éloge de Bentham), tentatives pour régler le prix des marchandises (critique de la loi du maximum de 1793), établissement des monopoles (moyen ordinaire de produire une cherté artificielle), lois contre les coalitions d'ouvriers (ces lois réduisent les ouvriers à la misère).

Au moment où Mill arrive aux fonctions facultatives, il commence par développer les objections générales que l'on peut élever contre l'intervention de l'Etat « comme pour avertir ses lecteurs de se tenir en garde », suivant l'expression d'un commentateur.

*a*) « Il existe autour de chaque homme un cercle qu'on ne devrait permettre à aucun gouvernement de franchir... » Ce cercle doit comprendre tout ce qui est relatif à la vie privée, par conséquent tout ce qui affecte la vie privée des autres par l'influence morale de l'exemple seulement.

De plus, en ce qui concerne les actes susceptibles d'affecter autrui, c'est à ceux qui désirent intervenir à prouver l'utilité de ces interventions. On ne saurait justifier celles-ci sur la foi d'un tort présumé ou imaginé. La contrainte, en effet, a toujours quelque effet fâcheux, elle tend à affaiblir une portion des facultés sensitives ou actives de l'âme ou du corps, elle a « quelque chose de plus ou moins dégradant, comme la servitude »

*b*) C'est une erreur de croire qu'en multipliant les interventions de l'Etat et en ajoutant à sa puissance, on réalise toujours un bien. Cela pourrait être un bien si l'Etat représentait réellement la nation, mais nous savons qu'il représente seulement la majorité de la nation et il ne faut pas lui fournir le moyen d'opprimer la minorité.

*c*) Toute attribution nouvelle conférée à l'Etat est un supplément d'occupation, imposé à des personnes déjà surchargées de fonctions, d'où il suit que cette occupation risque d'être exercée de manière défectueuse.

*d*) Un dicton populaire exact affirme que les individus comprennent mieux leurs intérêts que des fonctionnaires ne sauraient le faire.

*e*) Un peuple qui attend tout du gouvernement, qui n'agit que sur son ordre en dehors de son habituelle routine, « ne jouit que de la moitié de ses facultés ».

Mill développe magnifiquement les conséquences de cette idée à la fin de son livre sur *La Liberté :* « Un Etat qui rapetisse les hommes, afin qu'ils puissent être entre ses mains les instruments dociles de ses projets, même bienfaisants, s'apercevra qu'on ne peut pas faire de grandes choses avec de petits hommes, et que la perfection du mécanisme à laquelle il a tout sacrifié finira par ne lui servir de rien, faute de ce pouvoir vital qu'il lui a plu de proscrire pour faciliter le jeu de la machine. »

Dans ses *Principes,* après avoir énuméré les objections générales aux interventions de l'Etat, Mill énonce des exceptions que lui-même qualifie de « considérables » et dont voici les principales :

*a*) L'éducation. — L'Etat doit contraindre les parents à remplir leur devoir d'éducation et, si ceux-ci ne peuvent pas le faire, il doit suppléer à cette carence par l'établissement d'écoles élémentaires, accessibles à tous les enfants pauvres.
Mais Mill a bien soin d'imposer des limites à cette action officielle; le gouvernement ne doit prétendre à aucun monopole pour l'instruction qu'il donne. « Une éducation générale, donnée par l'Etat, n'est autre chose qu'une combinaison pour jeter tous les hommes dans le même moule, et comme le moule dans lequel on les jette est celui qui plaît au pouvoir dominant, plus ce pouvoir est efficace et puissant, plus il établit un despotisme sur l'esprit qui tend naturellement à s'étendre sur le corps. » (*La Liberté.*)

*b*) La protection des enfants et des jeunes gens. — Les femmes n'ont nul besoin de protection, elles sont « aussi capables que les hommes d'administrer leurs intérêts ».

*c*) Loi des pauvres. — Les conséquences de l'assistance sont toujours bienfaisantes mais celles de l'espoir qu'on fonde sur l'assistance sont toujours fâcheuses. Il est dangereux que les gens comptent sur l'assistance régulière d'autrui pour subvenir à leurs besoins. L'énergie et la confiance de chacun en soi-même peuvent être affaiblies par l'excès comme par le défaut d'assistance. C'est donc une question de mesure.

*d*) Colonisation. — La question de l'intervention de l'Etat dans ce domaine touche aux intérêts permanents et futurs de la civilisation même. La colonisation sur une grande échelle ne peut être accomplie que par le gouvernement ou par des groupements d'accord avec lui.

Mill préconise le système de Wakefield, qui consiste à vendre des terres inoccupées dans les colonies et à appliquer les recettes obtenues aux frais de transport des travailleurs indigents; on assure ainsi un afflux de main-d'œuvre et l'on évite la dispersion des colons. Ce système, appliqué dans l'Etat de Victoria (Australie du Sud) et en Nouvelle-Zélande, a fait naître une prospérité étonnante.

*e*) L'intervention de l'Etat est utile dans le cas de carence des particuliers, soit que ceux-ci ne puissent pas constituer les entreprises désirables, parce que la rémunération ne serait pas suffisante, soit qu'ils ne veuillent pas le faire : routes, ports, canaux, hospices, écoles, explorations scientifiques, organisation de la culture spéculative, etc... La masse du public est trop pauvre pour réunir les fonds nécessaires, ou trop peu éclairée pour apprécier les résultats, ou trop peu accoutumée à l'association pour trouver le moyen de faire de telles choses. Cela dépend des pays. Dans certains de ceux-ci, rien ne serait fait, affirme Mill, si l'Etat ne prenait tout en mains. Mais, même dans ce cas, l'Etat doit s'efforcer d'encourager « tout commencement d'effort individuel », de manière à éveiller l'esprit d'entreprise chez les particuliers.

On voit combien Stuart Mill est modéré dans ses propos. Il indique quelle est la variété des cas d'intervention possible, mais son énumération n'est pas limitative. Il réagit par là contre les économistes qui voient seulement dans l'Etat un « producteur de sécurité ».

## § 5. — LA VALEUR ET LE PRIX.

La valeur des biens dont la quantité est limitée résulte de la loi de l'offre et de la demande, celle des biens qui peuvent être multipliés à volonté est fixée sur le marché par la loi de l'offre et de la demande et, à la longue, par le coût de production. « Pendant que l'offre et la demande régissent les oscillations de la valeur, elles obéissent elles-mêmes à une force supérieure qui fait graviter la valeur autour du coût de production et qui la fixerait et la maintiendrait à ce point, si de nouvelles et continuelles causes de perturbation ne la faisaient dévier incessamment. » C'est le point de vue classique.

Mill établit correctement qu'il n'existe aucune proportionnalité entre les mouvements de l'offre, de la demande et du prix. « L'analogie mathématique qui convient, dit-il, est celle d'équation. » Sa formule est une règle d'équilibre : le prix se fixe à un niveau tel que les quantités offertes et les quantités demandées soient égales.

En 1877, dans sa *Revue sommaire des doctrines économiques*, l'économiste français Cournot schématise le mécanisme décrit par Mill en imaginant deux crémaillères verticales (offre et demande) s'engrenant à la même roue, l'une à droite, l'autre à gauche, de manière que l'une monte pendant que l'autre descend et inversement. La variation de prix est pareille à la manivelle de la roue, grâce à laquelle les deux crémaillères sont ramenées au même niveau. Cournot juge cette vue trop mécanique, il reconnaît pourtant qu'une telle situation se présente en Bourse pour les titres.

Lui-même, en 1838, avait donné déjà une théorie intéressante en établissant que la demande est fonction du prix, mais son ouvrage était passé inaperçu (*Recherches sur les principes mathématiques de la théorie des richesses*, réédité après révision complète et retrait de tout « l'attirail d'algèbre » sous le titre *Principes de la théorie des richesses*, en 1863).

## § 6. — LE COMMERCE INTERNATIONAL.

*(Théorie des valeurs internationales.)*

Nous avons, à propos de Ricardo, posé la question de savoir comment se répartissait le bénéfice de l'échange. Conformément à la loi de l'offre et de la demande, répond Stuart Mill. Cette loi est ainsi réintégrée dans le commerce international. Les coûts comparatifs forment limites, la loi joue dans l'intervalle. Si un pays a un besoin intense de la marchandise qui lui manque, il offrira une quantité d'autant plus grande de la marchandise dans la fabrication de laquelle il s'est spécialisé car les exportations paient les importations.

Les conséquences pratiques de cette observation diffèrent de celles qu'entraînait la théorie ricardienne : non seulement un pays a intérêt à acheter à l'étranger les marchandises qu'il produit chez lui à de plus mauvaises conditions que d'autres, mais encore il a intérêt à les acquérir au plus bas prix possible; autrement dit, il doit se préoccuper des débouchés.

D'après la thèse ricardienne, chaque pays n'avait qu'à s'interroger lui-même; selon la théorie de Mill, chaque pays doit aussi se préoccuper de la situation de l'étranger. Il doit, par exemple, développer de préférence les industries dont les produits jouissent d'une réputation mondiale. Il a avantage aussi à passer des accords internationaux pour obtenir l'ou-

verture de marchés étrangers. La théorie perd son aspect unilatéral, elle correspond à un libre-échange « transactionnel », suivant l'expression de Cauwès.

La conséquence capitale de cette conception est que la protection peut parfois se justifier. Le pays envisagé a intérêt, en effet, à créer au moyen d'une politique appropriée les industries nationales correspondant à ses aptitudes ou à ses ressources et dont les produits seront demandés à l'extérieur. C'est pourquoi Stuart Mill admet des droits protecteurs, en spécifiant qu'ils doivent être temporaires, qu'ils doivent s'appliquer aux produits de certaines industries limites, c'est-à-dire à ceux qui sont sur le point d'être exportables, et qu'ils doivent être aménagés de manière à éviter des surprofits. Ce protectionnisme ne s'oppose pas, en principe, à la théorie ricardienne, il la complète. Mais on sait que le provisoire en la matière est souvent définitif et que la tentation est grande de ne point respécter les limitations.

Au reste, Mill estime que la protection est encore légitime dans le but d'éviter les crises et de donner ainsi de la stabilité à la production. Mais pour éviter des fluctuations qui sont incessantes, dans les récoltes par exemple, la protection risque de devenir permanente. La brèche ouverte par Stuart Mill dans la politique de libre-échange s'élargit de plus en plus.

## § 7. — LE CAPITAL.

Mill définit le capital par son origine et par sa destination : il le regarde comme « un stock épargné sur les produits d'un travail précédent », et comme « la richesse appliquée à un emploi reproductif ». C'est là une notion à la fois objective et subjective. Des choses accumulées deviennent capital lorsque leur possesseur décide de les utiliser dans la production. Mill, de même que Smith, se représente ce capital comme un *fonds* existant à un moment donné et qui grandit peu à peu grâce à une épargne continue. L'homme est libre de l'utiliser ou non dans sa totalité. C'est un maximum variable, un plafond mobile du progrès.

Mill énonce à son sujet quatre « propositions fondamentales ».

1° *L'industrie est limitée par le capital.* — Cette affirmation, empruntée à Adam Smith, n'est que le revers de cette autre idée que le capital conditionne l'industrie. Un corollaire s'applique au problème du commerce international dont

nous venons de parler : le législateur qui, grâce à l'établissement d'un droit de douane, cherche à créer ou à développer une branche d'activité, oriente vers elle une fraction du capital national et par conséquent la retire d'une autre branche. Des fonds sont ainsi détournés vers des emplois moins rémunérateurs que ceux dans lesquels ils étaient investis, puisque l'Etat substitue une direction à une tendance spontanée. La richesse du pays se trouve donc réduite.

Mais Mill reconnaît que l'industrie n'atteint pas forcément la limite correspondant au montant total du capital. Dès lors, il détruit sa propre argumentation, puisque les pouvoirs publics pourraient, au moyen de droits de douane, amener l'industrie plus près de cette limite qu'elle ne l'était antérieurement. Le protectionnisme se trouve justifié.

2° *Le capital est le résultat de l'épargne.* — C'est la définition même du capital.

3° *Tout capital est consommé.* — Mill note très bien que l'épargne est un mode de dépense, non un entassement (thésaurisation). Mais ce mode de dépense, à la différence des autres, est destiné à un maintien. Le capital ne se conserve pas, il se reproduit. Son accroissement est semblable à celui de la population : « Tout individu qui naît, meurt bientôt, mais le nombre de ceux qui naissent dans l'année excède le nombre de ceux qui meurent. La population va donc croissant. » C'est en raison de ce caractère particulier du capital que les nations parviennent à réparer avec une surprenante rapidité les dévastations dont elles sont victimes. « Ce que l'ennemi a détruit était destiné à la destruction... Il n'y a donc de changé que ceci : c'est que pendant la reproduction, ils [les habitants] n'ont pas l'avantage de consommer ce qu'ils ont produit auparavant. » Mill pousse donc très loin son raisonnement. Sa proposition est théoriquement exacte, mais la conclusion qu'il en tire devient choquante par le fait que le temps, dont il se borne à faire mention, est ici un élément fondamental. Tout homme aussi doit mourir un jour, mais la durée de la vie est ce qui lui importe.

4° *La demande du produit n'est pas la demande du travail.* — En effet, celle-ci dépend uniquement du montant du capital « directement dévolu à l'entretien et à la rémunération des travailleurs », ce que Mill appelle le « fonds des salaires ». La demande peut donc modifier la direction du travail, mais non la quantité du travail ou d'entretien des travailleurs. Nous résumerons ainsi cette conception : dans les limites imposées par le capital, la demande aménage l'industrie.

Ces quatre propositions précisent en somme *la limite de la richesse*. Celle-ci « n'est pas fixée par le nombre des consommateurs, mais bien par celui des producteurs, par la quantité de puissance productive qui existe à une époque donnée. Toute addition, tout accroissement de capital donne au travail, soit une addition d'emploi, soit une addition de rémunération. Si le capital trouve des bras nouveaux prêts à travailler, il accroît la production générale; s'il ne trouve que les mêmes bras employés auparavant, il accroît leur rémunération... ».

Un corollaire de ces théorèmes est la célèbre *loi du fonds des salaires :* le salaire courant est déterminé par l'offre et la demande, c'est-à-dire sommairement par la population et les capitaux. L'offre est formée par le nombre des ouvriers à la recherche d'un emploi, la demande par la portion de capital « qui est employée à l'acquisition directe du travail ». Le taux moyen du salaire par tête d'ouvrier est égal au quotient obtenu en divisant le deuxième facteur par le premier.

Le salaire demeure donc, dans une large mesure, indépendant de la volonté de l'ouvrier. Celui-ci ne peut guère modifier la masse des capitaux disponibles, puisque sa propre épargne est minime, et il est à même seulement d'agir sur la natalité pour faire hausser la rémunération. Mill évoque Malthus, il remarque que l'accroissement de la population est empêché, dans plusieurs pays européens, par des obstacles légaux (retard ou prohibition de mariage) et que fréquemment ailleurs des coutumes produisent le même effet, mais il constate l'absence de ces usages en Angleterre. Sa conclusion est décourageante : « Il n'y a pas d'autre sauvegarde pour les salariés que la restriction du progrès de la population. »

Heureusement, cette théorie est inexacte : il n'existe aucun fonds destiné au paiement des salaires, pas plus qu'il n'en existe pour régler les intérêts. Les chefs d'entreprise répartissent leurs capitaux entre divers emplois (matières premières, outillage, etc.) et prélèvent une part variable pour la rémunération des travailleurs. Ils font l'avance des capitaux en attendant la vente des produits. On sait, au reste, que le taux du salaire dépend d'autres facteurs.

Cette théorie n'a même pas le mérite d'être originale. Mc Culloch l'avait énoncée en 1825 et West l'avait critiquée en 1826.

Enfin, Stuart Mill, se rendant aux justes observations de Longe et de Thornton, s'est rétracté en 1869.

## § 8. — LA CONCEPTION DU PROGRÈS.

Mill reprend la loi de baisse des profits de Ricardo. Les profits fléchissent continuellement jusqu'à atteindre un minimum déterminé par le désir effectif d'accumulation des capitaux et par le degré de sécurité au moment envisagé. Ce minimum est tel qu'une personne moyenne ne saurait le voir descendre davantage sans renoncer à épargner. Si donc la prospérité se traduit par un accroissement de richesse, elle provoque en même temps une diminution des profits qui tend à ralentir l'épargne, source de tout progrès, et même à l'arrêter. Il y a antinomie entre la prospérité et le progrès économique. A la limite, quand le profit aura atteint le minimum, le progrès aura « détruit la prospérité ». Ce sera *l'état stationnaire*.

Cet état stationnaire est inéluctable. Sera-ce un mal? Nullement. D'abord, la course au profit est décevante et ne saurait être regardée comme un idéal désirable pour l'humanité. Mill stigmatise la « mêlée, où l'on se foule aux pieds, où l'on se coudoie, où l'on s'écrase, où l'on se marche sur les talons, et qui est le type de la société actuelle ». Ensuite, l'homme parvenu à un point de stagnation dans le domaine matériel se tournera vers d'autres horizons. Ceci est la partie la plus originale de la conception de l'état stationnaire. Mill suppose que l'individu, loin d'être découragé par l'impossibilité d'améliorer son bien-être, changera d'orientation. Il cherchera à accroître son bonheur grâce à son perfectionnement intellectuel et moral. Il cessera « d'être rempli du soin d'acquérir des richesses ». L'humanité se lancera ainsi sur une nouvelle voie, pleine de promesses.

Que penser de cet état stationnaire? Son fondement est fragile, puisque la loi de baisse des profits est inexacte. Mais il n'est pas besoin de parvenir à cet état-limite pour opérer la transformation souhaitée par Mill. La réduction de la journée de travail, les entraves apportées à l'accroissement de la production, les mesures frappant l'épargne ou les menaces qui lui sont adressées, sont susceptibles de créer une situation équivalente à celle dont parlait Mill. Un état stationnaire est concevable, par conséquent, en dehors de l'évolution que nous venons d'indiquer.

Stuart Mill a eu le grand mérite de faire appel au qualitatif, à l'idée de perfectionnement, et de prolonger le problème économique sur le terrain intellectuel et moral. Mais sa vision de l'avenir est utopique et lui-même semble parfois

s'en être rendu compte. Il imagine, en effet, que le développement de la personnalité se fera dans les classes ouvrières sous leur propre impulsion, grâce aux ressources culturelles mises à leur disposition : instruction donnée par les journaux et les brochures politiques. Nous n'avons plus aujourd'hui de telles illusions. Mill pense encore que les ouvriers respecteront les savants, il suppose un accroissement de bon sens chez les individus des classes inférieures et même une augmentation de l'esprit de prévoyance. Enfin, il greffe les progrès de la moralité sur ceux de l'intelligence. Série de postulats, d'actes de foi qui sont le thème d'un chapitre des *Principes* intitulé : *De l'avenir probable des classes laborieuses,* chapitre écrit par Mill sous l'influence de sa femme.

Lui-même, dans d'autres parties de ses ouvrages, manifeste en termes assez vifs sa méfiance à l'égard de la masse qu'il traite de « médiocrité collective ». « La masse du peuple, écrit-il, est toujours très portée à imposer, non seulement les idées étroites qu'elle se fait de ses intérêts, mais ses opinions abstraites et même ses goûts, comme des lois obligatoires pour les particuliers. La civilisation actuelle tend si fortement à faire des masses le seul pouvoir existant dans la société qu'il n'a jamais été plus nécessaire que de notre temps d'entourer de barrières puissantes l'indépendance de la pensée, de la parole et de la conduite de chaque citoyen, afin de maintenir cette originalité d'âme et cette individualité de caractère qui sont la seule source du progrès réel et de la plupart des qualités qui mettent l'humanité au-dessus d'un troupeau de bétail. »

Le facteur du progrès, l'élément moteur, c'est donc l'individu. « Ce serait une grande erreur de n'assigner qu'un rôle insignifiant à l'action des individus éminents ou des gouvernements. »

Rarement économiste a plus vivement critiqué le « conformisme » que ne l'a fait Stuart Mill dans son ouvrage sur *La Liberté :* « L'homme qui laisse le monde, ou du moins son monde, choisir pour lui sa manière de vivre, n'a besoin que de la faculté d'imitation des singes... Individualité est la même chose que développement. »

Après Mill, un sociologue a conçu à son tour un état stationnaire : Herbert Spencer. Pour ce dernier, il est question non pas de baisse des profits, mais d'une loi d'évolution générale de l'humanité : l'individu se rendra compte qu'il n'atteindra pas le bonheur en accumulant des richesses. Grâce à un effacement de l'Etat, c'est-à-dire grâce à une libération progressive de l'individu, celui-ci pourra s'adonner à la recherche des joies intellectuelles, artistiques et morales.

L'individualisation n'est donc pas, chez Spencer, le fait de l'existence, à un moment donné, d'une sorte de point de rebroussement dans la courbe des activités humaines, elle devient un processus continu, fatal, gagnant peu à peu non seulement en intensité jusqu'à libérer l'homme entièrement, mais encore en étendue, jusqu'à s'imposer dans des domaines extra-économiques.

## § 9. — RÉFORMES SOCIALES ET SOCIALISME.

Stuart Mill préconise trois catégories de réformes. Des esprits impatients de tout ramener au socialisme en ont conclu que cet économiste tendait vers cette doctrine. Une pareille opinion semble erronée. Ces réformes sont au contraire destinées à émanciper l'individu, elles aboutissent à retirer au socialisme le monopole qu'il s'est attribué de revendications qui n'ont rien de spécifiquement socialiste.

1° Mill estime que la propriété est une institution sociale, non un droit naturel. Le droit de succession *ab intestat,* qui repose sur une interprétation de la volonté présumée du défunt, ne se justifie pas pour la ligne collatérale et, en ligne directe, il ne devrait pas dépasser ce qui est nécessaire à l'éducation des enfants. De même, le montant de l'héritage ne devrait pas excéder un maximum suffisant pour permettre au bénéficiaire une indépendance confortable. Mill cherche donc à réduire les inégalités qu'il estime injustifiées et suit les directives saint-simoniennes. Il n'y a pas de raison pour handicaper certains partants dans la course pour l'existence. La concurrence doit être loyale, là comme ailleurs.

2° Mill préconise la confiscation de la rente du sol par l'Etat au moyen de l'impôt. Il sait que l'on trouve ailleurs des quasi-rentes mais, étant imbu des doctrines de Ricardo et de Malthus, il regarde la rente foncière comme plus importante et plus constante que les autres.

3° Le salariat ne permet pas le libre épanouissement de la personnalité, aussi Mill envisage-t-il la multiplication des coopératives de production qu'il a observées en France et qui, d'ailleurs, ont abouti à un échec.

Si donc Stuart Mill est très frappé par les imperfections de la répartition, il s'efforce toujours de sauver l'individu. Dans une étude publiée seulement en 1879 dans la *Fortnightly Review,* il affirme son hostilité persistante à l'égard du socialisme. Il observe justement qu'il faut opposer au socialisme

non pas la société de son temps, telle qu'elle est, mais la société telle qu'elle pourrait être, une fois accomplies les réformes dont il a parlé. Et il s'élève contre le communisme : « Déjà, dans toutes les sociétés, la compression de l'individu par la majorité est un mal, et un mal qui ne cesse de croître : elle deviendrait encore plus grande sous le régime du communisme. »

## *SECTION V*

## FRÉDÉRIC LIST (1789-1846)

### Une nouvelle forme d'économie de puissance

Singulier personnage que List, homme d'action par nature, théoricien par occasion, de caractère difficile et d'orgueil indomptable, tour à tour fonctionnaire, professeur, publiciste, député aux Etats de Wurtemberg, poursuivi en raison de ses tendances politiques, fermier en Pensylvanie, consul des Etats-Unis à Hambourg, agent du Zollverein chargé de missions diplomatiques importantes, notamment en Angleterre, pour le compte de l'Allemagne. Mais cette vie tumultueuse est toute centrée sur une idée : la réalisation de l'unité allemande. Il cherche à l'obtenir par le développement des moyens de transport et se fait l'apôtre des chemins de fer (il fonde le *Journal des Chemins de fer* en 1835); il s'efforce surtout de l'obtenir par l'établissement d'un système protectionniste. S'il n'a pas créé le *Zollverein,* du moins a-t-il cherché et réussi à persuader les Etats non adhérents d'en faire partie; il crée la feuille du Zollverein (*Zollvereinsblatt*) en 1843.

Au cours de son existence, List a publié un grand nombre de travaux d'inégale valeur. Dès 1827, aux Etats-Unis, il fait paraître une *Esquisse d'économie politique américaine.* Parmi ses autres publications, citons : *La liberté et les restrictions en matière de commerce extérieur envisagées du point de vue historique* et *De l'importance d'une industrie manufacturière nationale,* puis son célèbre ouvrage : *Système national d'économie politique* (1841).

La théorie de List est née de la comparaison qu'il a faite entre le développement économique de trois pays : l'Angleterre, les Etats-Unis, l'Allemagne. Le premier est parvenu à

dominer les marchés mondiaux, grâce à sa longue tradition et au perfectionnement de son outillage; List l'envie éperdument. Le second a trouvé un moyen de développement : le protectionnisme. Le troisième cherche sa voie : List se croit capable de la lui enseigner.

Comme il arrive toujours, le succès de List a fait découvrir des devanciers. On trouve des éléments de sa thèse dans Montchrétien, Alexandre Hamilton, *Rapport sur les manufactures* (1791); Adam Müller, *Eléments d'art social* (1809); Daniel Raymond, *Pensées relatives à l'économie politique* (1820).

Hamilton se fait le champion du développement industriel national. Müller note que, si la fortune d'un particulier consiste dans une addition de biens, celle d'un Etat réside dans une aptitude à produire; il voit dans la nation l'unité économique essentielle et regarde l'Etat comme le défenseur de cette unité. Raymond veut affranchir sa patrie des habitudes de pensée introduites par des étrangers et lui faire prendre conscience d'elle-même.

## § 1. — ÉCONOMIE NATIONALE.

Nous n'insisterons pas sur la méthode employée par List. Elle est historique, en ce sens qu'elle repose sur l'examen de l'histoire, mais elle ne saurait se comparer à celle qu'utilisera l'école historique allemande. Elle constitue un bon exemple de ce qu'un économiste doit éviter lorsqu'il se prétend historien. List, en effet, construit les développements historiques de manière à les faire cadrer avec sa théorie. Il ne cherche, dans les faits, que ce qu'il désire y trouver. « List, écrit M. Bouvier-Ajam, est un mauvais historien. »

Ce qu'il y a de saillant d'abord, dans sa doctrine, c'est l'idée de nation. Nous sommes ainsi placés aux antipodes des doctrines universalistes des classiques : la relativité s'installe dans l'espace. D'où la conception d'une économie nationale, distinguée de l'économie « cosmopolite ». Celle-ci est elle-même regardée comme différente de l'économie classique, car elle est un corollaire des économies nationales alors que les physiocrates et Adam Smith envisagent d'emblée une économie internationale et ne se préoccupent pas des intérêts nationaux.

Que l'économie nationale soit une économie de puissance, c'est ce que nous pouvions pressentir, étant données les tendances d'ordre politique de List. Il nous le dit lui-même :

« L'économie politique enseigne comment les nations, chacune dans des circonstances données, parviennent à la *puissance*, et étudie les rapports entre ces nations. ». (C'est nous qui soulignons.)

Cette idée de la nation, List l'a déjà trouvée vivante dans son pays. Jusqu'au début du XIXe siècle, la nation se confondait avec l'Etat et avec le prince; elle surgit avec une force singulière en 1807 dans l'Allemagne occupée par les troupes françaises, lorsque Fichte prononce son célèbre *Discours à la nation allemande :* le peuple allemand doit s'épurer, se soustraire aux influences extérieures, prendre conscience de sa mission. L'économie nationale trouve donc, en Allemagne, un terrain favorable pour germer.

Cette concentration que veut Fichte, List la transpose sur le plan économique. Dans ce domaine aussi, l'Allemagne doit se fermer, pour se ressaisir et se fortifier. List a un très vif sentiment des inégalités qui existent entre les nations : or, il est un pays plus puissant que les autres et qui les menace : l'Angleterre. List, envoyé à Londres, essaye de négocier avec Robert Peel une entente commerciale anglo-allemande, mais l'homme d'Etat britannique ne peut admettre les droits protecteurs élevés qui frappent les produits anglais à leur entrée en Allemagne, alors que l'Angleterre demeure libre-échangiste. List, de son côté, est persuadé que le *Zollverein* subirait la tutelle britannique s'il ne se défendait pas des barrières douanières. Et il échoue dans sa mission.

## § 2. — L'ÉCONOMIE COMPLEXE.

La situation d'une nation ne saurait s'apprécier seulement par l'examen de sa richesse et de sa puissance actuelles; il faut tenir compte de ses possibilités. Nous ne procédons pas autrement lorsque nous envisageons des individus.

Les nations sont diversement âgées. Pour celles d'entre elles qui sont jeunes encore, il importe, comme pour les enfants, d'envisager l'avenir. Elles aussi ont besoin d'une éducation. Leur valeur est mesurée, non par le rendement immédiat, mais par le potentiel. L'économie nationale est une économie de forces productives; l'économie cosmopolite seule est une économie de valeurs d'échange.

« Les forces productives des peuples, dit List, ne dépendent pas seulement du travail, de l'épargne, de la moralité et de l'intelligence des individus ou de la possession de fonds naturels et de capitaux matériels; elles dépendent aussi des

institutions et des lois sociales politiques et civiles, et, avant tout, des garanties de leur durée, de leur indépendance et de leur puissance comme nations. » Ces forces sont naturelles, instrumentales et financières. Les premières sont données par la nature, les deuxièmes sont « les produits matériels d'efforts antérieurs du corps et de l'esprit », les troisièmes consistent dans les systèmes de monnaie et de crédit. Ces forces peuvent être stimulées par une organisation politique et sociale appropriée, par des récompenses aux inventeurs et surtout par l'établissement de droits protecteurs.

La théorie d'évolution des nations soutenue par List peut se résumer de la manière suivante :

*a)* La nation passe par une série d'états : sauvage, pastoral, agricole-manufacturier, agricole-manufacturier-commercial. List insiste surtout sur les avantages de l'industrialisation d'une nation demeurée rurale, routinière et misérable. Quand la population s'accroît, les hommes en excédent émigrent ou partagent le sol avec les cultivateurs déjà existants, jusqu'à ce que la portion possédée par chaque famille devienne si petite « qu'elle ne produise plus que les denrées alimentaires et les matières brutes indispensables, sans surplus appréciable capable d'être échangé contre les objets manufacturés qui font défaut ». Telle est alors la situation de l'Irlande, de l'Espagne, de l'Italie méridionale, de l'Allemagne. L'industrialisation profite aux paysans eux-mêmes, car elle provoque une demande de denrées et une offre de produits en échange de ces denrées. L'agriculture et l'industrie s'appuient l'une sur l'autre. Emporté par son sujet, List en arrive à énoncer des idées surprenantes : il imagine que l'agglomération des ouvriers d'usine élève le niveau intellectuel et moral de la masse.

Il ajoute à ces inexactitudes une contradiction : List n'admet pas la protection pour l'agriculture. Celle-ci, pourtant, est une industrie-clef en temps de guerre. Nous trouvons là une étrange survivance des doctrines mercantilistes dont l'auteur du *Système National* reste imprégné.

Quant au commerce, bien que situé à la dernière étape, il dépend des autres activités, il doit leur être subordonné. Smith a considéré « le monde entier comme une république de marchands » ; il a eu tort, prétend List, car ceux-ci cherchent à s'enrichir aux dépens des agriculteurs et des manufacturiers. On les a vus vendre l'opium et l'eau-de-vie. List devient pittoresque lorsqu'il est en colère. « Le marchand, écrit-il, vendrait à l'étranger, si c'était possible, jusqu'aux

champs labourables et aux prairies, et, après avoir fait argent du dernier morceau de terre, il s'embarquerait sur son navire et s'exporterait lui-même. »

List affirme la primauté du commerce intérieur sur le commerce extérieur; le premier profite des mesures protectionnistes qui portent préjudice au second.

Arrivée au terme de l'évolution, la nation est devenue *normale*. C'est le cas de l'Angleterre. L'économie est alors *complexe*, c'est-à-dire que chaque activité soutient les autres, de manière à former un ensemble harmonieux. Il n'est point besoin de compter sur des pays lointains et peut-être hostiles pour avoir des clients ou des fournisseurs. Economie de frais de transport et sécurité vont de pair.

*b*) Tant qu'une nation n'est pas arrivée au terme de l'évolution, elle doit s'efforcer de se développer. L'Allemagne est dans cette situation, elle doit donc devenir industrielle et, pour y parvenir, elle doit prendre des mesures de protection. Tout pays demeuré en retard par rapport aux nations normales a pour devoir de se défendre temporairement contre leur emprise. S'obstiner à commercer librement avec des sociétés à organisme plus avancé, c'est tomber sous leur tutelle, c'est demeurer dans un état de stagnation.

Une nation est dynamique, en perpétuelle transformation; elle n'a pas à s'incliner devant ses voisins, mais elle doit chercher à atteindre leur niveau. L'intervention de l'Etat se justifie dans ce but. A lui de diriger la nation en la cuirassant jusqu'à ce qu'elle soit capable, ayant forgé des armes, de lutter à égalité sur les marchés mondiaux.

Ce qu'une telle action protectrice doit permettre de développer, ce sont les forces productives. Elle les libère de la concurrence étrangère qui les empêche de naître.

On voit que le protectionnisme préconisé par List n'est ni universel, ni permanent. Il permet uniquement à la nation de mettre en œuvre ses forces productives, jusque-là embryonnaires ou latentes. D'où le nom de *théorie des industries naissantes*.

*c*) Cependant, tous les pays ne peuvent pas gravir les degrés qui vont de l'état sauvage à l'économie complexe. Par exemple, un pays situé dans la zone torride tenterait vainement de devenir manufacturier. Seules, parviennent au sommet de la hiérarchie les nations qui, non seulement jouissent d'un climat convenable, mais encore disposent d'un territoire assez grand et de ressources assez abondantes. Les petits Etats sont condamnés à vivre de commerce, et leur prospérité, pour ce motif, est peu durable. Le Portugal, les républiques italiennes, la Hanse en sont des exemples.

## § 3. — APPRÉCIATION.

List se rattache aux mercantilistes, mais il leur est supérieur. Il considère la prospérité d'une nation comme conditionnée par le degré de développement des forces productives et non par l'accumulation des richesses, il ne recourt pas aux arguments discutables relatifs à la monnaie et à la nécessité d'obtenir un solde favorable de la balance, il estime que la nation est autre chose qu'une somme d'individus, qu'elle constitue une unité dont on ne doit pas faire abstraction en rêvant à quelque économie mondiale, bonne tout au plus pour un avenir lointain. En outre, il sectionne le temps comme l'espace; il montre que les formules de politique commerciale dépendent de l'instant considéré.

On peut reprocher, par contre, à sa thèse, d'être d'une application difficile. C'est surtout en matière de protectionnisme que le temporaire tend à devenir définitif. L'Etat moderne, soumis aux pressions des groupes et des partis, n'est guère capable de modérer une protection à l'abri de laquelle des industries plus ou moins viables se sont installées. Il se montre également peu compétent pour discerner quelle forme d'activité mérite d'être mise en serre chaude. Trop d'abus ont été commis à cet égard pour que des illusions subsistent sur le caractère opportun et momentané des mesures de protection.

## § 4. — LES SUCCESSEURS.

Dans ses *Principes de la Science sociale* (1858-1859), Carey soutient des idées très voisines de celles que nous venons d'examiner. Après avoir été libéral orthodoxe, pendant une partie de sa vie, il donne à ses thèses une teinte nouvelle en matière de commerce international après 1842. Il craint les excès du libéralisme dans ce domaine.

Carey oppose le *commerce* au *trafic*, dont la morale, prétend-il, est la même que celle de la guerre. Le trafic consiste dans des échanges entre producteurs et consommateurs situés dans des pays éloignés les uns des autres; il nécessite, par conséquent, l'intervention de nombreux intermédiaires et supporte de lourdes charges. Carey ne pouvait prévoir l'amélioration des moyens de transport, qui permet aujourd'hui

l'échange facile de produits entre les nations séparées par des distances considérables. Il ne pouvait non plus imaginer que la baisse des frets serait telle qu'il est parfois moins coûteux d'envoyer un produit d'Afrique à Paris par bateau que de le faire venir par chemin de fer d'un point éloigné du territoire français.

Pour réaliser un équilibre harmonieux entre l'industrie et l'agriculture dans cette grande association qu'est une nation, pour éliminer les effets pernicieux du trafic, Carey croit nécessaire l'établissement d'un libre-échange « réel », c'est-à-dire d'un protectionnisme industriel et agricole. La division internationale du travail, telle que la conçoivent les libéraux, a seulement pour résultat d'intensifier le trafic, de multiplier les frais, de grever l'industrie et surtout l'agriculture de lourdes charges. Au contraire, un protectionnisme judicieux permet à une nation d'exécuter les travaux les plus divers, de développer les facultés industrieuses des habitants, de favoriser l'épanouissement de toutes les individualités.

Ce protectionnisme engendre des conséquences favorables :

*a*) Il provoque le relèvement des salaires ouvriers. En effet, si toutes les branches de l'activité économique sont actives, les emplois se multiplient et les employeurs se disputent les employés qui profitent de cette concurrence. Ainsi, aux Etats-Unis, le régime protectionniste a permis de créer ou de développer de nombreuses industries et de porter les salaires à un niveau qui n'a pas été atteint en Europe;

*b*) Il permet une économie de frais de transport. Le coton et la laine, par exemple, n'ont pas à être expédiés au delà des mers, à des milliers de kilomètres, pour être filés ou tissés. Ils sont désormais travaillés dans le pays même. Les transporteurs et les « trafiquants » n'ont plus à prélever sur les matières premières un tribut que Carey juge exorbitant;

*c*) Il assure le maintien du sol en bon état. En effet, l'exportation des produits agricoles telle qu'elle est pratiquée dans un système de libre-échange absolu, épuise le sol parce que les éléments fertilisants dont est composée la récolte ne peuvent être restitués à la terre.

Des théories beaucoup plus savantes de protectionnisme ont été construites à la fin du XIX[e] siècle par l'Américain Patten : *Les fondements économiques de la protection*, et par notre compatriote Paul Cauwès : *Cours d'économie politique*, puis de nos jours par L. Brocard : *Principes d'économie nationale et internationale* et *Les conditions générales de l'activité économique*. Les arguments de List sont encore

pris en considération, mais en fait, les Etats s'éloignent de plus en plus de sa conception de protectionnisme temporaire et relatif; ils s'orientent en général vers un nationalisme économique exaspéré qui menace de dégénérer en *autarcie*, c'est-à-dire en une doctrine de *self-economy* totale, grâce à la réglementation étroite, à la limitation et même parfois à la suppression des mouvements internationaux des marchandises, des capitaux et des hommes. L'idéal de la nation est de se suffire à elle-même. Les thèses de List et de Carey se trouvent singulièrement dépassées.

# L'ANNONCE DU XXe SIÈCLE

## *SECTION I*

### L'ÉCOLE HISTORIQUE (2e MOITIÉ DU XIXe SIÈCLE)

#### La méthode

L'école historique qui s'est développée en Allemagne a marqué de son empreinte la science économique depuis le milieu du siècle dernier et son influence persiste encore aujourd'hui. Elle n'est pas homogène, dit-on, mais, à vrai dire, elle ne mérite même pas le nom d'école. Le lien qui unit ses membres est constitué par la méthode à laquelle tous ont recours. Cette méthode elle-même trouve son origine dans une réaction contre l'abstraction classique. Encore ne faut-il pas exagérer le contraste entre les économistes anglais du début du siècle et les économistes allemands du milieu du même siècle, car Adam Smith, comme nous l'avons vu, n'a pas construit dans l'abstrait.

Pour ces motifs, l'étude de l'école historique peut sans inconvénients être brève.

### § 1. — LA PREMIÈRE OU ANCIENNE ÉCOLE HISTORIQUE.

Le recours à l'histoire est si naturel que les précurseurs sont nombreux. On cite Adam Müller, Sismondi, les Saint-Simoniens, Auguste Comte, List; dans le domaine du droit : Savigny, dans celui de la philosophie : Kant et Herder. Mais le fondateur est incontestablement Guillaume Roscher : *Précis d'un cours d'économie politique d'après la méthode historique* (1843) et *Principes d'économie politique* (1854).

Cet auteur prétend ne pas s'opposer à Ricardo. Pourtant, il attaque la méthode adoptée par ce célèbre économiste. Pourquoi, explique-t-il, les théories des classiques tenues

pour excellentes paraissent-elles périmées? Parce qu'elles se présentent comme des règles immuables sans tenir compte du caractère perpétuellement changeant du milieu social. L'économiste doit prendre conscience de cette évolution en observant les faits sans avoir à les apprécier. Les institutions se transforment au fur et à mesure que se modifient les manières de penser et de servir. Roscher, d'ailleurs, remarque que les écrivains sont influencés par la réalité au point que leurs constructions abstraites diffèrent généralement peu de cette réalité. Il en résulte qu'un grand nombre de thèses ont été exactes au moment où elles ont été formulées, mais qu'elles ne le sont plus. Chacune d'elles « peut avoir du vrai, au point de vue, bien entendu, du siècle ou des populations auxquelles elle s'adapte; elle ne devrait être taxée d'erreur que si elle prétendait s'imposer partout et toujours comme la seule vraie en thèse générale. Car il est aussi difficile d'admettre un idéal économique adapté aux besoins si variés de tous les peuples que de rencontrer un vêtement qui puisse convenir à tous les individus ».

Hors la méthode, Roscher ne nous offre rien de nouveau. Ses *Principes d'économique* sont traditionnalistes. Il est avant tout un pédagogue.

Situé à la croisée des chemins, Roscher ne se dégage pas de ce désir d'instruction qui est une des caractéristiques de l'*Aufklärung*, mais il sent profondément le dynamisme de l'histoire que Herder a mis en relief et que les romantiques ont affirmé. Ainsi, il se réfère aux classiques et admet leurs lois, tout en proclamant la relativité des doctrines.

Bruno Hildebrand (*L'économie politique du présent et de l'avenir*, 1848) et Charles Knies (*L'économie politique envisagée au point de vue historique*, 1853) complètent sur bien des points l'œuvre de Roscher.

### *a*) Critique de l'universalisme.

Une théorie est fausse si elle prétend échapper à la relativité. L'absolu ne s'applique plus, pour ainsi dire, qu'à la relativité elle-même. La seule notion immuable est celle du changement. Pourtant, l'économiste a un rôle à jouer. Les peuples, admet Roscher, se développent selon des parallélismes qui constituent des lois historiques : ce sont ces lois qu'il convient de rechercher. Roscher aboutit ainsi, comme List, à des lois de développement. D'après lui, chaque peuple passerait par trois étapes qui répondent, dans leurs carac-

tères essentiels, aux trois facteurs de la production, la nature, le travail et le capital. La prépondérance d'un de ces facteurs distingue une phase d'une autre.

Au reproche de perpétualisme et de cosmopolitisme adressé aux classiques, l'ancienne école historique ajoute donc une notion de loi générale d'évolution qui la mène aux limites de la contradiction. En effet, Hildebrand, accentuant la pensée de son prédécesseur, nie l'existence de lois naturelles, mais il énonce aussi des lois de développement; pour lui, l'économie politique est la doctrine de ces lois, autrement dit l'histoire est le fondement de l'économie. D'après Hildebrand, l'humanité franchirait obligatoirement trois étapes, celle de l'économie en nature, celle de l'économie en monnaie, celle de l'économie de crédit. Or, comme les lois classiques étaient exclusivement statiques, il en résulte que cet auteur se refuse à admettre l'existence de règles statiques et prétend énoncer des règles dynamiques, c'est-à-dire qu'il croit pouvoir formuler des lois relatives aux faits qui se succèdent dans un domaine mouvant infiniment difficile à explorer, en laissant de côté les faits simples, élémentaires, propres à un instant donné.

Knies adopte encore une autre attitude; il ne reste pas attaché au concept de loi, comme Roscher, et il rejette les lois générales d'Hildebrand; il tombe dans le nihilisme. Pour lui, il n'existe pas plus de lois statiques que de lois dynamiques. Il ne peut y avoir que des analogies. Knies appelle l'attention sur les changements qu'ont subis les concepts de propriété individuelle, de productivité, de valeur.

Une telle opinion est décourageante, dangereuse et inexacte; elle a contribué à discréditer l'école allemande tout entière, à faire d'elle une grande négatrice de la science. L'économie, pour Knies, se résout dans l'histoire. Nous savons aujourd'hui, depuis que la véritable nature des lois économiques a été dégagée, qu'il n'existe aucune différence à cet égard entre les sciences, qu'elles soient physiques, chimiques, économiques. Les lois sont toujours d'ordre statistique (lois de probabilité). Knies a contribué à répandre le faux dogme de l'infériorité de l'économie politique par rapport aux sciences dites exactes.

### *b) Critique des fondements psychologiques.*

Roscher n'admet pas que l'homme obéisse exclusivement à son intérêt personnel; des aspirations d'un ordre supérieur le font fréquemment agir. « Représenter l'homme, dit Knies, comme immuablement et universellement mû dans son acti-

vité économique par des mobiles purement égoïstes, cela revient à nier tout motif meilleur ou plus élevé dans aucune entreprise ou à dire que l'homme possède une série de centres d'activité psychique, fonctionnant indépendamment les uns des autres. »

L'ancienne école historique insiste sur les éléments moraux, elle subit visiblement des influences religieuses.

### c) Critique de la méthode déductive.

Roscher traite cette méthode d'idéaliste; il entend lui substituer des procédés de recherche plus réalistes. Convaincu de la connexité étroite de toutes les sciences, en particulier des sciences sociales et des sciences juridiques, il croit à la nécessité des études historiques. « La vie nationale, écrit-il, forme un ensemble dont les divers phénomènes se relient les uns aux autres. Pour en comprendre scientifiquement un seul côté, il faut les connaître tous. » D'après lui, toute science qui prétend étudier la vie publique doit répondre à deux ordres de questions : « Comment les faits se sont-ils passés autrefois ou comment se déroulent-ils sous nos yeux? Qu'est-ce qui doit être? » Or, la méthode déductive répond directement à la deuxième question seule. « Les investigations microscopiques, écrit-il, ne nous manquent pas. Nous possédons même ce grand avantage que rien ne borne les investigations quand il s'agit de l'esprit. » C'est donc l'histoire des faits qui doit servir de base à la science. Elle est possible, elle est facile et elle seule donne à la première question une réponse qui permet de répondre également ensuite à la deuxième question, sans tomber dans l'arbitraire. La preuve de cet arbitraire est fournie par les divergences que l'on constate entre les solutions proposées jusqu'alors par les théoriciens.

En général, les économistes de l'ancienne école sont mal inspirés quand ils attaquent l'abstraction et la déduction chez les classiques. L'abstraction est un procédé de simplification indispensable dans toutes les disciplines. D'autre part, ce n'est pas parce qu'ils procèdent par voie de déduction que les écrivains classiques sont blâmables, c'est parce que les déductions sont parfois conduites en partant de postulats. La déduction est une méthode nécessaire, c'est *l'apriorisme* qui est fâcheux.

## § 2. — LA DEUXIÈME OU JEUNE ÉCOLE HISTORIQUE.

Depuis 1870, l'école historique devient plus prudente dans ses oppositions. Ses membres les plus marquants sont Schmoller, professeur à l'Université de Berlin, auteur d'un ouvrage considérable : *Principes d'économie politique*, Adolf Wagner, Karl Bücher, Max Weber, Brentano, Sombart.

Cette école est moins imprudente que l'ancienne. Elle estime que le nombre des matériaux historiques réunis est très insuffisant pour découvrir des lois. « Nous avouons ne pas connaître de lois historiques, écrit Schmoller, tandis que nous parlons des lois économiques et des lois statistiques. » Les lois de développement sont donc abandonnées. D'autre part, les membres de la deuxième école historique n'adoptent pas l'idée de loi économique dans le sens que les physiocrates avaient donné à ces mots, c'est-à-dire en tant que loi physique. Ils considèrent que ces lois sont des « régularités d'action »; ils contribuent, comme Knies, à faire de l'économie politique une sorte de science de deuxième zone.

Du point de vue psychologique, la jeune école suit son aînée. Elle proclame qu'il n'existe pas de système normal abstrait. D'après elle, il y a, pour chaque période, une organisation résultant de deux séries de causes : les unes naturelles et techniques, les autres intellectuelles et morales.

En ce qui concerne la méthode, la jeune école rejette les abstractions, mais essaye de s'orienter vers une synthèse en admettant la déduction comme l'induction.

On a voulu parfois caractériser cette école par sa politique économique, pourtant ses membres ont des opinions assez différentes les unes des autres. Ils ne méritent pas, dans l'ensemble, le nom de *socialistes de la chaire* qui leur a été donné à la suite du manifeste publié au congrès d'Eisenach, en 1872. Ils admettent, en général, que l'intervention de l'Etat est justifiée si les fins sociales ne peuvent être réalisées que par ce moyen, mais beaucoup font preuve de modération. Schmoller qui est membre actif du célèbre *Verein für Sozialpolitik*, créé en vue de promouvoir les réformes sociales, ne croit pas à l'opportunité d'une transformation totale et instantanée qui engendrerait plus de mal que de bien. Il désire tenir compte des nécessités de la production et procéder avec mesure; l'Etat doit éviter d'agir trop directement; il doit, par son action éducatrice, s'efforcer de promouvoir le progrès matériel et moral qui facilitera ces

réformes. Schmoller, bien qu'il ne les désapprouve pas, doute de l'efficacité des entreprises publiques. Il estime nécessaire la propriété privée et l'entreprise individualiste.

D'autres membres de l'école vont plus loin que Schmoller. Wagner (*Fondements de l'économie politique*, 1876) est particulièrement intéressant à cet égard, car son point de départ est voisin de celui des individualistes, c'est le cheminement de la pensée qui diffère.

Ce point de départ n'est autre que l'intérêt personnel : « recherche de l'avantage économique personnel »; les classiques, explique Wagner, ont fait de lui le seul mobile, c'est-à-dire non pas le seul qui existât en réalité, mais le seul qui fût d'ordre économique et capable de servir de prémisse à la déduction; ils ne se sont pas complètement trompés. Ils ont simplement exagéré en passant sous silence les autres mobiles. « Surtout dans la vie économique, le premier mobile [intérêt personnel] perdra difficilement la prépondérance qu'il y exerce presque généralement. » Wagner en profite pour critiquer « la tendance de certains économistes de l'économie historique, de Schmoller par exemple... [qui] tombent à leur tour, par esprit d'opposition, dans une erreur plus grande que leurs adversaires, les économistes de l'ancienne théorie. Parce que le mobile de l'intérêt économique se modifie avec les individus et le temps, parce que son intensité varie, parce qu'il entre en différentes combinaisons avec les autres mobiles, ils négligent complètement ce que ce premier mobile a de permanent, de constant, de généralement humain ». Remarquons, en passant, que Schmoller et Wagner ne s'entendent guère, sur ce point comme sur plusieurs autres.

Quant à la méthode, Wagner rend justice aux classiques dont il admet les procédés déductifs et abstraits, et qui sont coupables, à ses yeux, non pas d'avoir choisi une mauvaise méthode, mais de l'avoir mal appliquée. La déduction doit être complétée par l'induction, qui est chargée « de vérifier les suppositions que la déduction admet comme prémisses et d'établir les hypothèses réelles, d'où la déduction tirera les phénomènes économiques. Ensuite, elle aura à contrôler, à vérifier, à confirmer, à justifier les conclusions déduites ». Ainsi, la statistique présente une grande utilité, elle seule « permet d'isoler pour ainsi dire expérimentalement les causes des effets, d'appliquer les évaluations numériques aux rapports de causes et de conditions, de déterminer mathématiquement le degré de certitude des observations et des conclusions qu'on en tire », mais « c'est à l'aide de la méthode historique combinée avec la déduction qu'on appréciera

mieux qu'avec les deux premières méthodes d'observation [observation journalière non scientifique et observation scientifique isolée], ces impondérables qui résistent généralement à la méthode statistique ». Ces impondérables sont les facteurs d'ordre psychologique. C'est justement parce qu'il admet le point de départ de l'individualisme que Wagner, constatant l'absence d'une harmonie des intérêts, diverge ensuite des classiques en cherchant à réhabiliter l'Etat, seul capable de sauvegarder l'intérêt général. Wagner s'affirme socialiste d'Etat et nous donne une analyse de cette doctrine. Alors que, pour lui, le socialisme de la chaire est un simple « nom collectif embrassant diverses tendances toutes hostiles à l'individualisme économique pur », le Socialisme d'Etat cherche un terrain de conciliation entre l'individualisme et le socialisme. Wagner regarde la base juridique de l'économie comme une variable que le législateur peut modifier, il est d'accord avec les socialistes relativement à la critique de la situation existante et à la possibilité de satisfaire les revendications qui concernent le droit de propriété, mais il met une borne à ces revendications « parce qu'il reconnaît en principe que l'individualisme est aussi nécessaire qu'il est justifié, même dans l'intérêt de la collectivité. Ce qu'il rejette, c'est l'individualisme outré, et non un individualisme restreint par des considérations sociales ». Ainsi, le socialisme d'Etat, « pour la plus grande partie de l'économie, s'en tient à la propriété privée et à l'organisation économique privée, non dans l'intérêt du propriétaire, mais dans l'intérêt social et économique ». L'Etat, d'une manière générale, a pour tâche de « réglementer toute l'organisation de l'économie, même de l'économie privée... dans l'intérêt social ». C'est dans ce but que Wagner, spécialiste de la science financière, fait de l'impôt un instrument de répartition.

Au contraire de Wagner, L. Brentano se défend d'être étatiste, mais ne tombe pas dans le libéralisme manchestérien, il se rapproche des partisans du mouvement professionnel.

Hors d'Allemagne, l'école historique a trouvé des adeptes en Angleterre (Cliffe Leslie, Arnold Toynbee), en Italie (Ricca Salerno, Cossa), en Belgique (de Laveleye), en France (Levasseur).

## § 3. — APPRÉCIATION.

Les tendances auxquelles l'école historique a donné naissance et qui se sont développées au début du XX^e^ siècle sont résumées de la manière suivante par M. L.-H. Haney : 1° les principes généraux ou théoriques, ce que les Allemands nom-

ment « *Grundlegung* », perdent de leur importance au profit des développements historiques; 2° la théorie de la valeur retient peu l'attention, spécialement en ce qui concerne ses aspects subjectifs; 3° l'individualisme et le principe de l'intérêt personnel sont limités par des considérations anthropologiques et historico-philosophiques, d'où la conception de relativité des doctrines et l'importance des institutions. Ajoutons cette caractéristique mise en relief par Ingram : les tenants de l'école historique rapprochent l'économie politique de la morale (Schmoller, Schaeffle) et du droit (von Stein, Wagner).

L'école historique, dans son ensemble et comme son nom l'indique, a surtout orienté vers l'étude de l'histoire des esprits qui risquaient de se détacher des réalités. C'est là son principal mérite. Elle est parfois tombée, il est vrai, dans un double excès : d'une part, certains de ses membres ont eu tendance à tout ramener à l'histoire, à considérer les évolutions comme des successions de faits, à nous donner une suite de monographies, intéressantes en elles-mêmes, mais insuffisantes pour constituer une science. D'autre part, plusieurs d'entre eux ont eu dans l'examen des faits auquel ils se sont livrés une confiance exagérée; il ne suffit pas de découvrir des faits et de les énumérer, il faut se rappeler que nous ne parvenons jamais à les connaître tous et que souvent leur degré d'exactitude nous échappe. En conséquence, nous devons les authentifier, les choisir et les interpréter. L'histoire n'est pas de l'érudition seulement. Au total, les tenants de l'école historique allemande ont trop souvent apporté des matériaux, sans tenter de construire un édifice.

## *SECTION II*

### KARL MARX (1818-1883)

#### Le collectivisme

Karl Marx, né à Trèves le 5 mai 1818, débute à Bonn comme professeur de philosophie, d'où sa connaissance approfondie de Hegel, alors maître incontesté. Mêlé à la vie politique, directeur d'un journal bientôt supprimé, il s'installe, en 1843, à Paris. Il rencontre Proudhon et Engels, qui devient son ami. Chassé de France en 1845, il se rend à Bruxelles. Il rédige avec Engels le *Manifeste du parti communiste*, après avoir attaqué avec violence Proudhon dans

la *Misère de la Philosophie*. Il rentre ensuite en Allemagne et prend part à la Révolution de 1848. Expulsé, il s'établit à Londres et y écrit sa *Critique de l'économie politique* (1858), puis *Le Capital* (1867). Les livres II et III de cet ouvrage ont été publiés après sa mort par Engels. Des notes laissées par Marx ont été réunies par Kautsky et traduites en français sous le titre *Histoire des doctrines économiques*.

Marx est un transfuge de la bourgeoisie. Ses parents étaient fonctionnaires. Il fait figure de socialiste en chambre à côté de Ferdinand Lassalle qui, au contraire, était un tribun. Les deux hommes se sont connus à Cologne en 1848, mais Lassalle a eu une existence très agitée. Marx est un doctrinaire, Lassalle est un organisateur.

C'est à Londres que l'auteur du *Manifeste du parti communiste* entre en relations avec des exilés de tous les pays. Au milieu du XIX^e^ siècle, on trouve dans cette ville toutes les aspirations, toutes les tendances. Un grand nombre de proscrits y rêvent de mouvements purement politiques : la France républicaine, l'unité italienne, l'indépendance polonaise; ils sont nationalistes. Mais à côté d'eux se groupent les partisans des mouvements sociaux autour de Marx et d'Engels. Les premières ligues ne font guère parler d'elles : *Ligue des Justes*, puis *Ligue des Communistes* (Marx a fait partie de cette association). Dominé d'abord par les idées égalitaires, le mouvement devient métaphysique avec K. Grun, utopique avec W. Weitling, puis s'arrête lors de la Révolution de 1848. L'échec de cette tentative porte un coup sérieux aux rêveurs et prépare le succès de l'*Association internationale des travailleurs*, fondée en 1864.

Karl Marx, quelque révolutionnaire qu'il prétende être, demeure le continuateur des classiques, disciple exalté qui porte à l'extrême les thèses de ses maîtres. Il emprunte le matérialisme historique et la lutte des classes aux historiens et à quelques économistes (Turgot, Mirabeau, Saint-Simon, Victor Considérant), la valeur-travail à Ricardo, la plus-value à Thompson et à Sismondi. Proudhon et Pecqueur surtout lui ont fourni des idées, bien qu'il ait combattu le premier et négligé le second.

L'attitude intellectuelle de Marx se rapproche de celle de Ricardo. L'un et l'autre sont des simplificateurs qui finissent par se perdre dans des abstractions. Ils partent de données approximatives, purement économiques, parfois hypothétiques, isolées de tous les autres éléments, politiques ou moraux, et construisent sur elles des échafaudages rationnels, dans le but d'obtenir des résultats pratiques, souhaités et précis.

## § I. — LA DIALECTIQUE.

L'évolution de la pensée de Marx s'est faite en plusieurs étapes, comme il l'a établi lui-même dans un article des *Deutsche-französiche Jahrbücher*, de 1844.

Première étape : Hegel. Il explique Marx comme Fichte explique List. Pour l'un et l'autre de ces économistes, on doit remonter au début du siècle et songer aux buts pratiques que les philosophes ont poursuivis sous le couvert de leurs thèses abstraites. A ce moment historique, l'Allemagne n'existe plus, elle ne vit qu'à l'état d'idéal et d'espoir. Ce qui doit compter, ce n'est donc pas le fait, alors évanoui, c'est l'idée. Celle-ci engendrera celui-là; la foi du peuple allemand créera l'Allemagne. La théorie sera une idéologie du devenir. Penser cette réalité qui se forme, voilà la dialectique.

Comment se forme-t-elle? Tout être, en s'affirmant, affirme le non-être; tout moi qui se pose implique un non-moi; toute idée qui se réalise fait surgir son contraire. Or la pensée est rationnelle par essence. Le désir d'échapper à cette contradiction installée en elle l'oblige à se mouvoir, à chercher une solution plus lointaine, à engendrer une forme supérieure. Ainsi la thèse et l'antithèse donnent naissance à la synthèse qui, elle-même, constitue une nouvelle thèse.

Cette dialectique s'applique à l'idée de l'Allemagne, c'est-à-dire de l'Etat allemand. Cette idée en voie de réalisation progressive est objective, complètement détachée des individus; elle n'est pas le reflet de leurs aspirations, elle vaut en soi comme éternelle, antérieure et supérieure à l'homme. En un mot, elle est divine. L'Etat n'est pas un agglomérat de citoyens, il est une incarnation ayant son essence et son but propres. Souverain absolu, il n'admet aucune volonté autre que la sienne, il ne reconnaît la validité d'aucun contrat, il ne se plie à aucune morale; il est surhumain. Il va son chemin, sans se laisser arrêter par aucun obstacle, car il est la fatalité même, il est la mission du peuple.

Deuxième étape : Feuerbach, *L'essence du christianisme* (1841). L'Allemagne prend corps, le fait va remplacer l'idée. Hegel a donné une foi. Feuerbach ramène l'homme sur la terre. Dieu n'est qu'une projection humaine. La théorie hégélienne subsiste, mais sur le plan matériel; l'athéisme s'impose; quiconque a l'esprit religieux se dépouille lui-même au profit d'une entité inexistante.

Troisième étape : Marx. Feuerbach lui-même va être dépassé. Il a détruit Dieu, mais l'a remplacé par une nouvelle fiction : l'humanité, car l'homme est la résultante du jeu des forces naturelles. Ce qui domine et explique le monde, c'est la matière; l'idée est engendrée par elle. Comme le fait matériel se modifie, l'idée change également et les modifications se font suivant le processus hégélien. Chaque forme fait naître son contraire nécessairement et le dualisme se résout en une nouvelle unité qui à son tour engendre sa propre négation.

Telles ont été les trois étapes de la pensée : l'Etat divin, l'homme, la matière.

## § 2. — LA THÉORIE.

### 1° LE MATÉRIALISME HISTORIQUE ET LA LUTTE DES CLASSES.

Cette thèse est exposée dans le *Manifeste du parti communiste*. Elle se résume dans la formule : « L'histoire de toute société jusqu'à nos jours n'a été que l'histoire des luttes de classes ». Celles-ci ont diminué en nombre jusqu'à se réduire à deux groupes antagonistes : la bourgeoisie et le prolétariat.

*a*) Cette conception est matérialiste. Dans l'homme, il y a à la fois des facultés intellectuelles et des facultés productives ou économiques : les premières sont des formes vides pour Marx. La pensée est conditionnée par le milieu. Les facultés productives au contraire déterminent l'homme réel.

Le progrès ne consiste pas dans un développement des connaissances (Condorcet, Comte), il se définit par un accroissement économique. Tout est commandé par la matière. Nous pouvons représenter schématiquement cette conception de la manière suivante :

| |
|---|
| Religion, croyance, |
| Institutions, droit, |
| Economie, forces productives. |

Marx renverse la hiérarchie hégélienne et place l'économie à la base des institutions et des croyances. A telle forme de production correspond telle forme juridique et telle forme cultuelle. Les auteurs de manuels d'histoire s'attardent à décrire les rites et les systèmes de gouvernement. Ce n'est là qu'une superstructure économique.

Ainsi les intérêts conduisent les hommes, à l'exclusion de tout sentiment, de tout idéal, de toute mystique; ceux-ci ne peuvent naître que de ceux-là, ils en sont la traduction spirituelle. Les Marxistes créent un *homo œconomicus* renforcé.

*b*) Cette conception conduit à celle de la lutte des classes. En effet, chaque catégorie que nous avons indiquée : religion, droit, économie, est représentée par des hommes. Chacune sépare les hommes entre eux, les hiérarchise : le prêtre, le prince, le travailleur. D'où les classes.

Mais l'économie change : après le bateau à voile et le métier à main viennent le bateau à vapeur et le métier mécanique; après la charrue conduite par les bœufs, le tracteur automobile. Il y a une civilisation du moulin à vent et une civilisation du chemin de fer. Donc la base du système est en perpétuelle transformation. Mais les classes supérieures tendent à s'incruster dans leurs fonctions, elles résistent, et l'Etat, qui est un « Etat de classe », se défend. Les *fondations glissent*, pour ainsi dire, jusqu'au jour où inévitablement il y a un effondrement. C'est la révolution.

Ainsi se poursuit la marche de l'histoire : construction de l'édifice social, glissement de l'infrastructure, résistance de la superstructure, antagonisme entre les classes sociales et révolution qui permet de reconstruire un édifice mieux adapté.

L'antagonisme avant-coureur de la révolution met aux prises les classes privilégiées de la superstructure conservatrice et les classes opprimées de l'infrastructure, qui sont dès lors révolutionnaires. Ces révolutions se présentent comme des rajustements, elles sont réadaptatrices, — nouvelle survivance de l'esprit classique, nous voici en présence d'une formule inattendue de rétablissement fatal de l'équilibre.

Tout devient, dès lors, transitoire et fuyant. Les forces productives, comme les régimes politiques, comme les religions, sont des catégories historiques, destinées à disparaître dans des cataclysmes successifs.

*c*) Cette évolution que Marx décrit ne se poursuivra pas indéfiniment. La révolution qui s'annonce, en effet, ne doit pas être pareille aux autres; elle doit mettre un terme à la trop longue série des déséquilibres. Elle y parviendra en supprimant les classes elles-mêmes. Ce sera la catastrophe que vient annoncer « le dernier des prophètes juifs ».

Nous ignorons quelle sera cette société future, selon le rêve de Marx. « Les socialistes scientifiques ne sont pas des

architectes sociaux. » (Vandervelde.) Nous savons seulement que les classes auront disparu.

*d*) Les révolutions s'accomplissent grâce à l'emploi de la violence et sont inévitables.

La révolution est nécessaire et c'est, pour Marx, une erreur que de vouloir en faire l'économie. L'auteur du *Capital* raille les philanthropes, les humanitaires, les organisateurs de la bienfaisance, les réformateurs. Il ne veut pas que les gouvernements bourgeois améliorent le sort des classes ouvrières, car ce serait apaiser l'instinct de lutte, retarder l'heure de la révolte. Quand on a découvert la thèse et l'antithèse, il est vain et absurde de chercher à corriger cette dernière. Au contraire, il faut exaspérer l'antagonisme pour provoquer l'apparition de la synthèse. Avec quel mépris Marx ne parle-t-il pas de Proudhon et du « socialisme petit bourgeois », de ces gens qui ne sont pas ouvriers et qui s'avisent de vouloir du bien aux ouvriers. Les utopistes, qui, eux du moins, décrivent la société future, ne sont pas mieux traités, parce qu'ils repoussent « toute action politique et surtout toute action révolutionnaire » et cherchent à atteindre leur but « par des moyens paisibles », en frayant un chemin « au nouvel Evangile social par la force de l'exemple ». Ils sont même qualifiés de « réactionnaires » dans le Manifeste, car ils s'opposent aux Marxistes. Surtout on ne saurait leur pardonner de tenter « d'émousser la lutte des classes ».

Marx est donc un apôtre de guerre civile. Mais il n'imagine pas que cet effort soit nécessaire pour amener la catastrophe, celle-ci viendra toujours, inévitablement. Car l'évolution qu'il décrit est présentée comme fatale. Marx prophétise ce qui doit être. Et ce n'est pas l'aspect le moins curieux de son exposé que cette affirmation d'une loi naturelle d'évolution à la manière de Comte ou de Spencer.

Les hommes ne sont pas responsables de ce processus, ils sont les jouets du destin. Les exploiteurs comme les exploités agissent sous l'empire de la fatalité. Ils ne peuvent pas faire autrement et même ils ne doivent pas faire autrement. Marx admire le capitalisme qu'il combat, car il connaît l'œuvre que ce régime a accomplie, mais il le regarde comme une étape révolue. La bourgeoisie a été révolutionnaire avant d'être réactionnaire, elle doit être applaudie, parce qu'elle a historiquement préparé l'avènement du prolétariat. En inventant le machinisme, en favorisant la concentration, elle a ouvert la voie aux nouveaux révolutionnaires, qui la détruiront. Aussi ne comprend-on pas pourquoi, après avoir reconnu l'impossibilité pour les capitalistes de ne pas être « exploiteurs », Marx les accable de son mépris.

### 2° La valeur-travail.

A côté de la loi générale d'évolution prennent place, dans le système marxiste, une série de lois particulières. La première et la plus célèbre d'entre elles est celle de la valeur-travail.

Karl Marx continue Ricardo, en aggravant l'erreur commise par celui-ci. Il admet que l'utilité est la condition nécessaire de la valeur, mais croit qu'étant subjective elle ne peut servir de base à un échange. Comment deux individus pourraient-ils s'entendre en parlant une langue différente? Il faut qu'entre eux existe un pont constitué par un élément commun. Mieux encore, il faut qu'une identité se révèle entre les marchandises, sans quoi un accord ne pourra pas se réaliser.

Cette identité ne peut pas se trouver dans l'utilité, puisqu'au contraire c'est la différence d'utilité qui incite à l'échange. Marx la découvre dans la quantité de travail contenue dans chaque marchandise.

Ainsi les différences d'utilité masquent une égalité de quantité de travail. Voilà le dénominateur commun. Chaque produit porte en lui, comme un signe ineffaçable, le travail qu'il a coûté; c'est l'empreinte abstraite qui le situe dans la hiérarchie des marchandises, qui lui donne une valeur plus ou moins grande que celle des autres objets.

Le travail servant de mesure est conçu comme *quantitatif* et la quantité est représentée par le temps, le nombre des heures. Le principe de l'échange est une équivalence en travail, non une équivalence en utilité.

Nous n'avons plus à faire sur le marché à des maisons, des tables ou des crayons, qui sont utiles en vue de la consommation. Nous sommes en présence d'heures de travail interchangeables, qui ne diffèrent que par leur nombre. La maison, la table, les crayons se transforment en vue de l'échange en une « simple gelée de travail humain indifférencié ».

Ce *quantum* de travail n'est pas déterminé par le temps que l'ouvrier a mis réellement pour obtenir le produit considéré. Ce serait une prime à la lenteur et à la paresse. C'est un temps *moyen*, par conséquent une abstraction. L'ouvrier n'incorpore pas sa force de travail dans l'objet fabriqué, il y incorpore une force moyenne, dont la sienne peut grandement différer.

Remarquons que le mot travail est pris par Marx dans le sens étroit de travail manuel.

### 3° La plus-value.

De même que certains économistes sont hantés par l'idée d'unité, Marx, dans son analyse, est hanté par l'idée d'égalité. Au postulat de la valeur-travail, il ajoute le postulat de la stérilité de l'échange, qu'il emprunte aux physiocrates.

L'échange, pour lui, implique une égalité de valeurs et ne saurait rien y ajouter; on ne peut échanger que des objets déjà équivalents. C'est un déplacement, non une création.

Or, prétend Marx, des valeurs nouvelles se forment dans l'échange, puisqu'un capital prend naissance. La cause en est dans un phénomène propre au capitalisme. Au lieu de se livrer à l'échange marchandise contre marchandise, grâce à l'intermédiaire de la monnaie (échange de la forme Marchandise - Argent - Marchandise), l'individu échange la monnaie contre la monnaie par l'intermédiaire de la marchandise (sous la forme Argent - Marchandise - Argent). Cet achat suivi de la revente rapporte un bénéfice, ce qui est impossible dans le premier cas, en raison de l'égalité des valeurs. D'où vient ce bénéfice, cette plus-value? Il faut qu'une marchandise existe, possédant la vertu particulière d'être source de valeur pour qu'un tel phénomène soit possible. Cette marchandise, c'est la force du travail ou puissance de travail.

Le chef d'entreprise est un acheteur et l'ouvrier est un vendeur de force de travail. Dans ce nouvel échange entre le chef d'entreprise et l'ouvrier, les mêmes lois de la valeur s'appliquent, parce que la force de travail est une marchandise comme une autre. On détermine sa valeur par le temps nécessaire à sa production, c'est-à-dire par le temps de travail « nécessaire à la production des moyens de subsistance de celui qui le met en jeu ».

L'individu produit sa propre force vitale et, dans ce but, il a besoin d'une certaine quantité de moyens de subsistance. La « force de travail a juste la valeur des moyens de subsistance nécessaires ». Telle est la *loi d'airain*, ainsi nommée par F. Lassalle. « La loi d'airain qui, dans les conditions présentes, détermine le salaire, est celle-ci : le salaire moyen est toujours réduit à la subsistance nécessaire, indispensable d'après les habitudes d'une nation donnée, pour l'entretien de l'existence et pour la reproduction. »

Marx reconnaît cependant qu'une certaine relativité existe dans la loi : le nombre des besoins naturels varie suivant les lieux et les temps. Il va jusqu'à admettre que le travail n'est

pas une marchandise identique aux autres : « La force de travail, dit-il, renferme un élément moral et historique, ce qui la distingue des autres marchandises. » Il précise, d'autre part, que la somme des moyens de subsistance nécessaires à la production de cette force comprend les moyens de subsistance et les frais d'éducation des remplaçants, c'est-à-dire des enfants des ouvriers.

Le montant du salaire est donc déterminé antérieurement à la formation de la valeur du produit, de même que la valeur d'échange existe antérieurement à l'échange. Pénétrons donc, comme dit Marx, dans le laboratoire secret de la production.

L'ouvrier touche une rémunération qui représente un certain nombre d'heures de travail et il crée un produit dont la valeur est égale au nombre d'heures de travail fournies par lui. Pour que le chef d'entreprise réalise un bénéfice, il suffit, par conséquent, de faire travailler l'ouvrier assez longtemps pour que le nombre des heures de travail incorporées dans l'objet dépasse le nombre des heures de travail correspondant aux frais d'entretien de cet ouvrier.

Prenons un exemple : l'entrepreneur encaisse le montant de la vente du produit, soit en unités de travail les huit heures passées par l'ouvrier à l'usine; ce dernier reçoit pour salaire, calculé dans les mêmes unités, les six heures qui correspondent à ses besoins, tels que nous les avons définis. Le patron, le capitaliste comme l'appelle Marx, encaisse une plus-value non gagnée de deux heures de travail.

Ici encore le capitaliste n'est pas coupable : c'est l'organisation économique qui est responsable. Il n'y a pas de vol. La loi des équivalents est observée au début et à la fin du processus, mais il y a un hiatus au milieu.

Bien que le travail seul crée la valeur, le capital est en partie consommé dans l'œuvre de production qui le reproduit et qui l'accroît. Il se divise en deux parties : le capital fixe qui correspond aux avances faites aux travailleurs en attendant la vente des produits, et le capital constant qui se borne à se reproduire lui-même. L'un est substance vivante, générateur de plus-value; l'autre sert de catalyseur. Le chef d'entreprise a donc intérêt à accroître le premier et à réduire le second, à remplacer l'outillage par la main-d'œuvre. Plus il aura d'ouvriers, plus il gagnera.

### 4° La concentration des capitaux et la prolétarisation croissante des masses.

Marx expose une loi générale de concentration. Il distingue la concentration des travaux (agglomération des ouvriers) et la concentration des fortunes, en appliquant aux matériaux fournis par les classiques les inépuisables ressources de la dialectique hégélienne.

La concentration des travaux se réalise en plusieurs étapes. D'abord la coopération, procédé qui consiste à employer beaucoup d'ouvriers dans l'accomplissement d'une même tâche. Elle permet d'accomplir des travaux jusqu'alors impossibles et de développer l'esprit d'émulation. Mais déjà, elle suppose le capitalisme, car elle exige que des avances soient faites à l'ouvrier. D'où l'éveil de la conscience de classe, le sentiment de l'obéissance à une volonté extérieure, étrangère, à laquelle le groupement peut opposer une résistance.

Ensuite vient la division du travail, forme supérieure de coopération. Négativement, l'ouvrier tend à devenir un outil, à laisser atrophier son intelligence dans la répétition des mêmes gestes. Positivement, la division du travail exige une organisation, un plan, comme dans une petite société socialiste.

Enfin, le machinisme, qui despécialise le travailleur, le rend bon à tous les emplois, fait de lui un serviteur de la machine (côté négatif), mais en même temps lui rend la conscience de sa personnalité, le détache d'une organisation donnée, le libère. L'ouvrier devient un homme pur, un révolutionnaire (côté positif).

La concentration des fortunes est la conséquence de l'augmentation du capital. Plus la production grandit, plus les usines se multiplient, plus les ouvriers deviennent nombreux. Entraîné par son propre élan, le capitalisme, aidé par la concurrence, brise non seulement les petits producteurs, les artisans, mais encore les moyennes entreprises. La petite propriété rurale disparaît devant les grandes fermes-usines, devant « l'agriculture industrialisée »; les boutiques de quartier sont absorbées ou détruites par les grands magasins, et au fur et à mesure que ce processus se poursuit, des fractions entières de population, jadis bourgeoises, tombent dans le prolétariat (loi de prolétarisation croissante des masses). Un groupe d'individus, qui décroît sans cesse, s'enrichit de plus en plus; une masse d'individus, qui augmente toujours, s'appauvrit de plus en plus. Le capitalisme, inévitablement, travaille à créer ses propres ennemis.

Marx voit dans le succès rencontré par la forme anonyme des sociétés la preuve de ses affirmations. Le profit apparaît à l'état pur, c'est lui que touche l'actionnaire, alors que le directeur devient un simple salarié. La société anonyme est en train de préparer la socialisation future en concentrant à l'extrême les travaux et les capitaux.

Car cette concentration ne peut pas se poursuivre indéfiniment. A un moment donné, il ne restera plus qu'un noyau d'hommes détenant toute la fortune, en face d'une immense masse de prolétaires dénués de ressources. Alors se produira la *catastrophe,* la majorité expropriera la minorité et l'état social nouveau sera instauré. Cet état comportera l'abolition de la propriété privée des instruments de production, de manière à mettre fin définitivement au surtravail, à l'exploitation.

Marx considère les crises périodiques comme les signes avant-coureurs de la catastrophe, les craquements du régime capitaliste.

## § 3. — LES CRITIQUES.

### 1° Le matérialisme historique et la lutte des classes.

Le raisonnement que nous avons indiqué repose sur une contradiction interne. Puisque toute idée est déterminée par une matière changeante, la propre idée de Marx ne doit rien avoir de définitif. Le marxisme doit être perpétuellement « repensé ». Rien ne permet à Marx de se placer lui-même au-dessus de sa propre loi et nous sommes fondés à croire que, si le matérialisme historique était adapté aux conditions matérielles existant au XIX^e siècle, il ne l'est pas à celles qui règnent aujourd'hui. Faisons à notre tour une révolution réadaptatrice en brisant la superstructure idéologique marxiste.

Les impératifs marxistes traduisent en réalité un finalisme à apparences historiques, comme celui de List. La thèse est *a priori,* les faits servent à trouver après coup des justifications. Marx découvre ce qu'il a préalablement choisi et interprété. La preuve en est qu'il ne s'était encore guère livré à des études d'histoire quand il a rédigé le manifeste du parti communiste.

Certains critiques ont souligné une autre grave contradiction dans la doctrine de Karl Marx. Pour cet économiste, en effet, l'évolution du monde est purement matérielle, or, il admet qu'elle se poursuit selon les formes d'une dialectique

purement spirituelle. Rien ne nous autorise à appliquer la logique de l'esprit à la matière qui est déterminante de cet esprit.

Le lien même entre l'infrastructure et la superstructure n'est pas précisé. Il est évident que plusieurs formes juridiques différentes peuvent correspondre à un même état de la technique. Des techniques analogues ont coexisté avec des types de sociétés très différents les uns des autres en Amérique avant l'arrivée des blancs (Incas, Aztèques, Chibchas, Araucans...).

Certes, nul ne conteste que les facteurs économiques ne jouent un rôle important dans les faits historiques, que même parfois ils les déterminent entièrement, mais c'est une exagération évidente que de rejeter dans l'ombre tous les autres facteurs. Certains disciples de Marx sont allés jusqu'à expliquer par des considérations économiques toutes les guerres (Loria). La thèse matérialiste « s'analyse en deux idées, comme l'explique M. Gonnard : *a*) que les faits économiques déterminent les autres faits sociaux; *b*) que, parmi les premiers, la constitution de l'outillage de la production est le fait prédominant ». Or, l'outillage lui-même vient de l'invention, fait individuel. De même qu'un individu peut avoir d'autres soucis que l'argent, une société peut avoir d'autres buts que l'augmentation de la richesse. Marx fait de l'histoire une dynamique chrématistique. Il semble bien, contrairement à ce que prétend Marx, que les passions jouent dans les sociétés comme dans l'homme un rôle souvent plus important que les intérêts, et l'histoire nous apprend que les luttes religieuses sont les plus longues et les plus sanglantes. C'est une gageure que de vouloir expliquer les martyrs chrétiens par des faits économiques.

Le dogme de la lutte des classes est aussi erroné. L'idée même de classe est vague. Marx appelle bourgeois les détenteurs de capital. C'est une confusion; quantité de bourgeois en sont fort dépourvus. L'importance des ressources ne saurait définir la classe. Sans doute autrefois pouvait-on encore prétendre que la détention d'une fortune mobilière et immobilière, ou une situation capable de prouver une certaine aisance contribuait à caractériser les classes bourgeoises, mais c'était déjà là une exagération et aujourd'hui c'est une erreur.

Ce sont des aspects moraux qui définissent la classe, et si l'on prétend découvrir les traits distinctifs dans les fortunes privées, c'est dans la répartition des revenus et non dans leur importance qu'il faut les chercher. La qualité de la dépense est le signe de la classe, non la quantité.

En outre, les limites des classes sont souvent difficiles à tracer et, à coup sûr, il est impossible de réduire les classes à deux. Que deviennent les classes moyennes dans cette théorie simpliste? Kautsky soutient qu'elles sont entraînées dans la guerre sociale du côté du prolétariat. C'est peut-être vrai pour certains pays et pour certaines époques, mais ce n'est pas là une règle. Les classes moyennes se reconstituent généralement après chaque désastre et forment l'armature de la société.

Les luttes de classes ne prennent pas toujours non plus la forme d'un conflit entre bourgeois et prolétaires. L'aristocratie des ouvriers qualifiés britanniques a longtemps résisté à la masse des manœuvres. Bien souvent, ouvriers et patrons se trouvent réunis du même côté de la barricade contre le consommateur et le contribuable, frappés par la hausse des prix, les impôts, les tarifs douaniers. Quant aux guerres nationales, elles rassemblent toutes les classes d'un pays contre toutes celles d'un autre pays.

Enfin, rien n'empêche les antagonismes de classes de se résoudre pacifiquement. Il en a été ainsi pour le néo-capitalisme américain ou fordisme.

## 2° La valeur-travail.

Elle est la clef de voûte du système marxiste et personne n'ose plus la soutenir aujourd'hui. Elle est très inférieure aux théories de revenu non-gagné, fondées sur la rente; elle ramène le produit total au produit du travail manuel, comme si le bras de l'homme seul était le créateur. Ni l'invention, ni la direction, ni l'organisation n'existent. Et une fois la marchandise fournie, elle vaut le *quantum* de ce travail incorporé en elle. Son utilité importe peu, sa rareté pas davantage.

Si encore la notion de *quantum* de travail était intelligible. Mais Marx est obligé de recourir à une moyenne et d'évaluer le travail qualifié en travail simple, affecté d'un coefficient. Comment ramener sans arbitraire à cette moyenne : *a*) le travail qui a exigé un apprentissage? Dans ce cas, l'application du coefficient ne représente pas autre chose qu'une tentative pour tenir compté du capital dépensé pour instruire le travailleur, que l'on évalue ce capital en monnaie ou non. Le calcul d'un coefficient paraît en l'espèce très difficile et ne cadre pas avec la théorie. Il faudra, par exemple, évaluer en doses moyennes de travail d'un ouvrier ordinaire le service rendu par un chirurgien qui opère un de ses clients. *b*) Le

travail qualitatif? Sa définition comporte précisément le rejet de la notion de temps; il consiste dans le fini, la perfection, c'est-à-dire dans l'habileté, l'intelligence du travailleur. *c*) Le travail pénible? Personne ne voudra exécuter ce travail, puisque la rémunération à temps égal sera la même que celle d'un travail attrayant. Même observation pour le travail qui comporte des risques (essais d'avions par exemple).

L'individu, dans le système marxiste, a intérêt à travailler longtemps, à produire beaucoup, mais non à travailler bien.

Le recours à la moyenne ne permet même pas d'établir, dans les cas les plus simples, une rémunération correcte en temps de travail. La plupart des ouvriers, en effet, ne sont pas exactement de force, de capacité et d'habileté moyennes, peut-être même qu'aucun d'eux ne répond-il à cette définition, en sorte que le temps de travail socialement nécessaire ne coïncidera avec le temps de travail réellement fourni que dans un très petit nombre de cas. Le principe de l'équivalence en travail est détruit à sa source; il s'applique à un ensemble, c'est-à-dire à une abstraction; l'erreur de Marx est celle de beaucoup d'économistes; il se réfère à la moyenne sans tenir compte de la dispersion.

D'une application difficile, la théorie de la valeur-travail repose sur un raisonnement inexact. Marx prétend que la seule propriété commune aux marchandises c'est d'être le produit du travail; or, les marchandises possèdent d'autres qualités communes : le fait d'être appropriées, par exemple, ou de contenir un élément naturel. Mais surtout, elles sont toutes relativement rares et utiles. La rareté est mise au premier rang par certains économistes modernes, l'utilité est universellement reconnue comme un élément essentiel de valeur, et la plupart des auteurs s'ingénient à concilier ces deux facteurs (utilité finale).

Cette théorie est encore contredite par les faits :

*a*) Il ne suffit pas d'incorporer du travail à un objet pour lui donner de la valeur; une peinture criarde, laide, n'a pas de valeur, bien que son auteur se soit donné beaucoup de peine et ait perdu beaucoup de temps pour la faire. La valeur-travail prétend se passer de l'avis du consommateur.

*b*) Il existe des biens d'inégale valeur qui ont coûté le même temps de travail : jamais personne n'a pu croire que deux objets d'art devaient se vendre au même prix parce que les artistes avaient mis un temps égal à les fabriquer.

*c*) Certains biens ont une valeur avant même qu'ils n'aient

fait l'objet d'aucun travail humain; un arbre dans une plaine, une source dans le désert, des plantes et des fruits sauvages.

*d*) La valeur devrait rester immuable d'après la théorie marxiste; or, le bon vin augmente de valeur en vieillissant, les caprices de la mode entraînent des dépréciations et des appréciations dans les tissus, les vêtements, les parures.

### 3° La plus-value.

Critiquer la théorie de la plus-value est presque inutile, puisque cette thèse est déjà viciée par celle de la valeur-travail qui lui sert de fondement. Mais elle repose aussi sur une deuxième erreur : la loi d'airain, qui est contredite par les faits.

D'après l'enquête effectuée par le ministère du Travail, en France, en 1911, le salaire *réel* avait atteint les indices suivants (base 1900 : 100); 1810 : 55,4; 1840 : 56,8; 1870 : 69; 1890 : 89,7; 1910 : 105,7.

Théoriquement, le minimum nécessaire à la subsistance de l'ouvrier et de sa famille peut être défini de plusieurs manières. Si l'on se réfugie dans une conception de *standard of comfort* forcément arbitraire et variable, toute la question change d'aspect : ce niveau, qui semble opposer une barrière à l'ascension de la classe ouvrière vers le bien-être, devient au contraire un adjuvant; d'obstacle à la hausse, il se transforme en obstacle à la baisse. La loi d'airain devient une loi d'or.

La plus-value de Karl Marx a été fréquemment comparée au produit net physiocratique. Ces deux doctrines, en effet, s'inspirent du même exclusivisme, mais appliqué à deux facteurs différents de la production : la terre et le travail.

Remarquons que le capitaliste, à en croire Marx, aurait intérêt à substituer l'ouvrier à l'outillage et à réduire le coût de la vie, d'où, prétend Marx, la création des économats sous couleur de philanthropie. Le résultat paradoxal de ce raisonnement est que le patron chercherait à rendre la vie moins onéreuse pour l'ouvrier, alors que celui-ci demeurerait complètement indifférent à ses efforts. Cette manière de voir est en contradiction évidente avec les faits et les attitudes des intéressés. Les patrons s'efforcent de remplacer l'ouvrier par la machine, et non de faire l'inverse, et les ouvriers se réjouissent avec raison de toute diminution de la cherté de la vie.

### 4° LA CONCENTRATION DES CAPITAUX ET LA PROLÉTARISATION CROISSANTE DES MASSES.

Ici encore, faisons appel aux faits. En France, de 1882 à 1892, les modifications dans la concentration agricole semblent avoir été faibles; de 1892 à 1929, on note, en superficie, une augmentation des moyennes exploitations (10 à 50 hectares), une diminution assez faible des petites exploitations (1 à 10 hectares), une très forte chute des grandes exploitations (au-dessus de 50 hectares). Dans l'industrie et le commerce, la concentration est certaine, mais le nombre des petites entreprises (occupant 10 personnes au plus) représente encore en 1926 plus de 96 % du total pour l'industrie, et 98,3 % pour le commerce. De plus le mouvement de concentration n'est nullement constant; il se ralentit ou s'accélère en se conformant au rythme général des affaires.

Théoriquement, Marx raisonne comme si la concentration pouvait se poursuivre indéfiniment : or, elle n'est pas toujours avantageuse. Au delà d'une certaine limite, les inconvénients l'emportent sur les avantages et l'entrepreneur avisé ne doit pas dépasser le *point optimum*. La cause de la chute de bien des *trusts* est dans la méconnaissance de cette limite.

Marx veut nous donner, au total, l'impression que nous marchons à la socialisation. Or, son raisonnement repose sur une équivoque. Autrefois, nous explique-t-il, l'échange était individuel, l'artisan travaillait sur commande, en vue des besoins d'un acheteur donné. Aujourd'hui, la production est devenue sociale parce qu'elle s'adresse à la société entière; l'entrepreneur travaille pour des clients inconnus, peut-être inexistants, en un mot pour des débouchés, pour une consommation devenue également sociale. Ainsi, la socialisation s'étend dans tout le domaine économique, dans toute l'infrastructure. Il faudra que la superstructure se réadapte à elle. Mais le vice de raisonnement est évident. Une production ne peut être qualifiée de *sociale* parce qu'elle vise la société entière; elle peut rester individuelle, être le fait d'un homme isolé. Un petit entrepreneur ne travaille pas forcément sur commande. Si la production se poursuit aujourd'hui en vue de l'échange, c'est en raison de l'extension prise par la division du travail, extension qui n'a rien à voir avec la socialisation. Quant à la consommation, elle ne peut pas être qualifiée de sociale sous le prétexte que le marché est devenu mondial. Marx brouille les mots : socialiste, social, collectif, mondial. Que peut signifier une consommation socialiste?

La pire équivoque est celle que renferme le raisonnement de Marx sur les sociétés anonymes. Pour lui, ces sociétés fournissent une preuve de la socialisation des capitaux; or, il n'en est rien, bien au contraire. Grâce à elles, les capitaux sont disséminés entre des centaines de milliers de petits porteurs. Techniquement, il est exact que les ouvriers se réunissent dans les grandes usines et que les capitaux se groupent pour coopérer à l'œuvre commune, mais l'usine n'en demeure pas moins dirigée par des individus agissant dans leur intérêt personnel, la concurrence continue de régner et les capitaux sont détenus par des épargnants qui les ont prêtés ou qui les ont risqués en échange d'une part d'entreprise, dans leur intérêt personnel également. Il n'y a là aucune socialisation. Marx confond le point de vue technique avec les points de vue économique et juridique. La société anonyme a multiplié les propriétés individuelles et stimulé la formation du capital.

Nous pourrions enfin ajouter à ces critiques celles que Marx s'est adressées à lui-même. Dans le livre III du *Capital*, cet auteur reprend un certain nombre de thèses qu'il a soutenues dans les deux premiers volumes, il les corrige et finit par détruire à maintes reprises les postulats sur lesquels il les avait édifiées. Par exemple, il indique les conditions nécessaires pour que le prix de vente corresponde à la valeur de vente, alors que tout son système repose sur cette équivalence, ou encore il admet que la terre et les chutes d'eau contribuent à créer une plus-value, ce qui est contradictoire avec sa conception de la valeur-travail.

### § 4. — LA DÉCOMPOSITION DU MARXISME.

Les disciples de Marx ont déployé une grande ingéniosité pour défendre l'indéfendable.

Labriola (*Essais sur la conception matérialiste de l'histoire*), dans un premier essai, regarde le Manifeste du parti communiste comme un « schéma » destiné à donner un « rythme » et qui a pris un « air de bataille » en raison des circonstances. Loin de considérer les événements avec l'attitude olympienne qui sied à ceux qui savent l'avenir, il suit l'exemple de son maître et vitupère les résistances qui, d'après la thèse marxiste, seront fatalement brisées. Il veut « conquérir » les paysans « stupides » et raille le « prolixe et ennuyeux Spencer ». Dans un deuxième essai, il rejette l'argument de ceux qui invoquent les mobiles idéologiques des grands réformateurs : ceux-ci ne se sont pas doutés des forces qu'ils incar-

nent. Luther ne savait pas que le mouvement de la Réforme était « une rebellion économique de la nationalité allemande contre l'exploitation de la cour papale ». Le sens du drame est ignoré par les acteurs. Dans ces conditions, le progrès consiste dans l'invention d'instruments de travail qui permettent à l'homme de créer un milieu artificiel dont l'influence réagit sur lui. L'homme se produit ainsi lui-même. Mais alors l'imagination et l'intelligence conditionnent la technique? Les forces productives sont commandées par les idées? C'est une négation du marxisme.

B. Croce (*Matérialisme historique et économie marxiste*) prétend que le matérialisme historique n'est ni une philosophie, ni même une théorie, car l'histoire n'est une lutte de classes qu'à certaines conditions : il y a eu des classes sans intérêts antagonistes (il faut bien le croire, puisque les socialistes se donnent tant de mal pour éveiller la conscience de la classe) et il y a eu aussi des sociétés sans classes. Le raisonnement marxiste est donc acceptable, non comme donnée historique, mais comme métaphysique. L'historien recourt à des hypothèses, à des intuitions pour reconstruire le processus historique. Le matérialisme est une sorte de logique, une méthode.

Quant à la théorie de la valeur-travail, elle est un fait de la pensée, non pas un idéal, mais un fait concret pris pour type, c'est-à-dire destiné à servir de mesure à l'égard de la société capitaliste.

E. Vandervelde (*Revue Socialiste*, 1904) reconnaît que les affirmations de Marx, prises à la lettre, sont inexactes; mais il faut dégager leur sens profond. Marx exagère par réaction « contre les habitudes d'esprit et de langage qui sévissaient autour de lui » et sous-entend l'importance des facteurs idéologiques.

Instructive est surtout la controverse entre deux disciples de Marx : Bernstein et Kautsky. Le premier, israélite, pratique, homme d'affaires, vivant en Angleterre, n'admet pas les dogmes contraires aux faits; le second, bourgeois d'une petite ville de l'Allemagne du Sud, prévoyant, dévoué, entêté, tient *Le Capital* pour nouvel évangile.

Dans son ouvrage : *Socialisme théorique et socialisme pratique* (1899), Bernstein passe en revue les thèmes marxistes : la dialectique hégélienne est si artificielle que Marx finit par considérer la contre-révolution comme un progrès révolutionnaire; ce sont là « tours de force logiques ». Le matérialisme historique s'avère tellement inexact qu'Engels, l'ami intime de Marx, a tenté de le rectifier, durant la vie du maî-

tre et d'accord avec lui, dans l'ouvrage *L'anti-Dühring*. La théorie de la valeur est une « clé », une « image » ; elle ne donne aucune mesure de l'exploitation capitaliste, car les « ouvriers qualifiés » anglais sont largement payés dans les industries florissantes. Les lois d'airain et de prolétarisation croissante des masses sont infirmées par ce fait que la condition de vie des travailleurs s'est très améliorée en Angleterre et par l'examen des statistiques qui font ressortir l'augmentation du nombre des possédants en chiffres absolus et en chiffres relatifs. La loi de concentration repose sur une erreur : la confusion de la concentration des fortunes et de celles des entreprises. La société anonyme rend inutile l'appropriation de capitaux abondants par quelques magnats isolés en vue d'obtenir une concentration technique. Bernstein voit très bien que la classe ouvrière ne forme pas un tout homogène et il soutient les coopératives de consommation contre les coopératives de production.

Les réponses de Kautsky (*Le marxisme et son critique Bernstein, La révolution sociale, Le chemin du pouvoir*) sont généralement faibles ; ce personnage « mesquin et acariâtre », comme le qualifie Andler, se défend pied à pied en accusant son adversaire de vouloir ruiner le marxisme. Bernstein se rend compte que le marxisme ne peut être sauvé que s'il est révisé, et Kautsky constate avec raison que cette prétendue révision est une véritable transformation. Bernstein, exaspéré, finit par s'écrier : « Une erreur ne devient pas sacrée par le fait qu'à un moment donné Marx et Engels l'ont partagée, et une vérité ne perd rien de sa valeur, parce qu'un économiste anti-socialiste ou pas tout à fait socialiste l'a constatée le premier. »

Georges Sorel, dont nous reparlerons, a essayé aussi d'expliquer le marxisme (*Journal des Economistes*, 1897; *Revue internationale de sociologie*, 1900). Il voit, dans la théorie de la valeur-travail, une thèse d'équilibre réduite au cas d'une société prodigieusement simplifiée et dénonce une série d'équivoques portant sur le mot travail qui signifie tantôt l'activité de la société munie de tout son outillage, tantôt l'œuvre accomplie par l'ouvrier seul. Sorel s'indigne de la désinvolture avec laquelle Marx et Kautsky rejettent toute morale. Au reste, dit-il, Marx s'occupe de la classe ouvrière et non du véritable prolétariat, héréditairement misérable, qu'il traite avec mépris de canaille. Marx, conclut-il, cherche à justifier des thèses socialistes préconçues, des prénotions.

Marx n'a pas été plus heureux en fait qu'en théorie. Fondateur de la première *Internationale*, en 1864, il s'y heurte vio-

lemment aux disciples de Proudhon dont il parvient à triompher, comme nous l'avons vu, mais cette victoire est sans lendemain : la première *Internationale* disparaît après 1872 et la deuxième *Internationale* (1889), celle d'Amsterdam, est réformiste.

En Allemagne, le marxisme est allé en s'atténuant au fur et à mesure que le mouvement socialiste s'intensifiait. Le triomphe même du socialisme a ruiné le système révolutionnaire. Le parti, comptant plusieurs millions de membres au début du XXe siècle, est amené à s'organiser pacifiquement et à faire des concessions pour gagner des suffrages, mais la qualité de ces suffrages baisse. Dans les campagnes, en particulier, des programmes agraires spéciaux, opportunistes, portent au marxisme orthodoxe de sérieuses atteintes. David, représentant de la Hesse, pays de petite propriété, démontre, en 1894-1895, que la loi de concentration ne s'applique pas à l'agriculture et réclame pour la terre une solution mi-individualiste, mi-socialiste, à la grande indignation de Kautsky. En même temps, se constituent les grands syndicats ouvriers allemands, qui ne sont pas révolutionnaires, et le vote de lois sociales achève de faire de ces groupements des institutions pacifiques.

En Angleterre, pays où vécut Marx et qui a servi d'illustration à la plupart de ses thèses, le marxisme a trouvé peu d'échos. Les opposants à l'individualisme ont cherché leur point d'appui dans la théorie ricardienne de la rente (socialisme *fabien*).

En France, le marxisme s'est répandu par l'intermédiaire de Jules Guesde et de Lafargue, gendre de Karl Marx. Guesde, partisan de la Commune, condamné en 1871 et réfugié à l'étranger, fonde en 1877 le journal *L'Egalité*, mais il s'écarte déjà du système orthodoxe en réclamant la conquête du pouvoir, au sens militaire du mot. La déviation s'accentue avec Benoît Malon qui veut mettre l'accent sur le sentiment et la morale (1890), et avec G. Renard qui cherche à sauver la liberté (1905). Bientôt, le réformisme triomphe, lorsque A. Millerand prononce, en 1896, son célèbre discours de Saint-Mandé : c'est peu à peu que la socialisation doit se faire, non fatalement, mais par l'action volontaire des hommes, non violemment, mais grâce à l'accession des socialistes au pouvoir, non universellement, mais dans le cadre de la nation. Jaurès hérite de quelques débris des thèses marxistes, mais, suivant le qualificatif de G. Pirou, il est « très profondément idéaliste » et très libéral : « Plutôt l'anarchie que le despotisme, quel qu'il soit », dit-il.

En Belgique, la teinte morale a été fortement mise par H. de Man (*Au delà du marxisme*, 1927). Pour lui, le socialisme doit se réaliser en deux étapes : la première doit permettre au travailleur d'obtenir le bien-être, la deuxième de mépriser ce bien-être qu'il aura obtenu, car le bien-être ne donne par le bonheur. « Le marxisme, écrit-il, est utopique et psychologiquement absurde... Le socialisme m'apparait avant tout comme une revendication de la personnalité humaine à elle-même... La conviction socialiste présuppose une décision de la conscience, décision personnelle et tendant vers un but. » Nous voici loin des conceptions marxistes : l'homme est remis au premier plan, comme dans l'individualisme, avec sa conscience et sa volonté personnelles.

## § 5. — LE BOLCHEVISME.

L'héritage théorique du marxisme a été recueilli par le bolchevisme. La *diamat* (dialectique matérialiste) y est devenue dogme et a été étendue à toutes les branches de la connaissance humaine (dialectique des aciers spéciaux, dialectique de la pêche à la ligne, théorie marxiste-léniniste de la chirurgie, des mathématiques, etc...). Nul ne peut se vanter d'échapper toujours à l'accusation d'hérésie.

Politiquement, la doctrine marxiste doit se réaliser en deux temps. La première période d'épuration comporte un simple renversement de situation; l'Etat est toujours un organisme de classe, il subsiste, mais fonctionne dans un sens nouveau en permettant à la classe jadis exploitée de devenir classe exploitante; il détruit la bourgeoisie. C'est le collectivisme qui règne alors, avec son système autoritaire, son fonctionnarisme généralisé, ses statistiques multiples et précises, ses plans. La deuxième période s'ouvrira lorsque la psychologie des individus aura été transformée et lorsqu'un certain rendement du travail aura été atteint; alors s'instituera le communisme libertaire qui deviendra même international. Le collectivisme marxiste ne sert que de moyen de transition.

Nous n'avons pas à étudier ici les tentatives de réalisation qui appartiennent à l'histoire économique contemporaine. Nous rappelons seulement que le système a échoué à deux reprises : en 1921, avec Lénine, en 1933, avec Staline, et toujours pour le même motif : l'instauration du collectivisme supprime le stimulant de l'intérêt personnel; dès lors, l'individu, qu'il soit slave ou latin, travaille peu et mal, et la

famine survient rapidement. D'ailleurs, le système russe, depuis 1921, n'est plus purement collectiviste, des normes individualistes sont adoptées dans l'industrie (machinisme, rationalisation, inégalité des rémunérations), la monnaie circule, un secteur privé subsiste dans l'agriculture, comportant terre, maison, bétail, d'importance limitée. C'est un système de conformisme idéologique et d'économie mixte pratique.

## § 6. — LES ADVERSAIRES DU MARXISME.

Marx s'était gardé de décrire la cité future, il la laissait adroitement dans la pénombre, afin que chacun pût la parer selon ses propres désirs. Quelques auteurs curieux ont tenté de percer le mystère. Dès 1874, Schaeffle (*Quintessence du socialisme*) essaye de se représenter la société socialiste, c'est-à-dire sans commerce, sans monnaie, sans prix, sans marché, sans banque. Dès l'instant où le mécanisme des prix est brisé il faut recourir aux statistiques pour adapter tant bien que mal la production à la consommation, en ayant soin de réglementer la première et de limiter la seconde. Schaeffle insiste sur la perte de la liberté : « pas une miette » ne resterait au ménage privé; il ne croit pas réalisable un système fondé sur une fausse notion de la valeur et il estime que l'Etat socialiste ne parviendra pas à assurer le progrès, puisqu'il renonce à la « puissante impulsion de l'intérêt personnel ».

En 1904, Bourguin (*Les systèmes socialistes et l'évolution économique*) met l'accent sur la complication du système socialiste qui exige une « armée de fonctionnaires salariés » coûteuse, imprévoyante, gaspilleuse, et considère qu'en pratique, l'adaptation forcément très approximative de l'offre à la demande par le moyen des statistiques aboutirait à une « véritable impasse ». Le socialisme, en effet, « ne fournit aucun moyen de pourvoir à l'écoulement des produits en excès et ne peut éviter l'arbitraire dans l'attribution de ceux qui sont en déficit ».

En 1922, M. Aftalion (*Les fondements du socialisme*) démontre que, s'il existe des injustices dans la société actuelle, l'adoption d'un système collectiviste conduirait à de bien plus grandes injustices encore.

De nos jours, le débat a changé d'aspect. Les individualistes, notamment MM. Mises et Hayek, contre-attaquent leurs adversaires en exigeant des précisions et établissent que le socialisme, non seulement aboutit à d'immenses difficultés de fait,

mais est impossible à réaliser. Sans le mécanisme monétaire des prix, les hommes ne sauraient procéder au « calcul économique », c'est-à-dire à la combinaison des facteurs de production en vue d'obtenir un maximum de résultat. Ce calcul est aisé dans une société primitive, il est d'une extrême complication dans un milieu comme le nôtre. Quelle proportion de main-d'œuvre et d'outillage un entrepreneur doit-il admettre? Vaut-il mieux utiliser la houille noire ou la houille blanche? En système socialiste, l'administration serait incapable de résoudre le problème et devrait procéder par approximations successives et coûteuses.

Le « planisme » contemporain, successeur du collectivisme, considéré en tant que doctrine et pas seulement comme méthode de prévision, cherche à échapper à cette critique en conservant des éléments de l'individualisme. L'intérêt personnel est maintenu. Grâce à des inégalités de rémunération, l'Etat cherche à accroître la production et à diminuer le prix de revient, comme font les entrepreneurs. Les marchés et les prix subsistent. La différence entre le système individualiste est que les consommateurs n'influent pas sur la production, puisque l'offre est « dirigée » par les pouvoirs publics. Ceux-ci décident s'il convient de donner satisfaction aux individus en créant un emploi, en produisant une marchandise, en fournissant les capitaux nécessaires à une industrie. En résumé, l'offre est indépendante du prix, elle est fixée par le plan. Les prix varient pour s'ajuster à cette offre rigide. Les pouvoirs publics dotés, dans ce système, d'une puissance considérable, doivent être parfaitement honnêtes et compétents.

D'autres auteurs essayent d'intégrer des éléments d'individualisme dans le socialisme même. Ils proposent l'établissement des prix, du profit ou de la concurrence à titre fictif. Il est pourtant douteux que les individus se laissent prendre à de telles illusions. Une pseudo-concurrence n'a pas de sens lorsque les fonctionnaires dirigeants des entreprises doivent obéir aux ordres des offices centraux. Et il est difficile de comprendre comment le profit, devant être encaissé par l'Etat, pourrait exercer une influence stimulante quelconque sur ces dirigeants.

Le socialisme finit souvent par glisser vers une forme plus ou moins accentuée d'interventionnisme, dite *économie dirigée*, lorsque les pouvoirs publics exercent une action générale et prolongée, conformément à un plan, en modifiant certaines données de l'individualisme, mais sans admettre le socialisme, ou *économie mixte* lorsque l'Etat collabore avec l'individu dans l'œuvre de production.

## § 7. — APPRÉCIATION.

Georges Sorel déclare que la manière de comprendre Marx dépend du caractère de chacun et qualifie le marxisme de subjectif. Il est vrai que le *Capital* est plein d'obscurités et d'erreurs. Marx n'est même pas toujours d'accord avec lui-même, comme nous l'avons vu, puisque plusieurs de ses théories sont contredites dans le tome III, posthume. Cet ouvrage est d'ailleurs, pénible à lire, et Ch. Gide prétend qu'il est souvent cité sans avoir été lu.

Le marxisme se situe sur le même plan que l'individualisme, puisqu'il admet des lois naturelles, même des lois d'évolution. « L'histoire, écrit Marx, est toujours gouvernée par des lois internes, cachées. » En outre, le fait économique est pour lui autonome. Déjà chez les classiques, il demeure plus ou moins indépendant de la politique et de la morale, auxquelles il a été étroitement mêlé pendant les siècles précédents; chez Marx, il n'est pas seulement libéré des influences extérieures, c'est lui qui commande; esclave autrefois, le voilà devenu tyran.

Théoriquement, le marxisme a été à peu près complètement abandonné. Il a cependant orienté les économistes vers la sociologie, la philosophie de l'histoire, la relativité. Sur ce point, certains individualistes lui reconnaissent quelque mérite. Vilfredo-Pareto reprend le dogme de la lutte des classes, mais il le revise pour en faire une loi de sélection naturelle, génératrice des élites.

D'autre part, le marxisme rebute souvent les lecteurs par son caractère de dureté. Aucun souffle d'humanitarisme ne le vivifie. Les lois, la morale, la religion, la famille, la patrie sont raillées et condamnées. Les classes doivent fatalement se dresser les unes contre les autres; la charité et la pitié sont exclues : « Le combat ou la mort, la lutte sanguinaire ou le néant », voilà les devises de cette sombre doctrine (*Misère de la philosophie*).

D'où vient donc son succès? Sans nul doute de son caractère dramatique. L'évolution de l'humanité est représentée sous la forme d'une pièce à grand spectacle qui tient le spectateur en haleine jusqu'à l'écroulement final, prélude d'une apothéose. Chaque ouvrier a conscience qu'un grand mouvement se prépare et que le monde va être bouleversé à son profit.

Le marxisme a donc une valeur de propagande. Il est un merveilleux ferment révolutionnaire. Marx le prétendait scientifique; le contraire est vrai. Le prolétariat devient la classe élue, il est le juste qui souffre, il est le déshérité, mais voici que son prophète est venu. Le marxisme est, au premier chef, une mystique.

## SECTION III

### FRÉDÉRIC LE PLAY (1806-1882)

#### La moralisation de l'individualisme

Le Play, ingénieur, professeur à l'Ecole des Mines, rassemble un grand nombre d'observations au cours de nombreux voyages entrepris dans le but d'étudier l'industrie minérale. Chez lui la science physique et la science sociale s'appuient l'une sur l'autre et se développent ensemble. L'étude de la fabrication de l'étain en Grande-Bretagne, par exemple, l'amène à observer le fondeur de Cornouailles et à s'apercevoir que ce dernier est moins assuré de l'avenir que le fondeur de Bohême, malgré un salaire plus élevé. Vivant à l'époque où la natalité commence à décroître en France, il est révolté par les tendances au nivellement et à l'égoïsme qui règnent parmi ses compatriotes; il s'inquiète en constatant le déclin de la moralité, la dissolution de la famille, la soif des jouissances. Il n'admet ni l'esprit d'anarchisme qui est né de la Révolution française et qui se dresse contre toute autorité, ni le socialisme destructeur de la famille, aussi bien que de la personne. Les peuples traditionalistes de l'Europe orientale lui semblent offrir un heureux exemple de paix sociale, qui contraste avec le bouleversement des nations dites civilisées de l'Ouest européen.

Le Play publie les *Ouvriers européens* (1855), *La réforme sociale en France* (1864), *L'organisation du travail, L'organisation de la famille, La Constitution de l'Angleterre, La réforme en Europe et le salut de la France, La Constitution essentielle de l'humanité.* Quelques-unes seulement des monographies des *Ouvriers des Deux Mondes* sont dues à sa plume.

Voici comment Sainte-Beuve parle de cet économiste dans ses *Nouveaux lundis* (t. IX) : « Esprit exact, sévère, pénétrant, exigeant avec lui-même... l'un de ces hommes rares chez qui

la conscience en tout est un besoin de première nécessité et dont le plus grand plaisir comme la récompense est dans la poursuite même d'un travail. »

Pour continuer son œuvre, Le Play fonde les *Unions de la Paix sociale*, groupant régionalement tous les hommes, quelles que soient leurs idées politiques ou leur profession, qui admettent sa doctrine et veulent la faire triompher dans leur milieu. L'école a, en outre, deux revues : *La Science sociale* et *La Réforme sociale*.

## § 1. — LA MÉTHODE.

La méthode de Le Play consiste dans l'observation minutieuse d'un petit nombre de faits, suivie d'une généralisation. On la nomme monographie. On choisit, par exemple, une famille ouvrière d'une région donnée et d'une profession donnée, comme représentant le type moyen de ce milieu, et on l'observe pendant un certain temps. On étudie notamment le budget qui donne des indications sur l'emploi des revenus, c'est-à-dire sur le mode de vie et les tendances de la famille. Puis on généralise les résultats obtenus.

L'école de Le Play a exagéré la portée scientifique des monographies. Ce procédé, qui est très vivant, mais extrêmement long, donne souvent des résultats discutables, car l'échantillon familial choisi peut très bien être exceptionnel et, dans ce cas, la généralisation devient périlleuse. Aussi doit-on le compléter par les autres modes d'investigation (statistiques, enquêtes, etc...).

D'ailleurs, bien qu'elle s'en défende, l'école de Le Play n'observe pas seulement les faits : elle réserve une grande place à la logique.

## § 2. — LA PERTE DE LA PAIX SOCIALE.

Les principes de la doctrine de Le Play sont indiqués principalement dans son livre : *La réforme sociale en France*. Le but des sociétés, c'est moins le développement de la richesse en elle-même que l'obtention du bien-être pour les hommes dans la paix. Or, les sociétés compliquées de l'Occident semblent avoir perdu cette paix sociale. Elles ont sans doute accompli des progrès remarquables, mais qui sont compensés par une inquiétude croissante.

Cette inquiétude est due à trois erreurs qui remontent à la Révolution et que Le Play appelle les trois faux dogmes de 1789. Ce sont : la croyance à la perfection originelle de l'homme, l'idée de l'infaillibilité de la personne humaine, c'est-à-dire la disposition de l'individu à ne pas accepter son sort et à juger que ses revendications sont justes, et la croyance à l'égalité providentielle des individus sur le terrain concret, c'est-à-dire l'égalité sociale (thèse de J.-J. Rousseau). Ces faux dogmes, dit Le Play, viennent eux-mêmes de la négation de la chute originelle. Pour que la science sociale s'adapte à la réalité des choses, elle doit partir de ce fait primordial que la source de nos malheurs est dans le cœur de l'homme. Il faut revenir à la distinction fondamentale du bien et du mal, critérium de l'appréciation à porter sur les états sociaux, et s'efforcer de faire pénétrer dans les esprits cette vieille notion de morale chrétienne, si l'on veut éviter la triple conséquence fatale de la triple erreur commise : la liberté systématique (mystique, individualisme, anarchisme), le droit de révolte et le nivellement (socialisme).

D'ailleurs, Le Play n'entend pas ramener la société vers les formes sociales du passé, mais il estime que la moralité publique et individuelle devient d'autant plus nécessaire que s'accroît davantage le bien-être des populations ouvrières. Sans méconnaître que le progrès économique ait donné naissance à certaines formes de misère particulièrement poignante, Le Play regarde l'amélioration du sort matériel des classes ouvrières comme incontestable; aussi se montre-t-il adversaire décidé du socialisme sous toutes ses formes, aussi bien du socialisme d'Etat que du collectivisme et même du socialisme chrétien. En croyant dériver à leur profit le mouvement ouvrier, les socialistes chrétiens se trompent étrangement et se préparent de pénibles déceptions, car les populations ouvrières ne retenant que la concordance des critiques adressées à la société par les partisans des différents socialismes, se rallient à la doctrine qui promet la refonte sociale la plus radicale, au collectivisme, et, en conséquence, finissent par rejeter la religion.

Le Play estime qu'il est de l'essence de la nature humaine, comme de la nature des choses, d'être immuable. L'homme reste et restera toujours mû par l'intérêt personnel; c'est donc sur cet intérêt qu'il faut faire fond. Et l'action de ce mobile n'est possible que si l'homme est libre.

Ce n'est pas à dire, cependant, que l'école de Le Play exclut l'intervention de l'Etat. Elle lui réserve un rôle qui, dans ses applications, ne diffère guère de celui que lui assigne l'individualisme.

En tout état de cause, l'Etat ne doit pas s'opposer au jeu de la concurrence : « La libre concurrence du travail est l'une des lois éternelles que l'on oublie quelquefois, mais auxquelles on est toujours ramené à la vue des désordres produits par le monopole. »

## § 3. — LES FONDEMENTS DE LA SOCIÉTÉ.

Il faut commencer par se persuader qu'il dépend de l'homme, et de l'homme seul, de changer le cours des événements, en vue de modifier sa propre situation. Il n'y a pas de loi fatale d'évolution, les nations ne sont pas vouées au progrès ou à la décadence. Une fois les préjugés détruits, la saine tradition renaîtra, la société pourra de nouveau être construite sur ses fondements véritables.

Le premier de ces fondements est *la morale,* sous la forme la plus élevée, la morale religieuse. Le Play cite en exemple le clergé canadien qui s'identifie par ses intérêts et ses idées avec les populations qu'il dirige.

Le deuxième fondement est la *propriété.* Le Play, qui fut un grand voyageur, a remarqué la fécondité de cette institution chez les peuples étrangers, et ses observations personnelles donnent du poids à ses affirmations. Il veut rendre la propriété « plus libre et plus individuelle » et abolir « toutes les restrictions à la liberté non réclamées par l'intérêt public ». Mais la propriété n'a de valeur qu'autant qu'elle se perpétue, son examen ne doit pas être séparé de celui de son mode de transmission. Elle est rendue féconde ou stérile suivant le régime de succession adopté.

*a)* Système de la conservation forcée : le bien de famille est transmis intégralement, de génération en génération, à un héritier, que la loi ou coutume institue sans laisser au propriétaire le droit d'intervenir dans le choix de son successeur. Exemple : le droit d'aînesse.

*b)* Système de la conservation forcée : le bien du défunt doit aussi être transmis suivant les règles légales, mais il doit être partagé entre les héritiers. Ce système est absolu ou relatif. Il y a « transition insensible entre le partage forcé, tempéré par les testaments, et la liberté testamentaire, restreinte par les légitimes » (c'est-à-dire les réserves).

Ces deux systèmes sont mauvais. Le premier permet à un enfant de vivre dans le luxe, alors que les autres sont condamnés souvent au célibat ou à l'expatriation. Cependant, il favorise l'établissement des familles stables et il a fait la grandeur des peuples allemand, anglais et français au moyen âge.

Le deuxième est pire; il est une machine de guerre, dirigée contre certaines classes sociales. Les législateurs de la Révolution ont voulu ainsi saper l'autorité paternelle — le père, en effet, ne peut plus récompenser ou punir par testament — et ils ont habitué la jeunesse à la pensée que, pour jouir des avantages sociaux, il n'est nécessaire de s'en rendre digne, ni par le travail, ni par l'obéissance envers les parents.

La seule règle à admettre est celle de la liberté testamentaire. Le testament, pour le père digne de ce nom, est un « acte de discernement et d'amour »; il implique le meilleur choix, il fortifie l'autorité et il perpétue la famille : le père seul a une connaissance exacte de ses enfants et une parfaite sollicitude pour eux; il a le désir et le droit de continuer son œuvre après sa mort.

Le troisième fondement est *la famille*, véritable cellule sociale. « Je regarde comme établi que ceux mêmes qui refusent d'envisager la famille comme une création directe de Dieu, y voient tout au moins une conséquence nécessaire des lois naturelles qu'Il a instituées. »

Il existe trois types de familles :

1° La *famille patriarcale*, dans laquelle le père garde ses enfants, même mariés, près de lui, et dans laquelle la propriété demeure indivise. Cette famille existe chez les peuples pasteurs d'Orient.

2° La *famille instable*, que l'on trouve notamment parmi les populations ouvrières de nos pays, et dont chaque enfant se détache en quittant la maison paternelle, afin de bénéficier seul, dès qu'il le peut, des produits de son travail. Ceux qui échouent dans l'existence n'ont plus de lieu de ralliement et deviennent misérables.

3° La *famille-souche*, dans laquelle un seul enfant marié est associé aux parents, les autres s'établissant avec une dot, dans un état d'indépendance. Le foyer subsiste comme centre permanent de protection pour les membres de la famille en temps d'épreuve. Ce dernier système satisfait à la fois ceux qui se complaisent dans la tradition et ceux qui veulent se lancer dans les aventures.

Dans tous les cas, il importe avant tout que le père, clef de voûte de la famille, soit revêtu de l'autorité : il a pour devoir de transmettre la tradition aux générations nouvelles en les dressant au respect, au travail et à la prévoyance : « Le père se classe au-dessus du souverain, dont le rôle se borne à diriger une société qu'il n'a pas créée. Son autorité repose sur l'amour, la plus durable et la moins égoïste des passions. »

C'est par rapport à ses conceptions que les activités économiques doivent être appréciées.

L'agriculture est l'art usuel qui s'identifie le mieux avec l'intérêt général. Elle établit l'harmonie entre la famille, le sol, les règnes animal et végétal; elle assure subsistance et indépendance; elle met l'homme à l'abri des mouvements d'idées qui se développent dans les villes. Elle comporte, elle aussi, une hiérarchie naturelle, mais dans laquelle chacun a des devoirs et non seulement des droits à l'égard des autres. Au sommet de cette hiérarchie, le grand propriétaire doit donner l'exemple : il manque à son devoir s'il pratique l'absentéisme.

L'industrie augmente la puissance d'une nation si elle est fécondée par la liberté testamentaire et par le patronage, sinon elle l'affaiblit en déracinant le travailleur qui passe d'usine en usine, à la poursuite d'un emploi meilleur, et en maintenant l'instabilité ouvrière, aussi détestable que l'instabilité familiale. Pour mettre un terme à ce mal, le *patronage* doit être institué; il se reconnaît « à une permanence de rapports, maintenue par un ferme sentiment d'intérêts et de devoirs réciproques ». L'ouvrier doit se convaincre que son bien-être est lié à celui du patron; celui-ci doit comprendre qu'il a charge de pourvoir aux besoins matériels et moraux de ses subordonnés. A côté de l'intérêt, il y a place pour l'affection. Comme le grand propriétaire, le chef d'entreprise doit donner l'exemple et répandre la connaissance de l'ordre moral, être en un mot une « autorité sociale ».

Le commerce, sous toutes ses formes, peut être avantageux : pratiqué en petit, il crée des familles indépendantes; en grand, il rapproche les nations et développe leurs aptitudes.

Les professions libérales font peser sur ceux qui les exercent une lourde responsabilité, car elles sont les plus capables de favoriser la propagation du bien ou du mal.

## § 4. — CONSÉQUENCES ET APPRÉCIATION.

Telles sont les idées de Le Play. En voici les principales conséquences :

*a*) Hors de la famille, les groupements ne doivent être constitués et maintenus qu'avec prudence. Les sociétés de capitaux et de travailleurs, que Le Play appelle les communautés, doivent se restreindre aux entreprises que la famille ne peut aborder. De même, l'Etat a un rôle de suppléance, non seulement à l'égard de la famille, mais encore vis-à-vis de la com-

mune et de la province; il ne doit intervenir que si tous ces autres groupements s'abstiennent. Il n'a déjà que trop tendance à tout envahir. C'est lui qui a désorganisé le patronage et donné naissance à un des principaux vices des Français : la bureaucratie.

Les critiques adressées par Le Play aux sociétés de capitaux sont particulièrement intéressantes à noter, car le développement des sociétés anonymes est regardé de nos jours, par quelques auteurs, comme la grande erreur du capitalisme, la source des déviations qui le rendent vulnérable.

Quant à la corporation, elle est critiquée par l'auteur de la *Réforme sociale*. Rien ne justifie, d'après lui, le retour aux anciennes corporations de métier, sources de monopoles.

b) Les inégalités sociales sont une « force précieuse » quand on conjure leurs inconvénients en remédiant au paupérisme. Elles naissent de la liberté et dérivent de la nature humaine.

Observant le développement de l'idée d'égalité dans l'histoire, Le Play remarque que l'égalitarisme a été une réaction contre les anciens privilèges, mais qu'il n'a nullement détruit l'inégalité; il s'est, pour ainsi dire, confiné dans les textes. L'inégalité a augmenté dans les mœurs en s'affaiblissant dans les lois. L'instinct qui porte les Français vers l'inégalité se manifeste par le prestige de la noblesse, par la recherche des décorations, par les démarcations établies dans les lieux publics, par la séparation qui subsiste entre les classes : « Je n'aperçois pas que ces propensions invétérées vers l'inégalité (dans les mœurs) puissent être modifiées par la pratique prolongée d'un nouveau régime, qui substituerait aux classes dirigeantes actuelles de nouvelles classes sorties des derniers rangs de la société. C'est précisément à ces niveaux inférieurs qu'existent, bien qu'à l'état latent, les sentiments qui demandent à l'inégalité les satisfactions les moins justifiables. Chacun sait, en effet, que ceux qui commencent à s'élever traitent leurs égaux de la veille avec une dureté toujours rare chez les personnes placées, dès leur naissance, dans une situation élevée. »

Portant un jugement d'ensemble sur cette doctrine, nous sommes obligé de constater que Le Play a été victime de certaines illusions : il attribue à la liberté testamentaire un rôle exagéré. Les parents, en France, ne se servent que rarement de la quotité disponible pour faire des aînés et c'est aux Etats-Unis, où règne la liberté testamentaire, que la famille présente le minimum de cohésion. Le Play attribue à une institution un pouvoir excessif sur les mentalités. Il existe chez nous une idée de justice élémentaire qui, en général, incite les parents à procéder à un partage égal de leur fortune entre

les enfants. Le fait semble curieux, car un tel partage peut être fort injuste, puisque les enfants sont loin d'avoir tous les mêmes mérites. La cause en est qu'il ne faut pas juger cette manière de faire du point de vue rationnel, il faut l'apprécier du point de vue affectif. Le testament est un acte d'amour, comme le dit avec raison Le Play, et non de discernement, comme il le prétend à tort. Il répugne à l'homme qu'un père manifeste des sentiments différents à l'égard de ses enfants, à moins de motif grave, c'est-à-dire de manquement important de l'enfant vis-à-vis de ses parents. L'amour n'a pas de degré et ne se partage pas; il est total et extrême pour chacun.

Certains prétendent que Le Play est victime d'une illusion d'un autre genre lorsqu'il croit possible l'établissement du patronage. Le « bon patron » est concevable théoriquement, mais il ne saurait exister en temps de lutte de classes. C'est exact, mais la thèse de Le Play ne se trouve pas infirmée pour ce motif, loin de là. Le patronage peut toujours être regardé comme un idéal, vers lequel on peut espérer que tendront les peuples.

Par ailleurs, Le Play est peu heureux lorsqu'il s'aventure dans le domaine des lois générales d'évolution. D'après lui, trois époques se sont succédé sur la terre : l'âge des herbes (apologie du nomadisme), celui des machines, celui de la houille. Il énonce cette règle singulière que le bonheur, défini par la paix sociale dans la moralité, a décru à mesure que les hommes se sont éloignés de la région boréale (*L'Ecole de la paix sociale*).

Si nous recherchons les caractéristiques de la conception de Le Play, nous les trouvons surtout dans le domaine moral. C'est par là que cet auteur occupe une place éminente dans l'histoire des doctrines économiques. Il s'attache à constituer une société homogène, dont les parties sont fortement unies entre elles. Les liens qu'il noue sont solides, car ils sont doubles : les droits ont toujours pour corollaires des devoirs. Chacun de nous est situé sur un échelon déterminé de la hiérarchie sociale avec un rôle à remplir, une mission à mener à bien.

Du point de vue de l'individualisme également, le grand mérite de Le Play est d'avoir uni à l'économie la moralité qui est individuelle dans son essence même. Il a apporté aux théories d'élite, qu'il a ignorées, un élément important, celui du devoir des chefs à l'égard des masses. En effet, s'il institue des « autorités sociales », il fait de l'autorité du patron dans l'atelier le pendant de celle du père dans la famille, il voit dans le chef autre chose qu'un artisan d'équilibre économique.

Enfin, il veut que cette cohésion se perpétue. Il cherche la stabilité, remédie au déracinement de l'homme qu'il constate à la campagne comme en ville, en remettant chacun dans son cadre, à sa place, et en l'y maintenant. Le Play a le sentiment de la durée. Il est traditionaliste et prévoyant, il est anti-révolutionnaire. Surtout, il étend la cohésion dans le temps par une vue du progrès. Le progrès matériel est habituellement une cause de désordres, car il engendre la richesse, elle-même source de corruption si la moralité est absente. Un peuple grandit moins en perfectionnant la production des objets nécessaires à ses besoins, affirme Le Play, qu'en s'appliquant à contenir ses appétits et à pratiquer le bien.

## § 5. — LES DOCTRINES ÉCONOMIQUES CATHOLIQUES APRÈS LE PLAY.

L'école économique catholique, nommée catholicisme social, a trouvé un animateur éloquent en la personne d'Albert de Mun, créateur des « Cercles catholiques d'ouvriers », mais sa formule de syndicats mixtes, dits corporatifs, ne trouva pas plus d'écho chez les ouvriers que chez les patrons.

Quant aux disciples directs de Le Play, ils se sont scindés, en 1885, en deux groupes : l'école de la *Réforme sociale* et celle de la *Science sociale* (Demolins, abbé de Tourville) qui s'est spécialisée dans l'étude du milieu géographique.

L'influence la plus notable exercée par Le Play a été celle dont la Papauté a été l'objet. Le corporatiste La Tour du Pin (*Vers un ordre social chrétien : Jalons de route*, 1907) et Mgr Mermillod, évêque de Fribourg, ont servi d'intermédiaires. Dès la première année de son Pontificat, Léon XIII condamne « la secte des socialistes, communistes, nihilistes » (Encyclique *Quod Apostolici*, 1878). En 1891, la plus célèbre de ses encycliques, *Rerum Novarum*, véritable Charte chrétienne du travail, met en lumière les trois principes de Le Play : la religion, la propriété et la famille. La propriété est considérée comme de droit naturel, le salaire doit être suffisant pour faire subsister l'ouvrier sobre et honnête (juste salaire), les inégalités sont justifiées, car la souffrance remplit son rôle éducateur et le travail est une expiation qu'il faut accepter. Chacun, à côté de ses droits, a des devoirs à remplir : l'ouvrier doit travailler avec conscience, le patron doit veiller aux intérêts matériels et moraux de l'ouvrier, l'Etat doit respecter la propriété, empêcher les abus dont les

faibles sont victimes, notamment les enfants. Léon XIII préconise le développement des corporations et condamne le socialisme qui aboutit à « l'inégalité dans le dénuement, l'indigence et la misère ».

L'Encyclique *Quadragesimo Anno* (1931, Pie XI) complète le texte précédent. Elle précise la conception du juste salaire qui doit être fondé non seulement sur la subsistance nécessaire à l'ouvrier, mais encore sur la situation de l'entreprise et sur celle de l'économie en général.

Ces indications ne sont pas toujours comprises et la Papauté doit intervenir à plusieurs reprises pour éviter des déviations vers le socialisme. Elle condamne le socialisme chrétien (1901), la *Démocratie chrétienne* (1908), le *Sillon* (1910).

Depuis le début du siècle, les catholiques sociaux se groupent chaque année en *Semaines sociales* et dans diverses associations.

Enfin, l'Encyclique *Divini Redemptoris* (1937, Pie XI) constitue une condamnation formelle du communisme. Elle contient une analyse remarquable du marxisme dont elle dénonce le « faux mysticisme » et le pseudo-idéal de justice, d'égalité et de fraternité ». La lutte des classes, « avec ses haines et ses destructions, prend l'allure d'une croisade pour le progrès de l'humanité ». L'homme est dépouillé de sa liberté , « principe spirituel de la conduite morale », et de sa dignité. Le communisme bolchevique est un « système rempli d'erreurs et de sophismes » et une doctrine subversive de l'ordre social. Pie XI indique ensuite les remèdes : détachement des biens de la terre, charité chrétienne, justice sociale — en particulier institution des corporations — et il rappelle les devoirs de l'Etat chrétien.

## § 6. — L'INDIVIDUALISME APRÈS LE PLAY.

Les classiques, désireux de libérer l'économie politique naissante des sciences plus âgées qui la tenaient en tutelle, se sont efforcés de lui donner pleine autonomie en dressant, entre les disciplines, des cloisons étanches; dans leur hâte à découvrir les secrets de leur nouvelle idole, ils ont simplifié outre mesure les phénomènes pour saisir leur essence; leur émerveillement à la vue des spontanéités qui leur étaient révélées les a conduits à exagérer les automatismes. Une telle économie, isolée de la politique et de la morale, abstraite, universalisée et dogmatisée, devait irriter les chercheurs qui

sentaient des influences extra-économiques s'exercer, constataient un divorce entre le fait et la théorie, entendaient des grincements dans les engrenages des mécanismes.

Cet individualisme s'est modifié dans le courant des cent dernières années; les attaques dont il a été l'objet lui ont permis de se corriger et de connaître aujourd'hui une renaissance. Du point de vue théorique, il a trouvé des bases solides dans deux écoles qui restent sans rivales et que rien jusqu'à présent n'a pu ébranler : *l'école psychologique autrichienne* (Karl Menger, de Böhm-Bawerk, Wieser), et *l'école mathématique ou de Lausanne* (Walras, Vilfredo-Pareto, avec, pour précurseur, Cournot). Les apports de ces écoles sont si considérables que nous ne saurions les indiquer sans faire un cours complet d'économie politique. Toute la science actuelle est fondée sur leurs grandes thèses de marginalisme et d'équilibre.

Nous pouvons seulement résumer l'évolution générale de l'individualisme, en indiquant les tendances :

*a*) La *précision* vient de l'application avec laquelle les économistes analysent cette doctrine, en la dépouillant de tous les éléments étrangers (anarchistes, étatistes, providentiels), dont on l'a parfois revêtue. Ce travail de décapage est loin d'être terminé, comme le prouvent les confusions qui subsistent. Citons parmi les bons ouvriers qui se sont livrés à cette besogne en France, C. Colson et A. Deschamps;

*b*) Le *réalisme* corrige les excès d'abstraction des grands ancêtres de la doctrine. De plus en plus, les facteurs psychologiques s'insèrent dans la mécanique sociale en y apportant des éléments qualitatifs qui se prêtent mal à la mesure et à la prévision. En 1907, déjà, A. Schatz montrait que l'individualisme a pour objet les rapports que « l'homme réel entretient nécessairement avec ses semblables » par opposition au socialisme qui considère la société comme une construction arbitraire de l'intelligence humaine. A côté des facteurs psychologiques, prennent place les facteurs politiques : nul ne peut ignorer l'importance des influences politiqus depuis que se sont affirmées de nouvelles économies de puissance. Le corporatisme, dont la formule reste vague pour beaucoup, est imprégné d'éléments extra-économiques;

*c*) La *modération* devient la nuance coutumière de l'individualisme, à quelques exceptions près (Yves Guyot, de Molinari). Elle dérive d'une meilleure conception de la nature de cette doctrine. L'individualisme cède du terrain à l'Etat dont quelques excessifs avaient fait à tort son ennemi. Il sait qu'en

se modérant de la sorte, il n'abdique pas. La confusion entre « réformes sociales » et « socialisme » est devenue inadmissible. L'école économique française individualiste (Leroy-Beaulieu, Liesse, Truchy, Perreau, Reboud) est modérée;

*d*) La *moralisation*, dont nous avons parlé à propos de Le Play, se poursuit chez ses successeurs (Demolins, de Rousiers) et s'accentue aujourd'hui de plus en plus;

*e*) La *relativité* est devenue de règle. L'individualisme ne se prétend ni universel, ni éternel. Dans l'espace, il admet sa localisation, dans le temps sa précarité. Marshall, par exemple, un des meilleurs économistes du début de ce siècle, pousse très loin ce souci de relativité.

Ce n'est pas tout : l'individualisme ne croit plus être la meilleure doctrine concevable. Il se donne seulement pour la moins mauvaise. Il reconnaît ses imperfections, mais n'admet pas d'être jugé purement et simplement, il demande à être comparé aux autres doctrines — position très forte : les individualistes exigent que le socialisme se dévoile. L'ordre rationnel, lors des rares tentatives qui ont pu êre faites, s'est montré pire que l'ordre naturel, si médiocre que celui-ci ait été.

Les formes les plus récentes d'individualisme ne sont que le prolongement de l'évolution dont nous venons d'indiquer les caractères :

*a*) Le *personnalisme* (E. Mounier) se situe parmi les thèses économiques morales. Ses partisans critiquent les économistes qui réduisent les mobiles humains à l'intérêt personnel et qui voient dans l'individu « un chercheur de profit », « quelque chose d'anonyme » détaché de la famille, de la profession, de la nation. Ils lui opposent la « personne », totalité concrète, ayant une vocation propre, désireuse de se dépasser elle-même, vivant d'une vie spirituelle, communiant avec ses semblables. En réalité, la personne est l'extension de l'individu. Le personnalisme est dans la ligne de l'individualisme. Les classiques ont détaché l'aspect économique de l'homme pour le mieux étudier, les personnalistes entendent restituer à l'homme toutes ses composantes.

Mais les personnalistes ne sont-ils pas eux-mêmes victimes d'une illusion? Ne confondent-ils pas l'être et le devoir être, la constatation et l'espoir? Est-il certain qu'en regardant l'homme en général, sur qui raisonne l'économiste, comme une personnalité capable de comprendre sa mission et de chercher à la remplir, ils ne commettent pas une abstraction pire que celle dont ils font reproche à leurs adversaires? A la

vérité, les individus risquent d'être nombreux et les personnes d'être rares. Le phénomène de dépersonnalisation que l'on constate aujourd'hui va à l'encontre de la thèse personnaliste.

Cette doctrine cependant présente un grand intérêt parce qu'elle prolonge l'individualisme classique et annonce la théorie des élites, aujourd'hui en formation. La personne, qui a conscience de sa vocation et la volonté de la remplir est un individu d'élite.

*b*) Le *néo-libéralisme* (W. Lippmann) a été parfois nommé « libéralisme dirigé ». Ses partisans font appel à l'Etat, mais dans un but nouveau. Les pouvoirs publics, au lieu de fausser le mécanisme de la société individualiste, comme ils l'ont fait trop souvent, sont appelés au contraire à le dégripper, c'est-à-dire à restaurer l'équilibre, à rétablir un ordre de liberté.

Techniquement, les néo-libéraux visent à maintenir le système des prix qui est la clé de voûte de l'individualisme, l'appareil central de régularisation et d'orientation. Ils savent qu'à défaut de prix, c'est l'Etat qui doit agir par voie d'autorité au moyen de statistiques et ils redoutent une telle action. Mais ils reconnaissent qu'il existe un domaine dans lequel ce système se situe : un cadre juridique doit pré-exister (propriété, contrats, monnaie, banque, etc...) que l'Etat doit aménager, et le fonctionnement peut engendrer certains maux auxquels l'Etat doit porter remède (assistance, secours de chômage, etc.).

Ainsi, ce n'est pas le fait, c'est le sens de l'intervention qui est critiquable. L'Etat néo-libéral peut pécher par insuffisance d'intervention : il a laissé par exemple se multiplier les sociétés anonymes sans les soumettre à une réglementation capable d'éviter les abus dont elles se sont rendues coupables.

Le néo-libéralisme n'a donc rien du manchestérianisme. Il constitue une étape dans l'évolution du libéralisme qui est « une chose encore inachevée et encore très jeune ». Il est un individualisme constructeur.

*c*) La *théorie des élites*. L'évolution contemporaine se poursuit dans le sens de la concentration. Or les grandes unités, qu'elles se nomment trusts, cartels, corporations, syndicats... ne sont pas bonnes ou mauvaises en soi; tout dépend de la politique qu'elles appliquent avec efficacité grâce à la puissance dont elles disposent. L'institution vaut ce que vaut celui qui la dirige, elle a d'heureux effets pour la nation si ce dirigeant est un homme d'élite.

L'élite se distingue à trois caractères : 1° Celui qui en fait partie affirme une *supériorité*, personnelle et acquise ; il construit sa personnalité par un effort intense et prolongé et parvient ainsi à se différencier de la masse, conformiste et incapable de création : « l'individu est un être entièrement nouveau, un absolu auquel ses actions appartiennent en propre » (Nietzsche). — 2° Cette supériorité se manifeste aussi dans le domaine *moral*. L'élite n'est pas seulement création de soi, elle est création d'autrui. L'égocentrisme susceptible d'être engendré par la supériorité est corrigé par le sens de l'intérêt général, par la tension vers un idéal de « bien commun ». — 3° L'élite est *ouverte;* tout le monde peut en faire partie, à condition d'en être digne. C'est question de volonté.

Les membres de l'élite ne sont pas forcément les plus riches, ni les plus puissants, ni les mieux nés, ni les plus influents, ni les plus considérés. Ils ne forment pas un groupe déterminé, on les découvre dans tous les milieux. Leur présence est nécessaire pour assurer l'ordre et promouvoir le progrès.

« Le problème le plus angoissant du xxe siècle est celui de la prédominance de la masse ou de l'élite. Cette dernière doit avoir les leviers de commande. La civilisation entière dépend de la manière dont cet impératif est obéi. »

***

Parmi les doctrines qui ont eu déjà longue vie, plusieurs revêtent des formes variées qui rendent leur classement malaisé (interventionnisme, protestantisme social...). En général, l'éclectisme s'affirme de plus en plus (néo-classicisme, national-socialisme, dirigisme...). Rares sont les exceptions (institutionalisme, universalisme). S'il n'existe aucun espoir de synthèse, en raison des antagonismes que nous avons indiqués, du moins les théoriciens modérés semblent-ils rapprocher leurs points de vue. La connaissance des doctrines, objet du présent livre, est la condition première d'un tel rapprochement.

## QUELQUES OUVRAGES GÉNÉRAUX A CONSULTER

BOUSQUET (G.-H.). — Essai sur l'évolution de la pensée économique, Paris, 1927.

CANNAN (E.). — Histoire des théories de la production et de la distribution dans l'économie politique anglaise de 1776 à 1848, trad. franç., Paris, 1910.

COSSA (L). — Histoire des doctrines économiques, trad. franç., Paris, 1899.

DENIS (H.). — Histoire des systèmes économiques et socialistes, 2 vol., Paris, 1904.

DESCHAMPS (A.). — Cours d'histoire des doctrines économiques, Paris, 1930-1931 (polycopié).

DIEHL (K.). — Der Einzelne und die Gemeinschaft, Iéna, 1940.

DOLLÉANS (E.). — Histoire du mouvement ouvrier, 2 vol., Paris, 1936-1939.

DUBOIS (A.). — Précis de l'histoire des doctrines économiques, Paris, 1903.

GEMAHLING (P.). — Les grands économistes, Paris, 1925.

GERMAIN-MARTIN. — De la civilisation latine à la dictature asiatique, Paris, 1937.

GHOSH (J.). — A study of English Theories of Rent, Calcutta, 1924.

GIDE (Ch.) et RIST (Ch.). — Histoire des doctrines économiques, 6e édition, Paris, 1944.

GONNARD (R.). — Histoire des doctrines de la population, Paris, 1923.
— Histoire des doctrines monétaires, 2 vol., Paris, 1935-1936.
— Histoire des doctrines économiques, Paris, nouvelle édition, 1941.

HANEY (C.-H.). — History of Economic thought, 3e édition, New-York, 1936.

INGRAM (J.-K.). — Histoire de l'économie politique, Paris, 1893.

LEVASSEUR (E.). — Histoire du commerce de la France, 2 vol., Paris, 1911-1912.
— Histoire des classes ouvrières et de l'industrie en France avant 1789, 2e édition, 2 vol., Paris, 1900-1901.

ONCKEN (A.). — Geschichte der National-Œkonomie, Leipzig, 1902.

PERROUX (F.). — La continuité de la pensée économique, Paris, 1938.

PIROU (G.). — Les doctrines économiques en France depuis 1870, Paris, 1925.

RAMBAUD (J.). — Histoire des doctrines économiques, Paris, 1902.

RIST (Ch.). — Histoire des doctrines relatives au crédit et à la monnaie, Paris, 1938.

SCHATZ (A.). — L'individualisme économique et social, Paris, 1907.

SÉE (H.). — Histoire économique de la France, Paris, 2 vol., 1939-1942.

SINCLAIR (H.-M.). — A Preface to Economic History, New-York, 1934.

SOMBART (W.). — Der moderne Kapitalismus, München, 1928.

SPANN (O.). — Die Haupttheorien der Volkswirtschaftslehre, 19e édition, Iéna, 1929.

SURANYI-UNGER (T.). — Philosophie in der Volkswirtschaftslehre, 2 vol., Iéna, 1926.

TOTOMIANTZ (V.-Th.). — Histoire des doctrines économiques et sociales, Paris, 1922.

VILLEY (D.). — Petite histoire des grandes doctrines économiques, Paris, 1944.

## OUVRAGES D'AUTEURS CONTEMPORAINS DONT LES CITATIONS FIGURENT DANS LE TEXTE DE NOTRE ÉTUDE

*(outre ceux qui sont déjà mentionnés dans la liste précédente)*

BASTABLE (C.-F.). — La théorie du commerce international, trad. franç., Paris, 1900.

BAUDIN (L.). — Le problème des élites, Paris, 1943.

BERTAUT (J.). — 1848 et la Seconde République, Paris, 1937.

BOUVIER-AJAM (M.). — Frédéric List, thèse, Paris, 1938.

CHARLÉTY (S.). — Histoire du Saint-Simonisme, Paris, 1931.

DIVERS AUTEURS. — Proudhon et notre temps, Paris, 1920.

FONTANA-RUSSO (L.). — Traité de politique commerciale, trad. franç., Paris, 1908.

HAMILTON (Earl-J.). — American Treasure and the Price Revolution in Spain, Cambridge, 1934.

HARSIN (P.). — Œuvres complètes de John Law, 3 vol., Paris, 1934.

HECKSCHER (E.-F.). — Mercantilism, trad. angl., 2 vol., Londres, 1935.

LABROUSSE (C.-E.). — Esquisse du mouvement des prix et des revenus en France au XVIIIe siècle, 2 vol., Paris, 1933.

LIPPMANN (W.). — La cité libre, trad. franç., Paris, 1938.

MANTOUX (P.). — La révolution industrielle au XVIIIe siècle, Paris, 1905.

MORINI-COMBY (J.). — Mercantilisme et protectionnisme, Paris, 1930.

MOUNIER (E.). — Manifeste au service du personnalisme, Paris, 1936.

PIROU (G.). — Proudhonisme et syndicalisme révolutionnaire, thèse, Paris, 1910.

REY (A.). — La théorie de la physique chez les physiciens modernes, Paris, 1907.

VILLEY (D.). — La vie, l'œuvre et la doctrine de C.-B. Dupont-White, thèse, Caen, 1936.

WEULERSSE (G.). — Le mouvement physiocratique en France, 2 vol., Paris, 1910.

ZIELENZIGER (K.). — Die alten deutschen Kameralisten, Iéna, 1914.

## TABLE DES MATIÈRES